TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9439 | 40 PAGES | — VENDREDI 23 MAI 1975

A Paris et à Nice

Des amis du « groupe Baader » [c]ommettent deux attentats

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 80 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

A QUELQUES JOURS DE L'ÉCHÉANCE

[D]amas accepte de proroger pour six mois le mandat des « casques bleus » dans le Golan

La Syrie a accepté que soit prorogé pour six mois, et non, comme on s'y attendait, pour deux mois, le mandat des forces de l'ONU stationnées sur le Golan, qui vient à expiration le 31 mai. Les « casques bleus » sont donc autorisés à veiller au respect du cessez-le-feu israélo-syrien jusqu'au 30 novembre. Le gouvernement de Jérusalem a aussitôt donné son accord à cette prolongation. Pendant ce temps, de nouveaux affrontements se sont produits au Liban entre phalangistes et Palestiniens faisant huit morts le 21 mai.

Dans un rapport présenté au Conseil de sécurité, M. Kurt Waldheim souligne que le calme qui règne actuellement sur le Golan est « *précaire* ». Tant que de nouveaux progrès ne seront pas réalisés dans les négociations, ajoute-t-il, la situation sur tous les fronts israélo-arabes « *restera instable et potentiellement dangereuse* ».

Selon la presse israélienne, la Syrie n'aurait pas, en dépit de sa décision concernant les « casques bleus » renoncé à recourir à la force. *Maari* annonce ce jeudi 22 mai que des travaux de fortification se poursuivent sur la ligne du cessez-le-feu et que l'armée syrienne se livre à des manœuvres intensives, tandis que l'armée jordanienne continue à déployer ses effectifs et à fortifier ses positions le long du Jourdain.

Les milieux politiques de Jérusalem sont persuadés que M. Kissinger reprendra la « navette » entre Le Caire et Jérusalem avant l'ouverture de la conférence de Genève. Le président Ford — estiment ces mêmes milieux — mettra tout son poids dans la balance pour favoriser un accord intérimaire entre l'Egypte et Israël. Cependant, le gouvernement de M. Rabin, indique-t-on à Jérusalem, n'a pas modifié son attitude concernant la signature d'un accord de non-belligérance.

A en croire l'agence Reuter, les milieux égyptiens autorisés ne sont guère optimistes quant à la date de réunion de la conférence de Genève, laquelle n'aurait pas lieu, selon eux, avant la fin de cette année. M. Gromyko, qui devait se rendre ces jours-ci au Caire, aurait remis sa visite à une date indéterminée. On pense que le ministre soviétique des affaires étrangères attendra la fin des entretiens entre le président Ford et M. Sadate, d'une part, et M. Rabin de l'autre, le mois prochain.

Le porte-parole de l'O.L.P., M. Abou Maizer, a déclaré à Damas que la conférence de Genève serait vouée à l'échec si les Etats-Unis et Israël ne reconnaissaient pas la représentativité de la « centrale » des fedayin.

A Washington, enfin, soixante-quinze sénateurs ont adressé une lettre au président Ford l'invitant à ne pas prendre de décision concernant le « réexamen » de la politique américaine au Proche-Orient avant de consulter le Sénat.

Un répit

[L]a décision de la Syrie de pro[roge]r de six mois le mandat des [forc]es de l'ONU stationnées sur le [Gol]an a fait sensation tant aux [Nat]ions unies qu'en Israël. Il était, [en] effet, généralement admis que [Da]mas ne prolongerait pas la [...]e au-delà du 31 juillet, date à [laqu]elle expire le mandat des [« ca]sques bleus » installés dans le [Sin]aï. Pour la première fois dans [son] histoire, la Syrie se livre ainsi, [...] à l'Egypte, traditionnellement [...] modérée, à une surenchère [pa]cifique ».

[C]ertes, le régime du président [Ass]ad a singulièrement assoupli, [surt]out depuis la guerre d'octobre, [ses] positions sur le conflit israélo-[ara]be. Après s'être rallié à la réso[luti]on 242 du Conseil de sécurité, [pré]voyant des « frontières sûres [et r]econnues » pour l'Etat juif, le [che]f de l'Etat syrien s'est nette[men]t prononcé récemment en [fave]ur d'une « paix définitive » [ave]c Israël. Mais le refus persis[tan]t du gouvernement de Jérusa[lem] d'envisager la restitution du [Gol]an, même dans le cadre d'un [acco]rd de paix, avait incité le [prés]ident Assad à prôner la [repr]ise des hostilités.

[D]iverses raisons ont sans doute [con]duit le gouvernement de [Dam]as à s'accorder un répit de [six] mois. La nette détérioration [de]s rapports syro-irakiens à pro[po]s du partage des eaux de l'Eu[ph]rate, ainsi que la vive tension [qu]i règne au Liban entre les pha[lan]gistes et les fedayin, préoccu[pen]t au plus haut point les diri[gea]nts damascènes.

[L]es Syriens ont pu constater, [d'au]tre part, lors de leurs récents [en]tretiens avec le président Sadate [et] le roi Hussein, que l'Egypte [ain]si que la Jordanie estiment [qu'u]ne nouvelle guerre avec Israël [se]rait être « catastrophique » [pou]r le monde arabe, si du moins [elle] survenait dans les tout pro[chai]ns mois. L'armée égyptienne, [en] particulier, est loin d'avoir [obte]nu de l'Union soviétique tout [l'arm]ement dont elle aurait besoin. [Le C]aire et Amman préfèrent donc [joue]r à fond sur les tractations [dipl]omatiques en cours, espérant [que] celles-ci aboutiront, sinon à [un dé]gel, du moins à la convoca[tion] de la conférence de Genève.

[T]el est d'ailleurs l'espoir nourri [par] l'U.R.S.S., soucieuse de ne pas [com]promettre la détente avec les [Etat]s-Unis. Le président Assad, [qui] est attentif à la politique du [Krem]lin, s'est résigné à attendre [l'issu]e des prochaines échéances [diplo]matiques. Les rencontres, au [mois] de juin, entre le président [For]d, d'une part, MM. Sadate et [Rab]in, de l'autre, le « ré-examen » [de l]a politique américaine au Pro[che]-Orient qui s'en suivra, la [repr]ise probable de la « navette » [de M]. Kissinger entre Le Caire et [Jéru]salem, les visites de M. Gro[myk]o en Egypte et en Syrie, la [réun]ion du Conseil national pales[tinie]n (le « parlement » de la [résis]tance), en août, et, enfin, la [réu]nion de la conférence de [Gen]ève, prévue pour le mois sui[vant], devraient clarifier la situa[tion]. Le président Assad sera alors [en] mesure de décider s'il doit [pour]suivre ou non ses efforts [diplo]matiques.

[O]n ne dit cependant que la [paix] est assurée sur les lignes du [cess]ez-le-feu jusqu'à fin novem[bre]. Comme l'a souligné M. Kurt [Wal]dheim, la situation demeurera [pote]ntiellement explosive aussi [long]temps que des progrès n'au[ront] pas été accomplis sur la voie [d'un] règlement global qui tien[drai]t compte simultanément des [inté]rêts des Etats arabes belligé[rant]s et des droits nationaux du [peup]le palestinien.

Le négoce bordelais du vin sur la sellette

[Q]UAND LES CHATEAUX SE REBIFFENT...

(Lire page 38 l'article [d]e P.-M. DOUTRELANT.)

RETIRANT PROVISOIREMENT SES MINISTRES

Le parti socialiste portugais quittera le gouvernement s'il ne peut à nouveau publier son journal

M. Soares met en cause l'action du M.F.A.

Le conflit ouvert au Portugal le 19 mai par la prise en main par des ouvriers, en majorité communistes, du contrôle du quotidien socialiste « Republica », entraîne des conséquences politiques qui dépassent largement l'enjeu initial. En appelant à une grande manifestation de protestation dans la soirée, M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, a annoncé le jeudi matin 22 mai que son parti se retirait provisoirement du gouvernement et le quitterait s'il n'obtenait pas satisfaction dans cette affaire.

Dénonçant une « campagne à tous les niveaux contre le parti socialiste », M. Mario Soares s'en est pris vivement à l'emprise du P.C. sur la vie publique : « Si l'on n'est pas communiste aujourd'hui au Portugal, on est un réactionnaire et un ennemi de la révolution. Notre peuple n'acceptera jamais qu'on lui impose une dictature communiste », a-t-il notamment assuré. Aux yeux du dirigeant socialiste, « l'affaire de « Republica » n'est pas un conflit du travail mais une affaire politique ». C'est pourquoi le P.S. retire ses ministres et secrétaires d'Etat des conseils du gouvernement jusqu'à ce que le Conseil de la révolution ait répondu favorablement à « certaines conditions des socialistes concernant la garantie de la liberté de la presse. »

En déclarant que le pays « n'est pas conduit vers le socialisme mais vers la dégradation économique et l'anarchie ». M. Soares a implicitement mis en cause le Mouvement des forces armées et l'orientation générale que les militaires entendent donner à la politique portugaise.

Une révision stratégique

De notre correspondant

Lisbonne. — Quelques centaines de socialistes montent la garde jour et nuit devant le journal *Republica*, fermé depuis le 20 mai, tandis que les haut-parleurs installés aux fenêtres de la Fédération socialiste, juste en face du vieil immeuble du quotidien, ne cessent pas de mettre en garde les manifestants contre « *l'escalade du P.C. dans les organes d'information* » et d'annoncer de « *nouvelles adhésions à la lutte des journalistes pour la liberté de l'information* ». En réponse à l'appel à la mobilisation de tous les socialistes, lancé par le secrétaire général du parti, M. Mario Soares, des manifestants s'organiseraient du nord au sud du pays. A Marinha-Grande, centre industriel situé à une centaine de kilomètres au nord de Lisbonne, des ouvriers en grève s'apprêteraient même à « *marcher* » sur la capitale.

Le P.S. semble être passé à l'offensive. Et, ce qui est très important, l'adversaire visé n'est plus uniquement le P.C., mais aussi le jusqu'à présent intouchable Mouvement des forces armées.

Une bataille était d'ores et déjà engagée lorsque le P.S., voyant, après la « révolution des œillets », le Mouvement démocratique portugais, « *structure unitaire antifasciste* », devenir la principale composante de toutes les commissions locales, avait contesté la légimité de cette organisation dans un contexte où les partis politiques peuvent jouer le jeu de la démocratie. Le M.D.P. était pourtant devenu un parti, malgré les protestations des socialistes, qui le tenaient pour un « *P.C. bis* ». Une vaste campagne pour des élections locales au début du mois de septembre fit échouer cette offensive.

Le parti socialiste devait attendre des jours meilleurs pour remettre en question l'organisation dirigée par M. Pereira de Moura. Quand vint le 11 mars, le courant progressiste du M.F.A. sortit renforcé de la tentative du coup d'Etat. Les officiers purent imposer le retour au gouvernement du Mouvement démocratique portugais, d'où il avait été absent dès le mois de juillet en raison des pressions exercées par le P.S.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 5.)

Admettant qu'elle a peu contribué à la chute du régime Thieu

La « troisième force » sud-vietnamienne ne s'attend pas à jouer un rôle politique important

S'il est gouverné par le G.R.P., le Vietnam du Sud semble être encore essentiellement administré par des comités révolutionnaires provisoires locaux, qui ont pour tâche de réorganiser la vie dans les campagnes et dans les villes.

Il s'agit, pour ces organismes, de gérer une énorme population urbaine, de prévoir la réinstallation des réfugiés dans les villages, de nourrir les familles démunies. A Saigon, des distributions de riz ont commencé. Depuis mercredi 21 mai, le carburant arrive grâce aux pétroliers soviétiques. Mais des problèmes de maintien de l'ordre se posent. Les autorités sévissent avec rigueur contre les pillards. Elles accusent aussi d'anciens soldats de M. Thieu de « s'opposer à la révolution par la violence » et d'avoir assassiné plusieurs cadres du F.N.L.

Ces autorités, communistes ou non, représentent le mouvement révolutionnaire. Jusqu'à présent, des cadres techniques de l'ancien régime ont été associés à l'œuvre de reconstruction, mais les personnalités de la « troisième force » ne participent pas au pouvoir. Certaines d'entre elles espèrent obtenir un « statut spécial », d'autres vont s'intégrer au nouveau système. Toutes reconnaissent qu'elles ont pesé d'un poids très modeste dans la chute du régime Thieu, ainsi que l'explique ci-dessous notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Saigon. — Sur la porte d'entrée d'un immeuble occupé autrefois par des fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis on pouvait lire cet avis : « *La troisième entité politique du Vietnam du Sud demande à tous les représentants de la troisième force d'être présents à la remise des locaux, le 20 mai, sous la présidence de Mme Ngo Ba Thank.* » Ce bâtiment, « remis » aux autorités de plus ou moins bon gré, a été pendant quelques jours, après l'entrée des troupes révolutionnaires dans Saigon, le siège du Mouvement des femmes vietnamiennes pour le droit à la vie. Des banderoles de cette formation, auxquelles s'ajoutaient celles de quelques organisations bouddhistes peu connues, avaient été déployées d'une fenêtre à l'autre pour rappeler l'existence de la troisième force, dont Mme Ngo Ba Thank se pose en porte-parole. Depuis mardi, des soldats gardent l'entrée de l'immeuble. Toutes les pièces occupées illégalement ont été évacuées. Seule demeure une banderole en lettres rouges sur fond blanc : « *Vive les forces armées qui ont combattu héroïquement pour libérer le pays !* »

(Lire la suite page 11.)

A partir du 1er juillet

Les travailleurs immigrés pourront faire venir leur famille

Le conseil des ministres a adopté mercredi 21 mai diverses dispositions destinées à améliorer la condition des travailleurs immigrés, en particulier : l'autorisation, pour tout étranger régulièrement installé en France, d'y accueillir sa famille à partir du 1er juillet; la création d'un office de promotion culturelle pour les immigrés; la mise en place d'un dispositif de formation des travailleurs étrangers, en vue de faciliter une meilleure insertion professionnelle des salariés lorsqu'ils regagneront leur pays d'origine.

Ces mesures sont-elles de nature à couper court aux critiques formulées à l'encontre d'une politique souvent inégale, caractérisée à la fois par l'abondance des bonnes intentions et la faiblesse des moyens mis en œuvre ?

Sur le fond, rien n'est changé. Il n'est pas question d'abroger la réglementation contraignante instaurée par les circulaires Marcellin-Fontanet. D'autre part, « *compte tenu de la conjoncture économique* » la suspension provisoire de l'immigration décidée l'an dernier n'est toujours pas rapportée. Les frontières ne se rouvriront aux travailleurs étrangers que dans la mesure des besoins de l'économie française, et selon l'évolution de l'emploi. N'est-ce pas la confirmation que les immigrés sont considérés comme un régulateur de main-d'œuvre ?

Pourtant, plusieurs éléments positifs apparaissent à travers le souci d'organiser une immigration planifiée. Pour la première fois, les intérêts des pays d'origine sont pris en compte. La réhabilitation de l'immigration familiale constitue une sorte de désaveu au regard des textes actuels, d'ailleurs constamment tournés par ceux qui étaient chargés de les appliquer... ou de les subir.

Ainsi, les promesses se rapprochent-elles un peu plus de la réalité. M. Paul Dijoud, après huit mois de mandat, et sans guère plus de moyens que son prédécesseur M. Postel-Vinay, a su au moins gagner la confiance des principaux pays fournisseurs de main-d'œuvre, à défaut de s'assurer en France même le consensus des syndicats et des organisations qui soutiennent les travailleurs étrangers.

Les décisions de mercredi ne constituent qu'un premier pas. Elles demeurent soumises aux aléas de l'application administrative qui en sera faite. Il faudra juger aux actes, a reconnu M. Paul Dijoud.

J. B.

(Lire nos informations page 36.)

AU JOUR LE JOUR

AVANÇONS

Il est finalement réjouissant que la tradition fasse place dans nos institutions à l'avancement. Tout ce qui est avancé est désormais excellent.

Notre président est un libéral de type assez avancé, notre premier ministre appartient à une majorité avancée, notre politique étrangère est placée sous le signe du mondialisme avancé, notre politique économique sous la loi de l'inflation avancée et notre politique sociale sous le couvercle de la continuité avancée.

D'ailleurs, la proposition inverse n'aurait aucun sens. Parler d'une société de type libéral retardé serait ridicule et malhonnête.

Et le bonheur des Français, en fin de compte, c'est aussi de s'entendre dire : « La société de monsieur est avancée. »

BERNARD CHAPUIS.

DE NEW-YORK A MONTRÉAL

Crise du livre ou nouvel essor ?

Si l'on excepte — pour des raisons diamétralement opposées — les États socialistes et les pays en voie de développement, le monde de l'édition traverse actuellement une période critique. Crise du livre, de la lecture ou problèmes d'adaptation de l'édition à de nouveaux besoins ou à de nouvelles conjonctures, comme il semble que ce soit le cas aux États-Unis, à la lumière du dossier qu'a établi Pierre Dommergues (lire pages 20 et 21).

Inflation galopante de la production, de la publicité, désordre de la distribution, concurrence envahissante de la formule de poche, telles sont les données auxquelles l'édition américaine doit faire face.

L'édition française, qui, à une échelle moindre, éprouve des appréhensions similaires, s'était rendue avec allégresse au rendez-vous que la première Foire internationale du livre sur le continent nord-américain lui avait fixé du 15 au 19 mai à Montréal, pont naturel entre deux continents, deux langues et deux types de civilisation. Si elle n'y a pas rencontré tous ceux qu'elle espérait voir, en particulier ces éditeurs américains moyens et petits déjà absents de Francfort, elle n'en est pas repartie sans motifs d'optimisme, comme en témoigne le compte rendu de Paul Morelle (lire page 19).

Le public s'intéresse. Les bibliothécaires, les libraires, ces intermédiaires naturels entre la production et le besoin, se mobilisent. La crise du livre serait-elle celle d'une adaptation à un second essor, un nouvel âge ?

Tenir le pari du changement

Dans sa recherche constante d'un contact avec l'opinion publique, M. Giscard d'Estaing a quelques problèmes avec la presse. Autant la population — telle qu'il la voit à travers les sondages ou les visites en province — lui paraît adhérer à sa politique, autant la presse lui semble exagérément sceptique. D'où sa tendance à ignorer ces « intermédiaires » pour s'adresser directement aux Français. D'où aussi sa volonté de trouver une formule nouvelle pour que le courant passe mieux entre l'Elysée et les journalistes. A cet égard, le déjeuner offert à la presse mercredi 21 mai était empreint de cette cordialité que le chef de l'Etat juge indispensable à la vie publique. Pendant une heure et demie, M. Giscard d'Estaing a répondu avec précision à une trentaine de questions. Auparavant, il avait devisé de choses et d'autres avec les journalistes placés à ses côtés à la *table d'honneur et apparemment choisis pour leurs affinités politiques avec le chef de l'Etat : M. Giscard* d'Estaing avait notamment indiqué — selon Roland Faure, de « l'Aurore », son voisin de droite — qu'à la différence du général de Gaulle, qui « *ne pouvait gouverner que dans le drame* », il aimait « l'harmonie et la simplicité des relations humaines » et qu'il comptait d'autre part autoriser le général Massu à apporter son témoignage sur le voyage du général de Gaulle à Baden-Baden le 29 mai 1968. Après le déjeuner, le président de la République bavardait encore avec quelques-uns de *ses invités. Bref, M. Giscard* d'Estaing s'était efforcé, non sans succès, de rompre avec *le cérémonial* un peu guindé des conférences de presse traditionnelles que ses deux premières « réunions » de presse, en juillet et en octobre, n'avaient pas réussi, selon lui, à faire disparaître.

Dans cette atmosphère détendue, le président de la République *entendait* enfin s'expliquer. Il confiait même, à l'issue de la réunion, qu'il aurait souhaité des questions plus incisives afin de pouvoir répondre de vive voix aux critiques qui lui sont adressées dans les journaux. Il avait même craint que la *question sur le 8 mai ne lui* fût pas posée. Que voulait-il donc dire qui lui tenait tant à cœur ? *Qu'il n'était pas* question pour lui de renoncer à son dessein de transforma*tion de la société. Non, il* n'abandonnait pas son projet de réforme de l'éducation. Non, il *ne s'arrêterait pas* en chemin dans la voie de la réduction des inégalités : la réforme foncière et la taxation des plus-values seraient votées et appliquées. Non, il ne reculerait pas devant la réforme de l'entreprise. Oui, il continuait à espérer une meilleure intégration dans la *société française de cette* partie de la population qui vote communiste parce qu'elle *se sent isolée : tel était* le sens de l'attention portée par lui à la « revalorisation de la *condition* des travailleurs manuels ». Oui, il apporterait la preuve qu'une société libérale peut devenir une société avancée.

Un an après, M. Giscard *d'Estaing a pris conscience* des difficultés de son projet. Il sait qu'il lui faut donner « une impulsion constante et renouvelée ». Il sait aussi que certaines réformes ne peuvent *pas être précipitées* s'il veut que la société française « se transforme d'elle-même *en société avancée* » : aussi se réjouit-il que la France ait connu « une année paisible ». Mais entre la prudence nécessaire — par exemple sur la peine de mort — et le dynamisme indispensable, entre le souhait que le temps favorise la réflexion et le regret que « le temps passe », la marge est étroite. Le président de la Rpublique a voulu confirmer qu'un an après il tenait le pari du changement.

THOMAS FERENCZI.

LES COMMENTAIRES DES QUOTIDIENS PARISIENS

LE FIGARO : intime conviction.

« *Allons-nous voir s'esquisser, puis se préciser le « grand dessein » du septennat ? Se mobiliser tout « l'esprit de la France » pour faire œuvre originale — voire exemplaire — dans une redéfinition des rapports sociaux ?...*

» *Poser la question c'est évoquer, tout de go, l'immensité de la tâche. La contrepartie du développement économique — le plus fort qu'ait connu notre histoire — c'est la multiplication et l'exaspération des tensions sociales. La poussée démographique y surajoute un conflit de générations toujours latent. Notre vie politique, enfin, est figée, prise aux glaces d'une bipolarisation dont l'élection présidentielle, il y a tout juste un an, a encore accentué l'intransigeance et dont les effets sont, chaque jour, sous nos yeux.*

» *Le chef de l'Etat croit que la démarche libérale peut liquider tous ces obstacles. Et peut-être toute sa philosophie du changement sans risques tient-elle dans cette intime conviction...* »

(XAVIER MARCHETTI.)

LES ECHOS : le pain blanc.

« *Reste à savoir si le président de la République ne sous-estime pas la force de résistance d'une partie des Français qui l'ont porté à la charge suprême. S'il n'oublie pas leur traditionalisme et leur attachement aux droits acquis, leur répugnance à toute remise en cause...*

» *M. Giscard d'Estaing aura peut-être bientôt mangé son pain blanc. Pour « tailler dans le vif » des intérêts, pour ne pas décourager l'initiative personnelle qui est à la base de notre système, il va lui falloir déployer des trésors de patience et une grande force de conviction.* »

(PIERRE LOCARDEL.)

L'AURORE : l'anti-de Gaulle.

« *Giscard, c'est un peu l'anti-de Gaulle. Il veut décrisper les relations internationales, dédramatiser les problèmes, huiler les rouages de notre diplomatie. (...)*

» *Même à quarante-neuf ans, en pleine santé — qui pourrait en douter ? — restant le plus jeune chef d'Etat du monde industrialisé et ayant encore six ans de mandat à couvrir, on a beau exprimer une sérénité et un optimisme à toute épreuve, on n'en est pas moins pressé d'atteindre ses objectifs.* »

(ROLAND FAURE.)

L'HUMANITE : le cirque.

Dans le quotidien communiste, sous le titre « Démagogiscard », Roland Leroy écrit :

« *Dans un étourdissant ballet la démagogie scintille. Utilisant toutes les chaînes de télévision, toutes les radios périphériques, tous les journaux soutenus par une publicité officielle et officieuse, Giscard d'Estaing chante et fait chanter ses louanges. C'est le mensonge, la duperie, c'est le cirque. (...)*

» *Mais la réalité sans dorure et sans panache, la réalité dure s'abat impitoyable sur les chômeurs, les O.S., les personnes âgées, sur ceux qui travaillent et qui souffrent. (...)*

» *Retenons que les combats des communistes — contrairement aux bavardages présidentiels — portent sur des questions réelles, apportent des solutions. C'est l'exemple vivant que notre action n'a pas seulement valeur d'opposition, mais qu'elle a valeur de construction. C'est une action de responsabilité qui mériterait d'être gouvernementale.* »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la carence d'une philosophie.

« *Personne ne peut plus ignorer que M. Valéry Giscard d'Estaing ait un grand dessein : il ne cesse de répéter, d'invoquer, d'affirmer la présence future de sa société libérale avancée. Après l'avoir entendu une nouvelle fois hier, on n'en sait, il est vrai, guère plus sur le contenu de cette société avancée ou sur les moyens d'y parvenir. Si ce n'est qu'elle libérera l'individu, qu'elle ne sera pas une société de privilèges, et qu'elle doit intégrer tous les éléments d'une nation. Cette carence n'est pas que le fait du chef de l'Etat ; elle est aussi celle de sa philosophie, car comment mieux définir le libéralisme qu'en l'affirmant purement et simplement ? M. Giscard d'Estaing ne s'est finalement pas risqué dans son déjeuner de presse à autre chose.*

» *C'est que le chef de l'Etat, s'il a une ambition, n'est pas réellement un visionnaire. Et s'il rêve parfois sa place dans l'histoire, il retrouve aussi fréquemment les accents d'une technocratie un peu désincarnée.* »

(MICHEL SCHIFRES.)

M. KANAPA : le président de la République se livre à des pirouettes.

M. Jean Kanapa, membre du comité central du parti communiste, a déclaré mercredi 21 mai au micro d'Europe 1 :

« *Tout en se défendant d'avoir déjà abordé la question, Giscard d'Estaing s'annonce disposé à discuter avec Bonn de l'implantation de l'arme nucléaire tactique Pluton sur le sol de la R.F.A. comme le demandent les dirigeants ouest-allemands.*

» *Si les Français permettaient cette opération, Pluton serait donc braquée contre les frontières des pays socialistes, avant tout de la R.D.A. Cela porterait un coup mortel à la détente en Europe.*

» *En ce qui concerne le dîner de Giscard d'Estaing à Bruxelles, nous en sommes décidément au niveau de la rouerie. Pour masquer la réinsertion de la France dans l'OTAN, Giscard d'Estaing ne prendra donc pas place aux côtés du président Ford au Conseil atlantique du 29 mai à Bruxelles, mais il rencontrera le même président Ford le même jour, dans la même ville, chez le roi des Belges. On ne peut que regretter qu'un président de la République française se livre à de telles pirouettes.* »

● *Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche* estime que « *la commémoration de l'élection du président de la République donne lieu à un déferlement de propagande sans précédent sur les antennes de la radio et de la télévision* ». Il ajoute : « *Dans le domaine de l'information, le « changement » se traduit par une aggravation de la partialité et une véritable mise en condition de l'opinion* ».



LE « DÉJEUNER DE PRESSE »

« Ma plus grande satisfaction, c'est qu

Voici les principaux extraits des déclarations faites par M. Giscard d'Estaing à l'issue de son déjeuner de presse mercredi 21 mai :

Faire disparaître les inégalités excessives

QUESTION. — *Vous parlez avec insistance de la nécessité de réduire les inégalités sociales par la réduction des revenus anormalement élevés. A quels revenus faites-vous allusion ?*

M. GISCARD D'ESTAING. — Parmi les grands phénomènes de notre époque — il y en a plusieurs, — l'un d'entre eux est l'égalité dans l'éducation. Je souhaite d'ailleurs que l'égalité dans l'éducation progresse en France par l'amélioration de l'égalité des chances de toute nature, culturelles et sociales, et cela veut donc dire qu'on ira vers une société dans laquelle l'éducation sera égale.

» Une société dans laquelle l'éducation est égale ne peut pas tolérer des inégalités excessives. Les inégalités excessives reposaient en réalité sur des structures de formation, d'éducation, de compétence très différenciées, et qui vont disparaître dans la société française de demain. C'est pourquoi il faut, non pas réduire, mais faire disparaître les inégalités excessives. (...)

» La crainte de certains milieux, en France, est que cette réduction des inégalités excessives modifie, et modifie soudainement, la hiérarchie au voisinage du point d'équilibre, c'est-à-dire de la catégorie moyenne, alors que, à mon avis, ce n'est pas là que se situe le problème. Le problème, c'est de faire disparaître les inégalités excessives à leurs deux extrémités, d'une part par une augmentation régulière et forte des rémunérations les plus basses, des revenus les plus bas, et ensuite par une réduction ou élimination des revenus anormalement élevés.

» Dans cette conception des revenus excessifs, il faut faire entrer les revenus quelle qu'en soit la nature. Nous avons, en effet, une vieille distinction juridique qui consiste à parler des revenus courants, comme par exemple les salaires et, par contre, à ne jamais se préoccuper d'autres formes de revenus, qui sont en réalité consommés comme revenus, et je parle des plus-values réalisées. C'est pourquoi l'analyse devra porter sur les plus-values effectivement réalisées dont chacun sait qu'elles sont ensuite utilisées comme des revenus.

● *Les objectifs du gouvernement n'ont pas été atteints dans le domaine de l'emploi. Mettez-vous en cause la volonté des pouvoirs publics ou leur capacité à maîtriser l'événement ?*

— La vérité, vous le savez, c'est que le problème de l'emploi reste posé, se pose en France en termes sérieux et en termes exigeants, et que néanmoins il s'est posé plus tard, et à un moindre degré que dans des pays comparables et ayant cependant des politiques économiques très actives, comme c'est le cas en Allemagne fédérale.

» Le problème de l'emploi a été aggravé en France par l'évolution de la conjoncture depuis six mois, qui n'a pas répondu aux prévisions ou aux annonces concernant une reprise spontanée et forte de l'activité économique dans l'économie mondiale. D'où la nécessité pour la France de faire ce qui dépend d'elle pour apporter la meilleure solution possible aux difficultés nées de ce problème ; d'où une politique de soutien de la conjoncture économique prenant la forme d'un soutien de l'équipement productif — et il est vraisemblable d'ailleurs, dans ce domaine, que nous devrons ajouter d'autres efforts à ceux qui ont été déjà décidés ; d'où, enfin, une politique d'examen direct du problème de l'emploi, et notamment de l'emploi des jeunes, pouvant prendre la forme concrète d'un concours apporté par les pouvoirs publics au recrutement de jeunes par les entreprises publiques et privées, concours qui serait caractérisé par une participation aux charges incombant aux entreprises pour procéder à ce recrutement.

» Donc, la politique de l'emploi sera poursuivie dans la période à venir sur deux axes : un qui a trait à l'investissement productif, conformément au grand enseignement de Keynes et, d'autre part, des mesures spécifiques qui seront non seulement annoncées mais mises en place avant la fin du mois de juin, de façon à être prêtes pour la rentrée, concernant les contrats d'embauche des jeunes à la recherche d'un emploi.

ÉNERGIE : la reprise du dialogue serait opportune

● *Vous paraît-il légitime d'envisager une hausse du prix du pétrole dans les circonstances actuelles ? Que pensez-vous des pourcentages qui vont circuler ces jours-ci, autour de 20 à 25 % ? La procédure selon laquelle la Communauté européenne parlerait d'une seule voix à la conférence entre producteurs et consommateurs d'énergie vous a-t-elle paru bien adaptée à l'expérience ?*

— Depuis un an, il y a eu une forte inflation mondiale, variable d'ailleurs suivant les pays, et il y a eu une baisse sensible de la monnaie dans laquelle sont libellés un certain nombre de contrats pétroliers, c'est-à-dire le dollar, et il est donc tout à fait explicable que les pays producteurs cherchent à protéger, voire à reconstituer leur pouvoir d'achat à cet égard. Si, d'ailleurs, le problème se posait pour nous dans les mêmes termes, il est vraisemblable que nous adopterions une attitude comparable.

» Ceci étant, il n'y a pas, à l'heure actuelle, de chiffre qui soit articulé et il n'y a pas, notamment de la part du chah d'Iran, une proposition expresse, une demande expresse concernant un taux d'augmentation du prix du pétrole. Les chiffres qu'il a indiqués sont des chiffres qui correspondent à son évaluation de l'affaiblissement du pouvoir d'achat des pays producteurs de pétrole, mais cela ne correspond pas, il me l'a dit explicitement, à une demande équivalente de la part des pays producteurs, qui se réservent, à cet égard, leur liberté d'appréciation. (...)

» La conférence préparatoire qui s'est réunie le 7 avril dernier a interrompu ses travaux ; elle n'a jamais indiqué que le problème devait être considéré comme réglé par la négative. En effet, elle a interrompu ses travaux après avoir, d'une part, arrêté la procédure suivant laquelle devait être désignés les participants à une *conférence* commune — vous savez qu'on s'est mis d'accord sur cette procédure — et, d'autre part, après avoir arrêté la liste des questions qui devraient être traitées pour régler dans le futur le désaccord portant sur le lien à établir dans les questions, mais non pas sur la nature des sujets à traiter.

» Et comme vous l'avez sans doute noté hier, le chah d'Iran, mais le chah d'Iran avec d'autres, puisque c'est un sentiment qui a été exprimé à la fois par les autorités du Venezuela, les autorités d'Arabie Saoudite, les autorités japonaises ont fait connaître leur préférence pour la reprise [...] dialogue. La position française est de considér[...] devant les problèmes qui se posent, que la repr[...] du dialogue serait opportune. Nous procédons, [...] l'heure actuelle, et d'ailleurs avec d'autres pa[...] à une série de conversations bilatérales comm[...] celle que j'ai eue hier avec le chah d'Iran, comm[...] celle que nous aurons la semaine prochaine, l[...] du passage à Paris de M. Kissinger, [...] s'entretiendra avec notre ministre des affai[...] étrangères et avec moi-même. Et, à l'issue de [...] conversations bilatérales, nous aurons à appréc[...] les circonstances dans lesquelles le dialogue [...] avait été ouvert à Paris, le 7 avril, pourrait, com[...] je le crois, utilement reprendre.

» L'autre question, c'est la définition d'u[...] position commune européenne. Il est vrai que, [...] ce sujet, les différentes situations, les différen[...] attitudes n'ont pas permis à l'Europe des N[...] de s'exprimer d'une voix unique et forte, m[...] dans la perspective de la reprise de [...] conversations, nous devrons renouer l'effort [...] réflexion et de concertation avec nos partenai[...] pour faire en sorte que, sur ce sujet essentiel [...] puisse y avoir une position européenne et que ce[...] position puisse être une position positive.

PEINE DE MORT : notre prise de conscience doit progresser

● *Comment jugez-vous l'année d'opp[...]tion de M. Mitterrand ? Abolirez-vous [...] peine de mort ? Publierez-vous un bilan [...] santé ?*

M. Giscard d'Estaing répond qu'il n'a pas à ju[...] le bilan de l'opposition. « Je regrette, *ajoute-[...]* qu'il n'ait pas été possible, au cours de c[...] année, que s'établisse entre l'autorité démoc[...]tique française, que je représente, et l'opposi[...] un dialogue qui me paraît conforme à la foi[...] l'intérêt de notre réflexion nationale et, en m[...] temps, à la conception que j'ai de la vie dé[...]cratique. »

A propos de la peine de mort, il indique [...] s'en est entretenu avec le garde des sceaux et « c'est un sujet sur lequel notre réflexion, n[...] prise de conscience doivent progresser ». *Il pr[...] qu'à l'heure actuelle* « il n'y a pas de proposi[...] qui soit fait par les pouvoirs publics à cet éga[...]

Il s'engage à « prendre, dans le proche av[...] les dispositions nécessaires » *pour la publica[...] d'un bulletin de santé.*

● *Pouvez-vous préciser le contenu [...] termes « société de type libéral avanc[...]*

Après s'être dit sensible à « l'esprit de [...] France », *M. Giscard d'Estaing, excluant* « l'ap[...]che révolutionnaire » *et* « la transformation [...] l'action bureaucratique », *définit la société libé[...] avancée comme* « une société avancée mais [...] le cheminement pour l'atteindre serait un [...]minement libéral ». *Il ajoute :* « La difficult[...] crainte, et peut-être celle de certains d'entre v[...] est que les sociétés libérales n'aient pas la cap[...] de devenir des sociétés avancées. C'est l'appo[...] la preuve contraire qui sera l'originalité d[...] contribution française. »

● *En quoi le retrait des troupes a[...]caines d'Europe serait-il, comme vous l[...] dit, « absurde » ?*

M. Giscard d'Estaing précise qu' « absur[...] *voulait dire à la fois* « improbable » *et* « contr[...] à l'intérêt des Etats-Unis, comme d'ailleurs [...] l'équilibre pacifique du monde ».

● *Quelle est votre conception économ[...] de la société libérale ?* »

— Ce n'est pas une société de privilèges, e[...] *que le chef de l'Etat,* elle ne peut pas ignore[...] tolérer des situations abusives de revenus ou[...] plus-values ». M. Giscard d'Estaing précise qu[...] taxation des plus-values frapperait « *non pa[...] plus-value, mais la réalisation de la plus-val[...]*

INFORMATION : il n'y a pas de censure

● *Vous avez droit à la médaille d'o[...] chômage, de la hausse des prix, de l'infla[...] de la suppression des grandes fêtes nati[...]les, de l'occupation de la télévision et [...] radios, de l'atlantisme et, depuis hier, [...] censure pour avoir interdit à un jeune a[...] de parler sur les ondes nationales.* [N.D.[...] dans le cadre de la « tribune libre » acc[...] au *Mouvement de la jeunesse commu[...]* sur FR 3 mardi 20 mai.]. *Quand la jeu[...] sera-t-elle enfin entendue ?*

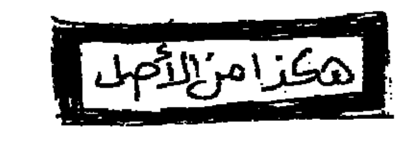
— Il ne suffit pas d'affirmer pour prou[...] Il ne suffit même pas de me décerner des méd[...] d'or pour que je les mérite ! (...) La France [...] pas la médaille d'or du chômage, ni la méd[...] d'or de la hausse des prix. (...) Quant aux [...]nières manifestations sur les ondes de la télév[...] — je prends à témoin ceux qui sont ici, — ce que j'ai dit ou tout ce qui a été fait l'[...] à la demande des organes d'information [...] mêmes. Je n'ai sollicité aucune interview, e[...] répondu aux questions qui m'étaient posées, [...] par les radios, soit par les télévisions, soit [...] les journaux.

» Quant à la censure, je dois vous dire, [...] d'ailleurs fuir par là mes responsabilités, q[...] n'ai été en rien mêlé au déroulement des é[...]ments que vous mentionnez. Il se trouve qu[...] question ne m'a pas été posée, et d'ailleurs [...] prouve, en tout cas, *quelque chose de fondam[...]* c'est que désormais les problèmes qui conce[...] l'information ne sont pas des problèmes qui [...] portés à la connaissance ou à la décision du p[...]dent de la République. Je n'en ai pas ent[...] parler jusqu'à ce matin, à l'issue du consei[...] ministres, quand le chargé de presse de l'E[...] a évoqué devant moi ce problème. Donc, le [...] de votre journal, ce matin [*N.D.L.R. :* l'H[...]nité] : « Giscard censure », est, à cet égard, [...] inexactitude que vous auriez dû vous-[...] censurer ! »

Le président de la République explique q[...] cahier des charges de cette tribune libre [...] les propos susceptibles d'entraîner des pours[...] judiciaires, et que le président de la troi[...]chaîne, sous sa responsabilité, et après av[...] comité consultatif, a supprimé de l'émissio[...] partie qui pouvait faire l'objet de telles pours[...]

● *Comment pensez-vous rendre he[...] les 20 % de gens qui votent commu[...] parce qu'ils ne sont pas heureux ?*

— Je crois qu'il y a dans les votes co[...]nistes en France l'expression d'un certain no[...] de phénomènes politiques et sociaux qui tr[...]sent l'isolement au sein de la société fran[...] d'une grande partie des travailleurs manue[...] l'industrie, et effectivement, pour des raisons [...]toriques, pour des raisons sociales, pour des [...]sons d'éducation, on comprend, je comp[...] qu'un grand nombre de travailleurs manue[...] l'industrie se sentent isolés, retirés de la so[...] française telle qu'elle fonctionne, telle qu'el[...] développe. (...) Il ne s'agit pas de rendre ces [...]vailleurs « heureux » — entre guillemets, [...]



U CHEF DE L'ÉTAT

France a connu une année paisible », *déclare M. Giscard d'Estaing*

…it de faire en sorte qu'ils se sentent, qu'ils …nt en réalité des partenaires à part entière …a société française. Dans l'accent que je mets …ce j'appelle la revalorisation de la condition …travailleurs manuels, et qui se traduira d'ail…s par un certain nombre de solutions très …rètes en matière de ressources, en matière …ucation, en matière de promotion, il y a le …r de faire disparaître ce cloisonnement injste. …d'ailleurs d'origine lointaine, qui fragmente …re la société française.

● *Une large fraction de la majorité n'est pas favorable à la réforme foncière. Ces réserves ne posent-ils pas un problème à terme ?*

– On a dit depuis mon élection qu'il y au… au sein de la majorité, une tendance, une …ence qui s'exercerait en sens contraire des …rmes que je juge nécessaires. Vous convien… avec moi que, dans de grands débats, la …orité a voté les réformes qui lui étaient pro…ées. Elle l'a fait sur des textes qui étaient …rtant très controversés. Sur la loi foncière, je …se que la majorité prend en considération le …e qui lui est proposé et je crois, pour ma part, …lle l'adoptera. »

…e chef de l'Etat précise, d'autre part, que d'ici … fin de l'année 1975 trois grands sujets — la …rme de l'éducation, la réforme de l'entreprise, …éforme foncière, — « devront soit être réglés, … avoir fait l'objet de textes déposés devant le …*ement* ».

● *Continuerez-vous à nous surprendre ?*

– Pour moi, il ne faut pas croire que le fait …vous surprendre ce soit le désir d'inventer ou …provoquer. Je crois qu'à l'heure actuelle les …étés humaines, dans tous les pays du monde, … en état de transformation assez rapide et …l est indispensable que leurs dirigeants leur …riment le mouvement de transformation. Et ce …it une très grande erreur, pour la société …çaise, alors qu'on voit les autres être entraî…s et conduites à de grands changements poli…es ou sociaux, d'être au contraire passive et ne … avoir une impulsion constante et renouvelée. …i parfois je prends un certain nombre d'ini…ives qui surprennent et qui, pour certaines, … critiquées, c'est précisément parce que je …idère que j'ai une certaine responsabilité à …r un dynamisme permanent de la transfor…ion politique de la France. »

L'AFFAIRE DU 8 MAI : une déclaration de paix

…e président de la République s'explique sur la …ression des commémorations du 8 mai. Il …elle que, par une décision du général de Gaulle … mai n'est plus, depuis 1959, un jour férié. Il …igne qu'aux cérémonies de l'Arc de Triomphe …'y avait personne, cette année comme les …édentes. Il ajoute : « J'ai été frappé de voir …, dans les réactions, dans les commentaires, …heureusement, au lieu que tout soit concentré … inspiré par la question des victimes (car je …is qu'il est en effet essentiel qu'un pays garde …souvenir de ses victimes ou de ses morts, et …lleurs nous chercherons et nous trouverons … entendu le moyen de faire en sorte qu'il en … ainsi); j'ai été frappé de voir que beaucoup …commentaires, beaucoup des prises de positions …aient sur la guerre, portaient sur la victoire, …aient sur l'écrasement des adversaires, c'est-à-… portaient précisément sur ces démons, en …té, que nous avons le devoir de faire dispa…e de l'Europe d'aujourd'hui. Et je dirai que, … les communications de certains partis, dans …cabulaire qui était utilisé, je n'ai retrouvé ni …piration généreuse ni l'angoisse de Léon Blum … Henri Barbusse (1). Qu'il s'agisse de se sou… des victimes, certes, mais s'il s'agit par … de commémorer la guerre, je souhaite que …ance ne le fasse plus.

On a pu me reprocher — ce reproche est …ntage fondé — la manière dont la décision … annoncée. Je vous indique cependant que …vais dit la veille au conseil des ministres et …is pensé qu'il ne fallait pas, sur ce sujet, …r un débat difficile entre ceux qui auraient … il faut continuer, et ceux qui auraient dit : …it interrompre. J'avais constaté qu'il n'y avait … de participation publique et cela consistait …ement à en prendre acte. Alors, nous aurions …aturellement, le faire hypocritement, c'est-à-… laisser mourir cette cérémonie. Mais, je pen… qu'il valait mieux faire un geste politique. … geste politique c'était, en quelque sorte, une …ration de paix et d'amitié à l'Europe et, en …ulier, à nos grands voisins. C'est d'ailleurs … qu'eux-mêmes l'ont ressenti.

…Je suis sûr — et je ne m'engage pas beau… — que l'opinion française, à la réflexion, …uvera cette décision. Je souhaite en même … que les commentaires qui sont faits, que …oses qui sont écrites ou dites, fassent appa…, à côté du souvenir respectable, un autre … de l'âme française qu'il convient de ne pas …r, qui est à la fois la générosité et la fra…é. »

…propos des activités nouvelles de son épouse, …iscard d'Estaing, après avoir indiqué que …i n'a fait que répondre à des invitations, …e :

…Le milieu politique français a gardé une cer… réserve vis-à-vis de la présence féminine, … je crois que, tout en conservant certaines …s, et en ne débordant jamais les préroga… constitutionnelles, il est naturel qu'à côté … fonction il puisse y avoir la chaleur et le …e.

● *Pensez-vous que la concentration de seize centrales nucléaires — françaises, allemandes, suisses — le long du Rhin soit tolérable pour les populations ?*

M. Giscard d'Estaing assure que « la France attirera l'attention de ses partenaires et veillera à ce qu'il n'y ait pas de densité excessive d'implantation de centrales nucléaires le long du Rhin, et à ce qu'en particulier la vie même du fleuve sur le plan de sa pollution ou sur le plan de sa température ne s'en trouve pas altérée ».

DÉFENSE EUROPÉENNE : le problème ne peut pas être utilement abordé

● *N'êtes-vous pas en train de reconduire la France dans une communauté européenne de défense, y compris par des accords secrets avec l'Allemagne, sur le stationnement d'armes atomiques tactiques françaises ?*

— Il n'y a eu jusqu'à présent aucune conversation avec les responsables de l'Allemagne fédérale concernant l'implantation de nos unités dotées de moyens nucléaires tactiques en Allemagne fédérale. La question n'a pas fait l'objet de conversations avec les autorités politiques ou militaires de l'Allemagne fédérale. Nous reconnaissons néanmoins qu'il y a un problème puisque la nature de nos armements tactiques, lorsqu'ils sont localisés dans la partie Est de la France, est évidemment d'avoir, dans leur rayon d'action, le territoire de l'Allemagne fédérale. Donc, nous comprenons la préoccupation des autorités de l'Allemagne fédérale et si, sur ce sujet, le moment venu, elles désiraient échanger des réflexions avec les responsables de notre défense, je considérerais ceci comme normal.

» Par contre, sur le problème de la défense européenne, j'ai été très net, et d'ailleurs je serais conduit à l'être à nouveau : j'estime que c'est un problème qui ne peut pas être utilement abordé.

» Il existe, en effet, un certain nombre de raisons objectives de ne pas l'aborder, deux raisons objectives.

» D'une part, les craintes — et je dirai les craintes explicables — que suscitent pour l'Union soviétique des projets d'organisation de défense européenne dans lesquels l'Union soviétique voit, au moins à terme, le risque d'une certaine menace ou d'une certaine pression militaire européenne vis-à-vis d'elle même. Je comprends cette préoccupation de l'Union soviétique, je l'ai dit d'ailleurs à M. Brejnev lors des entretiens de Rambouillet, à l'esprit desquels, bien entendu, je reste fidèle.

» Second motif pour lequel cette question ne peut pas, à mon avis, être abordée utilement, c'est que certains de nos partenaires européens ont exprimé à plusieurs reprises leur préférence pour un système intégré avec les Etats-Unis d'Amérique, système auquel nous ne participerons pas, auquel nous n'avons pas l'intention de participer, mais dont nous comprenons que d'autres pays aient une autre conception que la nôtre.

» Si bien que le problème de l'organisation d'une défense européenne, à mon avis, ne peut pas être utilement abordé dans les circonstances actuelles et, plutôt que de le dire de manière enveloppée, il vaut mieux le dire d'une façon claire, car si on ne le dit pas, on complique un autre problème qui, celui-là, est d'actualité : c'est celui de l'union politique de l'Europe. Je crois, en effet, que nous devons progresser cette année et l'année prochaine sur la voie de l'union politique de l'Europe, et il faut, pour pouvoir progresser, mettre de côté ce problème de la défense européenne. »

A ce propos, le chef de l'Etat confirme, en réponse à une autre question, que la diplomatie française a commis, selon lui, une erreur, « à un certain moment de l'hiver 1974 », *en développant l'idée que* « sans doute il serait possible de mettre en place ou d'entreprendre une action commune de défense européenne », *ce qui a entraîné une vive réaction de l'Union soviétique.*

[N.D.L.R. — *M. Giscard d'Estaing se réfère aux propos tenus le 21 novembre 1973 par M. Michel Jobert, alors ministre des affaires étrangères, devant l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale :* « L'Europe se trouve aujourd'hui devant la nécessité d'assurer la responsabilité de sa défense... Le chemin qui mène à une défense européenne est, nous le savons bien, semé de difficultés considérables. Il est d'autant plus important de poursuivre, dès maintenant, entre Européens, un effort de dialogue et de réflexion. »]

● *Rencontrerez-vous le président Ford à Bruxelles et, dans l'affirmative, ne craignez-vous pas que cette conversation apparaisse comme un sous-produit du « sommet » de l'OTAN ?*

M. Giscard d'Estaing indique qu'il se rendra au dîner offert par le roi des Belges et que, à cette occasion, il aura un entretien avec M. Ford.

« Cette conversation, *ajoute-t-il,* s'effectuera donc à l'invitation du roi des Belges et ne s'effectuera pas dans le cadre des procédures de discussion de l'OTAN, qui se dérouleront par ailleurs et suivant les modalités habituelles de la représentation française. »

● *Quelles sont les chances d'une reprise, avant la fin de l'été, de la conférence entre producteurs et consommateurs de pétrole ?*

« Je pense, *répond le chef de l'Etat,* qu'il y a des chances sérieuses que cette concertation puisse s'ouvrir avant la fin de l'été. »

● *Comment faire l'union économique, puis politique, de l'Europe ?*

M. Giscard d'Estaing souligne que la France est revenue dans le « serpent » monétaire européen sans poser de conditions et sans mettre de préalables. La France, dit-il, *a posé un certain nombre de problèmes d'ordre technique, mais* « notre retour au « serpent » n'était pas lié à une réponse positive à ces questions ». *Il est vrai,* ajoute-t-il, *que la situation britannique est très différente, mais* « ce serait une erreur de croire que les autres ne doivent pas poursuivre leur progression dès lors qu'il s'agit de mécanismes déjà appliqués et dès lors que leur conjoncture leur permet de poursuivre l'objectif d'union économique et monétaire ».

VIETNAM : la contribution de la France

● *L'échec des Etats-Unis au Vietnam a-t-il affaibli leur poids dans le monde occidental ?*

— Je ne le crois pas. Je crois que les derniers événements au Vietnam, sous d'ailleurs d'autres aspects, notamment celui de nos rapports avec le Vietnam, sans parler de la position américaine, je crois que naturellement ces événements ont été ressentis dans le monde comme la fin d'une période qui a été au total pour les Etats-Unis, dans cette partie du monde, une période d'échec. Mais je ne crois pas qu'il faille en tirer la conclusion que de cet échec ressort à l'heure actuelle un affaiblissement de la position globale des Etats-Unis.

» Je suis convaincu que dans cette région du monde elle-même — d'ailleurs, on l'observe au Laos et on le ressent en Thaïlande — l'échec de la politique américaine au Vietnam du Sud et au Cambodge a des conséquences sur la politique de cette partie du monde. Par contre, globalement, elle n'est pas de nature — d'ailleurs, nulle des autres puissances ne l'observe ni ne le dit — à modifier ou à affecter l'ensemble des moyens dont disposent les Etats-Unis d'Amérique. »

Le chef de l'Etat précise la politique française au Vietnam :

« Nous n'avons pas à apprécier les positions politiques intérieures qui sont prises par les nouvelles autorités du Vietnam. C'est un pays qui a connu des déchirements, des convulsions, et qui recherche une forme nouvelle d'organisation politique. Nous souhaitons naturellement que tout ceci se passe avec la plus large participation possible des diférents éléments de la vie vietnamienne, mais nous n'avons pas à juger la solution qui sera finalement retenue.

» J'indique d'ailleurs que, en ce qui nous concerne, nous nous sommes efforcés — et cela a été vraiment ma préoccupation — de contribuer à éviter la bataille suicidaire pour Saigon. Il y avait, en effet, parmi les hypothèses possibles, le risque que se produise un durcissement final, car il restait des militaires, il restait des personnalités fortement engagées dans ce combat et on pouvait imaginer que, dans un acte de désespoir, se produise une bataille suicidaire pour Saigon, mettant en cause les structures mêmes de cette partie du Vietnam du Sud.

» Dans l'action qui a été conduite et qui a eu pour objet, vous le savez, de prendre position pour le départ du président Thieu, de nouer un certain nombre de contacts de façon à ce qu'apparaissent d'autres alternatives que l'alternative purement militaire, je crois que nous avons pu contribuer à éviter la bataille pour Saigon.

» J'ai noté ensuite que la politique qui avait été suivie au cours des derniers mois concernant le Vietnam avait permis, malgré la nature même de la transition, aux rapports entre la France et le Vietnam d'être pratiquement inchangés au travers de cette profonde perturbation, puisque vous savez qu'il n'y a, à notre connaissance, pas eu d'incident de personne concernant les Français de Saigon, que les dix mille Français présents sont restés d'un bout à l'autre, que nous avons reconnu respectivement nos représentants diplomatiques et que nous serons les premiers à avoir les uns et les autres des représentants diplomatiques exerçant leurs fonctions normales.

» Je souhaite que le Vietnam puisse se consacrer à ses tâches de développement et de paix après sa longue épreuve, et, bien entendu, l'amitié française lui reste acquise, et, dans la mesure où les autorités vietnamiennes le souhaiteront, nous verrons quelle est la contribution que la France peut apporter à la reconstruction et au développement du Vietnam. »

M. Giscard d'Estaing indique ensuite qu'il compte se rendre en visite officielle au Japon à l'invitation des autorités de ce pays.

Puis il définit ce qu'il entend par « politique mondialiste ».

« Le mondialisme, *dit-il*, cela ne consiste pas à être bien avec tout le monde, encore que, d'une façon générale, si on le peut, il vaut mieux être bien avec tout le monde. Ce n'est pas une espèce bien avec tout le mondl. Ce n'est pas une espèce de politique à l'eau de dorse, dans laquelle on distribue partout les bonnes paroles, sans tenir compte des réalités du monde contemporain. Le mondialisme c'est le fait, à mes yeux, qu'un certain nombre de problèmes, qu'on le veuille ou non, sont des problèmes de nature mondiale.

» Je crois donc que reconnaître qu'il existe des problèmes mondiaux, que ces problèmes doivent être traités en des enceintes mondiales, qu'à partir du moment où une partie du monde veut les traiter, une autre partie du monde ne peut pas refuser de les traiter ; en effet cela doit être une idée dominante de notre politique. Alors, dans cette politique mondiale, à un moment ou à un autre, naturellement, nos positions se rapprochent davantage de celles d'autres pays ; cela ne veut pas dire que nous soyons sur la même longueur d'onde qu'eux, mais que nous considérons et que je considère que la solution de la plupart des grands problèmes économiques, monétaires et même politiques, à l'heure actuelle, dépend d'un débat et d'une éthique de délibération à dimension mondiale. »



(Dessin de KONK.)

SÉCURITÉ : l'U. R. S. S. n'a pas d'intention agressive

● *Que pensez-vous des propos de M. Teng Hsiao-ping concernant la menace militaire soviétique sur l'Europe ?*

« Je considère que les dirigeants de l'Union soviétique n'ont pas de programme, d'intention militaire agressive à l'encontre de l'Europe occidentale, et ceci est un des principes de notre politique. D'ailleurs si nous n'avions pas cette opinion, que signifierait la politique de détente ? Et les conversations que j'ai eues avec M. Brejnev m'ont confirmé dans cette analyse et dans cette conviction. Par contre, il faut noter que le niveau général des armements dans le monde et en Europe ne se réduit pas, mais s'élève, et que, de ce fait, dans l'avenir, les risques ici ou là d'utilisation de ce potentiel militaire, naturellement, subsistent.

» Donc, ma réponse est de considérer qu'il n'y a pas de volonté d'utilisation de ce potentiel militaire par l'Union soviétique en direction de l'Europe occidentale. Néanmoins, nous vivons dans un monde à très fort potentiel de défense, ce qui pose, de ce seul fait, un certain nombre de problèmes, notamment pour nous.

● *Quelle réflexion vous suggère ce qui se passe au Portugal ?*

M. Giscard d'Estaing rappelle qu'il recevra le mois prochain le président Costa Gomez et souhaite que « l'évolution du Portugal rapproche ce pays, autant que possible, des structures de la vie démocratique et européenne ».

● *Comment expliquez-vous la hausse du franc ?*

— Je crois que la politique économique française, depuis un an, a été diagnostiquée comme étant une politique économique solide et traitant des difficultés auxquelles nous avions à faire face. Donc, la baisse du franc — car c'était une baisse du franc — a été corrigée par une appréciation plus exacte de notre situation.

» Il faut voir d'ailleurs qu'au cours des dernières semaines, toutes les interventions qui ont eu lieu de la Banque de France ont eu pour objet de limiter la hausse du franc, qui, à certains mouvements, eût été plus rapide ou plus forte. J'y trouve une satisfaction profonde parce qu'un de mes objectifs de politique économique est d'éviter qu'il n'y ait une différence de tension, au sens du potentiel électrique, entre les deux rives du Rhin et le fait qu'à l'heure actuelle, depuis le moment où nous avons quitté le « serpent », le franc se soit légèrement apprécié par rapport au deutschemark, montre bien qu'au total, sur la période, la politique économique de la France a traité le sujet que nous avions à traiter.

● *Comment appréciez-vous les chances de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ?*

— Nous souhaitons sa conclusion, car je crois qu'il n'est pas bon qu'une telle conférence, dès lors qu'elle a été ouverte, se prolonge indéfiniment et n'aboutisse pas à ses conclusions. Nous continuerons à apporter notre contribution (...) pour que les difficultés subsistantes, concernant ce qu'on appelle la troisième corbeille, qui, à mon avis, peuvent être surmontées, soient réglées si possible avant l'été, au plus tard pour l'automne.

● *Quels sont votre plus grande satisfaction et votre plus grand regret ?*

— Ma plus grande satisfaction, c'est que (...), dans ce monde qui a connu la violence, les affrontements, les bouleversements, au total, la France a connu une année paisible. Quant à mon plus grand regret, eh bien ! c'est le même que celui de vous tous, c'est que, pour moi comme pour vous, le temps passe. »

(1) N.D.L.R. — Ecrivain pacifiste qui décrivit et dénonça, en 1916, dans *le Feu* les horreurs de la grande guerre et adhéra au parti communiste en 1923. Né en 1873, il est mort en 1935.

LE « DÉJEUNER DE PRESSE »

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. MANIFESTENT LEURS RÉSERVES A L'ÉGARD D'UNE ÉVENTUELLE INVITATION A L'ÉLYSÉE

Des dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont commenté les propos tenus par le président de la République dans une interview au *Figaro* selon lesquels les syndicats pourraient être prochainement invités à l'Elysée.

« Les invitations faites à la cantonade suscitent nécessairement la vigilance et n'appellent pas de réponse particulière », a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T.

« Le bureau confédéral de la C.G.T., ajoute-t-il, *se déterminera lorsqu'il sera saisi et saura précisément s'il s'agit d'une discussion vraie des revendications les plus importantes des travailleurs et non d'un acte de propagande. »*

De son côté, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a déclaré que sa confédération *« a des choses à dire au président, mais elle n'ira pas à l'Elysée pour n'importe quoi... »*

« Si nous sommes invités, a ajouté le dirigeant de la C.F.D.T., *nous irons demander l'ouverture de négociations et mettre au point des procédures de négociations sur les revendications-clés qui se traitent au niveau national : retraite à soixante ans, indemnisation du chômage, SMIC, prestations familiales, et exprimer nos exigences pour stopper l'inflation et rétablir le plein emploi. »*

Au fil du courant

L'inaltérable optimisme du président de la République a encore fait merveille mercredi. Le jour même où l'on apprenait une nouvelle baisse de la production industrielle, vingt-quatre heures seulement après qu'il ait lui-même admis que le chômage atteignait *« un seuil critique »*, le chef de l'Etat s'est contenté de rejeter la responsabilité des événements sur une *« conjoncture qui, depuis six mois, n'a pas répondu aux prévisions et aux annonces concernant une reprise spontanée et forte de l'économie mondiale »*. Mieux même : M. Giscard d'Estaing a fait référence à ses *« qualités de prévision »* en la matière.

N'est-ce pas lui, pourtant, qui déclarait, le 8 décembre 1973, que l'objectif gouvernemental devait être d' *« assurer l'emploi, même s'il vient à être menacé par l'évolution de l'économie mondiale »* ? Lui aussi qui promettait, le 27 août suivant, que tout serait fait *« pour maintenir un haut niveau d'emploi »* ? Lui encore qui affirmait, le 26 novembre dernier, qu'il fallait *« maintenir l'emploi »*, et que le gouvernement avait les moyens de *« conduire l'expansion »* ? De conférence de presse en causerie au coin du feu, le chômage a *pratiquement doublé. Le nombre* des Français à la recherche d'un emploi a dépassé le million, selon les normes internationales du Bureau du travail de Genève, et l'on s'attend à le voir progresser encore de plusieurs centaines de milliers au cours des prochains mois, avec l'arrivée des jeunes sur le marché du travail.

Echec de l'aide publique à l'emploi

Incapacité de prévoir l'événement ou de le maîtriser ? La question, d'évidence, n'altère pas la sérénité présidentielle ; mais comme il faut bien fairce face à l'anémie de la production et à la dégradation de l'empoi, le chef de l'Etat annonce une étape supplémentaire de relance par « *l'investissement productif* » et des mesures spécifiques sur l'emploi. Pourquoi ne pas s'y être résolu plus tôt et surtout de façon plus efficace ? La relance par l'investissement aurait dû intervenir dès l'hiver ; elle aurait été plus énergique si elle avait été plus sélective et s'était accompagnée d'une stimulation de la consommation dans les secteurs de sous-emploi masif, où le périel inflationniste était moins grand.

Quant à l'aide publique à l'emploi, elle a, sous la forme décidée depuis un an par le gouvernement, pratiquement échoué : un jeune chômeur seulement sur quinze (soit au total dix mille) a signé le contrat de formation proposé par M. Granet. Comment imaginer que l'opération puisse se révéler suffisante alors que le nombre des jeunes sans emploi va doubler dans les prochains mois ?

Une nouvelle version est donc imaginée : donner, en partie aux frais de l'Etat, la formation indispensable aux jeunes, mais après les avoir embauchés, le Trésor acquittant en outre les charges sociales relatives aux heures de travail que les jeunes en question effectueraient dans les entreprises. Cette embauche anticipée — et à prix réduit pour les employeurs — sera sans doute plus efficace. Mais sera-t-elle à la mesure du problème, si la relance générale tarde à venir ?

Sur deux des grands thèmes de réforme annoncée — les inégalités sociales et le fonctionnement de l'entreprise — la sincérité du président paraît entière ; mais le dispositif envisagé s'éloigne ou s'affadit. C'est seulement à la fin de l'année qu'on verra paraître les premiers projets de loi *sur l'entreprise, alors que* le rapport de M. Sudreau a été publié au début de février. La lutte contre les inégalités servira à *« faire disparaître les inégalités excessives »* ; mais c'est *« le bon sens, l'intuition »* qui définiront l'excès. Qu'est-ce à dire exactement ? *Le* rapport récent de M. Méraud sur le sujet était pourtant d'une assez grande précision dans la plupart de ses quatre-vingts propositions.

On serait tenté d'avancer des remarques analogues s'agissant du prix du pétrole ou de la conférence qui cherchera à rattraper l'échec de la récente réunion de Paris entre pays industriels et nations du tiers-monde. L'optimisme du chef de l'Etat le conduit là encore à penser que les affaires s'arrangeront peu à peu ; ce qui semble le dispenser de définir les bases du compromis souhaitable : quelle hausse du « brut » serait acceptable par la France ? Quel type d'indexation des prix des matières premières Paris jugerait-il heureux ?

S'il est évident qu'on ne peut tout prévoir ni beaucoup décider quand tant d'intérêts contradictoires sont en jeu, au moins pourrait-on souhaiter que l'Elysée, tirant les leçons de ses échecs, définisse désormais de façon plus précise les « fourchettes » de ses choix et les marges de son action. Faute de quoi, l'adaptation progressive à l'événement conservera à la politique présidentielle son caractère actuel d'improvisation permanente et son coût social élevé.

GILBERT MATHIEU.

Europe 1 : Giscard et Blum

« La nécessaire revalorisation du travail manuel — dont on prend enfin conscience, — c'est bien. Mais elle ne se fera pas sans la promotion sociale et politique de la collectivité des travailleurs. Cette dimension m'a semblé manquer dans l'analyse de M. Giscard d'Estaing

» Cela me conduit à faire un parallèle entre le chef de l'Etat et un autre aristocrate de la politique ; grand bourgeois, comme lui ; à coefficient intellectuel élevé, comme lui ; haut fonctionnaire d'origine, aussi : il venait du Conseil d'Etat, comme M. Giscard d'Estaing de l'inspection des finances ; mais il avait, lui, le sens de la promotion collective du peuple et c'est pourquoi celui-ci l'avait reconnu comme un de ses chefs. Il s'appelait Léon Blum. »

JEAN BOISSONNAT.

EUROPE

Turquie

M. Kissinger tente de relancer le dialogue gréco-turc

De notre correspondant

Ankara. — *Le vingt-deuxième* conseil ministériel du CENTO s'est ouvert jeudi matin 22 mai dans la capitale turque, en présence de M. Kissinger, qui est accompagné de ses adjoints, MM. Sisco et Hartman, chargés respectivement du Proche-Orient et des affaires européennes. Londres, de moins en moins chaleureux envers le pacte de défense, dont il fut pourtant l'un des membres fondateurs, n'a dépêché que M. Hattersley, adjoint du secrétaire au Foreign Office, tandis que l'Iran et le Pakistan sont représentés par les chefs de leur diplomatie.

Tout porte à croire que, dans les coulisses, le secrétaire d'Etat américain renouvellera ses efforts pour obtenir des concessions turques à Chypre.

La délégation britannique, qui du dialogue gréco-turc engagé a a séjourné à Athènes avant son arrivée en Turquie, s'appliquerait également à favoriser la poursuite Rome. Le Pakistan et l'Iran, pour leur part, ont clairement fait savoir qu'ils soutiennent la politique turque à Chypre.

D'autre part, le quotidi *Cumhuriyet* croit savoir que conseil ministériel du CEN examinera entre autres un r port préparé par la Commiss de lutte contre les mouveme subversifs prévoyant une col boration plus étroite entre organisations de sécurité de T quie, de l'Iran et du Pakistar

Le gouvernement de M. Dem s'efforce d'établir avec le p républicain du peuple un syst de consultation dans le dom de la politique étrangère. M. I singer pourrait d'ailleurs renc trer, comme en mars derr M. Ecevit, chef du P.R.P., afir prendre son avis sur le probl chypriote. L'opinion turque, p sa part, considère que la réc décision du Sénat améri d'autoriser l'embargo sur livraisons d'armements. n' compte tenu du fait que Chambre des représentants y résolument hostile, qu'une « en scène » destinée à facilite contacts de M. Kissinger ave dirigeants turcs.

ARTUN UNSA

Grèce

L'opposition reprend l'offensiv contre le projet de Constitutio

De notre correspondant

Athènes. — La trêve politique due à l'irritation générale après les déclarations de M. Demirel sur Chypre (*le Monde* du 20 mai) aura été de courte durée. Les partis de l'opposition ont repris la bataille qu'ils mènent contre certains des seize articles de la Constitution qui restent à voter. Le gouvernement s'étant refusé à modifier l'article concernant l'élection du successeur du chef de l'Etat dans les cas de décès ou de démission, l'opposition en signe de protestation s'est retirée de la salle des séances.

Le gouvernement, qui, ces derniers jours, avait accepté plusieurs modifications à son projet, considère que, dans les circonstances présentes, l'attitude de l'opposition est « inadmissible ». Alors que *seuls les députés de* la majorité poursuivaient l'examen des derniers articles à voter, le ministre de la justice a fait remarquer que le gouvernement *avait donné* la *preuve de son* esprit de coopération en acceptant déjà 114 modifications réclamées par ses adversaires.

Les partis de l'opposition répliquent que le gouvernement n'a fait de concession que sur des articles d'importance secondaire, alors qu'il s'est montré intransigeant sur les points fondamentaux de la nouvelle Constitution. Ils avancent également que, compte tenu des difficultés qu'affronte le gouvernement sur le plan extérieur, ils ont fait preuve de bonne volonté et évité d'aggraver ses difficultés. Mais, selon eux, le projet du gouvernement débouche non sur une Constitution authentiquement démocratique, mais sur une Constitution taillée sur mesure pour la Nouvelle Démocratie, le parti de M. Caramanlis, majoritaire au Parlement. Si le gouvernement fait voter une pareille Constitution, les partis de l'opposition déclencheront dans tout le pays une campagne pour sa revision.

Les relations entre le gouvernement et l'opposition sont donc redevenus très tendues. Or le mier ministre est appelé à dre d'importantes responsat dans le domaine de la poli étrangère. Il doit décider maintiendra ou non le re vous prévu avec M. Demi *Bruxelles à la fin de ce* mais surtout préciser la po de la Grèce sur Chypre, le co tieux avec la Turquie, les tions avec les Etats-Uni l'OTAN. Or l'opposition se trera encore plus intraitable il s'agira des grands prob nationaux. M. Caramanlis n haiterait pas supporter se poids de semblables respo lités et il invitera probabl l'opposition à y participer. impliquerait la formation cabinet d'union nationale.

Cette perspective pose problèmes. Le parti major acceptera difficilement d'a donner une partie de ses act positions et les partis de l' sition ne manqueront pas des conditions, dans domaines, à une éventuelle cipation aux responsabilités pouvoir.

D'autre part, la date du des principaux responsables dictature va être fixée ve ou samedi.

MARC MARCE

LA SITUATION AU PORTUGAL

«...e ne souhaite pas la dictature militaire»

déclare M. Alvaro Cunhal

...isbonne (A.P.). — M. Alvaro ...hal, secrétaire général du ...i communiste portugais, a ...aré mercredi que les accusa-...s de totalitarisme lancées ...tre son parti *« n'avaient pas fondement ».*

...Nous refusons ce concept ...olithique, a-t-il déclaré au ...rs d'une interview de près ...le heure à la télévision, *dans ...pratique, nous défendons la ...rté politique pour autant ...lle conduise à de profondes ...nsformations de la société ...tugaise ».*

...ouriant et détendu, le dirigeant ...mmuniste portugais a affirmé ... les communistes voulaient ... société pluraliste accordant ...liberté à tous les partis poli-...es qui acceptent le progrès ...ialiste, et qu'ils étaient prêts à ...pérer avec ces partis.

...nterrogé à propos de l'éventua-... d'une dictature militaire ...Cunhal a affirmé : *« Le Por-...al est le pays le plus libre de ...urope occidentale pour l'instant. Nous n'avons pas de dictature militaire et je ne la souhaite pas. On peut trouver une voie moyenne. »*

Il a cependant laissé entendre que la situation pourrait changer et que l'actuelle coalition gouvernementale pourrait se révéler comme une solution peu viable.

« La coalition, a-t-il dit, *n'est viable qu'aussi longtemps qu'elle n'entre pas en contradiction avec le processus révolutionnaire »*, tout en reconnaissant qu'il était encore difficile de prévoir quelle forme prendrait le processus révolutionnaire.

Sur la signification des élections, le secrétaire général du parti communiste portugais est resté évasif, et s'est montré désireux de la situer dans le contexte du « pacte » signé par les principaux mouvements politiques avec le Mouvement des forces armées. *« Le vote n'est pas le seul mode d'action politique »*, a-t-il déclaré à plusieurs reprises.

Espagne

Plusieurs prêtres basques ont été torturés

La tension persiste dans le Pays basque espagnol, où plusieurs prêtres détenus depuis la proclamation de l'état d'exception ont été torturés. A Barcelone, plus d'un millier de personnes brandissant des drapeaux rouges et criant des slogans hostiles au régime ont manifesté dans le centre de la capitale catalane, mercredi 21 mai, dans la soirée. Enfin, l'hebdomadaire catalan Mundo internacional *a été saisi, le mercredi 21 mai, ainsi que le quotidien* La Verdad *de Pampelune pour avoir publié des articles sur la situation dans le Pays basque.*

(De notre correspondant.)

...adrid. — Dix prêtres basques ...t été arrêtés en Biscaye depuis ...stauration de l'état d'excep-...on le 25 avril dernier, affirment ...s sources ecclésiastiques autori-...es, et cinq d'entre eux, toujours ...tenus, ont subi des tortures.

Il s'agit d'abord du Père Eusta-...io Erquicia transféré du commissariat à l'hôpital de Bilbao, où se trouve toujours sous la sur-...illance de la police; il souffre de lésions aux reins, à la rate et aux intestins. Les médecins qui le soignent affirment qu'il a peu de chances de survivre.

Les Pères Pedro Cia (trente-quatre ans, prêtre ouvrier) et José-Antonio Calzada (trente-trois ans, vicaire de paroisse à Bilbao) arrêtés le 9 mai également auraient été torturés. Le 14 mai, quelques heures après la mort d'un lieutenant de la garde civile, d'un militant du mouvement révolutionnaire basque ETA et d'un couple au cours d'un échange de coups de feu à Guernica, les Pères Luis Amiano (trente-quatre ans, curé d'Ajanguiz) et Txomin Arteche (quarante-neuf ans, curé d'Ibarruri également torturé, au point d'être totalement défiguré), étaient appréhendés.

A Madrid, le 18 mai, le Père Carlos Jimenez de Parga, prêtre ouvrier, a été appréhendé, et une amende de 500 000 pesetas (environ 40 000 F) lui a été infligée pour avoir participé à une réunion non autorisée d'habitants du quartier ouvrier de Vallecas.

J.-A. N.

Une révision stratégique

(Suite de la première page.)

Néanmoins, cette formation, devenu parti par la force des choses, n'est pas parvenu à se définir dans un espace politique traditionellement conçu. En outre, les relations qu'elle entretient avec le parti communiste, évidente surtout dans les localités de province, restent assez ambiguës. En termes électoraux, son importance serait donc nécessairement très réduite : 4 % des sufrages exprimés et cinq députés élus à l'Assemblée constituante.

Le moment tant attendu par les socialistes venait enfin d'arriver : *« Comment pouvons-nous admettre qu'une organisation aussi minoritaire puisse diriger la plus grande partie de nos mairies ? »* a demandé M. Soarès, qui n'a pas attendu quinze jours après les élections pour demander des élections locales.

Le combat pour les syndicats

De même que le M.D.P. avait facilement pu s'imposer au niveau des administrations locales, le parti communiste avait pu exercer tout son poids au niveau des organisations syndicales pendant les semaines qui ont suivi le renversement du régime de M. Caetano.

Pourtant, un an plus tard, le parti socialiste obtenait aux élections d'excellents résultats dans des villes industrielles comme Setubal, Barreiro et Marinha-Grande, dans des régions de prolétariat agricole comme Beja et Evora, dans les centres politiquement développés comme Lisbonne et Porto. Son secrétaire général pouvait alors dire : *« Nous sommes le plus grand parti des travailleurs. »*

Le combat pour le contrôle de l'appareil syndical était engagé. La polémique à propos du statut juridique des associations syndicales, qui, au mois de janvier 1975, avait presque provoqué une crise politique, est maintenant totalement dépassée. Le Conseil de la révolution a ratifié la loi reconnaissant le principe de l'unicité syndicale : un seul syndicat par catégorie professionnelle et par région, une seule confédération regroupant tous les syndicats. Ainsi les socialistes ont dû changer de tactique. Désormais, c'est à l'intérieur même des structures créées par la loi qu'il va falloir se battre. Et les élections pour la direction des syndicats, réclamées par le P.S., constituent une étape importante dans cette bataille.

Ayant réduit à l'expression du vote le pouvoir des autres organisations politiques, comme le Mouvement démocratique portugais et le P.C., il resterait aux socialistes à modifier leurs rapports avec les militaires. Quelques espoirs ont été nourris de voir se dégager un *« nouveau M.F.A. »*, à partir de l'interprétation des résultats des élections d'avril. Disposant de 46 % des sièges à l'Assemblée constituante, le P.S. deviendrait la *« base populaire »* d'un *« M.F.A. plus réaliste ».*

Dans un sens social-démocrate ? Par la voix de leur secrétaire général, les socialistes s'en défendent : *« Nous ne sommes pas et nous n'avons jamais été des sociaux-démocrates ; nous avons toujours considéré la social-démocratie comme inapplicable au Portugal. »* La création d'un modèle original adapté aux conditions spécifiques des pays proches de la Méditerranée pourrait constituer la solution idéale. Tous ces pays présentent au moins une caractéristique commune : présence d'un parti communiste très fort, même s'il n'est qu'à l'état potentiel, comme le parti communiste espagnol.

Les premiers pas dans la recherche de ce « modèle » seraient esquissés au cours d'une rencontre entre les dirigeants des partis socialistes portugais, espagnol, français, italien et grec, prévue pour samedi et dimanche prochains dans la propriété des Landes de M. François Mitterrand. Le P.S., en position de force « politiquement, faciliterait même la stratégie d'unité avec le P.C., sans oublier pourtant d'autres formations situées au centre comme le parti populaire démocratique. Chimère ? Des rumeurs font état du remplacement du secrétaire général du P.P.D., M. Sa Carneiro, malade depuis longtemps, afin que la tendance la plus avancée du parti puisse s'affirmer.

Toutefois, les décisions prises les derniers temps par le Conseil de la révolution peuvent bouleverser tous ces projets. Des élections municipales ? Jamais avant l'approbation de la nouvelle constitution. Des élections syndicales ? Uniquement pour le cas où les directions en place datent d'avant le 25 avril 1974. D'autre part, les rapports à l'intérieur du M.F.A. ne paraissent pas l'acheminer dans le sens d'une *« libéralisation ».*

Aussi les relations P.S.-M.F.A. risquent d passer subitement des fiançailles feutrées au divorce rageur.

JOSE REBELO.

● *Le parti du centre démocratique et social* (C.D.S.) proteste contre l'arrestation de M. Rui Pena, membre de la commission politique du parti. Le C.D.S. déclare que cette arrestation, opérée au cours du week-end par quatre hommes en civil au domicile de M. Pena, est *« arbitraire et injuste »*. Il demande au Mouvement des forces armées de faire le nécessaire pour que M. Pena soit mis en liberté et que *« l'injustice commise à son égard soit réparée »*. — *(A.F.P.)*

● M. GEORGES SEGUY, secrétaire général de la C.G.T., est arrivé, mercredi 21 mai, à Lisbonne, pour une visite de trois jours à l'invitation de l'intersyndicale portugaise. M. Georges Seguy est accompagné de M. René Duhamel, de Mme Christiane Gilles et de M. Gaston Henry. La délégation de la C.G.T. visitera les installations industrielles de la Companhia Uniao Fabril (CUF) et assistera à un meeting de l'intersyndicale à Barreiro dans la banlieue de Lisbonne. — *(A.F.P.)*

EUROPE

LA CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM DU 5 JUIN EN GRANDE-BRETAGNE

Les pro-européens du Pays de Galles sont en quête d'« aides à la reconversion »

De notre envoyé spécial

EBBW-VALE. — En montant de Cardiff vers le Nord on pénètre bientôt le paysage de *Qu'elle était verte ma vallée.* A perte de vue, les moutons et les poneys gambadent sur des collines et des plateaux où l'on n'entend guère que le sifflement du vent, le murmure des ruisseaux. Soudain, cette terre paisible s'ouvre sur un grand trou noir et enfumé. C'est le centre industriel d'Ebbw-Vale. *L'usine est au fond, tandis que* sur les flancs s'étagent des rangées d'habitations en pierre grise, dominées parfois par quelques H.L.M. plus modernes, dont certaines déjà destinées à la démolition neuf ans après qu'elles ont été édifiées.

La *bourgade est connue dans tout* le Royaume-Uni — et même au dehors — parce qu'elle fut le fief de Aneurin Bevan, le leader socialiste qui a, sans aucun doute, été *l'un des plus populaires que la* Grande-Bretagne ait connu. Le Démosthène d'Ebbw-Vale, qui ne parvint jamais à vaincre son bégaiement, y est est aujourd'hui encore vénéré.

Les choses ont beaucoup changé, *depuis les années 30, lorsque* Ebbw-Vale était le symbole de la misère *et du chômage. Le long* de la grand-rue, qui est toujours l'artère vitale du bourg, l'activité s'est déplacée vers la partie basse, où se dressent des immeubles modernes, et même un parking géant, orgueil des autorités locales, mais que personne n'utilise. Les *supermarchés* détrônent les vieilles boutiques familières aux noms bien gallois : Jones, Edwardes, Evans..., quelques cafés, tenus par des immigrants italiens, sont *mêmes parvenus à s'insérer* dans cette communauté fermée. Aujourd'hui, *cependant, les rêves de* prospérité sont remis en cause par la crise économique. Les habitants d'Ebbw-Vale et de Tredegar se voient soudain confrontés à un problème *inhabituel*. Jusqu'à présent, tous leurs soucis venaient des relations avec Londres. Maintenant, il leur faut décider s'ils veulent se lier à des « *centres d'autorité* » encore plus lointains, de l'autre côté de la Manche.

« Keep Wales in Europe »

Au début de la campagne conduisant au référendum du 5 juin, la plupart des spécialistes admettaient sans discussion que le Pays de *Galles ainsi d'ailleurs que l'Ecosse* voteraient massivement contre l'appartenance du Royaume Uni à la Communauté européenne. Aussi, les premiers sondages d'opinions ont-ils créé un choc en révélant que 57 % des électeurs seraient bien disposés à *l'égard de l'Europe et que seuls* 27 % seraient fermement hostiles à la C.E.E. Même les dirigeants du parti nationaliste Plaid Cymru reconnaissent, en privé du moins, que *ce courant s'est renforcé* depuis lors et que les partisans du « *keep Wales in Europe* » ont des chances sérieuses de l'emporter.

Cet état de choses est d'autant plus remarquable que le Labour, qui domine la scène politique au Pays de Galles, est, *en principe*, opposé au maintien du contrat entre la Grande-Bretagne et les Huit. Mais, comme dans le reste du Royaume-Uni, on s'aperçoit, aujourd'hui, que *l'organisation officielle du travaillisme ne reflète qu'assez peu l'attitude réelle* des troupes et encore moins celle des électeurs. Tel est certainement le cas, dans une large *mesure, à Ebbw-Vale, où le ministre* du travail, M. Michael Foot, l'un des champions de la cause anti-européenne, a hérité du siège d'Aneurin Bevan, auquel il est *régulièrement réélu avec une majorité* écrasante.

Il est vrai que les ennuis actuels de ce tribun de la gauche ne sont pas dus, en premier lieu, aux controverses européennes, mais à la rationalisation des aciéries d'Ebbw-Vale.

Les dirigeants de la sidérurgie nationalisée ont, en effet, laissé prévoir la fermeture prochaine de certains ateliers, trop désuets. Près de quatre mille ouvriers sur un total de neuf mille sont menacés de perdre leur emploi. Il y a deux mois, l'incroyable *s'est produit : M. Michael* Foot, l'idole d'Ebbw-Vale, tentant de défendre les projets officiels, n'a pas pu se faire entendre par les travailleurs de l'aciérie qui le traitaient de « *Judas* ». Depuis lors, le ministre a battu en retraite. Dimanche *dernier, il est revenu* à Ebbw-Vale pour dire, cette fois, qu'à *son avis, la réorganisation* de la production sidérurgique — au profit de l'usine beaucoup plus moderne, construite sur la côte de l'Atlantique, à Port-Talbot — ne pourrait pas être « imposée » à ses électeurs.

Le débat sur l'acier est inséparable de celui qui touche la politique *européenne. Les efforts des partisans* de la Communauté n'ont pas *été vains. Une bonne partie des travailleurs* d'Ebbw-Vale sont concaincus, aujourd'hui, que la C.E.E. pourrait être *plus* attentive à leurs besoins que ne l'a été le gouvernement *de Londres*.

Plus important encore est le fait *que la C.E.E. promet des crédits* avantageux pour développer de nouvelles industries dans les vallées *galloises. L'entreprise privée* joue la même carte. Les usines Hoover, déjà *installées à Merthyr-Tydfil*, entre Cardiff et Ebbw-Vale, ont fait savoir *qu'elles envisagent une extension* substantielle de leurs activités, à condition, bien entendu, que le Royaume-Uni reste au sein de la Communauté. Sinon, Hoover s'installerait de préférence du côté de Dijon...

Toutefois, le problème vient de prendre une tournure nouvelle. Les autorités de Bruxelles *viennent, en* effet, d'annoncer qu'elles accordaient à British Steel un prêt de 15 millions et demi de livres pour moderniser l'aciérie d'Ebbw-Vale. Cette initiative *devrait permettre de préserver l'emploi*, du moins pendant une période intermédiaire. Il est donc encore moins probable que M. Michael Foot soit suivi par ses fidèles électeurs dans sa campagne anti-européenne. Les adversaires du Marché commun *dénoncent la « manœuvre de dernière heure »* de Bruxelles.

Au Castle Hotel, important quartier général politique, le patron, M. Augus Donaldson, porte toujours la casquette à double visière de Sherlock *Holmes. Candidat du parti libéral* et pro-européen plein de ferveur, il a réussi, aux dernières élections, l'exploit, sans précédent, à arracher plusieurs milliers de voix à M. Mi*chael Foot. Cela, dans une circonscription* où les travaillistes ne manquent jamais de dire : « *Ici, il est tout à fait inutile de compter nos voix. Il est beaucoup plus simple et plus rapide de peser nos bulletins...* »

Toujours est-il qu'au Castle Hotel les notables de la vallée discutent avec une *chaleur* qui les *oblige* naturellement à se rafraîchir avec de nombreuses pintes de bière. Certaines controverses sont classiques. On dénonce la « *bureaucratie de Bruxelles* ». On s'élève contre le marché agricole, qui favoriserait les paysans français, dont chacun sait qu'ils sont « *fainéants* et *inefficaces* ». En fin de compte, pourtant, la plupart des citoyens d'Ebbw-Vale ou de Tredegar, qui ne se réfugient pas *dans le silence ou l'incertitude*, finissent par se prononcer « *en faveur de l'Europe* ».

Il en va de même, semble-t-il, dans les zones plus agricoles. A l'encontre des consommateurs, les paysans et les bergers gallois ne sont guère enthousiasmés lorsque les adversaires du Marché commun *leur promettent un retour à l'époque* de la « *nourriture à bon marché* ».

Même dans le camp nationaliste, la confiance paraît quelque peu entamée. Comme le Labour Party, le Plaid Cymru (parti de l'indépendance galloise) s'est officiellement prononcé contre le Marché commun. Mais son organisation est, elle aussi, *divisée. L'un de ses trois représentants*, à Westminster, est ouvertement favorable à la Communauté. Les autres adoptent une attitude de nature à déconcerter certains de *leurs* partisans. Encore faut-il reconnaître que les dirigeants du Plaid *Cymru ne sont pas de naïfs défenseurs* du « *folklore gallois* ». Ils ont très sérieusement étudié les questions européennes et consigné leurs conclusions hostiles dans un rapport *aussi épais* qu'un Bottin.

M. Dafydd Elis Thomas, l'un de *leurs députés hostiles au Marché* commun, ne manque certes pas de protester avec vigueur contre ceux qui accusent le Plaid Cymru d'exploiter l'affaire européenne avec pour seul but de promouvoir la cause du nationalisme gallois. Après avoir *énuméré toutes ces objections « philosophiques »* contre un Etat fédéral centralisé — beaucoup de Britanniques prennent encore cette menace au sérieux, — il n'en finit pas moins par reconnaître que les champions du nationalisme seraient beaucoup *plus favorables au Marché commun* si... leur pays était indépendant. Autrement dit, l'Europe est, pour le Plaid Cymru, un bienfait ou une catastrophe, selon que les Gallois sont gouvernés par eux-mêmes ou par Londres. Aussi explicable soit-*elle, c'est là une thèse que beaucoup* de citoyens ne sont quand même pas prêts d'accepter quand leurs intérêts économiques sont en jeu.

JEAN WETZ.

Un francophile partisan du « non »

« Les bonnes barrières font les bons voisins »

nous déclare M. William Pickles

De notre correspondant

Londres. — Sur le *continent*, certains s'imaginent volontiers que les adversaires de la présence britannique dans la Communauté sont tous des traditionalistes comme le major Thomson, qui souffrent d'une nostalgie de l'empire et sont résolus à défendre leur pays contre « *la jungle qui commence à Calais* ». Pour se convaincre qu'une telle impression est fausse, il suffit de se trouver en *face* du professeur *William* Pickles, l'un des animateurs du mouvement Get Britain out, qui a publié un manifeste politique de cette organisation résolue à rompre les liens entre la Grande-Bretagne et le Marché commun.

M. William Pickles manie la langue française avec subtilité et un correction parfaite. Rien de ce qui est français n'est étranger à ce professeur de la London School of Economics qui, depuis plus de quarante ans, enseigne l'histoire des idées et le droit constitutionnel en France.

Il mène aujourd'hui un combat passionné contre le Marché commun avec des arguments empruntés aussi bien à Montesquieu qu'à Jean Jaurès.

« *J'ai toujours été convaincu*, nous déclare-t-il, *que la Grande-Bretagne et la France ont besoin l'une de l'autre. Mais ce sont les bonnes barrières qui font les bons voisins. Dans le domaine politique, les systèmes des deux pays ne sont pas aptes au mélange. La collaboration est essentielle,* m*le mariage serait un désastre.* *le début, j'ai redouté que le M*ar*ché commun engendre la bagar*re. *Aujourd'hui la preuve est fa*ite *que tel est bien le cas.* »

Le professeur Pickles estime q*ue* la Communauté de l'Europe o*cci*dentale ne pourra jamais fo*nc*tionner comme un système vé*ri*tablement démocratique et par*le*mentaire. La même expression *re*vient sans cesse sur ses lèvre*s* : « *Il y a des choses qui ne se* *mé*langent pas. »

Comment expliquer alors qu*e la* Grande-Bretagne — même s*i son* peuple n'a pas eu l'occasion d*e se* prononcer — se soit battue co*ntre* les vetos du général de Ga*ulle* pour avoir accès à la Com*mu*nauté ? Pour M. William Pic*kles* « *il s'agissait d'un geste de dés*es*poir. Tout avait été tenté p*our *redresser une économie déclina*nte. *Rien n'avait réussi. Les dirige*ants *de l'industrie et des partis p*oli*tiques ont cru que l'entrée d*ans *le Marché commun aurait une* in*fluence magique sur l'écono*mie *britannique. Aujourd'hui, il* *est* *clair que la magie n'a* *pas* *opéré* ».

« Une coopération sur d'autres plans »

L'Europe des Six, des Hui*t*, des Neuf — *qui n'est* *pour* M. William Pickles qu'une p*artie* de l'Europe — ne pourrait donc jamais aspirer à parler d'*une* seule voix ? « *Tout dépend* *des* *circonstances. Si peu à peu* *les* *peuples aspirent à l'unité,* *j'ac*cepterai cela comme un ph*éno*mène naturel de l'histoire. *Mais* je crois que les pays de l'Eu*rope* occidentale sont tirés dans *des* *sens différents. La divisio*n *la* *plus profonde peut être cell*e *qui* *sépare les pays « évolutifs »* *des* *pays révolutionnaires* ».

« *Jusqu'en 1957*, reconnaît*-il* avec beaucoup de franchise, *je* *suis moi-même tombé dans* *l'er*reur. *Je ne m'étais pas en*core *débarrassé de l'idée que les* *peu*ples européens pourraient êtr*e de* *grandes puissances dans le mo*nde *d'aujourd'hui. A présent, je* *suis* convaincu que les seuls probl*èmes* *vraiment européens sont ceux* *que* *la Communauté elle-même a* *in*ventés. *Une coopération inte*rna*tionale valable et raisonnable* *peut* *s'établir sur d'autres plans,* *celui* *de l'OTAN pour la défense,* *celui* *du groupe des Dix pour les* *ques*tions monétaires, celui de l'Ag*ence* *internationale de l'énergie po*ur *le* *pétrole, celui des nations m*ari*times pour le droit de la me*r. »

A l'arrière-plan de cette a*rgu*mentation, une constante p*araît* se manifester. Dans la consci*ence* et plus encore, peut-être, *dans* l'inconscient de tout Britann*ique* reste enracinée la conviction *que* l'existence du monde libre dé*pend* des Etats-Unis d'Amérique.

M. William Pickles ne se *fait* pourtant pas d'illusions su*r les* priorités américaines. Il *rend* hommage à la clairvoyanc*e du* général de Gaulle. « *Bien sûr*, *dit-*il, *on ne peut pas se fier* *aux* *Etats-Unis. Ils ne laisseron*t *pas* *anéantir New-York et Washi*ngton *pour sauver l'Europe. Mais* *au*jourd'hui, la guerre nucléai*re* *se* *fait au téléphone.* »

M. William Pickles se *garde* bien de faire un pronostic s*ur la* bataille qui s'engage. « *Il* *n'est* *pas exclu*, dit-il, *que comm*e *en* *Norvège, en 1972, on assiste* *à* *une levée en masse des gens* *ordi*naires. » — J. W.

EUROPE

Allemagne fédérale

RENVOYÉ AU 30 MAI

: procès du « groupe Baader-Meinhof » est engagé sur une bataille de procédure

uttgart. — Avant même que Prinzing, président de la ième chambre de la cour pel de Stuttgart, ait pu commencer la lecture des quelque pages de l'acte d'accusation. rocès Baader-Meinhof a été rné à la fin du mois. La ille de procédure qui était isible a été lancée par les ats des accusés dès l'ouver- de la première audience. La nse a, d'emblée, marqué un t au dépens du président, et : l'aide du procureur.

uand, peu avant 9 heures, les re accusés, Andreas Baader, irun Ensslin, Ulrike Mein- et Jan-Carl Raspe, menottes mains et enchaînés à leurs liens, ont pénétré dans le la salle d'audience était re pratiquement vide. La lle des visiteurs et des jour- stes, bien que commencée plus deux heures auparavant,

De notre envoyé spécial

n'était pas encore terminée. Les mesures de sécurité sont telles, dit-on, que, « *même un oiseau ne pourrait s'approcher du bâtiment sans être repéré* ». Le premier barrage de police se situe environ 400 mètres avant l'entrée. Premier contrôle d'identité pendant que la voiture est soigneusement filmée par un policier. Avant de pénétrer dans la cellule, où, les deux mains collées au mur, il subira une fouille minutieuse pratiquée par deux policiers en civil, le « journaliste accrédité » ne doit pas passer moins de trois contrôles d'identité. La veille, la police l'a pourtant déjà photographié et lui a établi une carte spéciale qu'elle conserve dans ses archives. Seul un bloc-note et un crayon sont autorisés. Tous les autres objets sont confisqués pour être rendus seulement à la sortie.

La salle d'audience, aménagée dans la forteresse qui a été spécialement construite en face de la prison de Stuttgart-Stammheim, tient à la fois de la salle de gymnastique et de l'atelier d'usine. L'éclairage artificiel sur les murs de béton et le plastique blanc des meubles diffusent une lumière blafarde. Les accusés, amaigris par leur grève de la faim de l'hiver dernier, avaient l'air, mercredi, de flotter dans un monde irréel. Ils semblaient à la fois amusés par le spectacle et étrangers aux débats. Ils n'ont pris la parole qu'une fois au cours de la première audience, pour récuser leurs défenseurs commis d'office : « *Marionnettes au service de l'accusation* », qui siègent d'ailleurs à l'opposé du box.

Dès le début de la séance, la défense, constituée par les quatre avocats ayant la confiance des accusés, est passée à l'attaque. Elle a tout d'abord demandé — en vain — que les gardiens assis entre les accusés soient éloignés car « *ils empêchent les conversations confidentielles entre les avocats et leurs clients* ». Le ton est dur : « *On cherche à criminaliser la défense* », déclare Mᵉ Von Plottnitz. Puis les défenseurs demandent que les trois avocats, Mᵉˢ Croissant, Stroebele et Groenewold, exclus de la défense de Baader, soient autorisés à défendre chacun un des trois autres accusés. Après plus d'une heure de délibération, la cour refuse car « *l'exclusion prononcée contre les trois avocats s'étend à toute la procédure* ». « *Il n'y a plus qu'à remplacer le président par un général de la Bundeswehr et ses assesseurs par d'autres officiers. Ensuite on pourra fermer boutique* », déclare Mᵉ Schilly, avocat de Gudrun Ensslin.

Toutefois, le procureur général a senti le danger. Dans les attendus de sa décision, la cour a donné une interprétation extensive de la loi autorisant l'exclusion des avocats. Le texte prévoit, en effet, que l'exclusion ne porte que « *sur des cas particuliers* ». Le procureur craint que la décision de la cour ne constitue un motif de cassation et demande l'ajournement du procès jusqu'à ce que la première chambre de la cour d'appel de Stuttgart se soit prononcée sur l'exclusion des trois avocats en tant que défenseurs des autres accusés. En attendant, Mᵉˢ Croissant, Stroebele et Groenewold ont été rétablis dans leurs droits et peuvent rendre visite à leurs « *nouveaux* » clients. Il ne fait guère de doute qu'une exclusion sera prononcée contre eux ce vendredi 23 mai, mais avec trois avocats et trois accusés ; il existe trois combinaisons possibles, chacun changeant chaque fois de client. Cette bataille de procédure risque donc de durer encore plusieurs semaines.

Dès le premier jour du procès, la défense a atteint deux objectifs : d'une part, elle a jeté un doute sur les capacités du président Prinzing, dont les autorités judiciaires et politiques attendaient beaucoup. Sans doute n'avait-il pas été spécialement choisi pour ce procès — la loi allemande l'interdit, — mais le lieu de celui-ci avait été choisi en fonction du juge, qui avait une grande expérience des affaires délicates et dont aucun des jugements n'avait été cassé. D'autre part, la défense a mis en lumière le danger des lois sur mesures votées à la hâte. Pour montrer leur détermination, pour empêcher aussi un procès fleuve, le gouvernement et le Parlement ont réformé à la va-vite le code de procédure pénale à la fin de l'année dernière. On s'aperçoit aujourd'hui que les nouvelles lois sont ambiguës et incomplètes.

DANIEL VERNET.

● *L'ancien étudiant Lothar Gend* (trente-deux ans), membre d'un groupe terroriste d'extrême gauche, a été condamné, mercredi 21 mai, à quinze ans de prison pour tentative de meurtre dans trois cas et de vols à main armée. Il avait été surpris, en juillet 1973, alors que, en compagnie d'une autre terroriste, Gabriele Kroechner-Tiedemann, condamnée entre-temps à huit ans de prison, il démontait les plaques minéralogiques de voitures en stationnement. Tous deux ouvrirent le feu sur les policiers et blessèrent l'un d'entre eux. — *(A.F.P.)*

A Paris

COMMANDO « PUIG ANTICH-RIKE MEINHOF » REVENDIUE L'ATTENTAT CONTRE LA AISON DE SUÈDE.

immeuble où sont installés la son de Suède et le magasin d'exion des automobiles Volvo, avenue des Champs-Elysées, à s-8ᵉ, a été gravement endomé, mercredi 21 mai, par un ntat à l'explosif. L'engin, qui t été déposé au bas d'une cage calier, a explosé vers 22 heures oquant aussitôt un incendie a été rapidement maîtrisé. Mal- la présence de nombreux pas- s, il n'y a pas eu de blessés. tentat a été revendiqué par un mando « Puig Antich - Ulrike nhof » dans un communiqué is à la presse quelques heures s tard. Cette organisation porte nom du militant anarchiste cata- exécuté, à Barcelone, en mars 4, et celui de l'une des accusées procès du Groupe Baader qui nt de s'ouvrir à Stuttgart.

propos de ce procès, les auteurs communiqué, rappelant la prise ages à l'ambassade de R.F.A., à ckholm, le 24 avril dernier, larent vouloir manifester leur darité avec les accusés ; et ils tent : « Nous invitons les révo- onnaires à faire rentrer l'exis- e et le déroulement de ce procès leur pratique. »

autre attentat à l'explosif a ment été commis le 21 mai, à , contre le bâtiment du consulat a République fédérale d'Allema- On a retrouvé sur les lieux des ures de presse relatant le début procès de Stuttgart et sur les- le avaient été écrits des us anarchistes.

LA DÉTENTE NE PEUT PROSPÉRER QUE DANS LA MESURE OU BERLIN PROSPÈRE, déclare M. Kissinger à Berlin-Ouest.

Berlin-Ouest (A.F.P.) — « A l'âge thermonucléaire, il n'existe pas d'alternative à la paix (...), mais l'Amérique ne cherchera jamais à obtenir cette paix en abandonnant ses principes ou en sacrifiant ses amis », a déclaré M. Kissinger, mercredi 21 mai à Berlin-Ouest, devant le Parlement de la ville.

« La détente, a-t-il dit, ne peut prospérer que dans la mesure où Berlin prospère. L'Europe ne vivra en sécurité qui si vous (les Berlinois) vivez en sécurité. Telle a été l'attitude de l'Amérique depuis trente ans. Elle n'a pas changé. Au nom du président Ford et du peuple américain, je réaffirme aujourd'hui nos liens historiques. » Le secrétaire d'Etat a précisé que le gouvernement de Washington continuera de veiller à « une stricte application » de l'accord quadripartite sur Berlin.

Enfin, M. Henri Kissinger a reconnu que « compte tenu de la complexité de ce problème, on ne peut s'attendre que l'accord quadripartite soit exempt de frictions dans son fonctionnement quotidien ». « Personne cependant, à l'Ouest comme à l'Est, a-t-il conclu, ne peut nier les avantages pratiques que cet accord et les conventions qui en ont résulté ont apporté aux deux parties. »

● ERRATUM. — Dans l'article paru sous le titre « *Pour une fête de la liberté* » (*le Monde* du 21 mai, page 15), Maurice Duverger demandait que le gouvernement de Bonn donne en pleine souveraineté à la Communauté européenne l'emplacement d'un des grands camps de concentration afin d'y élever un monument de la liberté, et il ajoutait : « *...celui de Buchenwald ou celui de Dachau par exemple.* » Il fallait lire : « *...celui de Neuengamme ou celui de Dachau par exemple.* » Le camp de Buchenwald, en effet, situé en R.D.A., est déjà aménagé en monument national et visité par un grand nombre de jeunes.

TRAVERS LE MONDE

Bolivie

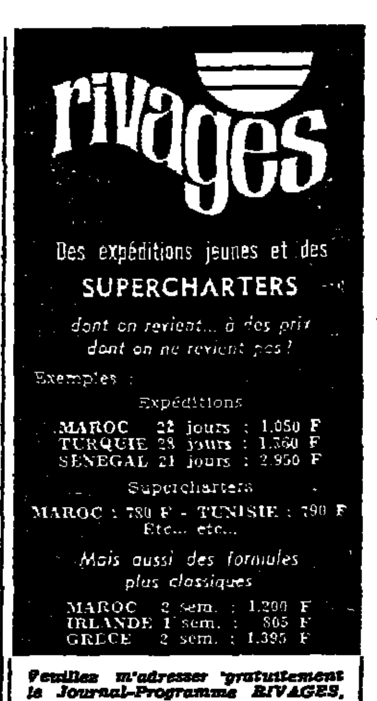
E REPRESENTANT DE LA OCIETE GULF-OIL, M. Doado Chopitea, a été placé, e jeudi 22 mai, en résidence urveillée. Le gouvernement e La Paz a, d'autre part, ouert une procédure judiciaire ontre la compagnie pétrolière, u'il accuse d'avoir versé des ots-de-vin à certains fonconnaires. Le président de la ompagnie a été cité à comparaître. — *(Reuter.)*

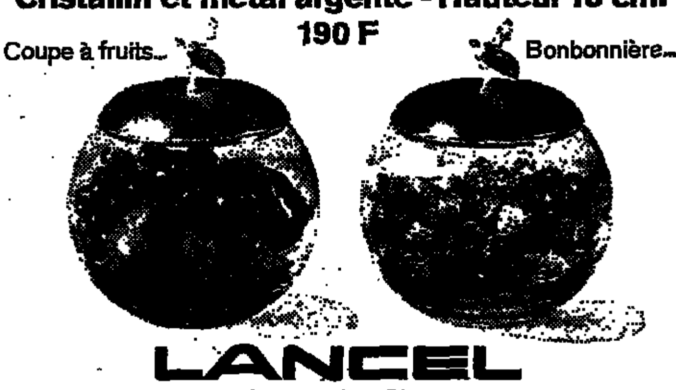
Hongrie

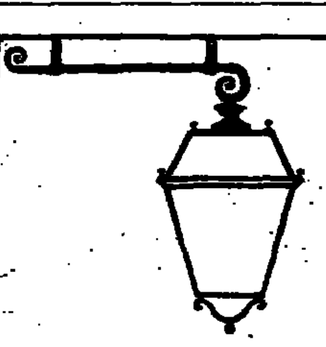
ES SOCIOLOGUES HONROIS Ivan Szelenyi, György oor et son épouse Mme Zsuzsa örösi ont reçu l'autorisation 'émigrer, apprenons-nous de ource hongroise à Paris. L'écrivain hongrois György Konrad avait adressé récemment une requête à M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti, en faveur de M. Szelenyi (*le Monde* du 13 mai). M. Poor et son épouse ont l'intention de s'établir en France.

Venezuela

● DES ETUDIANTS ET DES PROFESSEURS de la région de Puerto-Ordaz, en Guyane, à 700 kilomètres au sud-est de Caracas, se sont associés mercredi 21 mai au mouvement de revendications des travailleurs des mines de fer en grève depuis le 15 mai. Pour la seconde fois depuis la nationalisation des mines de fer au mois de janvier, l'activité est totalement paralysée. — *(A.F.P.)*











AFRIQUE

Madagascar

Ouvert à Tananarive il y a deux mois

LE PROCÈS DES ASSASSINS DU COLONEL RATSIMANDRAV[A] RESTE ENTOURÉ D'INCERTITUDES

Ouvert il y a deux mois à Tananarive, le procès destiné à faire la lumière sur l'assassinat du colonel Ratsimandrava, tué le 11 février dans la capitale malgache, n'a pas progressé de façon décisive.

Lundi 21 mai, la famille du colonel assassiné a décidé de cesser d'ête partie civile au procès dans lequel sont impliqués trois cent deux accusés, parmi lesquels MM. Philibert Tsiranana, ancien président de la République, André Resampa, ancien vice-président.

De notre envoyé spécial

Tananarive. — Les Malgaches aiment un jeu, le « solitaire », qui *consiste à sauter assez habilement* trente-sept boules pour les éliminer ainsi toutes, sauf la dernière, placée au centre. Ce qui requiert, paraît-il, une bonne dose de réflexion surtout dans le choix décisif de la première boule. La pratique de ce jeu doit être d'un grand recours, pour qui tente de *débrouiller ce « procès du siècle »*, fait aux mutins du camp d'Antanimora et aux assassins présumés du colonel Ratsimandrava, un officier de gendarmerie abattu le 11 février, six jours seulement après son accession à la tête de l'Etat.

« Plus on va dans cette affaire, plus on sent que des points restent à éclaircir », observait récemment *Madagascar-Matin*. On ne saurait mieux dire : à l'issue de deux mois d'audiences, le procès reste toujours à la merci d'un rebondissement. Mais il pourrait tout aussi bien finir en « queue de poisson ». Certes, afin d'encourager « *la concorde, la fraternité et l'unité nationale* », le directoire militaire, qui gouverne l'île depuis le meurtre, a décrété l'amnistie de tous ceux qui ne sont pas prévenus pour complicité, ou pour participation à l'assassinat de l'ancien chef de l'Etat. Si l'on en croit la défense, sur près de trois cents prévenus, dont une centaine sont déjà en liberté provisoire, il n'en resterait que trente à quarante, dont le cas *pourrait* être *tranché dans* les quinze jours qui viennent par un tribunal militaire spécial, nommé par le directoire, et, dont le président seul est un magistrat.

Mais l'énigme n'en est pas pour autant levée. Elle se greffe sur l'affaire déjà assez floue du « complot de décembre » : des officiers côtiers auraient, à l'époque, voulu renverser le régime du général Ramanantsoa, vieux de deux ans seulement, mais déjà à demi-paralysé par des dissensions internes. Une fois le complot éventé, sans trop de mal, certains officiers auraient été mis aux arrêts de rigueur, et l'un d'entre eux, le colonel Bréchard Rajoanarison, ira se réfugier, le 21 janvier, au camp d'Antanimora, occupé par le Groupement mobile de police (le G.M.P., anciennes forces républicaines de sécurité, recrutées surtout parmi les côtiers).

Les événements vont alors se précipiter. *Le général Ramanantsoa démet son gouvernement* le 25 janvier et, après dix jours d'atermoiements, finit par remettre les pleins pouvoirs à son ministre de l'intérieur, le colonel Ratsimandrava, qui forme aussitôt un cabinet plus homogène, et tente de négocier la fin de la « rébellion » d'Antanimora. Le coup de théâtre *intervient* au moment même où la nouvelle d'un compromis filtre : le 11 février, peu après la tombée de la nuit, l'escorte du chef de l'Etat tombe dans une embuscade, alors qu'il se fait reconduire à sa résidence. Le colonel Ratsimandrava est tué d'une seule balle, qui a traversé *le cœur, comme le révélera l'autopsie* pratiquée par l'un de ses cousins.

Dans la nuit même, le général Andriamahazo, ministre sans portefeuille et doyen du cabinet, forme un directoire militaire de dix-huit officiers, qui impose la loi martiale. La reddition d'Antanimora ne s'effectue pas sur-le-champ, ni sans effusion de sang (vingt et un morts et dix-sept blessés graves, *compte* tenu *des* victimes *de l'attentat*). *Le* siège du parti socialiste malgache de MM. Tsiranana et Resampa essuie même une fusillade en règle. En comptant les mutins d'Antanimora et quelques inculpés supplémentaires, le directoire militaire se retrouve donc alors avec près de trois cents prévenus sur les bras. Le « procès du siècle » va s'ouvrir dans une atmosphère assez tendue.

La thèse de l'enlèvement

Un fait est cependant clair : les trois survivants d'un commando de cinq hommes, qui a monté l'embuscade, sont des membres du G.M.P. d'Antanimora. Ils *disent avoir reçu leurs* ordres de M. Christian Bora, un commissaire de police, qui confirme pendant l'enquête menée par les gendarmes. Ils reconnaissent qu'on leur a commandé de tuer le chef de l'Etat. Mais à l'audience, ils se rétractent, assurant avoir été malmenés, laissés trois jours et trois nuits sans manger, et enchaînés deux par deux, avec interdiction de communiquer. La déposition de M. Christian Bora concordera : l'ordre était de « kidnapper » le colonel Ratsimandrava et de l'acheminer vers le camp d'Antanimora, situé aux abords de l'agglomération de Tananarive. Il n'aurait jamais été question de l'éliminer physiquement.

La thèse de l'enlèvement, dont la crédibilité a été soumise à rude *épreuve au début du procès, a repris* du poids en deux mois d'audience. Si l'objectif était de tuer le chef de l'Etat, comment se fait-il que les gens d'Antanimora n'aient appliqué aucun plan pour prendre le pouvoir ? Aucune autre attaque n'a eu lieu contre les centres stratégiques de la capitale. Rien n'était prévu. Les gens d'Antanimora affirment qu'ils voulaient jouer le jeu du chantage : capturer le colonel Ratsimandrava, le forcer à accepter leurs *conditions et*, l'ayant *ainsi* discrédité, le relâcher. « *Nous n'avons jamais tiré* », n'ont-ils cessé d'affirmer à la barre.

Une deuxième version des faits

C'est ici qu'intervient une deuxième version de l'attentat, celle du commando parallèle. Une mystérieuse Renault 4 L, avec trois hommes à bord, aurait été aperçue, à deux *reprises*, sur place. Des membres de l'escorte du chef de l'Etat (six ou sept gardes du corps qui suivaient dans une jeep la Peugeot 404 noire du colonel) disent avoir vu trois ou quatre personnes en civil dans une impasse voisine. Bref, les tirs seraient venus d'ailleurs, et le commando du G.M.P. *se serait fait « doubler »* par une mystérieuse équipe de tueurs assez habiles, pour que le commando du G.M.P. se voie créditer du meurtre.

Selon la procédure d'exception choisie, l'enquête confiée à la gendarmerie, dont le colonel Ratsimandrava est l'ancien chef, a été
rondement menée, l'instruction
faisant à la barre. Une copie
dossier a été remise à des déf[en-]
seurs commis trois jours av[ant]
l'ouverture du procès. A c[ette]
occasion, les prévenus et le[urs]
avocats se sont rencontrés pour
première fois dans la salle
palais de justice entourés de m[ili-]
taires et de gendarmes. Les c[on-]
clusions d'une éventuelle exper[tise]
des armes, des douilles et
projectiles — ont-ils été trou[vés]
sur place ? — n'ont pas été c[om-]
muniquées à la défense qui, de
côté, aurait renoncé à faire c[om-]
paraître des habitants du v[oisi-]
nage pour ne pas comprome[ttre]
leur sécurité.

On attend également de sa[voir]
s'il est exact que la gendarm[erie]
aurait eu vent, dès le 7 fév[rier,]
d'une tentative d'enlèvement
si le balisage du parcours [em-]
prunté par la voiture du che[f de]
l'Etat avait été recommandé
les gendarmes chargés d'ass[urer]
sa sécurité (ce qui n'a jamais
dit). Invité comme observat[eur]
M. Peter Noll, membre de la c[om-]
mission internationale des jur[istes]
de Genève, a déclaré au d[ébut]
d'avril que s'il avait des rés[erves]
à émettre sur la constitutionn[alité]
et l'indépendance de la
comme sur les méthodes de
quête, il reconnaissait, en
vanche, que les auditions av[aient]
été correctes et que les droit[s de]
la *défense* étaient « ent[ière-]
ment respectés ». Le « procè[s du]
siècle » n'a pas pour autant
de son mystère. L'amnistie
Pentecôte devrait laisser
barre des prévenus un gr
assez hétérogène : les trois s[urvi-]
vants du commando du G.
qui se défendent, en gesticu
d'avoir tiré ; l'ancien prés
Tsiranana, défendu par son ge
en liberté provisoire, en raiso[n de]
son âge (soixante-cinq ans)
qui l'on reproche un discour
meeting du P.S.M. et su
d'avoir donné 300 000 francs
gaches (1) à des membr[es du]
G.M.P. ; le colonel Rabet
directeur du gouvernemen[t à]
l'époque du général Ramanar
membre de la haute bourg
mérina, qui passait pour
tendre plutôt mal avec le co
Ratsimandrava, *mais contre* l
aucune preuve ne semble
ment apportée.

Il y a également d'autres
venus : le colonel Rajoanar
qui nie avoir donné l'ord
M. Christian Bora d'organiser
lèvement de M. André Resa
secrétaire général du parti s
liste malgache, qui aurait
donné de l'argent au G.M.P.
en lui refusant une voiture.
s'en sortira grandis », nous
l'occasion d'une suspension
séance, le commandant Is
du camp d'Antanimora.

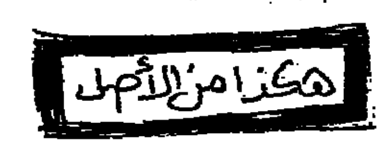
Même avec une trentain[e de]
prévenus et un seul chef d'i[ncul-]
pation, le procès semble d[onner]
l'impression qu'il pourrait s
niser. Pourtant, il y a de
chances qu'il se termine
rapidement et sans grand
Poursuivre cette affaire ne
rait que remuer davantag[e la]
boue et raviver la tensior
oppose les mérinas des Haut[s Pla-]
teaux aux « côtiers ». D'un
côté, l'émotion suscitée à
narive par les événement[s de]
février est retombée. Or, si
martiale demeure en vigueu[r]
culpabilité prononcée doi[t, en]
principe, être sanctionnée
peine de mort.

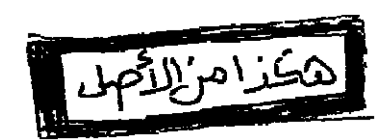
A moins d'un rebondiss[ement]
fatal, qui demeure possib[le, le]
procès risque donc de s'e[n...]
Permettant ainsi au directoi[re mi-]
litaire d'annoncer une réo[rgani-]
sation attendue du pouvoir,
doute l'élection, en son sein
comité exécutif restreint. Il
rait donc entre-temps, d'évi[ter de]
nouveaux remous.

JEAN-CLAUDE POMON[TI]

(1) 1 F malgache = 0,02 F.







AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA ESPAGNOL

La mission d'enquête de l'ONU se rend au Maroc

…près s'être rendue à El Aïoun (Sahara …gnol), puis à Madrid, la mission d'en… …e de la commission de décolonisation … Nations unies devait arriver le jeudi …mai à Rabat et gagner ensuite Agadir …es confins sahariens.

…a visite de la mission de l'ONU coïncide … un regain de tension dans le territoire … administration espagnole. Plusieurs …ps de main contre les troupes espagno-les ont été revendiqués ces derniers jours par deux mouvements nationalistes, le Front Polisario (favorable à l'indépendance, hostile au rattachement au Maroc) et le Front pour la libération et l'unité (pro-marocain).

D'autre part, le secrétaire général d'un autre mouvement — l'Union nationale sahraoui — M. Khali Henna Ould er Rachid, et deux membres du comité exécutif de ce parti (que Madrid avait reconnu) ont gagné le Maroc et fait allégeance à Hassan II. M. Er Rachid a dénoncé, au cours d'une conférence de presse, la « répression » exercée au Sahara occidental par les Espagnols. « Toutefois, a-t-il précisé, je n'ai pas eu connaissance d'exécution d'opposants ».

Notre envoyé spécial rend compte ci-dessous de la situation aux confins sahariens du Maroc.

« Pour nous, il n'y a pas de frontière »

De notre envoyé spécial

…arfaya. — A 20 kilomètres …iron du littoral atlantique, …ques baraques de planche et … tôle marquent la ligne sépa-… le Maroc de la Seguiet el …mra — la partie nord du …ara occidental administré par …pagne. A peu de distance en-… des baraques, deux tentes, … maisonnette en terre battue, … jeune commandant portant …igne des parachutistes, quel-…s soldats en tenue de campa-… : c'est le poste marocain. …sque en face, à un kilomètre et …i ou deux, légèrement à l'Est, …nasse blanche d'un fortin do-…é par des coupoles : c'est le …te espagnol. A l'infini, le sable …ù émergent des pierres et les …ffes ligneuses des « choux-…rs du désert ». Nous sommes … lieu-dit « le Crochet » (1), non … de la dépression de Tah et …celle de « la mer des hyènes » : …t le point de passage « offi-…ciel » du Sahara espagnol au …roc, et vice-versa.

…es touristes en jeep ou en …drover l'empruntent. D'autres …st, sac au dos, blue-jeans …sseux, cheveux longs et pieds …s, en quête d'un « stop » pour …sser plus loin, vers El Aïoun … Tarfaya. On ne « passe » que …x fois par semaine, le lundi et … jeudi.

– *Si cela ne tenait qu'à nous, …serait tous les jours,* nous a … le commandant, *car, pour …s, il n'y a pas de frontière. … c'est le Maroc. Au-delà des …aques, c'est encore le Maroc. …is les Espagnols ne visent les …seports que le lundi et le …di.*

– Et vous aussi, par consé-…nt ?

– *Je ne vise rien. Nous ne …mmes pas un poste frontière, …ce que, encore une fois, il ne …t y avoir de frontière inté-…re au Maroc. Nous rensei-…ns les étrangers de passage.* »

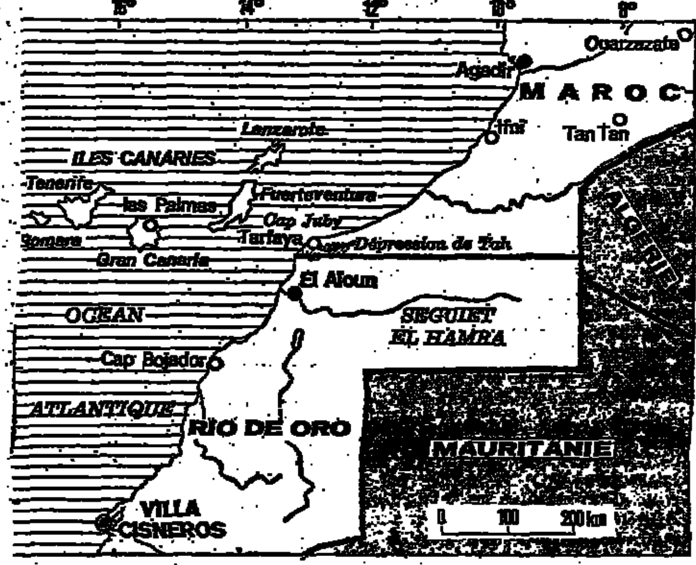
…e commandant Hassan ben …ar appartient à cette géné-…ion d'officiers formés après …dépendance. Aguerri dans les …bats du corps expéditionnaire …rocain au Golan, il monte la …de sans déploiement visible de …ces. Tout près de là, il a foré … puits et trouve de l'eau — la …esse dans cette aridité.

Que faites-vous de ces bara-…s ? », lui avons-nous demandé.

Ce sont des magasins fermés. …aque lundi et chaque jeudi s'y …ait un souk (marché). Les … des tribus Reguibat et …kna, qu'ils soient en deçà ou …delà du 27e parallèle, s'y re-…uvaient. Or, depuis environ …tre mois, les Espagnols ont …terdit aux habitants de la …uiet el Hamra de venir ici. Ils … fait le vide sur une profon-…r d'environ 25 kilomètres. Tout … long de la limite idéale qui …rt sur plus de 400 kilomètres, …rs hélicoptères, leurs avions …bservation et des unités de méharistes patrouillent pour empêcher les passages.

— Il y en a quand même…

— Bien sûr, en dehors du lieu « officiel ». Où que ce soit, nous ne les empêchons pas, car, de part et d'autre du 27e parallèle, les Reguibat et les Tekna sont chez eux. S'ils veulent retourner dans la Seguiet el Hamra, alors, par tous les moyens, les Espagnols s'y opposent, comme s'ils redoutaient ce retour pour leur politique, comme ils ont redouté ces rencontres sur les souks du lundi et du jeudi. C'est ainsi qu'a pris une nouvelle ampleur le problème des « réfugiés » — un mot que je récuse en l'occurrence, car peut-on être « réfugié » de sa patrie dans sa patrie ? »



Les passages de tout temps ont rythmé la vie de ces tribus nomades. Pour nourrir leurs troupeaux, elles vont où la pluie est tombée. Aujourd'hui, avec les ripostes espagnoles aux revendications de souveraineté du Maroc sur le Sahara-occidental, la situation se complique. Selon des estimations marocaines, environ quinze mille à vingt mille Reguibat et Tekna ont franchi le 27e parallèle ces derniers mois. Pour décongestionner la province de Tarfaya, il a fallu en diriger une partie vers Agadir.

A une quinzaine de kilomètres de cette ville, en bordure et au-delà de la route ouverte voici deux ans vers Marrakech, sept à huit mille ont dressé leurs tentes, amené quinze mille chameaux et autant de chèvres. Le gros du troupeau est dans les environs pour le pacage. Chaque famille a gardé deux ou trois chèvres, qui fournissent le lait. Il s'y ajoute des distributions d'huile, de farine et de sucre. Les camions-citernes des pompiers amènent l'eau. Un poste sanitaire a été installé. Sur les épaules du jeune gouverneur (préfet régional), M. Mohammed Larbi Kaisi, c'est une responsabilité nouvelle ajoutée à celle de la croissance d'Agadir, qui fait voler en éclats des prévisions encore récentes. Ainsi, le plan de reconstruction après le tremblement de terre de 1960 prévoyait pour la population autochtone une ville nouvelle de 30 000 habitants : il y en a aujourd'hui 80 000. Cet essor entraîne des charges financières considérables pour l'Etat.

La situation est comparable dans la province de Tarfaya, où des réfugiés sont arrivés récemment. En réalité, l'exode avait commencé après l'opération militaire franco-espagnole « Ecouvillon » en 1958, qui avait repoussé de la Seguiet el Hamra et du Rio de Oro les troupes de l'armée marocaine de libération qui commençaient à s'y implanter.

Au fil des ans, estiment les responsables marocains, environ vingt-cinq mille Sahraouis (habitants du Sahara) se sont sédentarisés. Tan-Tan, chef-lieu de la province de Tarfaya, n'était, en 1958, lors du transfert de cette dernière par les Espagnols aux autorités marocaines, qu'une place militaire avec ses casernements et quelques habitations. Elle est devenue un chantier permanent. Maisons en terre brune compacte ou en aggloméré de ciment s'élèvent sur les sables. On achève la piste d'un aérodrome où les avions des lignes intérieures pourront bientôt se poser. « *L'effort financier de l'Etat en faveur de cette province déshéritée,* nous a dit le gouverneur, M. Salah Zemrag, *va jusqu'à la détaxation des denrées de première nécessité. Tan-Tan faisait commerce avec les îles Canaries. Bien des choses pouvaient en être importées et vendues ici sous le régime avantageux d'une zone franche. Mais quand les Espagnols ont fermé les souks du « Crochet », le négoce avec les Canaries a cessé également.* »

« Le Sahara est marocain ! »

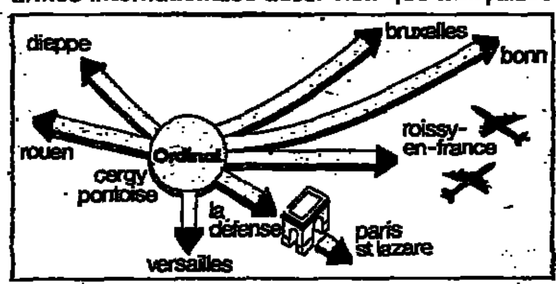
De Tan-Tan et des camps de nomades, une clameur s'amplifie : « *Le Sahara est marocain ! Hassan II est notre roi ! Nous avons fui la répression des soldats de Franco !* » Dans un foisonnement de drapeaux marocains que brandissent ces hommes tannés par le soleil et vêtus d'amples vêtements bleus, des cris s'élèvent : « *Nos frères, nos parents sont là-bas. Les Espagnols nous empêchent de les rejoindre. Et ils les ont emprisonnés !* »

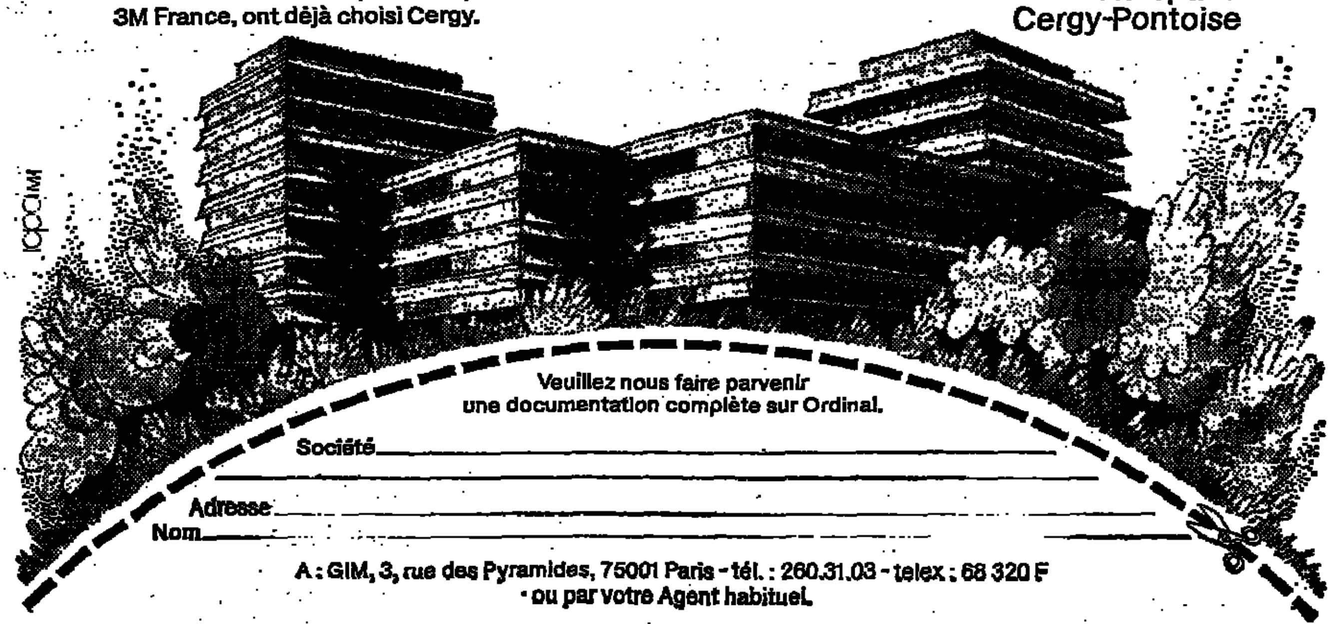
Des familles, des tribus sont coupées en deux par le 27e parallèle. Les conséquences d'une telle situation risquent de s'aggraver. Dans cette région où le soulèvement de la tribu des Aït Ba Amrane provoqua, en 1957, le repli des troupes espagnoles sur Ifni et la rétrocession au Maroc de la province de Tarfaya, nous avons entendu des propos de ce genre : « *On a trop attendu… négocier n'a jamais réussi à aucun peuple dont les droits sont méconnus.* »

Les provinces d'Agadir, de Tarfaya, et une partie de la province d'Ouarzazate, limitrophe de l'Algérie, constituent une région militaire sous le commandement du colonel Dlimi, proche collaborateur de Hassan II, qui, né au nord-ouest de Meknès, a des origines ancestrales dans la tribu saharienne des Ouled Delim.

LOUIS GRAVIER.

(1) Dans le langage de cette région, le terme français s'est imposé. Il s'agit, semble-t-il, d'un glissement phonétique à partir du terme espagnol « el cruce » (le croisement).





PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens entre le fusil et le rameau d'olivier

III. — Les réalistes

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Les Palestiniens des territoires occupés sont unanimes à rejeter l'autonomie interne octroyée par Israël en faisant valoir que seule l'O.L.P. est habilitée à parler en leur nom. Forts de leur assurance retrouvée, ils envisagent sans complexes un Etat palestinien indépendant qui coexisterait avec Israël (« le Monde » des 21 et 22 mai). Les principaux dirigeants de l'O.L.P. cherchent eux aussi à s'engager sur la voie du compromis.

Beyrouth. — « *Nahum Goldmann et Georges Habache ont raison : notre éventuelle participation à la conférence de Genève signifierait que l'O.L.P. et l'Etat d'Israël se seraient mutuellement reconnus, et que chacun des deux belligérants aurait admis la représentativité de la partie adverse (1).* » Celui qui nous tient ces propos est l'un des principaux dirigeants de la « centrale » des fedayin. Il tient à garder l'anonymat car, dit-il, « *les extrémistes du mouvement palestinien, hostiles à tout compromis, ne manqueraient pas d'exploiter à leur profit une telle prise de position formulée officiellement* ».

Un autre leader de l'O.L.P., toujours en privé, pousse le raisonnement encore plus loin. « *De qui se moque-t-on ?*, s'exclame-t-il. *Il y a belle lurette que l'O.L.P. et Israël ont, chacun, reconnu l'existence de l'autre. Les polémiques, les injures et les balles que nous échangeons ont la même valeur que la négociation que nous engagerons un jour. On ne se bat pas, comme on ne dialogue pas, avec des fantômes.* »

Officiellement, les chefs des fedayin s'expriment à cet égard prudemment, en prenant soin de ne pas exclure implicitement la reconnaissance de l'Etat juif si celui-ci devait, le premier, admettre l'O.L.P. comme le porte-parole du peuple palestinien. M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique, sorte de ministère des affaires étrangères, nous a déclaré : « *C'est à Israël qu'il revient de nous reconnaître ; ce serait là un premier pas vers une paix juste et durable au Proche-Orient (...)* ». M. Zoheir Mohsen, président de l'organisation Saïka (pro-syrienne), la deuxième en importance par ses effectifs, après le Fath, parle d'un « règlement définitif » sur la base du plan de partage adopté par l'ONU en novembre 1947. Ce qui est une manière d'admettre l'existence de deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, en Palestine. M. Yasser Arafat, le président de l'O.L.P., dans l'interview qu'il nous a accordée (*le Monde* du 7 janvier), ne dit pas que le peuple israélien n'existe pas. Il déclare seulement qu'il préfère ne pas l'appeler par son nom aussi longtemps que les Israéliens refuseront de « *reconnaître jusqu'à l'existence du peuple palestinien* ».

La presse de la résistance, pour sa part, n'a plus recours à de tels artifices. Elle ne fait plus précéder le nom de l'Etat d'Israël des termes de « soi-disant » ou de « prétendu ». Les récents succès de l'O.L.P. sur la scène internationale ont contribué à modifier sensiblement le langage des responsables palestiniens. « *Nous sommes devenus des réalistes parce que nous sommes plus forts* », soutient M. Majed Abou Sharar, secrétaire général du conseil révolutionnaire du Fath et responsable de l'information de l'O.L.P., avant d'ajouter : « *Nous avons perdu notre complexe du refus. Nous récusons la politique du tout ou rien qui fut la nôtre pendant des décennies. Dans l'intérêt même de la résistance, nous n'excluons ni le dialogue avec le roi Hussein, ni les tractations diplomatiques avec nos adversaires, ni des pourparlers de paix à Genève, ni la création d'un mini-Etat en terre palestinienne. Bref, nous avons cessé de rendre service à nos ennemis.* »

Un rude combat

M. Zoheir Mohsen, qui fut autrefois l'un des leaders des fedayin les plus intransigeants, nous tient des propos inimaginables il y a quelques mois à peine : « *Je suis persuadé*, nous déclare-t-il, *qu'une fois nos droits nationaux légitimes satisfaits les Israéliens pourraient collaborer avec les Palestiniens et jouer ainsi un grand rôle dans le développement de l'ensemble du Proche-Orient. Nos deux peuples ne sont-ils pas les plus évolués, les plus doués, les plus riches en élites intellectuelles de toute la région ?* »

La « politisation » du mouvement palestinien est imputable à divers facteurs, notamment aux pressions extérieures, auxquelles M. Mohsen fait allusion quand il affirme : « *Un révolutionnaire véritable ne peut être ni un rêveur ni un don Quichotte, mais un homme qui analyse concrètement une conjoncture donnée. Il nous a paru évident que nous perdrions à coup sûr la partie si nous devions nous couper de nos alliés naturels, en particulier les pays arabes et l'Union soviétique — lesquels sont tous décidés à favoriser un règlement de compromis, fondé sur l'existence de l'Etat d'Israël.* »

Le déclin de la résistance de 1970 à 1973 avait, bien avant la guerre d'octobre, amené une minorité de responsables palestiniens — considérés à l'époque comme des « hérétiques » — à tirer les leçons des échecs subis. Tandis que M. Yasser Arafat déclarait que « *le fusil décide de tout* », ces précurseurs, en tête desquels figurait M. Nayef Hawatmeh, leader du Front démocratique, faisaient valoir que le culte de la force conduisait la résistance à négliger l'arme indispensable de la politique et de la diplomatie. Ils ajoutaient à cela que le « *but stratégique* » fixé par l'O.L.P., à savoir la création d'une « *Palestine réunifiée et démocratique* », creusait davantage le fossé entre les fedayin et la communauté internationale, dans la mesure où cette dernière était réellement hostile au démantèlement de l'Etat d'Israël.

Les principaux dirigeants de l'O.L.P. ont, depuis la guerre d'octobre, rejoint le camp des « hérétiques ». Ils n'ont, certes, pas renoncé au « but stratégique » — ils peuvent difficilement brûler la « vache sacrée » offerte à l'adoration des masses depuis des décennies, — mais ils l'ont reléguée au domaine du fantasme. Ce n'est pas l'effet du hasard si M. Yasser Arafat a utilisé six fois le terme de « rêve » dans le passage de son discours devant l'ONU concernant l'aspiration de ses compatriotes à une Palestine réunifiée judéo-arabe.

Les « réalistes » de l'O.L.P. ont dû mener un rude combat pour faire admettre leurs nouvelles thèses par l'opinion palestinienne. Une vaste campagne d' « explications », déclenchée dès décembre 1973, a été menée dans les camps de réfugiés, dans les syndicats et les associations professionnelles. Les débats ont été houleux, parfois violents. Certains responsables — comme Abou Ayad, le numéro 2 du Fath, pourtant considéré comme une « dur » —, ont échappé de justesse à des pierres lancées dans leur direction par des contestataires. « *J'aime trop mon peuple*, nous disait Abou Ayad après l'une de ces réunions, en février 1974, *pour lui mentir, pour faire miroiter à ses yeux une solution utopique. Je ne veux pas être un dur et pur qui finirait tranquillement ses jours exilé dans un pays lointain d'Afrique ou d'Amérique latine. Ce sont des purs et durs comme Haj Amine El-Husseini (2) qui ont contribué à transformer les Palestiniens en un peuple de réfugiés, vivant sous la tente depuis un quart de siècle.* »

Quatre arguments

En s'adressant à l'opinion palestinienne, les partisans du compromis ont recours au procédé que Nasser avait adopté pour convaincre les Egyptiens des mérites de la résolution 242 du Conseil de sécurité. Ils mettent l'accent sur les gains que retireraient les Palestiniens de la création d'une mini-Palestine, en Cisjordanie et à Gaza, tout en passant sous silence la contrepartie qu'impliquerait l'abandon de ces territoires par Israël. Ils ne parlent ni de reconnaissance de l'Etat juif ni d'accord de paix, mais ils développent, essentiellement, quatre arguments en faveur d'un règlement :

1) La création d'un « mini-Etat » ne serait qu'une étape sur la voie conduisant — dans dix, cinquante ou cent ans — à la « *Palestine réunifiée et démocratique* ». (Devant les journalistes étrangers, les responsables de l'O.L.P. ajoutent à cela que les phases ultérieures prendraient une forme « pacifique », que la lutte serait de nature essentiellement « politique ».)

2) *L'O.L.P. n'a pas le droit* d' « abdiquer » devant sa « responsabilité historique » de restituer *au peuple palestinien toute portion* « libérée » de sa patrie. Refuser de prendre possession de la Cisjordanie et de Gaza serait une manière de livrer ces territoires au joug du « *roi Hussein, l'usurpateur* ».

3) Un Etat, quelle que soit sa superficie, un passeport, un drapeau sont les attributs de la souveraineté nationale. Ceux-ci fourniront aux Palestiniens qui résideront dans cet Etat les moyens de s'épanouir, tandis que ceux qui ne voudront ou qui ne pourront pas s'installer sur un territoire aussi exigu bénéficieront d'une protection à laquelle ils ne peuvent prétendre en terre d'exil.

Tactique et prudence

Traversant récemment un camp de réfugiés au Liban, dans lequel sont entassés des Palestiniens misérables, privés de leurs droits les plus élémentaires, Abou Ayad s'est heurté à des manifestants qui portaient des pancartes proclamant : « *Non à un (mini) Etat palestinien !* » Le numéro deux du Fath a réussi à retourner la foule en sa faveur en rétorquant : « *Non à un Etat palestinien... au Liban ; oui à un Etat palestinien en Palestine !* »

4) La lutte armée se poursuivra et s'intensifiera parallèlement à l'action diplomatique, car l'Etat palestinien ne sera pas octroyé mais « *arraché à l'occupant* ».

C'est grâce à cette logique, habilement présentée, que les dirigeants des trois principales organisations de fedayin — le Fath, la Saïka et le Front démocratique de M. Hawatmeh — ont réussi à faire admettre l'essentiel de leurs thèses par le Conseil national palestinien (le Parlement de la résistance), réuni au Caire en juin 1974. Forts de ce succès et du blanc-seing qu'ils avaient reçu du Front national palestinien dans les territoires occupés, ils obtinrent la reconnaissance de l'O.L.P. comme « *seul responsable légitime du peuple palestinien* », d'abord par le monde arabe, ensuite par l'Assemblée générale de l'ONU. Ils récoltaient ainsi les fruits d'un réalisme qui les mettait au diapason de l'organisation internationale.

Celle-ci n'a retenu que les aspects positifs du discours prononcé par M. Arafat devant l'Assemblée générale qui a adopté, le 22 novembre dernier, une résolution donnant pleine satisfaction à la « centrale » des fedayin. Les représentants des quatre-vingt-neuf Etats n'ont voulu voir que le rameau d'olivier que brandissait le chef de la résistance. Ils ne se sont pas formalisés de l'absence, dans l'allocution de M. Arafat, de toute allusion à la conférence de Genève, à un compromis fondé sur la reconnaissance de l'Etat juif. Ils ont surtout noté que la « *Palestine réunifiée et démocratique* » n'était qu'un « *rêve* » et que le leader des fedayin revendiquait, dans l'immédiat, la création d'un Etat indépendant sur une partie seulement de sa patrie. Ils ont, de même, enregistré avec satisfaction que l'O.L.P. reconnaissait à tous les citoyens israéliens — nés dans le pays ou immigrants de fraîche date — le droit de demeurer sur le sol palestinien. « *En d'autres termes*, nous expliquait l'un des rédacteurs de ce discours, *nous admettons implicitement pour la première fois dans notre histoire tous les faits accomplis, démographiques, économiques et politiques intervenus depuis le début de la colonisation sioniste.* »

Quant aux lacunes relevées dans le discours de M. Arafat, les membres de son entourage font remarquer que le texte est le fruit d'un laborieux compromis entre les « réalistes » et les « jusqu'au-boutistes » représentés au sein du comité exécutif de l'O.L.P., lequel l'a approuvé en y apportant des amendement, à l'issue de débats animés. M. Ahmed Jibril, leader du Front populaire-commandement général, l'une des organisations hostiles à un règlement négocié, nous a révélé qu'il avait opposé son *veto* à nombre de « concessions » qui figuraient dans la première version de l'allocution, laquelle a été modifiée en conséquence.

Pourquoi M. Arafat a-t-il cédé aux minoritaires ? A cette question, ses amis politiques répondent que le leader palestinien avait tout à perdre et rien à gagner à étaler prématurément ses cartes, à provoquer une scission au sein de l'O.L.P. avant même que la « centrale » des fedayin ne soit invitée à la conférence de Genève. Les multiples déclarations des dirigeants de Jérusalem, à la veille de la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU, affirmant qu'ils ne négocieraient « jamais » avec une « bande d'assassins », *même si ces derniers devaient* renoncer à détruire l'Etat d'Israël, avaient achevé de le convaincre de l'inutilité de tenir, à ce moment précis, un langage conciliant.

C'est encore dans un souc[i] [de] prudence que les « réalist[es] » n'indiquent pas clairement [les] revendications qu'ils prése[nte]raient à la conférence de Ge[nève] ou même s'ils accepteraient [d'y] participer. « *Nous ne pouvons dire que nous souhaitons [nous] rendre à un mariage avant n[e] d'y avoir été conviés* », no[us a] déclaré Abou Ayad, avant d'a[jou]ter malicieusement : « *Que [l'on] nous invite, et le monde verra si nous sommes capables ou [non] de danser aux noces.* »

Il est acquis, cependant, [que] les fedayin poseront des co[ndi]tions à leur participation [à la] conférence de Genève. Ils e[xige]ront que l'invitation leur [soit] adressée selon les termes d[e la] résolution votée par l'Assem[blée] générale de l'ONU le 22 nove[mbre] dernier ou, à défaut, sur la [base] de la résolution 242 du Co[nseil] de sécurité, amendée de telle [sorte] qu'ils soient, non plus les r[epré]sentants de « réfugiés », [mais] ceux du « peuple palestini[en] aspirant à obtenir la satisfa[ction] de ses « droits nationaux l[égiti]mes ».

Cette dernière formule n'a [pas] été définie avec précision. Le[s fu]turs négociateurs demeurent [dans] le vague, avec le double ob[jectif] de ne pas susciter avant t[out] d'inutiles polémiques, voire [une] dangereuse scission au sei[n de] l'O.L.P., et de se ménager [une] large marge de manœuvre f[ace à] leurs interlocuteurs israé[liens]. Partisan d'une politique pra[gma]tique relevant de la *Realp[olitik]*, M. Nayef Hawatmeh nous a [dé]claré : « *Le règlement ne ser[a pas] fonction de nos revendica[tions] initiales, ni de celles de nos [enne]mis, mais du rapport des [forces] régionales et internationales [qui] prévaudra au moment de la [négo]ciation.* »

L'un des éléments de ce ra[pport] des forces est le degré d'influ[ence] qu'exercent au sein de l'op[inion] palestinienne les dirigeant[s du] « front du refus », partisans [de la] guérilla, qui ne prendrait [fin] qu'avec « *la libération du [joug] sioniste de toute la Palesti[ne]* ».

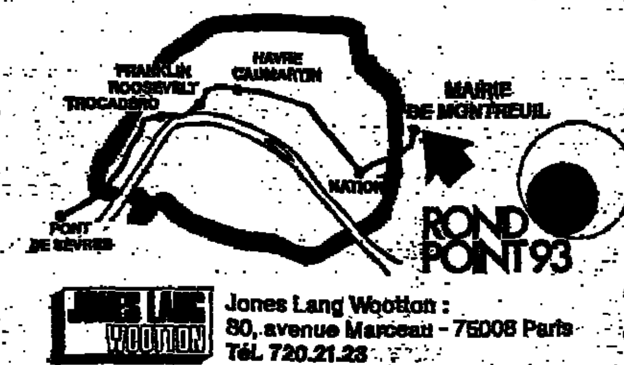
Prochain article :

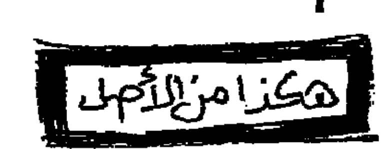
LES JUSQU'AU-BOUTI[STES]

(1) Le président du Congrès mondial et le chef du F.[P.L.P.] (Front populaire pour la libér[ation] de la Palestine) ont, le premier [pour] justifier l'invitation de l'O.L.[P. à] Genève, et le second pour s'y o[ppo]ser, soutenu cette thèse dan[s les] colonnes de notre journal (*le M[onde]* des 9 janvier et 6 février der[niers]).

(2) L'ancien mufti de Jérus[alem] qui fut l'un des leaders du m[ouve]ment palestinien entre les [deux] guerres mondiales et avait fray[é avec] les nazis. Il est décédé l'anné[e der]nière à Beyrouth.







ieau d'oli

ROCHE-ORIENT

Après l'assassinat leux officiers américains à Téhéran

LES LIENS ÉTROITS LES ÉTATS-UNIS ET L'IRAN DEMEURENT

e le département d'Etat

ès l'assassinat, mercredi i, en plein centre de Téhé- e deux officiers américains *onde* du 22 mai), le dépar- t d'Etat a publié un com- iqué dans lequel il déclare *orer et condamner avec une r particulière* » cet atten- Le communiqué ajoute : *s sommes persuadés que ce re, commis à l'évidence par oupe d'assassins profession- ne reflète pas les sentiments uple iranien à l'égard des cains servant en Iran... Les étroits qui existent entre les Unis et l'Iran, renforcés par cente visite de l'empereur Pahlevi, demeurent.* »

is la capitale iranienne, une esque chasse à l'homme a éclenchée par la police afin etrouver les assassins. La iranienne réclame une *ion vigoureuse* » contre le isme.

utre part, les conclusions enquête menée à Téhéran au 9 mai par deux avocats ens, Mᵉ Bernard Goutet et and Vallette, au sujet de la de neuf détenus politiques selon la version officielle, au d'une tentative d'évasion *Monde* du 15 mai 1975) ont ubliées mercredi.

on le rapport, dont nous déjà fait état dans les der- éditions du *Monde* du il, les deux avocats, en dépit ur de silence auquel ils se heurtés de la part des auto- ont pu établir une série de qui rendent à leurs yeux isemblable la thèse officielle. timent, notamment, qu'il est ant que les neuf détenus tous été tués au cours de la tive d'évasion.

Liban

NOUVEAUX RONTEMENTS MEURTRIERS ENTRE PHALANGISTES ET PALESTINIENS

it personnes, dont deux Pales- is, ont été tuées et une dizaine res blessées, selon un bilan officiel, au cours d'échanges de entre phalangistes et Palesti- , qui se sont produits mercredi ai, pour la deuxième journée cutive, dans le secteur de nne-Ten-Zaatar, dans la ban- nord-est de Beyrouth. La ade de la veille avait fait, une estimation officieuse, morts et trente et un blessés. désordres se produisent au nt où le président Frangié e ses consultations en vue de mation d'un nouveau cabinet. vité économique est d'autre rès réduite, à la suite du mot e de grève de quarante-huit lancé mardi par les commer- qui réclament la constitution « gouvernement fort ». — ., U.P., Reuter.)

ASIE

Vietnam

Le rôle politique de la « troisième force »

(Suite de la première page.)

Que reste-t-il aujourd'hui des espoirs de ceux qui ne voulaient ni du communisme ni du régime de M. Thieu, et dont les droits avaient été reconnus dans les accords de Paris ? Nous avons posé la question à plusieurs dirigeants des nombreux mouvements confondus sous cette appellation de troisième force, ou troisième composante, ou encore troisième entité politique.

Président de l'Organisation populaire pour l'application des accords de Paris, Mᵉ Tran Ngoc Lieng use d'un vocabulaire précis, et à l'esprit clair, ce qui n'est pas toujours le cas de ses amis. « *Jamais, jusqu'à présent, on n'a fait officiellement allusion à un gouvernement à trois composantes* », reconnaît-il. Mais il a noté plusieurs « gestes » en direction de son mouvement. Il a été invité, en bonne place, au défilé de la victoire, puis au ballet révolutionnaire donné lundi par une troupe de Hanoï dans le bâtiment de l'ancienne Assemblée nationale, redevenu le théâtre municipal qu'il était à l'origine. Mieux, l'avocat a reçu, à son domicile, la visite de M. Nguyen Huu Tho président du F.N.L. et du conseil consultatif du G.R.P.

« Les vainqueurs sont les gens du G.R.P. »

Mᵉ Tran Ngoc Lieng croit-il que la troisième force pourrait être représentée au gouvernement ? Ses amis et lui-même, répond-il, doivent être très modestes : « *Les vainqueurs sont les gens du G.R.P. Notre contribution aura été toute petite.* » Toutefois, si on le lui proposait, il serait heureux de siéger au conseil des ministres, « *en tant que non-communiste* ».

Mais y aura-t-il un jour un gouvernement du Vietnam du Sud, installé dans des ministères ? Le processus de réunification totale n'est-il pas engagé ? « *Certes, on va vers la réunification, mais il est possible que ce soit sous la forme d'un gouvernement fédéral.* » Dans cette hypothèse, les dirigeants nord-vietnamiens accepteront-ils la présence de ministres non communistes à Saigon ? « *Ce n'est pas contradictoire. Le régime communiste de Hanoï a soutenu tous les patriotes dans la lutte pour l'indépendance, sans exclusive. Il est de notoriété publique que certains dirigeants du F.N.L. et des ministres du G.R.P. ne sont pas communistes, à commencer par M. Tho.* »

Dans un récent numéro de *Saigon libéré*, le quotidien en vente depuis l'arrivée des révolutionnaires, il est indiqué qui, parmi les ministres du G.R.P. et les chefs du F.N.L., est membre du Parti des travailleurs (le parti communiste vietnamien, auquel des militants du Sud ont adhéré avant la partition du pays) et qui milite dans d'autres partis.

A la communauté rédemptoriste, le Père Chan Tin, président du Comité d'action pour l'amélioration des conditions de détention, formation de la troisième force qui avait pris la défense des prisonniers politiques sous le régime de M. Thieu, nous parle d'abord des six mille détenus de Poulo-Condor, qui arrivent par groupes de quelques centaines à Vung-Tau. Selon le religieux, il y avait, six mois après la signature des accords de Paris, deux cent mille détenus politiques au Vietnam du Sud, « *y compris les prisonniers de guerre* ». Ce nombre, estime le Père Chan Tin, n'avait pas beaucoup varié en 1975. La majorité des prisonniers étaient détenus dans des prisons régionales ou dans des « *centres d'interrogatoire* » quand les troupes révolutionnaires sont arrivées. Il faut toutefois noter que, jusqu'à présent, les nouvelles autorités n'ont pas fait porter la propagande sur la libération d'un aussi grand nombre de personnes. Si l'on recoupe les informations données à ce jour sur le retour de tel ou tel groupe de prisonniers, on arrive seulement à quelques milliers. Il est pourtant certain que les révolutionnaires ont rendu la liberté à tous les détenus politiques. Le chiffre de deux cent mille paraît donc exagéré.

Le Père Chan Tin évoque ensuite la situation politique. Au cours d'une réunion qui a eu lieu le 12 mai dans la maison d'un pharmacien, réquisitionnée après le départ de son propriétaire à l'étranger, le frère de M. Le Duc Tho, qui est membre du F.N.L., a rencontré une trentaine de personnes appartenant à la troisième force et leur a dit que la réunification devait se faire aussi vite que possible. Des propos analogues ont été tenus par le président de la Confédération des travailleurs, ceux-là même qui, selon le Père Chan Tin, « *ont libéré Saigon* ». Le religieux se dit « *ravi* » des événements et souligne que « *seul le parti communiste a gagné* ».

La suite de ses propos montre que certains dirigeants de la troisième force se sont ralliés aux vainqueurs : « *La transition, c'est une tactique. L'objectif souhaitable, c'est la réunification, le socialisme aussi d'ailleurs. La réunification est déjà faite dans les esprits. L'Eglise a parfaitement sa place dans un communisme vietnamien.* » Aussi, la communauté rédemptoriste vient-elle d'inviter un commissaire politique à s'entretenir avec ses membres.

Qui a raison ? L'avocat qui croit, dit-il, à la possibilité d'un « *statut spécial* » pour le Vietnam du Sud ? Le religieux qui veut adapter le catholicisme au communisme, puisqu'il ne doute plus que celui-ci va être rapidement instauré dans tout le pays ? Poser cette question, c'est s'interroger sur l'avenir du G.R.P. Selon les uns, le gouvernement révolutionnaire ne succédera jamais au comité militaire administratif à Saigon, parce que la fusion du Nord et du Sud va être soumise sans tarder à l'approbation populaire. Selon les autres, le fait que les membres du G.R.P. ne soient pas encore installés dans les ministères s'explique par des raisons techniques. Il faut, dit-on, reprendre en main les agents de la fonction publique et remplacer les plus compromis avec l'ancien régime par des éléments venus du Nord. C'est seulement après cette remise en ordre que le G.R.P., reconnu par la communauté internationale et ouvert éventuellement à quelques personnalités de l'ancienne troisième force, se verrait confier le pouvoir exécutif, actuellement assumé par le comité militaire administratif, et engagerait le pays dans une voie conduisant à la réunification par étapes.

Tout porte à croire que le débat sur cette alternative est toujours en cours, tant au sein du G.R.P. qu'entre le G.R.P. et le gouvernement de Hanoï.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS EN FRANCE

Les enfants du « Baby Lift »

« Voici 1 000 000 de francs et un Boeing 747. Ramenez-nous de Saigon autant d'orphelins vietnamiens que vous le pourrez. » *Cette requête « privée » fut adressée dans le courant du mois d'avril par une dame fortunée à l'organisation Terre des hommes. Et, courtoisement, repoussée. Emues par les images d'exode aperçues à la télévision des milliers de familles occidentales se portaient à l'époque candidates à l'adoption d'un enfant du Vietnam. Parfois pour lui sauver la vie. Souvent pour* « l'arracher aux griffes du communisme ». *Rarement, sans doute, ne fut aussi crûment mise à nu l'ambiguïté des accès de générosité collective. Ni le Biafra, ni le Sahel, ni le Bangladesh n'avaient posé de cette façon le problème de l'adoption* « étrangère ».

Le présent bilan incite à la réflexion. Deux cents orphelins vietnamiens sont arrivés au début du mois à Roissy. Deux mille autres ont été répartis dans des familles américaines. On s'en aperçoit maintenant, parmi eux beaucoup ont été évacués de Saigon dans la précipitation et le désordre des initiatives privées. L'avion Galaxy, transportant trois cents orphelins, et qui s'est écrasé au décollage le 4 avril, était en réalité destiné à la France. Il avait été affrété dans des conditions assez obscures à la suite de démarches personnelles d'une hôtesse de l'air d'Air France capable de « faire jouer des relations ». *On lui demande six semaines après de justifier son initiative. C'est un peu tard. Beaucoup d'enfants sont donc arrivés en France ou aux Etats-Unis sans dossier et sans contrôle. Le système de l'adoption directe, organisée par le truchement d'avocats français et vietnamiens, le zèle de certaines organisations privées, a favorisé un double déploiement de la charité internationale.*

Le sort de centaines d'enfants s'est trouvé fixé en quelques heures par des « bonnes volontés » *parfois plus soucieuses des mauvaises consciences occidentales que de l'intérêt véritable des orphelins. D'autres sont devenus à leur corps défendant l'enjeu de passions partisanes camouflées en générosité apolitique. Pas seulement d'ailleurs dans des familles* « bourgeoises ». *Une aigre polémique a pu ainsi opposer une organisation charitable à un couple de militants communistes candidats à une adoption manifestement* « militante ». *Peut-on souhaiter à un enfant le destin de* « porte-drapeau » ?

Terre des hommes, association d'aide directe à l'enfance en détresse, s'efforce en tout cas de tirer dès à présent la leçon de ces derniers événements. Il y aura d'autres Vietnam et d'autres orphelins. L'essentiel du congrès annuel de l'association, réuni les 17, 18 et 19 mai, à la Grande-Motte, a été consacré au problème de l'adoption « catastrophique ». « Il faut rappeler, *écrivent ses responsables*, que Terre des hommes *s'est refusé à participer aux* opérations de « Baby Lift » entreprises par d'autres organisations et consistant à sortir du Vietnam un grand nombre d'enfants, orphelins ou pas. » *L'association préconise donc une aide des enfants sur place dans la mesure du possible et recommande que l'adoption — rigoureusement contrôlée — ne soit acceptée qu'en toute dernière extrémité. Elle confirme enfin sa volonté de* « donner une priorité absolue au sauvetage des enfants en cherchant d'abord leur intérêt ».

Le vrai scandale est sans doute qu'il soit nécessaire, en 1975, d'organiser un congrès pour le dire.

J.-Cl. GUILLEBAUD.

GRANDE RÉCEPTION A PARIS POUR FÊTER LA VICTOIRE

Quelque deux mille personnes ont assisté, mercredi soir 21 mai, à une réception donnée à Paris par M. Pham Van Ba, ambassadeur du gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud, et M. Vo Van Sung, ambassadeur de la République démocratique du Vietnam. Il s'agissait de fêter « *la libération complète du Vietnam du Sud et la victoire de la lutte pour la libération nationale du peuple vietnamien* ». Comme cela s'était fait lors d'une réception offerte après la signature de l'accord de Paris, en 1973, les deux drapeaux avaient été placés côte à côte ; le portrait de Ho Chi Minh les « réunifiait ».

L'Elysée et le Quai d'Orsay étaient représentés par leurs secrétaires généraux, MM. Claude Pierre-Brossolette et Geoffroy de Courcel. Parmi les autres personnalités françaises figuraient notamment MM. Sainteny, ancien ministre et premier délégué général de France à Hanoï en 1954, François Missoffe, ancien ministre, Chauvel, ambassadeur de France, et quatre membres du bureau politique du P.C.F. Nombreuses étaient aussi les personnes — françaises et américaines notamment — qui avaient toujours manifesté leur sympathie ou apporté leur assistance au mouvement de libération. Parlant à la presse, M. Pham Van Ba s'est réjoui du prochain échange d'ambassadeurs entre Paris et Saigon.

Peu avant 21 heures, la première « fournée » d'invités cédait la place à une foule de Vietnamiens de France qui ont célébrée la victoire en assistant à un spectacle de chants et de danses.

LE CONGRÈS AMÉRICAIN A VOTÉ UN CRÉDIT DE 455 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'AIDE AUX RÉFUGIÉS.

Washington (*A.F.P., A.P.*). — A la suite d'un compromis mis au point par une commission mixte des deux Chambres, le Congrès a adopté, le mercredi 12 mai, un projet de loi autorisant le gouvernement à consacrer 455 millions de dollars à l'aide aux réfugiés d'Indochine. Le Sénat avait d'abord proposé un crédit de 405 millions de dollars, la Chambre retenant le chiffre de 507 millions. Le président Ford avait refusé d'entériner le budget proposé par le Sénat.

Le nouveau projet de loi a été adopté par les deux Chambres très rapidement, et immédiatement envoyé pour signature au président Ford. Il prévoit que la somme de 455 millions de dollars pourra être dépensée pour le transport et l'installation des réfugiés cambodgiens et vietnamiens aux Etats-Unis.

Il précise aussi que les personnes évacuées devront être prévenues qu'elles peuvent, si elles le souhaitent, retourner dans leur pays d'origine, et que, dans ce cas, tous les frais seront pris en charge par les Etats-Unis. Un certain nombre de réfugiés ont déjà fait connaître leur intention de repartir au Vietnam ou au Cambodge.

Cambodge

CENT CINQUANTE FRANÇAIS N'AURAIENT PAS QUITTÉ LE PAYS

On est sans nouvelles de cent cinquante Français immatriculés au consulat de France à Phnom-Penh et qui n'ont pas été évacués par le dernier convoi qui a passé la frontière thaïlandaise, le 8 mai, annonce l'agence France-Presse, de source autorisée à Bangkok.

Parmi ces cent cinquante personnes, quinze sont des Français et Françaises de souche, dont plusieurs épouses de cadres cambodgiens (médecins, fonctionnaires, commerçants), et un prêtre. Les cent trente-cinq autres sont des Français d'origine indochinoise dont la citoyenneté ne fait aucun doute, indique-t-on de même source.

A Paris, on ne possède pas encore un décompte exact des Français restés au Cambodge, les Français de l'étranger omettant fréquemment de se faire immatriculer ou de se faire rayer des listes au moment de leur départ. On sait cependant qu'un petit nombre de Français d'origine métropolitaine et un plus grand nombre de Français d'origine indochinoise sont restés sur place, soit qu'ils n'aient pas voulu partir parce qu'ils n'avaient pas d'attaches en France, soit qu'ils se soient décidés trop tard à rejoindre l'ambassade de France à Phnom-Penh.

DIPLOMATIE

Satisfaction discrète à Washington à l'annonce de la participation M. Giscard d'Estaing au dîner de Bruxelles

De notre correspondant

shington. — La nouvelle de ncontre à Bruxelles, autour table du roi Baudouin, des dents français et américain, accueillie avec une satis- n discrète. Très conscients onnées de la politique inté- française, les milieux offi- se gardent bien en effet lter. Ils se bornent à souli- que ce nouveau contact n'a d'extraordinaire entre les chefs d'Etat, qui avaient nent fait connaissance en nbre, à la Martinique. nnonce du dîner de Bruxelles dissipe le malaise évident créé par la décision de l'Elysée d'être seulement représenté au « sommet » atlantique par le ministre des affaires étrangères. Même en acceptant les raisons de principe invoquées à Paris, il paraissait impensable ici que, dans le contexte des relations franco-américaines sensiblement améliorées depuis la Martinique, les deux chefs d'Etat ne se rencontrent pas, sinon dans le cadre atlantique, du moins parallèlement, à l'occasion du voyage en Europe du président des Etats-Unis.

On « encaissait » difficilement une attitude que certains jugeaient contraire à « l'esprit de la Martinique » et dont on attribuait exclusivement les raisons aux difficultés de M. Giscard d'Estaing aux prises avec la conjonction, sur ce plan, des communistes et des gaullistes.

C'est pourquoi la formule trouvée pour organiser cette « brève rencontre » a été reçue avec soulagement. Au moment où le gouvernement américain réaffirme sa volonté de coopérer avec ses alliés et d'honorer les engagements internationaux des Etats-Unis, le refus du président français de rencontrer, même en dehors du « sommet » atlantique, le président des Etats-Unis aurait été mal compris du Congrès et de l'opinion.

HENRI PIERRE.

« PETIT DÉJEUNER DES QUATRE » PARIS LE 28 MAI

réunion des quatre ministres ffaires étrangères (Etats-Unis, e, Grande-Bretagne et Alle- fédérale), traditionnellement crée au problème allemand les réunions du Conseil atlan- se tiendra cette année à Paris mai, au quai d'Orsay, au cours petit déjeuner. Les ministres nd, américain et britannique uveront en effet dans la capi- française pour la réunion de ce internationale de l'énergie. fait, le petit déjeuner que Kissinger devait prendre le i avec M. Giscard d'Estaing a vancé au 27 mai.

Birmanie

PÉKIN EXPRIME SA CONFIANCE AUX COMMUNISTES

Pékin (*A.F.P.*) — *Le Quotidien du peuple* a publié, mercredi 21 mai, un message du comité central du P.C. chinois au parti communiste birman, lui exprimant ses condoléances après le décès de ses anciens président et secrétaire, « *morts héroïquement dans l'action* », le 15 mars dernier (*le Monde* du 18 mars).

Soulignant que le P.C. birman combat « *les ennemis de classe* » depuis plusieurs décennies, le message ajoute : « *Nous avons confiance que tous les membres du P.C. birman (...) s'uniront étroitement autour du comité central du parti communiste de Birmanie conduit par le président Thakin Ba Thein Tin, et qu'ils remporteront une victoire totale et complète dans leur guerre révolutionnaire.* »

[*Le message du P.C. chinois aux communistes birmans reflète une altération évidente des relations entre Rangoun et Pékin. Ces relations sont passées par des phases diverses depuis l'arrivée au pouvoir du général Ne Win, en 1962. Très mauvaises en 1967, elles s'étaient améliorées par la suite, et le chef de l'Etat birman s'était rendu en visite officielle en Chine au mois d'août 1971. Depuis l'an dernier cependant, les relations sino-birmanes se sont de nouveau refroidies, cette évolution coïncidant avec une relative ouverture de la Birmanie aux influences occidentales, et particulièrement aux intérêts des compagnies pétrolières attirées par la prospection « off shore » au large des côtes birmanes. Simultanément, le régime du président Ne Win — bien que se présentant comme « socialiste » — a dû faire face à des troubles graves nés d'une crise économique et sociale persistante.*]

Laos

L'armée est en voie de réunification

Le gouvernement de Vientiane a interdit aux ressortissants laotiens, mais aussi aux résidants chinois, vietnamiens et khmers de quitter le royaume. D'autre part, selon des informations parvenues à Bangkok et que transmet l'A.F.P., des troupes du Pathet-Lao auraient reçu l'ordre de tirer sur les personnes qui tenteraient de traverser le Mékong — qui délimite la frontière entre le Laos et la Thaïlande — pendant les heures de couvre-feu. Il est aussi interdit désormais aux habitants de Vientiane de sortir de la capitale sans autorisation.

De notre envoyé spécial

Vientiane. — « *L'armée sera la première à être réunifiée.* » Ce propos du vice-président du conseil, M. Phoumi Vongvichit, est illustré par la fraternisation des troupes dans le sud du pays, et par l'annonce, après le conseil des ministres du mercredi 21 mai, que l'unification de l'armée à Vientiane même est à l'étude.

Le Front patriotique fait la loi dans le pays. Le conseil des ministres, où il est majoritaire depuis le départ de quatre ministres de droite, vient de décider la fermeture des bureaux provinciaux de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Les bureaux de Vientiane de cet organisme seront eux aussi fermés, selon des modalités qui restent à définir. « *Le gouvernement a besoin de l'aide de ce pays ami, mais il préférerait une aide directe* », a expliqué le porte-parole du gouvernement. « *Ils veulent un chèque en blanc,* », rétorquent les Américains, qui annoncent leur « *retrait accéléré* ».

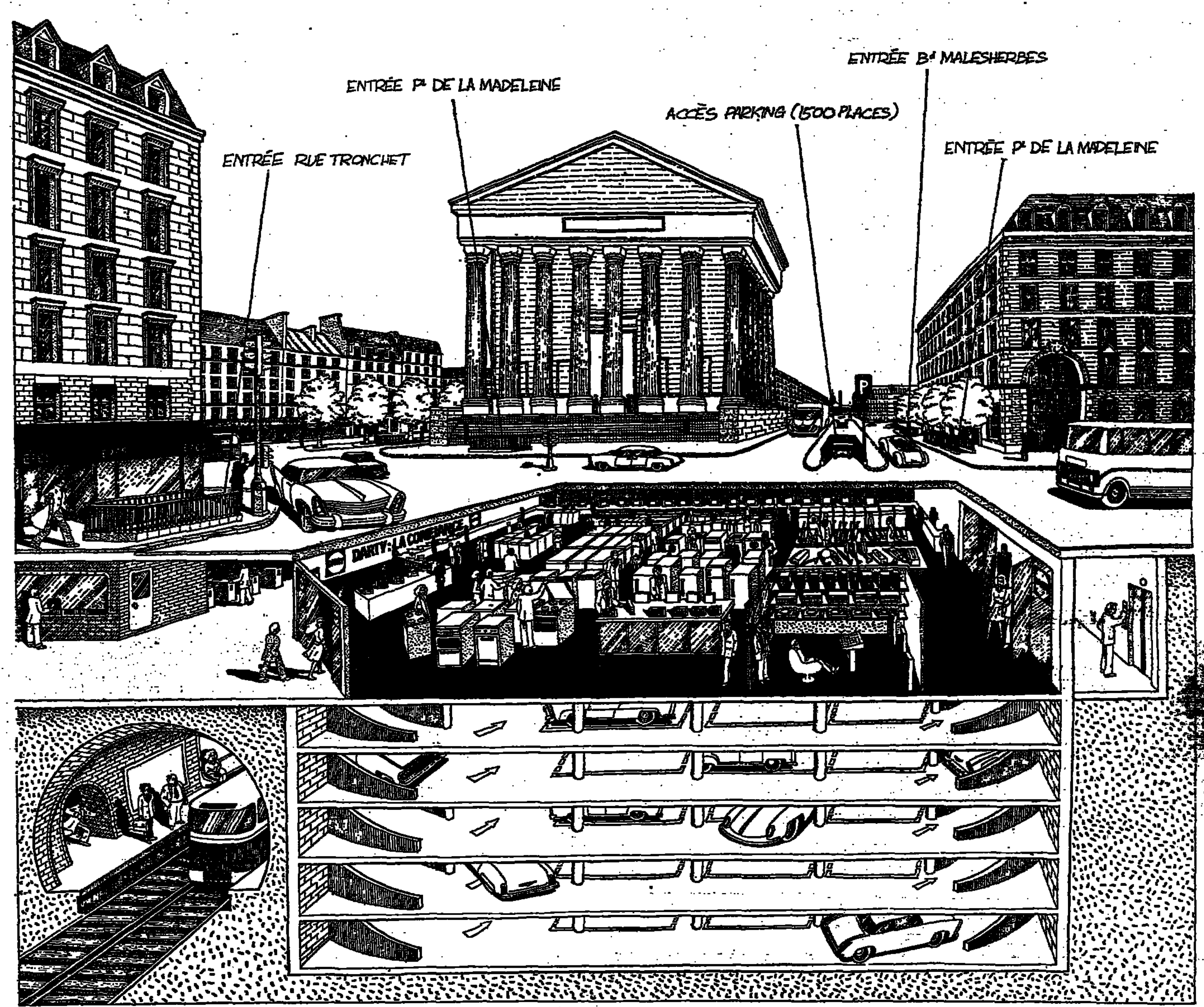
Ceux-ci pourraient difficilement faire autrement. Les étudiants de Vientiane occupent toujours le campus où se trouvent les bureaux américains, mais aussi une piscine, un cinéma et des économats, où l'on trouve tout ce dont un Américain ne peut se passer à l'étranger. Ils ont donné trente jours aux agents de l'USAID pour quitter le pays. Malgré l'envoi de ministres pour négocier avec les manifestants, ces derniers n'ont rien voulu savoir. « *Il est parfois difficile de canaliser les ardeurs* », explique M. Phoumi Vongvichit, qui ne veut pas que l'image de marque du royaume soit ternie par de graves incidents.

Un régime d'une rare efficacité

L'armée, en voie d'unification (le Pathet-Lao n'a-t-il pas, dès mardi, fait entrer discrètement dans Vientiane des chars et des pièces de D.C.A. ?), l'USAID disparaissant, ce sont les deux piliers du régime précédent qui s'effondrent. De même, est supprimé le poste d'inspecteur général du royaume, troisième personnage après le roi et le premier ministre. Ces fonctions étaient exercées par l'homme qui symbolisait l'ancien régime, le prince Boun Oum Na Champassac. Discrètement, mais avec une rare efficacité, un nouveau régime s'installe au Laos.

BRUNO DETHOMAS.

Darty-sous-la-Madeleine : Pour les prix les plus bas, descendez !



Darty enfin au cœur de Paris ! Pour profiter des prix les plus bas de France, il vous suffit de descendre sous la Madeleine. A pied, par le métro à la station Madeleine ou en voiture, sans problème, avec 5 étages de parking pour vous garer.

Dans les trois cas, vous ne pouvez pas vous tromper : Darty-sous-la-Madeleine, c'est juste sous la Madeleine.

En électroménager, Hi-Fi ou télévision, vous y ferez vos achats avec la protection du Contrat de Confiance Darty. Par exemple, si vous trouviez moins cher ailleurs, Darty vous rembourserait la différence et vous offrirait, en plus, une bouteille de champagne.

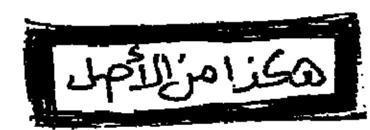


En plus, pour l'ouverture, venez parier avec nous : des dizaines de polaroïds et des centaines de cadeaux à gagner !

75 - PARIS 8e : Darty-sous-la-Madeleine - Parking place de la Madeleine.
75 - PARIS 11e : 25 à 35, bd de Belleville. M° Couronnes ① ⑦
75 - PARIS 13e : 168, av. de Choisy. M° Pl. d'Italie..... ② ⑦
75 - PARIS 18e : 128, av. de St-Ouen. M° Pte de St-Ouen ① ⑦
75 - PARIS 20e : 3 à 7, av. de la Pte-de-Montreuil. M° Pte de Montreuil .... ⑥ ⑦ ⑧
78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre" ① ② ⑥
91 - THIAIS RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine" .... ③
92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306 ③ ⑤ ⑥
93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet. M° Gallieni. Au pied du Novotel .... ③ ⑤
93 - BONDY : 123 à 133, av. Gallieni. (Bus 147 D) ... ② ⑤ ⑥
93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Lénine. RN 1 ... ② ⑤ ⑥
94 - CHAMPIGNY : 12, av. R.-Salengro. La Fourchette. RN 4 .... ② ④ ⑥
94 - CRETEIL : Centre Régional Créteil "Soleil" ...... ③
95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "Les 3 Fontaines" .... ③

LÉGENDES : ① Nocturne le mercredi jusqu'à 21 h 30 – ② Nocturne le vendredi jusqu'à 21 h 30 – ③ Nocturne le mardi, mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 21 h – ④ Ouvert le dimanche matin ⑤ Ouvert le dimanche toute la journée – ⑥ Fermé le lundi – ⑦ Fermé le lundi matin – ⑧ Fermé le mercredi.

Darty le seul spécialiste électroménager, Hi-Fi, TV qui ose vous signer le Contrat de Confiance.



Le sort des collectivités locales préoccupe les sénateurs

Le Sénat a longuement discuté, le 21 mai et le 22, jusqu'à 3 heures matin, de la question des finances locales, liée à celle de l'autonomie communale. Dans leur très grande majorité, les sénateurs sont élus locaux, c'est dire l'intérêt avec lequel ils attendaient l'intervention de M. Michel Poniatowski. Beaucoup ont été déçus par le n de cinq ans du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. Ils espé- nt des mesures plus concrètes et plus immédiates.

Votre arrivée au ministère l'intérieur et votre premier cours au congrès des maires France, déclare M. CHAUVIN nion centr.), *s'adressant à* Poniatowski, *avaient fait lever vent d'espoir. Vous annonciez e réforme pour 1975. Où en it donc vos travaux? Que proiez-vous pour que nombre de communes ne trouvent pas ses en état de cessation de iement?* »

daire de Pontoise, l'orateur ligne que le produit fiscal des lectivités locales est inférieur 20 % au produit fiscal de tat alors qu'elles doivent fincer 50 % des équipements lectifs. « *Pour agir sur les penses,* indique M. Chauvin, *il it redéfinir les responsabilités l'Etat et celles des collectivités ales qui, trop souvent, finanit des constructions abritant services de l'Etat; mais il faudrait pas prendre prétexte cette nécessité pour renvoyer x calendes grecques la réforme ancière!* »

M. NAYROU (P.S.) évoque les barras financiers des commu- rurales qui doivent financer s investissements disproportion-s avec leur population.

M. JEAN COLIN (union centr.) ntéresse principalement au pro-me de la modernisation des es de la fiscalité locale et once certaines injustices de la nière réforme : « On a sount, dit-il, dégrevé le château et nalisé la chaumière. »

M. LEFORT (P.C.) réclame des sures immédiates. Les collectiés locales, qui ne reçoivent que % du produit de l'impôt, assuit 66 % des équipements coltifs. Ce déséquilibre ne peut s durer.

M. PIERRE CAROUS (U.D.R.) ligne que le système du forfait subventions, jumelé avec la T.A. payée par les communes, t que l'Etat supporte une arge d'autant moins forte que prix augmentent plus pour la mmune.

Répondant aux auteurs des cinq estions orales qui viennent de xprimer, M. MICHEL PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, retrace abord le bilan des mesures prises depuis un an. « *Il n'en reste pas moins,* ajoute-t-il, *que, pendant toute cette période, notre administration centralisée n'a pu, en dépit d'indéniables progrès, mener à bien suffisamment vite les réformes institutionnelles et financières qu'exigeait cette évolution très rapide de notre société.*

» *Aujourd'hui, c'est donc un travail considérable qu'il nous faut entreprendre. En matière de collectivités locales, le temps est passé de procéder par petites réformes successives répondant à des problèmes bien délimités.*

» *C'est à la réalisation d'un plan d'ensemble de grande envergure, portant sur les cinq années qui viennent, que le gouvernement convie les responsables locaux et les élus nationaux, pour accroître l'autonomie des collectivités locales dans un effort général de décentralisation.* »

M. PONIATOWSKI conclut : « *L'assainissement des finances de l'Etat, qui n'est pas si ancien, a pris de longues années. Celui des finances locales ne peut également qu'être progressif. Mais la décision du gouvernement de le mener à bien par un effort régulier est désormais arrêtée. Pour 1976, un fonds d'aide à l'équipement local sera donc créé. Il sera alimenté par une fraction du produit de la loi foncière qui sera prochainement discutée par le Parlement et par un apport net du budget de l'Etat.* »

Pour M. FORTIER (U.D.R.), les subventions de l'Etat devraient être révisables en fonction du coût des travaux exécutés. Or, dans le cas des constructions scolaires par exemple, les forfaits de 1975 sont les mêmes qu'en 1963.

M. THYRAUD (ind.) reconnaît que le plan de cinq ans annoncé par le ministre apportera des améliorations. « *Mais,* ajoute-t-il, *la réforme globale se fait encore attendre.* » M. CHATELAIN (P.C.) réclame des mesures immédiates : ce que le gouvernement promet pour 1976, il doit le faire dès 1975. M. MONICHON (pays.) voudrait, lui aussi, que les subventions forfaitaires qui sont versées au fur et à mesure des travaux soient revalorisables. « *Mais,* proclame-t-il, *nous attendons la réforme d'ensemble, car ce n'est pas en réformant la patente et en remboursant la T.V.A. que l'on résoudra le problème des finances locales.* »

Mme BRIGITTE GROS (non-inscrite) demande que l'on substitue progressivement « *la souplesse de l'action locale à l'énormité impuissante de l'Etat* ». Mais ce développement de la démocratie locale implique, dit-elle, une nouvelle répartition des ressources.

M. FOSSET (Union centriste) souligne que les travaux préparatoires au VIIe Plan ont mis en bonne place la décentralisation et l'autonomie des finances locales. Il en tire la leçon que la réalisation de ce plan sera subordonnée au succès de la réforme des collectivités locales.

M. QUILLIOT (P.S.) dénonce notamment l'injustice de la taxe d'habitation, « *impôt sur les robinets et baignoires comme il y avait jadis un impôt sur les portes et fenêtres* ».

M. RAYBAUD (Gauche dém.) réclame en faveur des collectivités locales un système qui leur assure « *des ressources propres évolutives* ». M. BAC (U.D.R.) souligne la gravité du recul des investissements communaux au moment où l'emploi connaît la crise que l'on sait. M. MIGNOT (ind.), auteur du rapport sur les finances locales au congrès de Mâcon, reconnaît « *la bonne foi et la bonne volonté* » du ministre d'Etat. « *Mais, de grâce,* déclare-t-il, *agissez vite! Que demandons-nous? Que l'Etat respecte sa propre légalité, en ce qui concerne notamment la répartition du fonds routier. Qu'il ne triche pas dans le calcul des subventions. Qu'il ne confonde pas transfert de compétences et transfert de charges sans compensation.* »

M. JARGOT (P.C.) estime que les communes rurales n'ont pas grand-chose à espérer d'une réforme qui n'intéresse que les collectivités locales dotées de matière imposable.

M. MONT (Union centr.) cite la déclaration de M. Poniatowski le 12 avril à Mâcon. Le ministre y affirmait notamment que les deux tiers de l'effort national d'équipement étaient assurés par les collectivités locales. « *Il reste,* ajoute le sénateur de la Loire, *à tirer les conséquences de ces constatations.* »

« *Nous attendions de bonnes nouvelles,* déclare M. AMIC (P.S.), *nous n'avons eu qu'un « remake » du discours de Mâcon.* »

M. DE MONTALEMBERT (U.D.R.) demande au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : « *Je voudrais bien savoir comment les communes où va se construire une centrale nucléaire pourront couvrir les frais qui vont leur incomber?* »

M. DESCOURS - DESACRES (Ind.) affirme que les transitions inévitables dans l'institution de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle rendront pendant plusieurs années l'impôt incompréhensible, ce qui est, estime-t-il, « rédhibitoire ».

M. COGNIOT (P.C.) dénonce la pratique des transferts de charge, dont les Parisiens sont victimes : la participation de la Ville aux frais de la R.A.T.P., précise-t-il, est passée en un an de 280 à 480 millions. Quant aux frais de police (une police pourtant nationalisée), ils s'élèvent à 220 F par habitant. Pour M. BOILEAU (Union centr.) « les finances de l'Etat se nourrissent de l'inflation tandis que les finances locales en meurent ».

M. LETOQUART (P.C.) souligne le cas des communes minières où les Houillères, naguère, géraient tout, et qui maintenant se dégagent de leurs charges au détriment des budgets locaux.

Dans la réponse qu'il a faite aux orateurs, M. PONIATOWSKI a ntoamment apporté les précisions suivantes :

● La part d'E.D.F. au paiement de la taxe foncière bâtie diminue, en effet, ce qui augmente la part des autres contribuables. Mais la situation va changer en raison d'un arrêt du conseil d'Etat qui permettra de revenir sur cette anomalie.

● On a évoqué le risque de télescopage des échéances d'impôts locaux. Neuf mois au minimum devront désormais les séparer en vertu d'une décision dont la primeur est donnée au Sénat.

● La part de l'Etat dans le partage des frais de ramassage scolaire est passée à 60 % en 1974 et cet effort sera poursuivi.

● C'est dans le budget prochain que seront précisées les ressources du fonds d'équipement. Le comité de gestion comportera une majorité d'élus.

« M. Raybaud, déclare le ministre, a raison : il convient d'accélérer les délégations de crédits. Je pense que mon ministère a, sur ce point, prêché l'exemple. »

ALAIN GUICHARD.

Des intentions qu'il va falloir financer

En annonçant solennellement, devant le « grand conseil des communes de France », que le gouvernement lançait un plan de cinq ans en faveur des collectivités locales, le ministre de l'intérieur entendait, sans doute, donner aux élus le sentiment qu'il voulait s'attaquer à l'ensemble des problèmes de fonctionnement — et parfois de structures — des communes et les départements français.

Cette vision globale doit, dans l'esprit de M. Poniatowski, s'opposer au saupoudrage — d'ailleurs assez parcimonieux jusqu'alors — de mesures de sauvetage et désamorcer les manifestations de mauvaise humeur ou d'inquiétude de très nombreux élus locaux, dont tous pourtant n'appartiennent pas, tant s'en faut, à l'opposition.

En fait, le ministre de l'intérieur a surtout développé, devant les sénateurs, les idées qu'il avait déjà émises à Mâcon, lors du dixième congrès du M.N.E.L. (*le Monde* du 16 avril). Il les a organisées autour de trois grands thèmes : renforcer les structures locales, simplifier les relations entre l'Etat et les collectivités et assainir les finances de ces dernières.

Qu'il s'agisse de transferts de charges des collectivités vers l'Etat (qui ne seraient d'ailleurs souvent qu'un retour à l'usage antérieur) ou de fiscalité locale, les mesures les plus attendues par les élus sont moins d'ordre institutionnel que financier : or c'est dans ce domaine que la position du gouvernement n'est pas encore homogène : l'identité de vues entre MM. Poniatowski et Fourcade est loin d'être totale à cet égard. Il faut sans doute voir dans la longueur et la complexité des discussions entre les services de l'intérieur et des finances la raison du report de ce débat, primitivement fixé au 6 mai dernier, et la relative imprécision de la plupart des mesures annoncées, comme le recours à l'« option T.V.A. » (comportant un transfert des ressources de l'Etat aux collectivités locales jusqu'à concurrence du montant de la fiscalité indirecte pesant sur les équipements de ces collectivités) ou la péréquation, entre communes riches et pauvres, d'une partie des recettes nées de la future réforme foncière (*le Monde* du 17 mai).

M. Poniatowski a également annoncé, sans donner plus de précisions pour l'instant, que des mesures touchant davantage à la « *fonction publique locale* » seraient étudiées. En reconnaissant que communes et départements devraient être dotées d'un personnel suffisant en qualité et en quantité, qu'il s'agissait de former, et que maires et adjoints devraient percevoir des indemnités correspondant à leurs charges, il aura sans doute redonné quelque espoir à nombre d'élus qu'inquiète la situation des communes à cet égard, mais, là encore, les solutions pratiques à ces problèmes devront d'abord être budgétaires...

Le ministre de l'intérieur s'est engagé à mener sur l'ensemble de ces questions « *une réflexion plus hardie* ». Cette hardiesse, toutefois, ne se manifestera pas dans l'immédiat vis-à-vis des régions, qui demeureront de simples établissements publics : si le gouvernement promet d'accroître leurs moyens, d'assouplir leurs modes d'intervention et d'élargir leurs compétences, il ne lui semble pas utile de modifier la loi du 5 juillet 1972 qui les a créées et organisées, dans un sens généralement considéré comme fort restrictif.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. Bourges affirme que les crédits militaires représenteront

Le débat des « premières », tel est apparu celui que l'Assemblée nationale a consacré mercredi 21 mai aux problèmes de la défense. *C'était, en effet, et M. Voilquin (R.I.) l'a souligné, la première grande* discussion de la législature consacrée à ce sujet. C'était ensuite la première fois que M. Yvon Bourges s'adressait aux députés quatre mois après sa nomination au ministère de la défense. Il le fit avec aisance, assurance et fermeté, voire même avec une pugnacité, dont les députés communistes firent les frais. C'était également la première intervention de M. Stehlin, député — désormais non-inscrit — *de Paris, depuis « l'affaire des Mirage » en novembre 1974.* Son apologie de l'alliance atlantique et de la solidarité occidentale fut écoutée dans un silence qui tenait surtout de l'indifférence, et en l'absence de M. Bourges.

On retiendra surtout les débuts du général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, « tout neuf dans cette arène » : une arène où il joua à merveille de sa situation de bleu, usant de sa « naïveté » pour bousculer les usages et la routine parlementaires. M. Charles Bignon, qui présidait la séance et avait cru pouvoir maintenir dans les formes une éloquence d'une brutalité toute militaire, y renonça bien vite, laissant l'orateur s'adresser « au camarade socialiste » ou « au jeune play-boy du parti communiste ».

Compte tenu de l'importance du sujet et de l'importance que le gouvernement lui attache, M. JACQUES CHIRAC, premier ministre, a tenu à prendre la parole dès le début de cette discussion pour déclarer : *« La France est un pays pacifique. Elle veut seulement dissuader, c'est-à-dire décourager l'agression. Elle s'est ainsi forgé de ses propres mains un arsenal nucléaire dont plus personne ne songe à sourire. Elle a dès lors acquis la capacité d'exercer sa défense et d'engager son destin en toute sérénité. Notre défense est indépendante, et la lucidité manifestée il y a neuf ans pour recouvrer notre libre arbitre nous permet aujourd'hui de l'afficher avec sérénité. A cet égard, je tiens à confirmer qu'il n'y a aucun changement dans notre ligne de conduite. »* Puis il ajoute : *« Aucune nation ne peut s'en remettre à une autre pour assurer sa sécurité et son indépendance. Il peut y avoir des alliances ; il ne peut y avoir report de responsabilités* ni, a fortiori, *démission. (...) Tout en réaffirmant avec force notre volonté pacifique, nous entendons poursuivre notre politique dans le domaine nucléaire afin de doter notre pays d'un armement moderne et suffisamment dissuasif. Nous poursuivrons le même effort en faveur des armements conventionnels de nos armées de terre, de mer et de l'air. C'est à ce prix que nous serons à l'abri de toute agression. »*

Après avoir souligné que, dans une stratégie de dissuasion, *« les responsabilités ne se partagent pas »*, il déclare : *« Une défense moderne ne s'improvise pas. C'est un choix. Nous l'avons effectué, nous entendons le confirmer et consacrer à notre défense les efforts nécessaires. C'est notre devoir d'améliorer la condition militaire dans ses aspects matériels, mais également et surtout dans son aspect psychologique et moral (...). Nos armées sont depuis quelques mois l'objet d'incidents regrettables et scandaleux. Nous ne saurions rester indifférents aux tentatives de destruction de l'institution militaire qui apparaît le but affiché de certains. Nos armées sont les armées de la nation tout entière, et nous n'admettrons pas que des minorités agissantes poursuivent leur entreprise antinationale de démolition. »*

M. D'AILLIERES (R. I., Sarthe) souligne que la France demeure un membre à part entière de l'alliance atlantique et estime nécessaire que les nations occidentales demeurent solidaires. Puis il ajoute : *« La dissuasion nucléaire (avantage politique, atout économique) tant discutée dans le passé, est aujourd'hui admise par la plupart des Français. Elle ne doit toutefois pas être exclusive. D'où la nécessité de posséder des forces armées conventionnelles modernes. On peut revoir certaines des missions qui leur sont confiées, procéder à la réorganisation de certains commandements et services, mais l'ensemble du système nous paraît cohérent et à la mesure des moyens financiers de la France. »*

Evoquant ensuite la condition militaire, il rappelle que les statuts concernant les officiers et les sous-officiers sont en préparation et souhaite que les espoirs qu'ils suscitent ne seront pas déçus. Abordant la remise en cause du service national, il déclare : *« Il ne faut pas s'exagérer le nombre des vrais contestataires, mais nous devons examiner avec réalisme ce problème. Nous souhaitons le maintien d'un service obligatoire, mais nous sommes ouverts à toute discussion sur sa durée et sur ses modalités. »*

Pour M. LE THEULE (U.D.R., Sarthe), *« toute notre politique de défense repose sur la dissuasion. Pour quelle soit crédible,* précise-t-il, *il nous faut à la fois un matériel de haute qualité et une volonté politique sans faille ».* Voilà pourquoi il ne pose qu'une seule question à M. Bourges : *« Notre effort est-il suffisant pour que notre défense soit crédible ? »* A son avis, *« il faut réorganiser nos forces, en redéfinir les missions, poursuivre le considérable effort qui a été mis en œuvre et vaincre les conservatismes qui, plus que les difficultés matérielles, suscitent le malaise et le doute ».*

M. CHEVÈNEMENT (P.S.) : « Une ligne Maginot nucléaire »

M. PIERRE VILLON (P.C., Allier) relève, pour la dénoncer, *« la nouvelle doctrine, aventuriste et monstrueuse, du commandement, envisageant froidement que la France utilise la première l'arme nucléaire et prenne ainsi la responsabilité du déclenchement de la guerre nucléaire ».*

Après avoir affirmé que l'armement Pluton n'a guère de valeur sur le plan de l'efficacité militaire, il s'inquiète de la mise sur pied d'une force de frappe ouest-européenne à laquelle participerait notamment l'Allemagne fédérale et déclare : *« La constitution d'une nouvelle communauté européenne de défense nucléaire serait un coup mortel à la détente en Europe et, ce faisant, vous accepteriez que la France ne soit plus maîtresse de ses décisions. D'ores et déjà la force de frappe française, dépendant du système de détection aérienne de l'OTAN, ne pourrait être mise en œuvre sans l'accord des Etats-Unis. »*

Pour M. MAX LEJEUNE, président du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, *« sans un système de défense moderne, la France serait à la merci d'une intimidation politique, d'une finlandisation, dont le danger est plus réel qu'on ne l'imagine ».*

A son avis, la politique de défense française doit comporter trois orientations : nationale, européenne et atlantique.

— Nationale : *« Car la France, grâce à sa force de dissuasion, entend garder la maîtrise des décisions nécessaires au maintien de son indépendance politique » ;*

— Européenne : *« Car notre sort est intimement lié à celui de nos voisins, et l'indépendance que l'on veut assurer à la France ne peut l'être que dans l'union de l'Europe » ;*

— Atlantique : *« Car l'alliance du même nom reste nécessaire à la sécurité de la France, notre force de dissuasion dépendant du système de couverture radar de l'OTAN sans lequel elle serait pratiquement aveugle. »*

M. CHEVENEMENT (P.S., Belfort) estime que, contrairement à l'opinion exprimée par M. Chirac, le malaise de l'armée et la crise de la défense *« sont des problèmes dont personne ne nie la gravité ».* Puis il déclare : *« Au-delà des symptômes il y a un seul problème : celui des rapports entre l'armée et le peuple. Or les jeunes Français ont-ils quelque chose de commun à défendre dans la société française de 1975 ? N'y a-t-il pas une contradiction croissante entre l'idée d'une défense nationale et la réalité d'une société qui se dissout. (...) Qu'y a-t-il à défendre en France qui ne soit aujourd'hui déjà américain ou en voie de le devenir ? Non seulement la moitié des Français refusent cette société-là, mais, parmi ceux qui y acquiescent, il en est beaucoup qui restent attachés à l'indépendance nationale. »*

L'orateur déclare encore : *« La priorité donnée à la dissuasion nucléaire a fait négliger les autres éléments de notre système de défense. La défense opérationnelle du territoire n'a pas les moyens de son ambition. En ce qui concerne les forces de manœuvre et d'intervention, l'armée française est, de toutes les armées européennes, la plus sous-développée* (opinion que conteste aussitôt M. Bourges). *Quant à l'arme nucléaire tactique, elle est inutilisable pour la manœuvre militaire, inutile pour la manœuvre politique et de surcroît dangereuse, car elle échappe au contrôle du politique. » Au total, est-il exagéré de dire que la France n'est pas défendue »,* demande l'orateur, qui estime que *« nous vivons, comme en 1940, sur l'idée d'une ligne Maginot nucléaire ».*

M. YVON BOURGES, ministre de la défense, déclare :

« La France, qui a profondément conscience de ses limites et de ses possibilités, dispose maintenant du troisième armement nucléaire dans le monde. La possession de l'arme nucléaire n'a toutefois de valeur que soutenue par la volonté politique de ne pas accepter de menace directe sur le territoire national. »

M. BOURGES : un redressement budgétaire en 1976

Répondant ensuite à M. Le Theule, M. Bourges explique : *« Nous poursuivons un travail de simplification et d'unification de nos structures militaires afin de forger un outil adapté à ses missions en fonction de nos possibilités. En ce qui concerne les vecteurs, les charges nucléaires et les types d'armes, la décennie consacrera l'efficacité et la crédibilité de notre système nucléaire de dissuasion. Nous devons, dans le même temps, renouveler en profondeur nos forces conventionnelles, les remodeler, les moderniser et travailler à maintenir notre force nucléaire à l'état de haut niveau scientifique et technique auquel elle est parvenue. Cela dit,* reconnaît le ministre, *avec un budget de défense de 2,9 % du P.N.B., tenir nos objectifs serait une gageure ; aussi, dans le budget de 1976, le redressement sera entrepris. »*

Abordant les problèmes humains, le ministre souligne que l'armée, attachée à la démocratie, *« est un corps exemplaire »,* mais il faut faire *« une juste place aux cadres de l'armée ».* D'où la réforme de leurs statuts ; d'où, pour les appelés, les mesures prises récemment et la refonte du règlement de discipline générale qui, *« naturellement, a ses limites ». « Pour être au service exclusif de la nation,* affirme-t-il, *l'armée se doit de rester en dehors de tout engagement idéologique ».* Puis il ajoute : *« Si la participation de la France à l'alliance atlantique a toujours entraîné des relations entre ces forces armées et celles de l'OTAN, les forces françaises ne sont nullement placées sous commandement atlantique. La défense de la France est et demeure indépendante. »*

Quant à la réalisation d'une union européenne qui n'ignorerait ni la diplomatie ni la défense, elle exigerait, à son avis, *« une autorité et une volonté politiques assurées. En attendant, la France est sincèrement attachée à une coopération bilatérale ou multilatérale des industries d'armement ».*

M. VILLON (P.C.) ne relève dans ce discours aucune réponse précise mais, au contraire, *« des affirmations gratuites ».* Un dialogue s'engage alors entre le député communiste et le ministre de la défense :

Le ministre observe alors : *« Dans le domaine de la défense, les socialistes et les communistes, alliés par un programme de gouvernement, soutiennent des positions inconciliables. M. Villon craint qu'on ne se serve de l'arme nucléaire et M. Chevènement qu'on ne s'en serve pas ! »* et il révèle que *« la doctrine du parti socialiste en la matière est d'ailleurs assez variable ».*

M. VILLON : *« La France utilisera-t-elle la première l'arme nucléaire ? »*

M. BOURGES : *« Comment osez-vous demander au gouvernement de s'engager à ne prendre aucune décision face à une agression ? Voulez-vous donc une France désarmée ? Jamais le gouvernement n'acceptera cela ? »*

M. VILLON : *« L'arme nucléaire, c'est un moyen de génocide. Vous êtes liés, dans l'OTAN, à des pays qui ont montré qu'ils étaient capables de commettre des agressions, alors que pas une seule fois le camp socialiste ne l'a fait. »*

M. BOURGES : *« Et la Hongrie ? Et la Tchécoslovaquie, monsieur Villon ? Je croyais que vous condamniez ces agressions, mais je vois que vous préférez les oublier. »*

M. VILLON : *« Nous avons condamné une intervention militaire opérée en réponse à des modifications internes survenues dans un pays. Mais c'était une intervention, non une agression, s'agissant de pays qui appartenaient à la communauté créée par le traité de Varsovie. »*

M. BOURGES : *« Dois-je conclure que le pacte de Varsovie n'est pas militaire mais politique et qu'il met certains pays sous la dépendance d'un autre ? En tout cas, la France ne sera jamais un pays agressif. »*

L'entrée des communistes dans la Résistance

Un vif incident a opposé les députés communistes à M. Bourges. Ce dernier avait précisé, en réponse à des propos de M. Chevènement (P.S., Belfort), qu'il avait été arrêté le 21 mai 1941 par les Allemands, *« alors que le parti communiste n'avait pas encore rallié le parti de la liberté ».*

« Ces propos sont inqualifiables », a déclaré M. Chevènement, *« tous les Français sachant le rôle joué par le parti communiste, et par d'autres, dans la Résistance ».*

« C'est une insulte, a estimé de son côté M. Villon (P.C., Allier), *pour tous ceux qui, comme moi* (arrêté le 8 octobre par la police de Pétain) *et des centaines de camarades, dont beaucoup sont morts, avaient répondu à l'appel du 10 juillet 1940, dans lequel Maurice Thorez et Jacques Duclos appelaient tous les patriotes à se regrouper autour de la classe ouvrière, ardente et généreuse, dans sa lutte pour la liberté. »*

« Je n'ai jamais eu l'intention de mettre en cause votre patriotisme, a répondu le ministre de la défense ; *mais veuillez reconnaître qu'il y avait d'autres patriotes que les communistes ; j'ai simplement rappelé que le parti communiste n'avait pris officiellement position qu'après le mois de juin 1941. »*

Cette affirmation a provoqué de vives réactions sur les bancs des députés communistes, qui ont alors décidé de quitter l'hémicycle en signe de protestation.

En séance de nuit, M. Emmanuel Hamel (rép. ind., Rhône) devait, dans un rappel au règlement, dénoncer les propos de M. Baillot (P.C., Paris), qui, à l'issue du débat de l'après-midi, lui aurait déclaré que les *« communistes ne le laisseraient plus parler »* à la suite de ses attaques répétées à leur égard. M. Hamel a affirmé qu'*« il ne céderait pas à la violence et continuerait de parler ».*



eprésenter

1976

is été

è.

ffaire



[E]n 1976 plus de 3 % du produit national brut

L'affaire atomique ? « C'est bien compliqué », devait reconnaître [M.] Bigeard, « on peut en discuter à l'infini ». Et c'est bien ce que [fir]ent, huit heures durant, quelque vingt-cinq orateurs, sous l'œil [na]vré d'un secrétaire d'État avouant « qu'il était loin de s'imaginer [qu']il y avait entre les Français de si profondes divisions ».

Et de si tenaces souvenirs. A preuve, le vif incident qui opposa [M.] Bourges et la majorité aux députés communistes.

« Il n'y a pas que dans les casernes que le dialogue est difficile à nouer », constata M. Chevènement (P.S.). « Dialogue de sourds », reconnut M. Bourges. Il est vrai que le face-à-face gouvernement-opposition tourna très vite à la guerre de tranchées, la majorité comptant les coups. De part et d'autre on s'efforça surtout de déceler le défaut de la cuirasse adverse. D'un côté on opposa les socialistes aux communistes ; de l'autre MM. Messmer et Debré à MM. Max Lejeune et Stehlin.

La présence de M. Bigeard contribua à « décrisper » le débat. Le secrétaire d'État faisant naître, à défaut d'union sacrée, une majorité de sourires. Son étonnant « numéro » contribua surtout à noyer dans la confusion un débat dont on peut se demander s'il fut vraiment celui que réclamait une situation jugée sérieuse par de nombreux orateurs.

PATRICK FRANCÈS.

[M.] VILLON : « *Vous n'avez [pa]s répondu en ce qui concerne [le] caractère agressif de votre [gra]nd allié américain au Vietnam [et] au Cambodge.* »

[M.] MAX LEJEUNE (réf.) se [déc]lare satisfait des propos du [mi]nistre et affirme qu' « *une [gra]nde majorité a au cœur l'es[poi]r de l'union européenne* ».

M. CHEVENEMENT (P.S.) constate : « *En fait de contradictions, il y en beaucoup entre M. Le Theule et un homme comme M. Max Lejeune, qui se croit toujours au temps de la guerre froide. MM. Messmer et Debré ont-ils la même position que M. Stehlin ?* », demande le député de Belfort.

LE GÉNÉRAL BIGEARD : tout neuf dans cette arène

[I]ntervenant pour la première [foi]s à l'Assemblée, le général [MA]RCEL BIGEARD, secrétaire [d'É]tat à la défense, déclare :

« *Tout neuf dans cette arène, [je] suis un peu surpris. Ces pro[blè]mes nous intéressent tous, nous [pa]rlons tous le même langage. [L'a]ffaire atomique ? C'est bien [com]pliqué. Le président a indi[qué] : « Plus tard, je vous dirai [c]e que j'en pense.» On peut discuter à l'infini.* (...)

« *Puisque nous avons en face [de] nous des masses ainsi endoc[tri]nées, ne devons-nous pas tous [se]rrer les coudes ? Les jeunes [qu]e nous avons à former, [qu]i donc s'est occupé d'eux avant [qu']ils passent entre nos mains ? [Il] y a, certes, beaucoup à repren[dr]e en eux, mais j'apprécie quand [mê]me leur dynamisme, et je leur [fai]s confiance.*

« *Cessons de nous reprocher ce [qu]e nous avons fait hier, et consi[dé]rons seulement l'avenir, qui seul [im]porte. Peut-être étais-je naïf, [peu]t-être me dira-t-on que je [cro]is au Père Noël, mais, lorsque, [sol]dat, je remplissais, loin d'ici, [les] missions dont le gouverne[me]nt me chargeait, j'étais loin [au]ssi de m'imaginer qu'il y avait [ent]re les Français de si profondes [div]isions.* »

M. VOILQUIN (R.I., Vosges), président de la commission de la défense, se déclare favorable à une réforme du service, dont la vocation ne serait pas exclusivement militaire. Il fixe à 3,25 % la part minimum du P.N.B. qui doit être affectée à la défense.

En séance de nuit, M. DUROURE (P.S., Landes) explique que le service national « *est le lien privilégié entre le peuple et son armée ; la conscription est donc à nos yeux une nécessité* » ; il se prononce contre « *le recours à une armée de métier camouflée* ».

M. JACQUES CRESSARD (U.D.R., Ille-et-Vilaine), rapporteur du budget (crédits de fonctionnement) des armées, souligne notamment « *les insuffisances graves qui affectent aussi bien la situation des personnels que leurs conditions de vie et de travail, dont, en définitive, leur mission* ». Tout en se félicitant des mesures prises en faveur du contingent et des cadres, il estime qu'il reste « *beaucoup à faire* » et qu'il n'est que temps de redresser la situation générale des armées.

« *En tout état de cause*, conclut M. Cressard, *la pire des attitudes serait celle qui consisterait à se satisfaire de l'état de choses actuel.* »

M. DRONNE (réf., Sarthe) insiste sur les problèmes de la condition militaire. Pour les régler il faut, à son avis, « *enlever le bastion Rivoli* ». Pour M. LAZZARINO (P.C., Bouches-du-Rhône), « *il apparaît juste et possible de réduire la durée du service actif au minimum techniquement indispensable* ».

Le général PAUL STEHLIN (non inscrit, Paris) souligne la contradiction flagrante entre la France et l'Allemagne fédérale en matière de défense. Puis il estime qu'on ne peut pas tout à la fois vouloir l'indépendance nationale, pour souhaitable qu'elle soit, et l'union européenne préconisée et confirmée au « sommet » de Paris pour 1980. Une telle union suppose en effet à son avis une politique de défense. Contestant la valeur dissuasive de notre force stratégique, il déclare : « *Il ne s'agit pas, quand on parle d'alliance atlantique, de s'en remettre aux États-Unis, mais bien de permettre d'abord à une Europe unie de réaliser une défense autonome et équilibrée, capable de s'associer à égalité de droits et de devoirs aux forces américaines.* » Et il conclut : « *En matière de défense, l'heure de l'Europe seule est passée. Au-delà de la seule Communauté européenne, l'heure est à la solidarité occidentale.* »

M. FANTON (U.D.R., Paris) relève l'évolution favorable de l'opinion en faveur de la force nucléaire. Il mentionne la possibilité de doter les forces nucléaires tactiques d'une autonomie complète.

M. DE BENNEDETOT (U.D.R., Finistère), évoque la modernisation du service militaire dans la marine nationale. « *Avez-vous une politique ?* », demande M. LONGEQUEUE (P.S., Haute-Vienne), qui voudrait savoir si le gouvernement a l'intention de publier un nouveau Livre blanc sur la défense.

M. GABRIAC (U.D.R., Aveyron) demande, de son côté, que le gouvernement prenne position sur l'extension éventuelle du camp du Larzac. M. MOUROT (U.D.R., Indre) prend acte avec satisfaction des déclarations du chef de l'État et des engagements du ministre concernant le budget de 1976.

M. DALBERA (P.C., Paris) expose la position de son groupe sur le problème des appelés puis il évoque le cas d'un jeune militaire dont la participation à une émission de télévision a été censurée (*le Monde* du 2 mai). M. BOURGES rappelle à ce sujet que la loi interdit aux appelés en uniforme de prendre part à des manifestations politiques. M. COUSTE (apparenté U.D.R., Rhône) préconise, pour faire face à une situation « alarmante » une majoration substantielle des crédits militaires.

M. PLANTIER (U.D.R., Pyrénées-Atlantique) relève une quasi-unanimité concernant l'indépendance nationale, garantie, à son avis, par l'arme nucléaire qu'il ne faut pas hésiter à utiliser en cas de menace contre le sanctuaire national. Il demande également un accroissement des effectifs et des moyens de la gendarmerie.

Pour M. NOAL (U.D.R., Orne) si le budget militaire reste au niveau actuel « l'indépendance nationale ne sera plus qu'une illusion ». M. CRESPIN (U.D.R., Marne) met surtout l'accent sur les problèmes de la force navale qui devrait bénéficier d'une part accrue des crédits disponibles.

Enfin, M. Xavier DENIAU (apparenté U.D.R., Loiret) juge excessif qu'un jeune Français sur cinq soit considéré comme physiquement inapte à toute forme de service militaire. Mieux vaudrait, à son avis, augmenter le nombre des dispenses pour raisons familiales ou sociales.

Pour M. BIGEARD, qui intervient cette fois à la tribune, « *les conditions matérielles n'ont qu'une importance secondaire. Ce qu'il faut, c'est renverser le courant qui mène à la décadence et mine les fondements de l'Occident. Face à des régimes totalitaires, qui s'appuient sur des masses endoctrinées dès leur plus jeune âge et qui confisquent la liberté des hommes, nous dissertons sur nos malaises.* »

Et il ajoute : « *Ce n'est pas en critiquant l'armée que nous maintiendrons notre liberté. Nous devons inculquer l'esprit de défense et de liberté à notre jeunesse.* »

Après avoir évoqué les brimades (« *nous n'avons rien à cacher* ») et présenté un tableau assez pessimiste de « *l'héritage difficile qui est aujourd'hui le nôtre* », il affirme notamment : « *Pour dégraisser l'administration centrale, il faudrait réquisitionner les Khmers rouges.* »

M. BOURGES indique qu'en matière d'information un important effort sera mené grâce aux revues *TAM* et *Armée d'aujourd'hui*, dont les colonnes seront ouvertes à l'ensemble des cadres. Par ailleurs, un livre du soldat, *Jeunes Français, voici votre armée*, sera publié à l'automne. Puis le ministre poursuit : « *Les textes concernant la condition militaire paraîtront en juillet. Le budget de 1976 représentera plus de 3 % du P.N.B. de 1975. Il faudra cependant prolonger l'étalement de certaines réalisations, notamment l'amélioration des casernements. Les exemptions du service militaire pour raisons médicales sont en diminution, alors que les exemptions sociales augmentent. Le nombre des officiers et des sous-officiers venus du contingent a augmenté de 80 % en cinq ans.* »

En ce qui concerne le Larzac, le ministre rappelle les raisons de l'installation du camp militaire et de son extension, et indique toutes les mesures de conciliation prises en faveur des intérêts économiques locaux et pour la protection de l'environnement.

La séance est levée à 2 h. 30.

● *Le groupe de réflexion et proposition U.D.R.*, présidé par M. Hector Rolland, député-maire de Moulins, et qui comprend une cinquantaine de députés, a reçu, le 21 mai, le général Marcel Bigeard, secrétaire d'État à la défense. A l'issue de cet entretien, il a fait savoir qu'il refusera de voter le budget de la défense si ce budget ne représente pas 4 % du produit national brut en 1976 et 5 % du P.N.B. en 1977.

Inspecteur général de l'armée de l'air

LE GÉNÉRAL SAINT-CRICQ REÇOIT SA CINQUIÈME ÉTOILE

Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres a mis à la disposition du ministère des affaires étrangères, pour occuper le poste de chef de la section armement à la délégation permanente de la France au conseil de l'Atlantique nord, à compter du 1er mai 1975, l'ingénieur général de deuxième classe de l'armement Jamet. De son côté, le général de corps d'armée Dubost a été nommé directeur adjoint des centres d'expérimentation nucléaire à compter du 1er juin 1975.

D'autre part, le général de corps aérien du corps des officiers de l'air, Maurice Saint-Cricq a été élevé au rang de général d'armée aérienne, à compter du 1er juin 1975.

[Né le 7 novembre 1921 à Pau, le général Maurice Saint-Cricq a commandé en 1965 le Centre d'expérimentation aérien militaire de Mont-de-Marsan avant d'être le chef de cabinet du général Philippe Maurin, chef d'état-major de l'armée de l'air en 1967. En octobre 1969, il commande l'École de l'air à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et devient en octobre 1971 sous-chef d'état-major des armées. Il est nommé en juillet 1972 commandant des forces aériennes stratégiques, puis en avril 1975 inspecteur général de l'armée de l'air en remplacement du général d'armée aérienne Jacques Mitterrand.]

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Élysée, mercredi 21 mai, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de la séance, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

● **MAGISTRATS ETRANGERS**

Un projet de loi relatif aux stages de magistrats et futurs magistrats étrangers a été approuvé. Afin de leur permettre d'assister aux travaux de juridiction, ils seront astreints au secret et devront prêter serment.

● **TYPOGRAPHIE**

Un projet de loi autorisant la ratification de l'arrangement de Vienne, par lequel les États contractants s'engagent à assurer la protection des caractères typographiques et instituant un enregistrement international, a été approuvé.

● **COOPERATION FRANCO-CUBAINE**

Le ministre du commerce extérieur a rendu compte de sa visite à Cuba, au co' rs de lac le il a présidé la première commission mixte économique et industrielle, instituée par l'accord de coopération du 16 janvier dernier.

● **CONCURRENCE COMMERCIALE**

Le ministre de l'économie et des finances a fait une communication sur les moyens propres à améliorer les conditions de la concurrence. Il a fait valoir que le retour à une politique de prix plus libérale et la poursuite d'une politique de restructuration industrielle nécessitent une vigilance accrue à l'égard des actions concertées et des abus de position dominante, préjudiciables aux intérêts des consommateurs. A cet égard, il a proposé que s'ajoutent aux sanctions pénales frappant actuellement les ententes illicites, des sanctions primaires à caractère administratif. Il a également proposé la mise en place d'un mécanisme de contrôle des concentrations risquant d'altérer la concurrence. Ces propositions feront l'objet d'un projet de loi.

(Lire page 36.)

● **« SERPENT » COMMUNAUTAIRE**

Il a également rendu compte des réunions communautaires auxquelles il a participé à Bruxelles le 20 mai et souligné l'accueil très favorable réservé à la rentrée du franc dans le « serpent » communautaire.

(Lire page 36.)

● **GRANDES SURFACES**

Le ministre du commerce et de l'artisanat a fait le point de l'évolution du commerce de grandes surfaces, qui a enregistré un ralentissement des demandes de créations nouvelles depuis le début de l'année ainsi que des études en cours sur la modernisation de la distribution classique, notamment par une amélioration du commerce de gros et des circuits de commercialisation des biens industriels de consommation.

(Lire page 37.)

● **IMMIGRATION**

Le secrétaire d'État à l'immigration a exposé au conseil, qui les a adoptées, un ensemble de dispositions concernant les travailleurs étrangers et leurs familles. Les mesures de suspension des entrées nouvelles de travailleurs étrangers seront maintenues au cours des prochains mois, mais, à compter du 1er juillet 1975, les familles des ressortissants étrangers résidant régulièrement en France seront, selon une nouvelle procédure, autorisées à rejoindre le chef de famille. Les conditions de délivrance des titres de séjour et de travail seront revues et le réseau national pour l'accueil, l'information et l'orientation des immigrés et de leurs familles, sera étendu.

L'amélioration du logement des travailleurs immigrés sera poursuivie. L'alphabétisation et la formation professionnelle seront développées, et il sera créé un institut pour la promotion culturelle des immigrés. Un effort particulier sera fait pour la scolarisation des enfants étrangers. Un programme pluriannuel concernant la condition des travailleurs immigrés sera élaboré en vue de son examen par les commissions du VIIe Plan.

Le ministre des affaires étrangères a évoqué divers points de la situation internationale.

(Lire page 36.)

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres, sur proposition du ministre de l'industrie et de la recherche, a nommé comme membre du comité de l'énergie atomique, en qualité de personnalité qualifiée en raison de sa compétence dans le domaine scientifique, un industriel, M. Hugues l'Estoile, directeur général de l'industrie, en remplacement de M. Grégory.

Sur proposition de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, M. Paul Bastard, directeur au ministère de l'équipement, a été nommé par le conseil des ministres directeur des ports maritimes et des voies navigables en temps de crise.

[Né en 1930, M. Bastard est un ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale des ponts et chaussées. Il était directeur général du port autonome du Havre.]

POLITIQUE

POINT DE VUE

La technocratie se porte bien

par JACQUES ELLUL (*)

LA crise actuelle prouve que les technocrates si fiers de leur savoir et si soucieux de prospective, à la différence de groupes comme le Massachusetts Institute of Technology ou les écologistes, n'avaient rien prévu. Maintenant que la difficulté est là, incapables apparemment de trouver la réponse technique, ils hésitent et tâtonnent. Ils passent au catastrophisme sans ébaucher l'ombre d'une stratégie d'ensemble.

Depuis les dizaines de siècles que des généraux perdent des guerres, je n'ai pourtant pas encore vu que l'on ait réussi à éliminer les généraux : ce n'est pas parce que des technocrates n'ont rien prévu et subissent un échec que la catégorie peut être mise en danger. Autre remarque : l'incompétence est largement partagée. Les spécialistes de science politique et de science économique n'ont eux non plus strictement rien prévu de cette crise. Ils sont incapables actuellement d'analyser le système capitaliste et encore plus d'y trouver des remèdes. Ce sont eux qui, il y a vingt ans, haussaient les épaules devant les analyses sur la société technicienne et ses crises potentielles !

Mais il faut aller plus loin : il y a malentendu à la fois sur la qual des technocrates et sur le proces du développement technique. technocratie en ce sens n'existe p parce qu'il n'y a pas encore de ritable technique politique, ni technique certaine de prévision baie, ni de technique assurée de cision portant sur des situatic comportant des centaines de pa mètres.

Il ne faut pas céder à l'illusion l'ordinateur central, du grand cerv qui établirait les prévisions et décisions parfaitement rationnelles tenant compte de toutes les donn Un technicien même de niveau élevé ne possède actuellement cune technique globale suffisant aucun appareillage de substitut Le technocrate est en réalité l'a nistrateur de niveau supérieur dans son secteur, forcément lir peut, en effet, posséder la plu des données, peut effectivement des prévisions, et peut imposer conclusions aux hommes politi parce que ceux-ci ne peuvent entrer dans l'analyse complexe ces problèmes.

L'homme politique porte un j ment externe et fait entrer des ments d'appréciation non technic ce qui est louable, mais géné ment de peu de poids à la lor Les technocrates, ce ne sont MM. Giscard d'Estaing ou Ch mais bien la DATAR, les pont chaussées, l'E.D.F., etc., c'est là réside le vrai pouvoir. Quand techniciens ont établi les dor concrètes d'un problème techn ils exercent une véritable dict L'aménagement du territoire er hors de tout contrôle réel poli et encore moins des popula l'installation de centrales atom envers et contre tout, sans co les *milliers* de décisions min parfaitement technocratiques de organismes, *modifient* la réalit même de la société beaucoup profondément que les « grand options politiques.

Un mur de silence

Face à ces organismes, o heurte à un mur de silence, machine qui roule sans tenir c des protestations. Comme le tout récemment un préfet de r *« Quand un plan technique a é sur les rails, il n'y a plus r craindre, ça ira jusqu'au bo* Voilà la véritable technocrati celle-là se porte très bien.

Et c'est pourquoi la question plus du tout politique ! Il suff voir le drame actuel de l'én nucléaire. Les hommes polit n'ayant que des moyens de co sance très limités, votent d'er siasme l'implantation des cen en fonction d'avantages super mais immédiats, qui peuvent en rence leur assurer une cli électorale, sans tenir aucun c des questions de fond. Le pro n'est pas celui de l'incompétenc hommes politiques (thème tra nel), mais des motivations de décisions : or, le technocrate a par l'administrateur fournit to des motivations *évidemment* s santes !

Encore un mot : le process développement technocratique pas, comme semble le croire Schwartzenberg, un processus nel prédéterminé. Le t e c h n i connaît évidemment des techn mais celles-ci progressent à l par autodétermination et par l très pragmatique du *« Tria Error »*. Une technique n'est « achevée » : elle est sans cess en question par les *résultats* ob le technicien la reprend, l' l'adapte, l'abandonne éventuell L'échec fait partie de la vie de la technostructure : il es condition de sa progression.

L'échec de technocrates mistes ou financiers ne signifie ment la fin de leur mainmise vie publique, mais seulement le de départ de nouvelles rech permettant de maîtriser une n crise ultérieure. Et c'est jus pourquoi le technicien ne d instantanément ce qu'il « faut dans un cas imprévu : com médecin devant une maladie ignorée, il cherche. Il n'est p chef charismatique qui, les ye ciel, divulgue le secret de l céleste. Il rassemble des fait données, il raisonne et tire conclusions...

Trop tard ? Oui, pour cette Pas pour celle de demain qu sentera forcément un bon r de traits communs avec celle jourd'hui. Fin des technocr Tout au plus de tel ou tel qu le cas se sera trompé, mais n certes remises en question de lution de notre société tan éliminer peu à peu l'homme que pseudo-décisionnaire (ma reste comme paravent) et à l stituer pour le sérieux, et no la parade, la multitude des ciens, couvrant la multitude de teurs particuliers qui font la vie d'une société.

(*) Professeur à l'univers Bordeaux.

Le Monde DES LIVRES

UN RÉCIT DE GEORGES PÉREC

La recherche de l'enfant perdu

★ W OU LE SOUVENIR D'EN- 'ANCE, de Georges Perec. Denoël, oll. « Lettres nouvelles », 2?6 p., 8 F.

LONGTEMPS, Georges Perec n'a pas connu de bonheur. Celui, notamment, d'avoir des « souvenirs d'enfance », taches de oleil ou lambeaux de nuages : ans le vide d'avant ses huit ans, ien ne lui appartenait. Nulle part û se repérer, se retrouver.

Son père ? Bêtement mort le 6 juin 1940, jour de l'armistice. Le etit Georges avait trois ans. Sa ière ? *Déportée quand il en avait* inq, et disparue, sans doute à uschwitz. Après, c'est l'héberement chez des tantes inconnues, urgissant des ramifications mul- iples d'une famille juive polonaise, uis le départ pour les Alpes. Jusqu'à l'après-guerre et au retour à aris, où le fil de la chronologie e tisse enfin. Tant qu'il n'existe as, la vie se déploie dans un space quasi intemporel : « *Il n'y vait ni commencement ni fin (...). Simplement ça durait. On était* à (...). *De temps en temps on chanjeait de lieu, on allait dans une utre pension ou dans une autre amille. Les choses et les lieux 'avaient pas de nom ou en avaient lusieurs, les gens n'avaient pas de isage.* »

Avec des minuties de détective, erec inventorie les rares images u'il a gardées en lui. Il scrute aussi es photos, note les dates, visite les ieux, voire interroge les témoins. Maigre butin : une lettre hébraïque e ressemblant à aucune autre trois ans), un dessin d'ourson fait l'école (six ans), un illustré donné ar la mère sur le quai de la gare, n bandage herniaire, une fracture e l'omoplate, une première communion, *une paire de skis, un arbre de* Noël, *quelques brimades...* Pas de ton-laveur ? Si, et de taille. Se faulent entre les séquences de cette utobiographie méticuleuse, court, en ret, un autre récit.



Dessin d'Orlic.

W : une île inacessible, rarement portée sur les cartes, à l'écart de la Terre de Feu. Protégée par des falaises abruptes, une plaine fertile, en ce bout du monde, abrite une société très anonyme : les habitants de W n'ont pas de nom propre. Ou bien ils peuvent en avoir plusieurs. Régulièrement, ils en changent. En fait, ils les gagnent. C'est-à-dire ?

La société de W est régie dans ses moindres détails par la loi du sport. Les règles de « l'idéal olympique » y sont appliquées avec une implacable rigueur — jusqu'à l'absurde. Les athlètes n'existent que par et pour leurs performances (il n'y a que des athlètes, répartis en quatre villages équidistants ; les femmes et les enfants sont reclus dans une forteresse). S'ils remportent une épreuve, ils portent, à la place de leur numéro matricule, le nom du vainqueur de cette spécialité à la première olympiade. Ainsi, celui qui gagne le 100 mètres s'appellera-t-il Jones, le 200 mètres Mac Millan, le saut en longueur Kekonnen, etc., jusqu'à la prochaine course, où tout recommence.

Le même usage s'applique aux trois premiers du classement, pour chaque discipline et dans chacune des compétitions rituelles qui, au long de l'année, rythment la vie à W. Le système, complexe, est parfaitement cohérent : le nom d'un athlète (les vaincus, évidemment, n'en ont pas) indique d'emblée sa place du moment dans la hiérarchie sociale — et donc ses privilèges.

Car cette *onomastique* subtile *n'est pas simplement honorifique.* Le droit aux douches, aux survêtements, aux tribunes réservées, la qualité même de la nourriture, en dépendent. En fait, la survie : les « sans-grade » vieillissant ne seront jamais entraîneurs, arbitres ou chronométreurs. Ils mourront en disputant aux chiens les ordures, à la porte des dortoirs. A W, la logique de l'absurde est aussi celle de l'horreur : les perdants peuvent être *dépecés* ou bien fouettés et mis au *pilori*, ou encore, par une clémence *fortuite*, simplement tenus de faire un tour de piste en ayant enfilé leurs chaussures, pointes en dedans.

ROGER-POL DROIT.

(Lire la suite page 18.)

Dans les déserts d'Égypte et de Palestine

LES ATHLÈTES DE LA FOI

★ LES HOMMES IVRES DE DIEU, de Jacques Lacarrière. Fayard, 288 p., 35 F.

RIEN *de plus* peuplé qu'un désert quand ce désert s'étend en Egypte ou en Palestine et que l'on vit aux premiers siècles de la chrétienté. On y rencontre un monde fou : des anges, d'abord. Ils pullulent et ils auraient vite obscurci le soleil si la Providence n'avait pris la précaution de les faire invisibles. Quatre-vingt-dix-neuf fois plus nombreux que les hommes, ils déploient une activité merveilleuse, chacun dans sa spécialité, anges gardiens et anges comptables, anges messagers, anges escorteurs. Peut-être est-il même quelque ange berger chargé de gouverner les animaux qui pâturent dans les mirages : des dragons très serviables, des crocodiles bien polis, des lions aimables. Dans la catégorie des animaux méchants grouille un petit bestiaire qui donnera bien de la tablature à saint Antoine : ours et léopards, aspics, serpents, scorpions.

Onze ans dans un tronc d'arbre

A ces habitants du désert s'ajoutent, à partir du début du quatrième siècle, les anachorètes dont Jacques Lacarrière se fait le chroniqueur fasciné. La seule ville d'Oxyrhynchos, dans la Thébaïde, compte vingt mille vierges et dix mille solitaires, nous disent les textes. Le désert de Nitrie abrite cinq mille moines et, non loin de là, le désert des cellules est percé d'une multitude de trous au fond desquels s'embusquent des hommes, semblables à des renards ou à des hyènes. Dans toute l'Egypte, mais aussi en Palestine et en Syrie, surgissent des « cités de Dieu », des « Jérusalem célestes », des ermitages, et, si l'on peut discuter sur le nombre des solitaires, il faut accepter leur réalité historique et la violence de leur expérience.

Tout a commencé avec Antoine, dont nous connaissons bien la vie grâce à la relation d'Athanase évêque d'Alexandrie. Cet Antoine est un copte aisé et illettré. A vingt ans, il choisit le désert. Sa première idée est d'emménager dans un sépulcre. Après un petit stage au fond d'un tombeau, il va s'établir dans une forteresse abandonnée. Il y reste vingt ans puis décide de fonder un monastère. Malheureusement, il est célèbre et il redoute de tomber dans la vanité. Il grimpe alors au sommet d'une montagne. La fin de sa vie est d'un ange.

Une autre grande figure fondatrice apparaît bientôt, celle de Pakôme, qui va doter l'Egypte d'une chaîne de monastères. A ses moines Pakôme impose une règle horriblement sévère. Les repas sont composés d'herbes et, la nuit, pas de lit pour dormir. Pakôme donne l'exemple : pendant quinze ans, il dormira debout. Aussi, les démons le détestent.

Bientôt, des milliers d'anachorètes gagneront les déserts, et c'est un fabuleux théâtre que nous visitons en compagnie de Jacques Lacarrière : dans ces grandes plaines blanches comme du sel passent des silhouettes en guenilles qui appartiennent à peine à ce monde.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 22.)

SAVOIR « ACCUEILLIR » LA MORT

« Tous feux éteints », d'Henry de Montherlant

Par Bertrand Poirot-Delpech

ES écrivains ne meurent pas. Ils ne font que se taire un jour. Ce moment n'est pas forcément lui où leur vie s'éteint. Ce peut re lorsque paraissent leurs derniers rites posthumes. Tel est le cas ujourd'hui pour Montherlant, dont s tiroirs recèlent sans doute encore s choses inédites — ils ont toujours é riches en remords et becquets, — ais dont voici à coup sûr les ultimes rnets, puisqu'ils couvrent les années 965, 1966, 1967 et 1972, laissées en spens par *Va jouer avec cette poussière* (1958-1964) et *la Marée du soir* 968-1971). Interrompue à quelques urs de sa disparition volontaire, la nfidence de *Tous feux éteints* prend valeur poignante d'un post-riptum.

Le geste qui allait parapher soudainement sa vie était trop médité, et puis trop longtemps, pour que son proche change le cours et l'accent ses pensées. C'est à peine si la ort y tient une plus grande place le dans les carnets précédents. mme s'il souhaitait corriger *in tremis* la fausse réputation d'austé que lui ont value ses personges de théâtre, il insiste sur la place le le plaisir sensuel a tenue dans n existence. Fort de ce que la relin de son enfance n'avait pas mis contradiction la vie spirituelle et le des sens, il a toujours professé l'on pouvait être à la fois une « âme ute » et un « jouisseur ». Les amaurs de détails intimes en seront pour rs frais : chez Montherlant, le plai- ne va pas sans secret ni anonymat « *il ne faut jamais tout dire, même une pierre* », ne jamais « *donner rre sur soi* » à quiconque, et ne mpter que « *sur des inconnus* ». Mais *il n'y a que la volupté qui ne mpe pas* ». Il assure qu'elle aura justifié », « unifié » et « sauvé » vie en la rassasiant.

MOINS, toutefois, que ne l'ont fait ses œuvres. Elles seules compensent la tentation du ant. « *Je voudrais vivre encore un u pour produire les choses belles 'il y a encore en moi* » ; « *si je écrivais plus, je n'aurais qu'à me icider* ». La création compte plus ur lui que l'attention au monde, et e l'action même. Elle fait tomber s « tourments » comme Chateauland dit que « *le rayon de soleil it tomber la vague* ». Jusqu'à son riture qui, de tremblante dans les tres, redevient triomphante dans s manuscrits. Ce n'est pas un hasard l définit par la même « *élévation sommet de ce qu'il y a d'humain nous* » la prose « divine » de ses ves... et « *l'acceptation de la mort* », qui est son credo esthétique, en même temps que sa religion.

Car enfin — et c'est le second malentendu engendré par son théâtre, de *Port-Royal* au *Cardinal d'Espagne* — Montherlant n'est pas croyant. « *Il faut s'attendre à tout !* », se répond-il à lui-même, après s'être demandé à la cantonnade : « *Et si le bon Dieu existait quand même ?* » Mais il refuse de s'occuper de métaphysique, « *puisqu'on ne peut rien savoir* », et il aurait eu « *la partie trop facile s'il avait voulu simuler la foi* ». Pour lui, « *l'infini est dans le cœur de l'homme et non ailleurs* ». Nous ne sommes qu'« *un cigare qui s'éteint* » : toute autre « *conception de la vie est blablabla et imposture* ». Même l'espérance a quelque chose de « désolé ».

MAIS ce vide du ciel n'en fait pas tout à fait l'« homme libre » dont a parlé Michel Mohrt. Il s'est *toujours* senti « esclave », de son enfance, de la guerre, du pouvoir, de la vieillesse, et la tradition chrétienne *lui reste une loi étroite*. Il croit à l'agenouillement, sinon à la prière. Il veut un homme pascalien, maître de ses impulsions et pénétré, jusqu'à l'orgueil, de sa vanité. Il s'étonne qu'on soit soupçonné de comédie si on « se conduit bien ». Il prône la charité évangélique, voire la « B.A. » des collèges, et lui associe un mépris de fer, au nom du Jésus dédaigneux des *Sermons sur la montagne*. On peut lui faire confiance quand il assure que, croyant, il eût été prêtre, et saint.

Il n'a d'ailleurs jamais rien écrit contre l'Eglise. Il a, au contraire, poussé le souci de l'épargner jusqu'à différer la représentation de *La ville dont le prince est un enfant*, et à lui offrir le sacrifice, pour lui suprême, d'un manuscrit : s'il a détruit, en 1970, toutes les copies du *Préfet Spendius*, sur lequel il avait travaillé de 1935 à 1956, c'était pour que ne pût paraître, « *fût-ce après sa mort* », un ouvrage « *attaquant le christianisme, à l'heure où il est attaqué comme il l'est, et peut-être perdu* ». On ne s'en prend pas à quelqu'un à terre.

LA même noblesse l'a retenu de gêner son pays, notamment en censurant longtemps certains passages de *la Rose de sable*. Car il a le sentiment d'avoir vu mourir d'une même mort l'Eglise et la nation. L'effondrement de la seconde l'a davantage affecté que celui de la première. Aux prêtres modernes il se contente de reprocher en souriant les guillemets dont ils affublent le mot « âme », au lieu qu'à la France il fait le grief majeur, pour qui a si méthodiquement cultivé le plaisir, de lui devoir la « *plus grande souffrance de sa vie* ».

Les causes de ce véritable « vendredi saint » national ne sont pas nettement expliquées. On sait seulement qu'il remonte à son retour d'Afrique du Nord, en 1932, et qu'il tient à l'inutilité de « *bien agir* » *quand ce bien-agir est hai* » ; entendons sans doute par là : dès lors que n'a plus cours publiquement la morale personnelle, seule valeur à ses yeux.

Toujours est-il que ces quarante années ont suffi, selon lui, à changer les Français en une « nation d'idiots », juste bons à « *faire pisser le chien de leur mère ou de leur femme* ». Avant 1968, il restait encore « quelques gens corrects » ; maintenant ce sont tous des « mufles ». On ne reconnaît plus les grands talents. On donne le pouvoir aux « moins aptes » que sont les jeunes gens et les femmes, dont chacun sait que « *plus elles sont bêtes, mieux elles cirent les chaussures* ». L'opinion n'a jamais été si « féminine », c'est-à-dire accessible aux faux bruits et aux bas exemples de Prisunic. Tout devient plus cher et plus moche. Ce qui demeurait sain, Paris l'a asservi à son règne « démentiel » de l'« imposture », de la « lâcheté », de la « bêtise », de la « vulgarité », de l'« obscénité ».

Un peuple qui ne met plus la ponctuation — car on a aussi encouragé ce relâchement, dégoûtant comme du « *vomi sur un veston* » — est « *prêt à toutes les autres vachardises* »...

DANS cette brouille avec son temps, il faut évidemment faire la part de la sensation qu'ont tous les gens âgés, surtout les solitaires et les nostalgiques un peu maniaques comme lui, de « *vivre au milieu de Martiens* ». Après tout, Amiel s'inquiétait déjà : « *L'âge de la majorité baissera, la barrière du sexe tombera, et la démocratie arrivera à l'absurde en remettant la décision des grandes choses aux incapables.* » Plus sagement, Chateaubriand prophétisait : « *Le vieil homme européen succombe pour qu'on découvre une autre planète.* »

Ce qui surprend, en revanche, d'un tel esprit, c'est qu'il ajoute foi au fantasme d'une corruption menée de longue date et de longue main. Par qui donc ? Pas par les Russes ni les Chinois, gens de morale s'il en fût. Montherlant paraît croire à une collusion du Tout-Paris, de l'Université sans foi ni point-virgule, des bas flatteurs de la jeunesse, et de tout ce qui le hérisse dans la France de 1970. Mais il a la prudence de ne pas désigner ces « *misérables empoisonneurs* » et ces « *criminels au nom de la liberté* ».

Ce serait aller en effet contre son autre conviction, encore plus tenace, que tous les pouvoirs se valent et que rien ne change rien. Le nihilisme a sa logique : également « indéfendables » pour leurs « bourdes » ou leurs « hontes », pouvoir personnel et suffrage universel se ressemblent en ce qu'ils permettent aux peuples de « continuer ». De toute façon, les causes n'ont pas d'importance aux yeux de ce passionné des seuls êtres. L'humanité lui semble « inguérissable » et sans avenir différent du passé. Voltaire l'a bien prédit : « *Nous laisserons le monde aussi sot et méchant que nous l'avons trouvé.* » Est-ce pour autant un « infâme fasciste » ?

FIDELE aux leçons de l'antiquité romaine et des collèges catholiques d'avant 1914, comme à des valeurs universelles indépassables, Montherlant aura opposé jusqu'au bout leur sens du service inutile aux nouveaux idéaux de progrès collectif par l'abolition du profit et des classes. Il en sera resté à respecter dans le pauvre « *l'idiot qui n'a pas été capable d'avoir de l'argent comme tout le monde* ». Cet entêtement un peu cynique ne l'aidera pas à survivre auprès d'une jeunesse plus morale et désintéressée qu'il ne l'a cru hâtivement, à son débraillé.

Il semble en revanche que son attitude devant la mort en fera un précurseur respecté, dans la civilisation sans au-delà qui s'annonce. Non que le suicide des personnes qui redoutent le déclin doive jamais être recommandé. Il se garde d'ailleurs de le faire, selon son horreur constante du prosélytisme. Il se borne à regretter qu'on ait changé en péché et en délit une issue que les chrétiens devraient bénir et qui, comme il le lit chez Junger, « *fait partie de notre capital* ».

S'il passe aux actes — « *je deviens aveugle, je me tue* », — c'est faute d'un geste du destin. A sa fin romaine, il eût préféré celle du dormeur surpris ou du « *soldat au fond d'un trou* ». Une seule règle est recevable : « *la mort la meilleure est celle qui nous plaît* ».

A quoi bon, en tout cas, « *perdre son temps à regretter de devoir mourir* » ! C'est trop « idiot ». Mieux vaut rechercher « *l'autre atmosphère* » où atteignent ceux qui ont dépassé cette peur, et y employer la « *capacité d'aller jusqu'au néant* » que Pascal compare à celle d'aller « au tout ». Idéalement, il faudrait quitter cette terre comblé, « *le sourire sur les lèvres* ». Dans l'ultime note, en date du 20 août, cet idéal paraît presque atteint : « *Gloire à la mort*, est-il écrit, *quand on sait l'accueillir raisonnablement* ».

Montherlant croyait ses contemporains si mauvais et si peu disposés à le suivre qu'il s'attendait au pire : on expliquerait qu'il « *n'était pas mort comme il fallait* », on le traiterait de « monstre », on trahirait ses volontés, on « *farfouillerait dans ses affaires* », la calomnie et la haine déchiquetteraient sa mémoire... C'est le contraire, comme on sait, qui s'est produit. Peu de fins illustres ont été entourées d'autant de respect unanime, et ont autant retenti sur la façon de regarder la mort, donc la vie.

Montherlant était prêt à voir des « *bienfaiteurs de l'humanité* » dans les hommes qui changeraient ce regard. Lui qu'on disait fier, il n'avait pas prévu qu'il serait l'un d'eux.

★ *Tous feux éteints*. Carnets 1965, 1966, 1967 et 1972, de Montherlant, Gallimard, 158 pages, 30 francs.

Pour tenir compte des dernières œuvres et années de vie, Pierre Sipriot vient de remanier profondément son remarquable essai de 1953 sur *Montherlant* : collection « Ecrivains de toujours », Le Seuil, 192 p., 10,40 francs.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

LECTURES DU SURRÉALISME

Dans le jardin d'André Hardellet

★ ANDRÉ HARDELLET, d'Hubert Juin. Éditions Seghers. Coll. : « Poètes d'aujourd'hui », 168 pages, 8 pages photo, 15 F.

ON l'a enterré en juillet 1974. Hubert Juin, qui était « voisin » de l'auteur de *Lady Long Solo*, et qui, en sa compagnie, a fréquemment flâné autour du plateau Beaubourg, le long de ces petites rues où errent, la nuit, les ombres ardentes de Nicolas Flamel, de Robert Desnos et de quelques autres aventuriers, lui consacre un vibrant « Poète d'aujourd'hui ».

Si tu reviens jamais danser
Chez Temporel, un jour ou l'autre,
Pense à ceux qui tous ont laissé
Leurs noms gravés auprès des
[nôtres...

Ils ne sont pas encore très nombreux ceux qui, entendant à quelque radio ce poème « Le Tremblay » chanté par Guy Béart, savent qu'André Hardellet est un des plus essentiels écrivains de notre temps.

C'est un cousin de Mac Orlan, si l'on veut vraiment une référence. Un frère de Gérard Labrunie dit Nerval, et de tous les « *princes saturniens* » *qui hantent* la cité en proie aux ombres. André Breton ne s'y trompa pas, qui, découvrant par quelque « hasard objectif » *le Seuil du jardin*, écrivait à l'auteur : « *Vous abordez en conquérant les seules terres vraiment lointaines qui m'intéressent et la reconnaissance que vous y poussez offre un nouveau ressort à tout ce que je me connais comme raisons de vivre.* »

Avec *les Chasseurs, les Chasseurs deux, Donnez-moi le temps* (1) comme avec *le Seuil du jardin*, André Hardellet a mené une entreprise d'alchimiste, de magicien ; il a été quelqu'un comme un Jivaro réducteur de Temps. De ce point de vue, le fondateur du surréalisme ne pouvait pas manquer celui qui, de manière bouleversante, a illustré quelques-uns des mots d'ordre, quelques-unes des revendications surréalistes cardinales.

Pour Hardellet, réel et imaginaire constituaient un tout indivisible. Comme le rappelle et le prouve Hubert Juin, il a réussi à apprivoiser des chemins inconnus de la plupart, des chemins « hors temps », où la merveille tenait en respect l'angoisse d'exister et de se savoir périssable.

Sans pédanterie, avec intelligence et fougue, Hubert Juin nous offre quelques clés qui permettent de pénétrer dans le jardin sauvé par André Hardellet.

ANDRÉ LAUDE.

(1) Il n'est pas inutile de savoir que ce texte a été publié dans une collection où les auteurs développent leur « Idée fixe ».

UN COLLOQUE A GRENOBLE

EN organisant à Grenoble, du 15 au 17 mai derniers, un colloque sur « le surréalisme dans le texte », Daniel Bougnoux et Jean-Charles Gateau étaient pleinement conscients du double scandale qu'ils n'allaient pas manquer de provoquer. Chez les épigones, qui s'empressèrent de rappeler dans un tract distribué le premier jour à tous les participants que « le surréalisme ne s'est jamais contenté de *textes*, même géniaux », et chez les exégètes, que l'on privait ainsi de leur plus cher plaisir, qui est de disserter, comme en 1966 à Cerisy-la-Salle, sur les « données fondamentales », ésotériques, éthiques ou métaphysiques, d'un surréalisme en soi.

Donc, de Soupault, de Breton, d'Aragon, d'Artaud, d'Eluard, de Peret, de Crevel, des textes. Et des lectures de ces textes. A l'exception de Marguerite Bonnet, délibérément « hétérodoxe » et qui fit un long exposé, passionnant pour l'historien des idées, sur le mythe de l'Orient chez les surréalistes, chacun avait choisi sa page (« trois mille signes maximum ») et joua le jeu. Avec plus ou moins de bonheur, on s'en doute. Et des méthodes qui différèrent sensiblement, ce qui fit aussi, *et même un peu trop*, de ce colloque sur le surréalisme un colloque sur la critique. Si l'on se divisa, ce fut moins sur les références elles-mêmes, à la psy*chanalyse ou à la linguistique*, que sur leur bon usage. C'est ainsi que furent reprochés tour à tour, par Jean Aroye à Léon Somville, un recours inopérant à Greimas, et par Jean-Luc Steinmetz à Wolfgang Babilas, la préférence donnée à un freudisme de dictionnaire sur un freudisme de syntaxe.

Le partage, si partage il y eut, se fit en définitive sur l'attitude à adopter face à de tels textes, sur le mode, autrement dit, plutôt que sur la méthode. En attendant Roubaud, qui ne vint pas, plusieurs conférenciers qui n'étaient pas tous des « spécialistes » surent prouver le mouvement, aussi bien surréaliste que critique, en marchant. Ils s'employèrent, suivant la belle formule de Daniel Bougnoux, à « souffler sur les braises ». Réactivant *le texte* par une *lecture* tout à la fois plurielle, attentive à la perpétuelle diffraction du sens, et orientée, épousant le rythme, le progrès continu-discontinu d'une écriture impulsée par le désir, Gérald Rannaud, Marie-Claire Bancquart, Jean-Daniel Gollut et quelques autres montrèrent ainsi, de la meilleure façon, qu'ils n'avaient rien à voir avec les « zombies de l'Université et d'ailleurs » opportunément dénoncés par le groupe Rupture. Le texte surréaliste n'était plus pour eux, il n'était plus pour le public jeune et passionné qui se pressait dans la salle, l'objet mort qu'il est déjà devenu dans les manuels et dans les anthologies : il retrouvait cette saveur ou cette valeur d'expérience ouverte, merveilleure — périlleuse, angoissante — jubilante, qui fut naguère la sienne.

Qu'est-ce qu'un texte surréaliste, demandait pour conclure *Wolfgang Babilas ? Si la question* resta sans écho, une certitude au moins s'est imposée, en ce mai grenoblois : c'est qu'un texte surréaliste n'est pas l'expression d'une expérience mais une expérience, l'expérience même, comme l'amour, l'errance, la peinture ou ce colloque. « Armures, faites-vous de plus en plus étincelantes; amants, faites-vous de plus en plus jouir ».

JACQUES BERSANI.

Quand Jean Chalon cligne de l'œil aux passions

★ LES PARADIS PROVISOIRES, de Jean Chalon, Fayard, 197 pages, 25 francs.

C'EST « la Vie de bohème » remise au goût du jour. Les routes d'Espagne ont remplacé les boulevards parisiens, les grisettes adopté le style hippie, les artistes chaussé de gros sabots écologiques, mais pour le reste rien n'a changé. « Frivoles par courage, libres, mais tellement soumis aux vicissitudes de la liberté », les marginaux flottent dans l'air du temps, au large d'une société qu'ils boudent.

Ayant pris la ville en grippe, Antoine, peintre naïf, et son fils François se réfugient près de Valence dans un palais délabré. Ce retour à la terre s'effectue dans l'euphorie grâce à la complicité d'une voisine, alerte quadragénaire, qui fournit aux ermites le riz complet, le vin rouge, et, pour le père seulement, d'agréables ébats nocturnes. Passe une vagabonde, Marie-Nuage, dont le jeune homme tombe amoureux. Maintenant chacun connaît un bonheur égal et tout irait pour le mieux dans la plus douce des thébaïdes si..., si les mortels se montraient dignes du paradis. Mais, aux premiers signes d'automne, l'humeur du petit groupe fraîchit. Les égoïsmes renaissent, les couples se défont, sans pleurs ni grincements de dents, comme soumis à quelque loi naturelle. Déçus et nostalgiques, les deux hommes ramènent à Paris le souvenir de trop parfaites vacances.

Jean Chalon, ses neuf romans précédents nous le prouvent, dose subtilement la tendresse et la malice, se plaît à rogner lui-même les ailes de ses rêves, à cligner de l'œil aux passions. Il crée des personnages de charme, leur donne le décor qu'ils méritent, et recule d'un pas pour résister à l'envoûtement de sa belle ouvrage. A distance, il perçoit une légère amertume derrière les sourires, la menace du froid au cœur de l'été. D'une plume caressante, il effleure ces instants si fragiles où la mélancolie perce sous la joie. Va-t-il s'apitoyer ? Non, d'une chiquenaude, il rectifie les masques qui glissaient.

GABRIELLE ROLIN.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Colloques

— UN COLLOQUE SUR ROMAIN *ROLLAND se tiendra en Suisse*, à l'université de Neuchâtel le 31 mai, à l'occasion du trentième anniversaire de la mort de l'écrivain.

— *LES AMIS DE GERMAIN NOUVEAU*. Un colloque « novelien » sur la poésie du dix-neuvième siècle et du vingtième siècle est fixé au dimanche 1er juin 1975 à Pourrières, village provençal à 7 km de Saint-Maximin. Tous renseignements : « les Amis de Germain Nouveau », 44 B, rue Paradis, 13008 Marseille.

Edition

— « GRAINS DE PEAU », album de photos de Mohamed Benaïssa avec des poèmes de Tahar Ben Jelloun, et « LA MILLE ET DEUXIÈME NUIT », poèmes de Mostafa Nissaboury (« le Monde des Livres » du 9 mai 1975), parus aux *éditions marocaines Shoof (21, rue* Mignard, Casablanca), sont disponibles en France à la librairie l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, Paris-6e.

— « ALGORITHME » est le titre d'une nouvelle collection, dirigée par Pierre Raymond, aux éditions Maspero. Un premier volume, « L'Histoire des sciences » (96 p., 10 F), indique son objectif : montrer comment la pratique des recherches scientifiques engage à son insu des « formes de fonctionnement philosophique ». Publiée conjointement, une étude de Pierre Raymond : « De la combinatoire aux probabilités », analyse dans cette optique les *débuts du calcul des probabilités* chez Pascal et Leibniz.

Humour

— « LES LUNDIS DE DELFEIL DE TON », « Le petit coin de la culture », « Vite, on est pressé », célèbres rubriques publiées dans le journal « Charlie-Hebdo » sont réunies en deux volumes dans la collection 10/18. « Palomar et Zigomar sont au pouvoir » rassemble les articles parus dans le premier semestre 1974. « Palomar et Zigomar tirent dans le tas », les articles parus au cours du second semestre.

Poésie

— UN SPECTACLE DE POÉSIE ET CHANSONS, « Poésie 75 ou la Nuit de mai », sera présenté à l'Espace Pierre Cardin le mercredi 28 mai, à 20 h. 30 (1, avenue Gabriel, Paris-8e). Juliette Darle, Jean Marcenac, Jean-Claude Renard et Pierre Seghers participeront à la soirée.

— LES ALBIGEOIS, poème composé en 1838 par l'écrivain austro-hongrois Lenau (1802-1850), est traduit pour la première fois en français par Henri Treblitsch. Cette traduction, écrit Jean-Pierre Hammer dans sa préface, fait ressortir le caractère révolutionnaire très méconnu de Lenau. (Ed. P.-J. Oswald.)

— *LE PRIX LAMARTINE 1975 (d'un montant de 10 000 F) a été décerné* à Emile Magnien pour son livre « Dans l'intimité de Lamartine ».

Prix

— *LE PRIX BALZAC a été décerné* à Jean d'Ormesson, de l'Académie française, pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix est destiné à récompenser les ouvrages qui ont trait à Balzac, ou qui dépeignent la comédie humaine de notre époque.

— LE PRIX D'EXCELLENCE ET LA COUPE D'ARTS ET LETTRES de la ville de Bordeaux ont été attribués à *Claire Pascal pour* son roman « Blanche ou l'identification ». (Ed. Bourgogne-Rhône-Alpes.)

— LE GRAND PRIX DE POÉSIE DE LA VILLE DU CANNET (Alpes-Maritimes), doté de 2 000 F, a été attribué à Paul Andrieu, et le prix d'honneur (1 000 F) à Jean-Yves Le Guen.

Thèses

— JEAN RICARDOU A L'UNIVERSITÉ D'AIX-EN-PROVENCE. — Jean Ricardou vient de présenter à l'université d'Aix-en-Provence son étude sur « LE NOUVEAU ROMAN » (Le Seuil, collection « Écrivains de toujours ») comme *thèse de troisième cycle*. Après quelques réserves sur le terrorisme du vocabulaire employé par ce critique et théoricien, les débats ont porté surtout sur les rapports entre le réel et l'écriture. Une « table ronde » libre de tout terrorisme a eu lieu ensuite entre le nouveau lauréat et les étudiants.

Georges PERE[C]

(Suite de la page 17.)

Pire : celui qui arrive en [...] *peut très bien subir un sort d[...]* genre. Il suffit que les officiels [...] décidé soudain que la course [...] lieu « à qui perd gagne ». Les [han]dicaps, les obstacles truqués, [les] contrordres, viennent sans c[...] modifier le déroulement [des] épreuves. Bref, le meilleur at[hlète] n'est jamais sûr de rien.

Le monde concentrationnaire

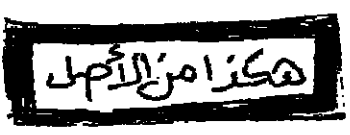
On ne peut décrire ici l'ag[encement] de tous les rouages qui [font] de la société de W une insoute[nable] *machine à broyer la vie*, un ur[ivers] de terreur où « *la loi est i[mplacable], mais la loi est imprévi[sible]. Nul n'est censé l'ignorer, mai[s nul] ne peut la connaître* ». Mais [il est] certain que Georges Perec de[ssine] une de ces visions révélatrices, [une] de ces « utopies négatives » [qui] touchent au fondement de la so[ciété] contemporaine, à l'égal du *Me[illeur] des mondes*, de Aldous Huxley, [ou] de *1984*, de Georges Orwel. W, [c'est] aussi, codifié, systématisé, le m[onde] des camps de concentration.

Où la mère de Perec est [...] On pourrait croire que la b[oucle] est bouclée, et la jonction faite [entre] les deux textes alternés qui [com]posent le volume. Surtout quar[d on] saura que le petit Georges dess[inait] par cahiers entiers, des co[rps] disloqués et des sportifs cru[els]. *L'histoire de W, publiée en fe[uille]ton entre 1969 et 1970 par la [Quin]zaine littéraire*, est bien née [d'un] fantasme très tenace.

Pourtant, ce n'est pas si si[mple]. L'autobiographie, imprimée er[n ro]main, et la description de W [en] *italique, demeurent distinctes* malgré tout inséparables. Pa[r un] biais inattendu : le récit en [ita]lique commence en effet co[mme] un roman d'aventures. Le narr[ateur,] qui a déserté, vit dans une [petite] ville luxembourgeoise. Il tra[vaille] dans un garage, avec de[s] papiers fournis par l'organi[sation] d'objecteurs de conscience q[ui l'a] pris en charge. Un mystérieu[x ren]dez-vous lui apprend qu'il [porte] *l'identité d'un petit garçon* d[isparu] lors d'un *naufrage* au large [de la] Terre de Feu. On a retrouv[é le] cadavre de sa mère, mais p[as le] sien. Le petit Gaspard Winkler [(sourd-muet] *comme Georges, et W.) avait [huit]* ans (évidemment...). Le narr[ateur] accepte de partir à sa reche[rche]. C'est là qu'il découvrira *W*.

On ne sait pas, bien sûr, [si l'on] a retrouvé l'enfant. Ni même [com]ment il est revenu de l'île. [Mais] *cette construction en ellipse*, rapprochements implicites — c[onfiés] à la perspicacité ou à la ré[flexion] du lecteur — en disent plus [que] les textes. Après avoir, en je[u,] exploré les tiroirs secrets du [voca]bulaire, Georges Perec ar[pente] *l'espace du souvenir et le tem[ps de]* l'écriture. Nouveau trait d'une f[...] (au sens que l'on voudra, gé[omé]trique aussi bien) qui, livre à [...] s'annonce marquante.

ROGER-POL DRO[IT]



ÉDITION

PREMIÈRE FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE MONTRÉAL

Des débuts encourageants

SELON les estimations des organisateurs de cette première Foire internationale du livre de Montréal, qui vient de se tenir du 15 au 19 mai, place Bonaventure, ses résultats ont été plus qu'encourageants : 465 éditeurs y ont exposé individuellement, 32 stands nationaux et collectifs ont regroupé 1 336 éditeurs, soit au total 63 pays participants répartis sur les cinq continents et comptant aussi bien le Japon que Cuba, la Corée que les pays de la Ligue arabe, l'Australie que l'Inde, la Roumanie que la Suède.

Les visiteurs professionnels ont été nombreux et intéressés : 451 éditeurs non exposants, venus en observateurs ; 461 bibliothécaires ; 198 libraires ; 357 universitaires ; 538 ressortissants des industries connexes (arts graphiques, relieurs, etc.) ; 6 000 membres de collectivités (acheteurs scolaires, maisons d'édition spécialisées dans l'enseignement, etc.) ; près de 500 écrivains, dont un certain nombre de Français (Gilbert Cesbron, François-Régis Bastide, Jean Cayrol) ; des agents littéraires ; des journalistes.

Quant au grand public, on peut évaluer son affluence à plus de cent mille personnes.

Cela pour le quantitatif qui ne prendra tout son sens que comparé avec celui des années à venir Voyons pour le qualitatif.

Trois objectifs

Cette première Foire internationale du livre sur le continent nord-américain s'était fixé trois objectifs essentiels.

Le premier : une confrontation et une analyse des moyens de l'audio-visuel et du livre, de l'impact éventuel du premier sur le second. Inauguré par un duel dont on attendait beaucoup entre Robert Escarpit et Mac Luhan, le débat tourna court, les deux adversaires ayant plus juxtaposé des points de vue inconciliables que réussi à établir une communication, objet et condition d'une concertation fructueuse. Il est prévu que, pour l'an prochain, sur le thème voisin de « l'événement et le document » (image et imprimé), le discours choc d'ouverture se prolongera dans des travaux d'ateliers qui en étudieront les éléments jusqu'à un final de synthèse.

Le second objectif de la manifestation était de constituer un marché d'achat et de cession des droits comparable à celui qui se pratique à Francfort. Il fut à l'image de l'ordinateur qui en enregistrait les symptômes et qui, fait assez exceptionnel dans les annales de l'électronique, fonctionna dès le premier jour. S'il ne se traduisit pas par une véritable bourse des droits, perspective qu'il peut atteindre dans les prochaines années, il suscita néanmoins un intérêt progressif et ouvrit un nombre croissant de négociations (la fréquence de ces foires et rencontres internationales les devrait conduire à une modification du profil des marchés : entamés à tel endroit, poursuivis à tel autre, conclus à un troisième).

Cet objectif second était d'ailleurs lié à un troisième : la rencontre des éditeurs francophones et européens avec leurs homologues nord et sud-américains, et en particulier les moyennes et petites firmes non présentes à Francfort. Là encore, on nota un intérêt progressif qui, s'il vit au départ relativement peu de maisons d'édition (75) représentées dans des stands, enregistra un afflux croissant de visiteurs, directeurs d'édition ayant franchi la frontière en observateurs, bibliothécaires et libraires américains ou canadiens anglais soucieux d'information à la source. Cette représentation et participation grandissantes des bibliothécaires et des libraires dans les manifestations de ce genre, constatées tant à Nice qu'à Montréal, de même que l'intérêt accru qu'y prend le grand public, sont parmi les phénomènes les plus intéressants de la mutation en cours, et un des plus sûrs facteurs d'optimisme. Ils témoignent que le livre sort de ses résidences privilégiées et prend de plus en plus place dans la vie publique.

Pour en revenir à la représentation éditoriale étrangère, raison d'être de ces rencontres et objet primordial de leurs efforts, l'exemple de l'U.R.S.S. est peut-être le plus révélateur de sa courbe. D'abord à peine représentés en début de Foire, elle se retrouva avec un, puis deux, puis trois stands à sa clôture.

Ce qui pouvait autoriser M. J. Z. Patenaude, directeur général de la manifestation, à conclure que la Foire du livre de Montréal qui, sur le plan de l'organisation, ne suscita que des louanges, « avait rencontré un succès plus grand qu'il n'était permis de l'espérer pour une première année ».

Des prix et des congrès

Selon un usage qui tend à se répandre dans ces foires ou festivals, plusieurs récompenses littéraires ont été attribuées au cours de la rencontre : la plus importante, le grand prix du Conseil des arts de Montréal, est allée à Hubert Aquin, auteur trop peu connu en France de plusieurs romans de grande qualité, deux prix de traduction : anglais-français et français-anglais ont distingué Michelle Tisseyre et Sheila Fischman, et le prix Belgique-Canada est allé au romancier belge Pierre Mertens, critique littéraire du *Soir* de Bruxelles et auteur notamment des *Bons Offices* paru l'an dernier au Seuil.

Les éditeurs français dont la diffusion au Québec se signale, pour certains d'entre eux, par d'importantes librairies à leur enseigne, avaient tenu à renouer avec le rite, abandonné à Nice, des réceptions fastueuses.

Comme pour leur faire écho, la Foire internationale du livre de Montréal fermait à peine ses portes que s'ouvrait, du 21 au 25 mai, le Salon international du livre de Québec qui est, lui, une manifestation axée, comme Bruxelles, sur le public auquel on vend des livres et, comme Nice, sur les confrontations et débats culturels. Cette année, « la femme et l'expression par le livre » et « la situation du livre au Québec » figurent parmi les thèmes majeurs.

Entre le festival de la contre-culture qui la précéda et ce Salon populaire qui la suit, la Foire du livre de Montréal trouve donc pleinement sa signification de rencontre internationale, appuyée sur une tradition nationale qui fait du livre la *défense* d'une langue.

Signalons encore que parmi les nombreuses manifestations annexes de la Foire, se sont tenues la rencontre mondiale des départements d'études françaises et l'assemblée annuelle de l'Association internationale des presses universitaires de langue française à laquelle participaient de nombreux représentants des pays de l'Afrique noire francophone.

PAUL MORELLE.

VIENT DE PARAITRE

Histoire littéraire

ROBERT KANTERS, ROBERT AMADOU : *Anthologie littéraire de l'occultisme.* — D'Hésiode à André Breton... (Seghers, 326 p., 36 F.)

Histoire

DUC DE CASTRIES : *La France et l'indépendance américaine.* — Pourquoi et comment la France favorisa la naissance des Etats-Unis. (Librairie « grandes traductions », 121 p., 19 F.)

EMMANUEL BOURASSIN : *La Cour de France à l'époque féodale.* — La vie quotidienne dans l'entourage des rois, de 987 à 1483. (Librairie académique Perrin, 416 p., 52 F.)

Littérature étrangère

THOMAS MANN : *Considérations d'un apolitique.* — Le journal de l'écrivain pendant la guerre de 1914-1918. Une certaine idée de l'Allemagne. Traduit de l'allemand par Louise Servicen et Jeanne Naujac. Introduction de Jacques Brenner. (Grasset, 490 p., 54 F.)

FRIEDRICH DURRENMATT : *La Chute d'A.* — Une hypothèse romanesque sur la mort de Staline. Traduit de l'allemand par Walter Weideli. (Albin Michel, « Les grandes traductions », 121 p., 19 F.)

Société

PHILIPPE ALFONSI et PATRICK PESNOT : *Vivre à gauche.* — Un Français sur deux a voté pour l'union de la gauche, le 19 mai 1974. Que veulent-ils, que pensent-ils ? Trente-cinq longues interviews le disent, en parlant de la vie quotidienne. Avec la collaboration de Pierre-Alexandre Dolgorouky. (Albin Michel, 464 p., 39 F.)

GENEVIEVE DE PESLOUAN : *Qui sont les femmes ingénieurs en France ?* — Dans une thèse remise à jour, l'auteur, maître-assistant de sociologie à l'université de Rouen, analyse la « percée » — très relative. — de ces Françaises qui exercent un métier réputé par excellence masculin. Elles étaient six mille en 1968, elles sont près de dix mille aujourd'hui. (P.U.F., 172 p., 29 F.)

Présentés cette semaine

BERNARD CLAVEL, par Michel Ragon (Seghers, « Ecrivains d'hier et d'aujourd'hui », 182 p., 15 F.)

BARBEY D'AUREVILLY, par Hubert Juin. (Seghers, « Ecrivains d'hier et d'aujourd'hui », 190 p., 15 F.)

PEGUY L'INSURGE, par Jean Bastaire. Un Péguy de sensibilité libertaire. Le premier livre d'une nouvelle collection « Traces », dirigée par Roger Dadoun. (Payot, 207 p., 42,40 F.)

Documents

RICHARD BERDIN : *Nom de code : Richard.* — Le trafic de l'héroïne, raconté par un truand. (Gallimard, 581 p., 39 F.)

PIERRE BERT : *In vino veritas.* — L'affaire des vins de Bordeaux, retracée et commentée par un de ses protagonistes. (Albin Michel, 244 p., 29 F.)

Arts

EROS A POMPEI. — Un très bel ouvrage réalisé à partir d'une collection du musée de Naples, restée peu accessible jusqu'à présent. Texte de Michael Grant. Photos en couleurs d'Antonia Mulas. (Laffont, 171 p., 89 F.)

JEAN-BAPTISTE MAUROUX : *Louis Soutter, peintre visionnaire et proscrit.* — Après la remarquable étude de Michel Thévoz sur le peintre suisse, Louis Soutter (« le Monde des livres » du 28-2-1975), une approche lyrique et politique de ce « visionnaire ». (Ed. Adversaires, Genève, 100 pages. Diffusion : librairie Parallèle, 47, rue Saint-Honoré, Paris.)

Philosophie

HENRI LEFEBVRE : *Hegel, Marx, Nietzsche ou le royaume des ombres.* — Comment le monde moderne relève à la fois de ces trois doctrines. (Casterman, coll. « Synthèses contemporaines », 224 p., 36 F.)

Sciences humaines

PHILIPPE LUCAS et JEAN-CLAUDE VATIN : *l'Algérie des anthropologues.* — Une anthologie des travaux consacrés à la société et la culture algériennes, qui met à nu leurs présupposés. (Maspéro, « Textes à l'appui », 296 p., 35 F.)

MICHEL PECHEUX : *les Vérités de La Palice.* — Un examen critique de la sémantique, discipline où apparaissent les contradictions de la linguistique actuelle et ses rapports à la philosophie. (Maspéro, « Théorie », 280 p., 35 F.)

Politique

ALAIN GUILLERM ET YVON BOURDET : *Clefs pour l'autogestion.* — Histoire, actualité et théorie de l'autogestion. (Seghers, 286 p., 28 F.)

Humour

DANINOS : *la Première Planète à droite.* — Une satire des sociétés modernes à travers un récit de politique-fiction. (Fayard, 194 p., 30 F.)

Aventures

HAROUN TAZIEFF : *l'Odeur du soufre.* — Haroun Tazieff raconte l'expédition qu'il a menée en Ethiopie. (Stock, 228 p., 30 F.)

Poésie

ANDRE MIGDAL : *Poésie d'un autre monde.* — Poèmes de prison et de déportation. (Seghers, 159 p., 30 F.)

JEAN-LOUIS VALLAS : *Rémanence de Paris.* — Un de ces flâneurs, parfois mélancoliques, parfois émerveillés, qui redécouvrent sans cesse Paris. Jean-Louis Vallas a déjà fait paraître plusieurs recueils qui ont trait à la capitale. (Albin Michel, 144 p., 80 F.)

DANS LES « POCHE »

SIMENON : « Les Inconnus dans la maison », « l'Assassin », « la Marie du port », « les Clients d'Avrenos », « la Vérité sur bébé Donge », « les Pitard ». (Folio. Gallimard, 7,20 F chacun.)

JACQUES GUILLERMAZ : « Histoire du parti communiste chinois ». Nouvelle édition revue et augmentée. De la naissance du parti, en 1921, à la conquête du pouvoir en 1949. (Petite Bibliothèque Payot. Deux volumes, 475 pages, 14,50 F chacun.)

« A PROPOS DU PROCES BAADER - MEINHOF, FRACTION ARMEE ROUGE ». — Un dossier, en même temps qu'un pamphlet : les auteurs attaquent la justice allemande. (10/18, 254 p., 10,50 F.)



ENQUÊTE L'édition américaine entre l'anarchie

SI la prospérité se mesure à la croissance, l'industrie du livre américain se porte bien : 40.846 titres sont publiés en 1974, 30.575 titres nouveaux et 10.271 réimpressions — soit plus de 110 livres par jour, un peu plus d'un livre tous les quarts d'heure, soit près de quatre fois plus de livres qu'en 1950.

***Chiffres encore : selon un spécialiste financier du « Publishers Weekly »*, l'hebdomadaire de la profession, « le chiffre d'affaires pour 1974, ou, ce qui est encore plus révélateur, les profits atteignent un niveau record, au moins en dollars courants. De plus, 1974 est la quatrième année consécutive d'accroissement des profits après la période 1967-1970 qui était à la baisse ».**

Le cours des matières premières s'est stabilisé, les augmentations ont été partiellement répercutées sur les prix de détail, les ventes sont satisfaisantes, alors qu'elles diminuent dans les autres secteurs. Déjà se développe le mythe selon lequel, en période de récession (c'était, paraît-il, le cas lors de la grande crise), le public achète pour se divertir ou s'instruire.

Pourtant, côté Wall Street, les actions de l'industrie du livre sont au plus bas. Elles avaient atteint un cours record dans les années 60 : à cette époque, les experts de Wall Street *(qui avaient curieusement oublié de prévoir le recul de la population universitaire en 1980)* étaient convaincus que les fonds consacrés par l'*administration Johnson à l'éducation — le rêve de l'Amérique —* allaient permettre le développement illimité de l'industrie du livre et des moyens audio-visuels.

Pourtant, côté des géants de l'industrie du livre, les affaires vont plutôt mal : en octobre dernier, Mac Millan, le quatrième éditeur américain, licencie 280 employés sur les 1.300 qu'il emploie à New-York et les quelque 13.000 qui le servent dans le monde. L'affaire déclenche la panique dans les milieux du livre. Les questions se multiplient : que faire, face à la croissance anarchique de l'édition ? A la concurrence sauvage du livre de poche ? A l'inadéquation de la distribution ? A la concentration économique ? A la pression qui pousse à produire toujours davantage ?



Anatomie d'une crise

« NOUS vivons à l'âge de l'inflation. *Inflation de la production, des coûts, des louanges que la critique déverse dans les médias de la publicité, des avances faites aux auteurs. Le premier qui dira que l'empereur est nu, une médaille il aura pour avoir sauvé la République, ou alors il sera condamné à l'exil.* »

Ainsi parle Irwin Glicker, le directeur littéraire de Basic Books, une petite filiale de Harper & Row (soixante titres par an), un catalogue prestigieux en sciences sociales. C'est en termes à peine différents que s'expriment la majorité des éditeurs et les professionnels de l'édition, comme John Dessauer, rédacteur du « Publishers Weekly ». Chacun considère que « l'idéologie de la croissance » est à l'origine de la crise.

Il est plus rare que les éditeurs interrogés admettent que l'inflation déplorée est inhérente au système économique. Ils tendent à choisir un facteur inflationniste et à le rendre responsable de la situation : *pour certains, la cause première est la multiplicité des titres nouveaux et la solution consiste à moins publier ; pour d'autres, c'est le tirage excessif de chaque titre qui accroît le nombre des invendus ; pour d'autres encore, c'est l'avance parfois extravagante exigée par certains auteurs à succès* et leurs agents : les droits pour éditer en format de poche un best-seller 1974 (« The Total Woman » *s'élèvent à 500 000 dollars ; s'il ne veut pas perdre d'argent, l'éditeur est contraint d'en tirer plusieurs centaines de milliers d'exemplaires et d'inonder le marché. Un certain snobisme commence à atteindre les auteurs américains, même les plus respectables universitaires : être titulaire d'une chaire de professeur « emeritus » dans une grande université est bien, recevoir un à-valoir de 20 000 dollars sur un livre dont la vente annuelle à huit mille exemplaires ne couvrira pas l'avance avant plusieurs année, peut-être jamais, c'est encore mieux.*

En ce qui concerne le best-seller, on retrouve chez l'éditeur la même lucidité dans le diagnostic, et aussi la même timidité dans l'analyse, la même prudence dans la thérapie. Chacun reconnaît généralement que le best-seller est un élément de la *spirale inflationniste : le best-seller permet de financer des livres déficitaires ; mais ces derniers pâtissent d'une absence d'attention, celle-ci étant captée par le best-seller ; alors se pose l'éternelle question : pour disposer de plus de temps et d'énergie pour les « vrais » livres, va-t-on publier encore plus de best-sellers ? L'irrationnalité est à son comble : pour se protéger contre l'irrationnalité inflationniste propre à l'industrie capitaliste, l'industrie du livre recourt à l'irrationnalité du best-seller, dont le succès est imprévisible. Le best-seller devient une nécessité quasi métaphysique que l'on ne peut pas critiquer sans remettre en question l'homme, l'humanisme.*

La plupart des éditeurs ne sont prêts à remettre en question ni humanisme ni le système économique. Seuls les plus politiquement conscients considèrent, comme André Schiffrin (Pantheon), que la « capitalisation », la « tendance à la maximalisation des profits » est la cause première ou, comme James Silberman (Random House) *et* Tom Guinzburg (Viking Press), *que seule une révolution culturelle profonde pourrait changer la situation.*

L'un d'eux, Charles Scribner, le P.-D. G. d'une des rares affaires familiales qui subsistent dans l'édition américaine, explique : « *Si j'avais été Dieu, j'aurais créé un système plus simple. Mais je ne suis pas Dieu et je dois conduire mes affaires dans un système que je n'ai pas créé. Tout ce que je puis faire, c'est introduire un peu de rationalité.* »

Dans le monde des affaires, la rationalité commence par la concentration économique et le renforcement de la technologie. Des fusions qui se succèdent depuis dix ans, les éditeurs essaient de tirer le meilleur parti : l'appartenance à un groupe facilite *la pratique du cash flow, particulièrement difficile en période où l'argent coûte cher ; elle offre à tout moment une compétence fiscale que les maisons indépendantes doivent chercher ailleurs ; elle permet des économies substantielles en regroupant la distribution. Les éditeurs concernés cherchent surtout à préserver l'indépendance rédactionnelle et des dimensions humaines.*

Peter Mayer, directeur littéraire de Avon Books, une division du groupe Hearst : « *Il est possible de trouver un équilibre entre le profit qu'est en droit d'attendre l'investisseur et la qualité de la production littéraire* ». André Schiffrin : « *Notre groupe fonctionne comme une confédération. L'autonomie réelle de Pantheon, Knopf et Random House est préservée.* » Sam Vaugham, de Doubleday — un *géant de l'édition — sept cents titres par an —* : « La maison a trouvé son mode de vie en se scindant en quatorze divisions indépendantes qui vont *de la production du manuel scolaire à la distribution par l'intermédiaire des clubs de livres.* »

Les éditeurs indépendants de taille intermédiaire *admettent que cette concentration a accru leurs* difficultés. Seymour Barovski, directeur littéraire de Schocken Books : « La concurrence est plus dure que *jamais, mais notre spécificité (sociologie, éducation, études juives) nous protège.* » Roger Strauss (Farrar Strauss et Giroux) : « *Le caractère familial de notre entreprise nous rend moins dépendants des actionnaires. Nous n'avons à rendre compte qu'à une poignée de personnes.* » Et Tom Guinzberg (Viking Press) : « *Il est plus facile ainsi de conserver l'équilibre minimum, moins difficile de publier un premier roman ou un auteur étranger.* »

La réticence est plus générale encore à l'égard de l'efficacité technologique. Certains éditeurs recourent à des études de marché aussi « *poussées* » que celles de l'industrie cosmétique pour « fabriquer » *leurs produits, mais pour la plupart ils répugnent à employer des méthodes qui leur semblent incompatibles avec leur rôle culturel.* James Silberman (Random House) : « *Les livres sont le produit de la sensibilité intellectuelle du directeur littéraire, qui doit rester à l'écoute de son auteur.* »

Les éditeurs sont, en Amérique, les derniers bastions de résistance contre les empiétements de l'esprit *monopoliste et technocratique, même lorsqu'ils appartiennent à un groupe puissant. Ils sont garants des « libertés bourgeoises » par nécessité : toute atteinte à la liberté d'expression, toute forme de censure les menacent. Il est logique qu'ils favorisent « l'esprit démocratique » : constatant « l'inégale distribution sociale et ethnique dans les directions littéraires des maisons d'édition », Peter Mayer considère que son « rôle ne consiste pas seulement à publier pour les riches et les instruits, mais — pour tous les groupes possibles — d'investir le maximum de temps, de talent, d'énergie et d'intelligence ».*

Comment s'étonner, dans ces conditions, d'en*tendre dire et redire que le problème de l'industrie* n'est pas structurel mais éthique : « *Il y a des excès, il y a même une corruption profonde ; mais au fond, le système est sain.* » (Glicker) ? « *Il suffit d'avoir un peu de discrimination et beaucoup de bon sens.* » (Dessauer.) « *S'il faut réduire le nombre des ouvrages publiés, sacrifiez un titre et non pas un auteur.* » (Guinzberg.) « *Ne jamais signer un contrat dans le seul espoir d'en faire un best-seller.* » (Silberman.) « *Savoir publier un livre étranger, même s'il n'est pas rentable ; préserver une perspective mondiale.* » (Strauss.) Certains (Schiffrin) vont jus*qu'à suggérer que certaines formes de subventions gouvernementales ou privées sont souhaitables à condition que les choses soient publiques et que l'on ne retombe pas dans l'aide souterraine de la C.I.A.* comme dans les années 50.

Une corruption profonde, mais un système fondamentalement sain — telle est également l'analyse à laquelle se sont arrêtés la majorité des Américains face à l'affaire du Watergate.

Les « multinationales »

LES années 60 sont l'époque des regroupements économiques : Harcourt Brace Jovanovich absorbe Academic Press et Grune & Stratton. Les chaînes de journaux s'intéressent à l'édition : le groupe Hearst crée Avon Books. Les firmes qui contrôlent la production des images (chaînes de télévision et fabriques de téléviseurs) acquièrent à des prix exorbitants des maisons d'édition qui leur fournissent entre autres le « software » indispensable pour l'audio-visuel : R.C.A. achète Random House, qui vient d'absorber Knopf et Pantheon ; Holt, Rinehard & Winston, produit d'une récente fusion, est repris par C.B.S. Les conglomérats se tournent également vers ce secteur où la croissance est apparemment maximale : I.T.T. achète Bobbs Merrill et Howard Sams.

Aujourd'hui plus que jamais les sociétés multinationales s'intéressent à l'édition : Bantam, la plus grosse affaire de livres de poche, a été racheté, en décembre dernier, par la branche américaine de I.F.I. International, une *multinationale créée par la famille Agnelli* il y a soixante-quinze ans, dont le siège est à Turin, et qui contrôle notamment la société Fiat et « la Stampa ». En février 1975, Gulf & Western annonce officiellement sa décision d'acheter Simon & Schuster, une importante maison, courtisée depuis plusieurs années...

SI LA FOI DÉCLINE

La vente des ouvrages religieux augmente

UN récent sondage de l'Institut Gallup montre que sept Américains sur dix considèrent que la religion est en train de perdre son influence sociale, alors qu'un sondage réalisé par le même organisme, en 1955, montrait que 95 % des Américains étaient religieux. Mais, dans l'édition, les choses vont à l'inverse.

Selon le « Publishers Weekly », alors que le chiffre d'affaires de l'industrie du livre a augmenté en moyenne de 9,4 % de 1971 à 1973, celui du livre religieux s'est accru de 22,2 % dans le même temps ; il n'est dépassé que par celui du livre de poche. Le chiffre d'affaires global de l'industrie du livre religieux n'est *inférieur* que de 40 % à celui de l'ensemble des livres reliés pour adultes.

La « Gazette nationale des best-sellers » religieux précise : « Il y a quelques années, un best-seller se vendait à 10 000 exemplaires. Aujourd'hui, le dixième de notre liste dépasse les 75 000 (ce chiffre est au moins égal à celui des best-sellers laïques). A *elle seule, « la Bible vivante »*, de Ken Taylor, s'est vendue à seize millions d'exemplaires en quelques années — malgré la concurrence d'autres bibles également bien vendues.

» Sans doute convient-il de préciser la double évolution constatée par les experts du livre religieux : la nouvelle génération de théologiens s'exprimera dans un genre qui ressemble davantage aux best-sellers religieux actuels — personnel, concret, narratif. Les nouveaux ouvrages accuseront un recentrage sur la dimension sociale de la religion et sur la crise morale de l'époque : pauvreté, condition des handicapés, vieillards et autres minorités, écologie — bref, à quelques nuances près, tout ce qui fait le succès de l'édition non religieuse. »

SUR UN MARCHÉ MULTIPLE

La sauvage concurrence du livre de poche

LES éditeurs de livres reliés sont inquiets : le seuil de tolérance est dépassé, le chiffre d'affaires des poches est désormais supérieur à celui des reliés comparables (ouvrages généraux pour adultes) ; en 1963, les ventes étaient de 108,5 *millions* de dollars pour les reliés et 87,3 pour les poches ; dix ans plus tard, les chiffres atteignent respectivement *264,8 et 285,9 millions*. En 1974, trois cent soixante-cinq millions d'exemplaires de livres de poche *inondent le marché* (les chiffres de vente réels sont gardés secrets aux Etats-Unis). Quarante-cinq titres *sont tirés à plus d'un million* d'exemplaires. Le record est détenu par *l'Exorciste* (Bantam) : sept millions d'exemplaires auxquels s'ajoutent les douze millions vendus les années précédentes. Dell met sur le marché près de deux millions d'exemplaires des transcriptions des fameuses conversations du président Nixon *(Presidential Transcripts)*. Avon et Fawcett se glorifient d'avoir fait franchir le cap du million à plusieurs *romans* sérieux publiés en « original ». La variété ne manque pas dans les best-sellers de poche : le dictionnaire Webster (Popular Library), *Fear of Flying* (New American Library), *Comment devenir votre meilleur ami* (Ballantine), et même un titre français, *Papillon*, chez Pocket Book.

En comparaison, les ventes des *best-sellers reliés sont discrètes* : parmi les romans, neuf sur dix atteignent les 100 000 en 1974, deux dé*passent les 200 000, un seul franchit* le cap des 300 000 (*Centennial*, de James Michener, un vétéran du succès) ; *parmi les dix ouvrages géné*raux les mieux vendus, sept dépassent les 200 000 et un livre *(l'Amérique*, d'Alistair Cook) atteint 350 000. Les éditeurs de poche considèrent que le marché est loin d'être saturé : un best-seller vendu à deux millions d'exemplaires touche à peine 1 % de la population, dix fois moins qu'une émission télévisée d'écoute moyenne...

Le « Quality Paperback »

Devant le développement de l'enseignement supérieur des années 50, le *nombre élevé de livres épuisés* en littérature et en sciences sociales, la tendance (qui s'affirme dix ans plus tard avec la révolte étudiante des années 60) à remplacer le manuel par une série de livres, Jason Epstein convainc Doubleday de créer une collection de livres brochés, destinés à un public universitaire : en avril 1953, les premiers Anchor *Books paraissent*. Le « livre de poche *de qualité* » est inventé. Son succès est immédiat. Les éditeurs réimpri*ment les milliers de classiques qui* s'étaient vendus, en reliés, à 1.500 ou 2 000 exemplaires, et qui atteignent un public de 10 000 à 20 000 lecteurs. Le nouveau produit est intermédiaire entre le poche de masse et le livre relié : plus près de ce dernier par son tirage relativement peu élevé, il est *plus* proche du premier par le prix. Alors que le poche de masse continue à satisfaire prioritairement la demande de romans (75 % de sa production), le poche de qualité suit *la tendance du relié et publie à 75 %* de la « non-fiction » — sociologie, histoire, critique littéraire, etc.

La plupart *des maisons d'édition* de livres *reliés* créent leurs collections de poche de qualité et, bien que les ventes moyennes *continuent* à tourner autour des 20 000, il y a, dans ce domaine aussi, des best-sellers dont la caractéristique est de durer presque indéfiniment : chaque année, il se vend plusieurs centaines de milliers d'exemplaires de Kafka (Schocken Books), de Fitzgerald et de Hemingway (Scribner's). Parfois les ventes fléchissent lorsque le cursus universitaire devient instable : l'*Odyssée* (Penguin), qui se vendait en moyenne à près d'un million d'exemplaires, est tombé à 40 000 en 1974. Par contre *The Joy of Sex* (Simon et Schuster) atteint les 3 millions... Les catalogues sont prestigieux, notamment chez Farrar Strauss, Doubleday, Viking, Atheneum, Basic, Schoken, Vintage...

Se sentant menacés par le gigantisme des maisons de poche, certains éditeurs de reliés commencent à publier leurs propres éditions de poche : ainsi, après avoir vendu deux cent dix mille exemplaires reliés de *l'Archipel du Goulag*, Harper et Row publie son édition de poche à deux millions sept cent mille exemplaires.

La mise aux enchères

La riposte ne se fait pas attendre : 1) Les éditeurs de poche achètent plus fréquemment les droits exclusifs (relié et poche) ; 2) ils publient *plus souvent* des livres « originaux » ; 3) ils revendent les droits reliés aux éditeurs classiques (quel prix faudra-t-il payer à Warner Paperbacks, propriétaire exclusif des *Mémoires de Nixon* ?) ; 4) ils créent leurs propres maisons de livres reliés ; 5) ils publient les poches de qualité qui risquent d'avoir un succès au plan national.

Les conséquences de cette politique « agressive » ? La disparition de certaines lois de l'édition : jadis un livre était d'abord publié en relié, *puis*, un an *plus tard*, en poche de qualité ou de masse, selon ses espérances... ; aujourd'hui *il* peut être publié simultanément dans les trois éditions, ou bien d'abord en poche, *puis en relié*. Une autre conséquence est la mise aux *enchères* publiques de tous les titres qui ont eu, en relié, *un certain succès commercial ou cri*tique : il n'est pas rare qu'un livre publié par un éditeur classi (Random House, par exemple) puisse pas être repris en poche sa filiale (Vintage) devant la con rence d'une maison de poche. ligne de démarcation s'estompe e la « culture authentique » et la « *mocratisation vulgaire* ».

Selon Irwin Glecker il « s'est *une « pop-érudition » qui risque provoquer une réaction anti-intel tuelle dont certains signes sont apparents, et qui balaiera l'érudi frauduleuse, mais aussi celle qui vraie. Il faut savoir résister à c forme de pollution.* »

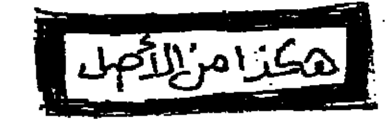
Chacun s'accorde à dire que que type de livre a sa fonctio tant qu'il y aura des sujets qui téressent pas le grand public, livre relié demeurera « *le laborat qui met à l'épreuve les nouve livres* », (Michael Bessie). « *Le po de qualité est le moyen idéal c teindre le public intellectuel : nouveau livre de Foucault*, préc Schiffrin, *peut être rentable dans conditions, surtout s'il est copro avec une firme anglaise, les coût traduction et d'impression étant réduits de moitié.* » Quant au livr poche, selon la formule d'O Dystel, le P.-D. G. de Bantam : *n'y a pas un marché de m unique, mais multiple, qu'il suffi savoir explorer.* »

Dans les prochaines années, manipulation du public risque s'affiner, et de se *confirmer le c*trôle de l'édition par des groupes ne feront pas de distinction — *discrimination ? — entre le livre* poche et les livres reliés.

HONNEUR AUX FEMMES

CHEZ McGraw-Hill, il est désormais interdit d'employer les expressions suivantes : « *le sexe faible* », « *une jolie petite fleur fragile* », « *une vieille fille frustrée* », « *une déesse juchée sur son piédestal* ». Le guide qui vient d'être distribué au personnel ainsi qu'aux huit mille auteurs précise qu'il « *convient d'éviter toute connotation paternaliste dans la description des femmes, ainsi que les sous-entendus sexuels, les plaisanteries et les jeux de mots* ». Il ne faut plus suggérer que « *toutes les femmes ont l'instinct maternel* » ou que « *la vie familiale est détériorée parce que la mère travaille à l'extérieur. (...) On doit parfois montrer l'homme en train de préparer les repas, faire la lessive ou langer le bébé, alors que l'épouse est en train de construire une bibliothèque ou de sortir les ordures* ».

Cette décision de McGraw-Hill, l'un des plus gros éditeurs de livres scolaires et non scolaires aux Etats-Unis et dans le monde, l'un des premiers à publier des ouvrages « radicaux » dans les années 60, ne s'appliquera pas au roman : « *Nous n'allons pas apprendre à Heinrich Böll comment parler des femmes*, déclare Dan Lacy, le vice-président de la firme, *mais, dans les livres qui ont un impact sur l'éducation, nous voulons réfléchir le changement d'attitude récent à l'égard des femmes et de l'égalisation des sexes et donner aux jeunes une conscience accrue de la dignité du sexe opposé.* »



...t le sur-ordre

par PIERRE DOMMERGUES

Distribuer ce qui se vend

E spectre des invendus est le cauchemar des éditeurs et des libraires américains. Plus de 13 millions de dollars sont engloutis aque année en manutention et frais postaux ur assurer ces retours. Aux Etats-Unis, les res sont en dépôt chez le libraire et, s'ils ne nt pas vendus, l'éditeur est tenu de les reprendre moins qu'il ne préfère, lorsqu'il s'agit de livres poche, que le libraire les mette au pilon après i avoir fait parvenir la couverture, comme pour i magazine.

Une pénurie de libraires

Il n'y a guère qu'une demi-douzaine de libraiss décentes aux Etats-Unis : Barnes & Nobles, ghth Street Bookstore à New-York ; Harvard oop et Yale Coop dans l'Est ; Kroch's et Brenno's à Chicago ; Pickwick Bookshop à Los ngeles. Même dans ces lieux privilégiés, il est fficile de commander un livre qui figure dans liste des cinq cent mille ouvrages disponibles. un des critères retenus par le gérant du magasin, avoqué dans une telle circonstance, est, en plus i prestige de l'acheteur, le pourcentage d'escompte cordé par l'éditeur. De toute façon, il faudra tendre six à huit semaines pour recevoir le livre, s entrepôts de l'éditeur étant toujours situés à 000 kilomètres de là.

La carence des grossistes est notoire : dans les nnées 60, ils abandonnent les librairies au profit es bibliothèques, fortement subventionnées, dont s achats constituent 10 % du marché ; ils consentent à leurs clients des remises allant jusqu'à % au moment où des pays comme la Suède et Grande-Bretagne invitent les bibliothèques à erser aux éditeurs un droit complémentaire proportionnel aux sorties du livre. Mais lorsque les nds gouvernementaux se font rares, dans les nnées 70, ces mêmes grossistes (Baker & Taylor) tournent à nouveau vers les librairies... Devant ette carence flottante, les éditeurs ont mis en lace leur propre système de vente ou, s'ils sont op petits, ils se groupent pour louer les services e vendeurs. Dans l'un et l'autre cas, on assiste, u moins deux fois par an, à des « cocktails de ente » où sont invités non pas les critiques mais s intermédiaires, libraires, représentants de ahaînes de distribution de livres, responsables ommerciaux de supermarchés, bibliothécaires evant lesquels auteurs et directeurs littéraires antent les mérites de leurs produits.

Pour les livres de poche, l'anarchie est encore us grande dans la distribution : les poches sont stribués dans les kiosques et drugstores (cent ille points de vente) par quelque six cents seaux de distribution de journaux et de magaines ou directement par l'éditeur. Dans les deux s, le choix des titres et le nombre d'exemplaires nt décidés exclusivement par l'éditeur, qui nole n détaillant.

Le lecteur européen est atterré : où peut-il uver le livre que lui conseille la *New York mes Book Review* ou la *New York Times Review Books ?* Des livres, il en trouve quelques cennes, toujours les mêmes, ou leurs semblables, ns les kiosques, au coin de la rue. Il en trouve elques milliers dans les chaînes de distribun, des livres à succès, des livres qui polarisent tendances de la mode. En plus de pulls, de sacs autres gadgets marqués à leur sceau, les librais universitaires situées sur le campus proposent ouvrages plus intellectuels, mais le choix est vent limité par la nature des cours enseignés. quelques librairies gérées par Scribner's, entano's et Doubleday sont respectables, mais néralement situées dans des quartiers élégants, es mettent l'accent sur les livres coûteux et estigieux au détriment de ceux que recherche abitué de Maspero ou de Blackwells, son équient anglais.

Du producteur au consommateur

Avec un chiffre d'affaires de plus de 54 millions dollars, le Book of the Month Club est bien, mme le proclame sa publicité, le libraire le plus portant des Etats-Unis, dépassant de loin les s grandes librairies, qui atteignent rarement le llion de dollars. En 1974, il distribue 10 millions livres reliés, directement au consommateur. Créé 1926, ce club a établi les règles du genre : les uveaux adhérents choisissent quatre best-sellers ur une somme symbolique (un dollar) : ils s'engent à acheter au moins quatre livres par an, ec une remise d'environ 15 % ; ils reçoivent nze fois par an un catalogue leur proposant « sélection principale » du mois ainsi qu'une aine de « sélections secondaires » : chaque re acheté permet de se procurer des livres plus iens avec une ristourne allant jusqu'à 75 %

Comment sont choisis les livres ? Six lecteurs plein temps rédigent quelque trois cents rapports, chaque mois, sur des livres lus sur épreuves, sieurs mois avant publication. Une cinquanne de lecteurs extérieurs sont également invités donner leur avis sur ces mêmes ouvrages : ce it des spécialistes, des professeurs en retraite, is aussi des ménagères, dont les réactions sont rticulièrement écoutées. En un second temps, écise Al Silverman, le vice-président du club, rapports sont lus par les directeurs littéraires i trient les livres en trois catégories d'après r qualité. Et — à la différence des autres clubs livres — c'est à un jury indépendant qu'il tient de choisir la sélection du mois, en général ns la catégorie supérieure. Parmi les gagnants la saison dernière figurent Mailer (*Marilyn*), Graham Greene (*le Consul honoraire*), John Le Carré, des historiens (Schlesinger et Boorstin), un sociologue (Studs Terkel), et, parmi les sélections secondaires, Schwartz-Bart.

Les éditeurs sont généralement favorables aux clubs « d'intérêt général », tels que le Book of the Month Club ou ses principaux concurrents, la Literary Guild (une branche de Doubleday) et le Reader's Digest Book Club. Ces organismes compensent la carence des libraires ; ils assurent une vente de deux cents à quatre cent mille exemplaires pour les sélections principales ; ils accordent une avance moyenne de 100 000 dollars, partagée entre l'auteur et l'éditeur du livre retenu ; ils jouent un peu le rôle des prix littéraires en France. Il n'est pas rare que soit retenu un livre de qualité qui, autrement, passerait inaperçu. Par ailleurs, l'énorme publicité de ces clubs favorise la vente en librairie.

Des dizaines de clubs « spécialisés », souvent associés à des maisons d'édition, sont apparus au cours des récentes années : des clubs intellectuels, Reader's Subscription (Harper and Row) ; des clubs professionnels, ingénieurs chimiques (McGraw-Hill) ; avocats, secrétaires, commis voyageurs (Prentice-Hall) ; des clubs pour amateurs en art culinaire, jardinage, poésie, histoire militaire, vie en plein air, catholicisme, évangélisme... Il y a un Nostalgia Club, et un The Any-Book-You-Want Book Club qui, comme son nom le suggère, vous fournit, en moins de quatre semaines, tous les livres que vous pouvez désirer, au meilleur prix, pour une cotisation annuelle de 12 dollars, ou une cotisation à vie de 150 dollars ; vous retrouvez le droit d'acheter le livre de votre choix.

Le « livre postal »

La vente par correspondance connaît un immense succès aux Etats-Unis : on trouve tout dans le catalogue de Sears & Roebuck, le pionnier du genre. La pénurie en librairies (dix mille environ ; il y en aurait moins aux Etats-Unis qu'en Suède) et, selon certains, le plaisir de recevoir du courrier, ont amené des entrepreneurs à penser qu'il est possible non seulement de distribuer à domicile, comme le font les clubs, les livres habituellement vendus en librairie, mais de fabriquer les livres sur mesure pour le lecteur par correspondance : ainsi est apparu un nouveau produit, le *mail order* (le «livre postal»), que l'on ne peut se procurer que par la poste. Ce récent marché (il n'a pas vingt ans) est contrôlé par une demi-douzaine de puissants producteurs, liés parfois à des maisons d'édition (American Heritage est une filiale de McGraw-Hill), plus souvent à des chaînes de journaux et de magazines, qui possèdent au départ des listes d'abonnés : *Time* (plus de six millions d'acheteurs), *Newsweek*, *Readers' Digest* et *Playboy*.

Les méthodes de distribution les plus récentes sont les plus rentables et les plus contestables : les organismes de vente par correspondance et les chaînes de distribution réduisent le nombre des livres qu'ils sélectionnent dans le sens d'une polarisation des connaissances et d'un conditionnement renforcé. Il n'est pas étonnant que ces formules se soient développées à l'époque des monopoles, qu'elles attirent et qu'elles exigent tout à la fois des entreprises géantes.

> **« Time Life »**
>
> Un chiffre d'affaires de plus de 700 millions de dollars, réparti ainsi : 59 % « livres postaux » et magazines (Time, Fortune, Sports Illustrated, People) ; 27 % industrie du bois ; 14 % production et diffusion : radio, télévision, cinéma... et fabrique de meubles.

La technologie peut (et doit) être mise au service de la distribution (et de la production) mais non l'inverse. L'ordinateur permet de détecter qu'un livre n'est plus en stock, mais il ne doit pas décider si on le réapprovisionnera. Les solutions envisagées par certains technocrates de l'édition ne feront qu'empirer la situation à terme : un projet récent propose d'établir le profil des points de vente (proportion d'hommes, de femmes, d'enfants, degré de richesse, niveau d'éducation, classe sociale) et de déterminer « scientifiquement » les besoins (soit, pour une population à forte densité de secrétaires : dix romans gothiques, dix « romans romances », cinq policiers, cinq ouvrages d'auto-éducation, trois religieux ou spirituels, sept choisis parmi d'anciens best-sellers et une dizaine parmi les best-sellers anticipés).

Que faire de cet univers de la distribution concentrationnaire ? Privilégier les unités de taille moyenne, développer les coopératives, encourager les confédérations, accroître la participation réelle entamer — ici et maintenant — l'idéologie du profit. « On ne peut plus accepter, confie André Schiffrin, que le mètre carré de librairie doive rapporter tant ou tant de dollars. Il faut inventer des structures de diffusion au plan communautaire. Les syndicats n'ont rien fait pour créer ces centres. Les églises non plus. » Par contre, les minorités ethniques et politiques pratiquent ces méthodes depuis plusieurs années : à Saint-Régis, aux frontières du Canada, White Roots of Peace, centre des activistes indiens d'Amérique du Nord, diffuse son journal dans le monde entier, édite ses propres livres et procure au prix normal la quasi-totalité des ouvrages disponibles sur les Indiens. A New-York, le parti socialiste portoricain vient d'inaugurer un centre multi-média. A Washington, les Noirs ont d'excellentes librairies (Drums and Spears) et, à Detroit, des militants multi-raciaux ont ouvert From the Ground up, où l'on trouve l'une des meilleures sélections de livres politiques. Des journaux de gauche — comme le *Guardian* — publient chaque structure sociale un cen-livres que l'on peut obtenir par courrier. Il est urgent de multiplier ces expériences : faire de chaque structures sociale un centre de diffusion et de production.

Le directeur d'une chaîne de librairies :

J'AI CESSÉ DE LIRE CE QUE J'ACHÈTE

ALLEN KAHN dirige la chaîne de distribution Dayton-Hudson (170 magasins), qui contrôle avec Walden (400 magasins), une fraction importante de la vente en librairie. Il définit son rôle :

« Nous achetons un livre lorsque nous pensons qu'il va se vendre, peu importe que ce soit la pire ordure jamais publiée ; nous ne pratiquons pas la discrimination ; nous suivons le public, ce n'est pas à nous de lui dire ce dont il a besoin. J'ai cessé de lire les livres que j'achète, car je ne veux pas me laisser influencer par mes goûts personnels. Je ne suis pas un critique littéraire. Nos librairies sont implantées dans les centres commerciaux suburbains. Notre firme a été créée dans les années 60 à la suite d'une étude de marché concluant que les deux secteurs de croissance les plus rapides dans la vente au détail étaient l'équipement sportif et le livre. Dayton a alors acheté les vingt et une librairies Pickwick, fondées il y a trente ans par Louis Epstein, un passionné du livre.

» A la différence de certains de nos concurrents, nous nous consacrons exclusivement aux livres ; nous ne vendons ni affiche, ni disque, ni papeterie. Nous nous efforçons d'offrir un choix important. Nous avons jusqu'à 30 000 titres en stock. Nous faisons 90 % de nos bénéfices sur la vente de 15 % des titres, les financiers du groupe se demandent alors pourquoi je ne veux pas réduire à 2 000 ou 3 000 le nombre des titres disponibles. Je leur réponds qu'il faut savoir stocker des livres, même s'ils ne se vendent qu'à un ou deux exemplaires par an. C'est bon pour l'image de marque : il faut un minimum de meubles. Lorsqu'en passant ils aperçoivent des livres sur les antiquités ou la navigation, les clients se disent que c'est une bonne librairie. A long terme c'est rentable. Les éditeurs nous reprochent souvent de ne pas « pousser » un recueil de poésie ou le premier roman d'un auteur. Mais à quoi bon acheter des livres que le public boude, même dans nos librairies plus intellectuelles de Boston, San-Francisco, Los Angeles ou Atlanta ? La publicité ne les fera pas vendre, pas plus que la critique. Et il faudra bien finir par les retourner à l'expéditeur. »



LE COURRIER DE L'HISTOIR

VUES PAR UN AMÉRICAIN

Les mutations de l'Europe technicienne

★ L'EUROPE TECHNICIENNE, de David S. Landes. Gallimard, Bibliothèque des histoires, traduit de l'anglais par Louis Evrard. 784 pages, 135 F.

UNE *histoire totale* ? Peut-être pas. Mais « globale ». Au meilleur sens du terme. Elle transcende les frontières des nations ; elle puise, à toutes mains, dans les recherches des historiens français, anglais, allemands... David S. Landes dépeint à grands *traits* le tableau des révolutions industrielles de notre côté de l'Atlantique. Elles ont transformé *de fond en comble, entre le dix-huitième* et le vingtième siècle, le paysage humain et naturel, dans *tout l'Occident*. Cette « Europe technicienne » suppose chez son auteur une érudition immense, la maîtrise des sources, la capacité aussi de retenir l'essentiel, en éliminant l'accessoire. Qualités rares parmi les chercheurs ; ils préfèrent, et c'est compréhensible, la confec*tion minutieuse d'une monographie* à la composition savante d'une grande fresque.

Tout s'est joué, dans les débuts, à l'extrême nord-ouest du Vieux Continent, en Angleterre, en Ecosse. Dès 1700, le revenu de l'Anglais moyen (bébé, adulte ou vieillard) était deux fois supérieur à celui de l'habitant actuel du Nigeria. Et la révolution industrielle était encore à venir ! Enumérons donc, avec David S. Landes, les divers facteurs de cette *rupture féconde*, enregistrée vers 1750-1800 chez les Britanniques, soit : une confortable avance, dès le début ; un commencement de révolution agricole ; des butins fructueux rapportés de l'Inde et de l'Empire ; les mines de charbon ; une forte « *demande* » de *biens, formulée* par les populations anglaises ; enfin, et « last but not least », la science d'un peuple de bricoleurs, aptes à inventer comme à fabriquer des machines pour filer le coton, pour utiliser la vapeur, etc. Tout cela réuni explique (mieux que ne le ferait une abondance anglaise de capitaux, fort problématique) le démarrage local de la *révolution industrielle* (textile, métallurgique, charbonnière) en Ecosse, en Lancashire et dans les *Midlands. Quelques chiffres nous* laissent rêveurs et flatteraient certaines nostalgies anti-inflationnistes : la consommation de coton par l'industrie anglaise est multipliée par mille entre 1700 et 1860 ; mais le prix du coton reste stable à 7,5 pence le demi-kilo, entre ces *deux dates ! Stabilité à* laquelle n'est pas étranger l'esclavage des Noirs, sur les plantations cotonnières...

Une fascination morose

Le continent, lui, *n'était pas mal* préparé pour une évolution « à l'anglaise », après des siècles d'*accumulation manufacturière et intellectuelle*. Il est plus lent, néanmoins, à s'émouvoir. L'industrie *française paraît « bien partie » au* dix-huitième siècle. *Mais elle sera plus qu'à moitié* torpillée par les « *événements* » *de la Révolution* et de l'Empire, bénéfiques sous bien d'autres rapports, *mais catastrophiques quant au développement d'une économie d'avant-garde*. La Belgique « *décollera* » ; mais la Ruhr, elle, sera encore à la traîne en 1851...

De 1851 à 1873, dans l'ouest de notre continent, sévissent la construction des chemins de fer *et l'épanouissement du libre- échange* en un marché commun première manière. En 1873, les lampions de *la « fête impériale »* sont éteints en France, mais certains retards déjà sont, en partie, comblés. Les trois grandes puissances industrielles de l'Ouest (Belgique, Allemagne, France) peuvent s'aligner, sans trop de « complexes », sur les réussites du Royaume-Uni.

Après 1873, c'est la crise, la purge concurrentielle, que suivront, au-delà de 1900, les fastes reconquis de la « Belle Epoque » : elle voit réapparaître la croissance, un peu partout. La carte industrielle de l'Europe est, désormais, dessinée *pour deux ou trois générations*. La France, *victime d'une démographie* sage mais languissante, est à la *traîne. Tandis que Taylor*, aux U.S.A., « rationalise » la besogne ouvrière, les employés des porce*laineries de Limoges* continuent, eux, à transporter les piles d'assiettes *sur leur tête et dans leurs bras*, parmi les couloirs en zigzag et les escaliers en colimaçon, qui sillonnent l'atelier vétuste. La France, à *tort ou à raison*, peut donc sembler pendant quelque temps « sur la touche ». L'Allemagne, pour laquelle David S. Landes ne *dissimule* pas *ses sentiments de fascination morose, prend, sous Guillaume II*, un prodigieux essor. Elle laisse loin derrière elle une Angleterre repue, qui tend *désormais* à vivre de ses rentes, et qui n'a que le tort d'avoir été la première, dès 1770, à déchaîner la croissance : la Grande-Bretagne travaille, par définition, avec un outillage usinier qui, d'avance, est vieilli. Quant aux industries de la Russie tsariste, elles *font, sans attendre Lénine et Staline*, un bond en avant spectaculaire... à partir de zéro, dès avant *la première guerre mondiale*.

Le faux départ des années 20

Les années 1920 marqueront, *pour l'économie de l'Occident, un* faux départ, vite annulé par la crise de 1929, (puis par la seconde guerre). En 1937, la production des usines françaises, lanternes rouges de l'expansion mondiale, ne dépasse pas notablement celle de 1913. Stagnation qu'hier encore, *avant l'actuelle crise de 1975*, nous aurions pu croire inimaginable, oubliée à jamais, pour notre *France d'aujourd'hui... L'Allemagne hitlérienne, elle, s'est dépêtrée* de la crise par les performances de son économie de guerre, bâtie dès 1933-1939. Celles-ci, du reste, demeurent assez limitées, même dans le cadre délirant du système de valeurs nazi, qui les « justifient ». Dès 1939, la revue américaine « Fortune », au cours d'une série d'articles lucides, prévoit qu'une nouvelle et dynamique « frontière » s'ouvrira bientôt à l'industrie, quand sera passée *l'épreuve de la guerre*. Ces « territoires » industriels à conquérir sont préparés par l'innovation que rendent *possible les sciences et leurs applications pratiques* (électronique, chimie, etc.).

Les vieux mythes

De fait, David S. Landes, en 1975, *se repent d'avoir été*, dans sa jeunesse, mauvais prophète *quant à la France : pour ce pays*, voici vingt-cinq ans, il n'avait prévu que stagnation décadente. Entre 1950 et 1970, c'est tout le contraire qui va se produire : l'usage des données scientifiques, l'unification commencée de l'Europe, le savoir économique et la *volonté de croissance*, conjuguent leurs effets ; de quoi provoquer, non sans injustices et inégalités, un enrichissement annuel « tête » qui, jadis, aurait par pensable.

Le livre de David S. Land digé trop tôt, ne pronostiqu quant à l'actuelle crise (197 se borne à prédire que la « che en avant » de la tech qu'annonçaient les vieux myth la Genèse et de Prométhé nuera, bon gré mal gré, à pandre à travers le monde, le meilleur ou pour le pire : l'a échaudé par le *souvenir* d taines folies « politiques vingtième siècle, se défend, fet, de jouer les *Pangloss*. Il et pour cause, l'optimisme des zélateurs de la croissan

Bref, un grand et gros difficile parfois, austère souve de temps à autre, mal tr L'*explication de base* qu'il quant aux causes des vi « techniciennes », invoque la tionalité » spécifique dont preuve les Occidentaux. adéquat ? Les révolutions trielles ont eu, dès le tem *Marx et du « Capital »*, leur nomistes et leurs philosophes ont eu aussi de bons historie gionaux. *Elles attendaient* pc l'Historien capable de les « gers toutes, dans leur ens David S. Landes vient de ré à cette attente. Il est Amé *de Harvard. Qui s'en plair* Favorisés par la distance la perspective, les cherch *d'outre-Atlantique sont par* mieux placés pour nous do voir les mutations de la viei rope.

EMMANUEL LE ROY LAD

Des Bougres aux Parfaits

★ LES BOUGRES, de Borislav Primov, traduit du bulgare par Monette Ribeyrol. Payot. 328 p., 65 F.

QUE les « Parfaits » nous soient beaucoup mieux connus que les « Bougres », c'est, somme toute, assez naturel. Le catharisme est une de *nos* civilisations : malgré l'anéantissement physique et la persécution culturelle, elle demeure. L'hérésie bulgare *nous apparaît* comme un fait historique limité et lointain. Pourtant de trois siècles plus ancien, le bogomilisme est souvent considéré comme la source même du catharisme, le ferment de la Réforme. D'où, sans doute, un intérêt tout récent, qui s'est manifesté d'abord *par la traduction du petit livre de Dimitri Anguelov* (1) *et, aujourd'hui*, par celle de l'ouvrage plus copieux de Borislav Primov.

D'entrée de jeu, l'auteur cite un manuscrit du treizième siècle qui semble décisif pour la thèse de la source directe du catharisme. Il y est dit que Philippe Auguste « *envoya son fils en Albigeois pour anéantir l'hérésie des Bougres dans ce pays* ». Quant au mot « bougre », il désigne simplement les Bulgares (Boulgres).

L'hérésie tient son nom du pope Bogomile qui la conçut et la prêcha. L'auteur en décrit les traits originaux ; elle est caractérisée par un dualisme nuancé, tempéré, qui laisse place à l'optimisme. Et à quelque contradiction. Comment voir dans la création tout entière, humanité comprise, l'œuvre exclusive du diable ; et dis*cerner dans l'homme, en particulier dans le peuple, « une partie de l'âme divine »* ?

Mais on touche ici à la véritable originalité de bogomilisme, au ressort de sa force, à sa « *détente* » historique : l'hérésie spirituelle porte en elle sa conséquence politique. Tout pouvoir étant d'essence satanique, le bogomilisme est *nécessairement rébellion*, non seulement contre le pape, mais contre le roi, et contre le boyard. L'auteur a raison de voir dans ce contenu *révolutionnaire* l'importance de l'hérésie bulgare et la cause de sa fortune assez étonnante par toute l'Europe, même s'il les grossit peut-être un peu (n'en va-t-il pas ainsi de tout auteur pour son sujet ?) et oublie que, sur un point capital, le catharisme lui est étranger, qui n'a cessé d'unir, jusque sur le bûcher, toutes les « classes » dans la *même* foi.

Le bogomilisme, en tout cas, donne à Borislav Primov *matière* à un vaste tableau où il est conduit — bien naturellement aussi — à montrer, dans le royaume bulgare, une puissance centrale rayonnante qui féconde ou fait trembler l'Occident, de Toulouse à Byzance.

YVES FLORENNE.

(1) Privat, 128 p., 14,50 F.

Les athlètes de la foi

(Suite de la page 17.

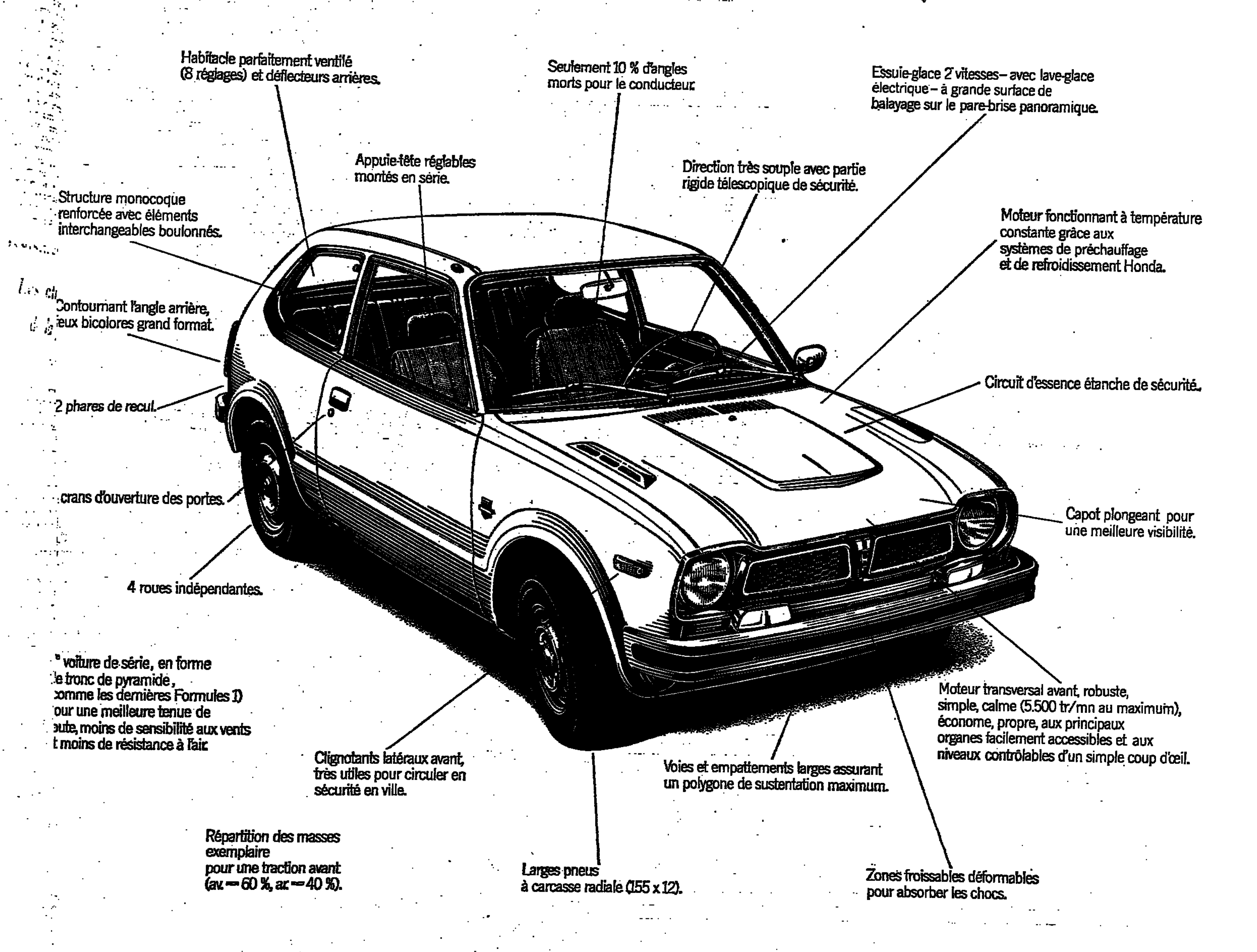
Et l'on peut, *entre ce* gures terrifiantes ou admi en citer quelques-unes : P *Simple et saint Sinoès*, spéci de l'abjection. Sainte Isidor compte fort peu de femmes, ne sont pas très bien consid et, le plus souvent, elles d *se travestir*), *sainte Isidore*, si humble qu'elle simule la Jean d'Egypte, de l'espèce « brouteurs », qui vécut cinc ans dans sa hutte, tout nu, *gnotant à quatre pattes* les du bon Dieu. Saint Pior, qui cinq olives par jour. Saint thée, qui attend la canicule transporter des pierres. Le *Bessarion, qui ne se remet* péché originel et pleure sa instant de repos. Jean le Pet arrose tous les jours un planté en terre. Jacques de *en Syrie*, plus immobile pierre, au point que la *nei* recouvre sans qu'il s'en ape *Saint Maron*, qui réside onze ans dans un tronc d' Siméon le Stylite, illustre tous, et qu'une foule im vient contempler au sommet colonne. *Chanouki*, enfin, *s'attache une semaine à une* avant de fonder des mona *dans lesquels il conduit ses* nes à la béatitude en *leur f* sant les os à coups de bâton

Telle est l'étrange, *l'im* ble peuplade du désert. M *serait injuste de lire le très* livre de Jacques Lac comme un catalogue d'a *tions ou* même comme une galerie de portraits. Laca s'il se déclare athée, porte u pect extrême aux « athlètes foi ». Il les interroge avec sion : ces spectres en haillon égarés aux grands yeux *renv* ces corps martyrisés, qui sont quelle est leur cible ? Sont-il saints, des fous, des id Faut-il les regarder comme hommes *engagés dans un dia* délirant avec l'éternité ou comme des hors-la-loi, des gés, *des sortes de maquisa* Jacques Lacarrière ne préten leur arracher leur secret, m établit clairement l'ambition hauteur de l'entreprise. Mort monde, arrachés au temps, p de désir, de tendresse ou de moire, inaptes à l'avenir, d enfin, des contraintes du corp hallucinés de l'arrière-monde, visent Dieu, touchant aus société de leur temps, et, vers celle-ci, toute société nable. Et peut-être, en chang de géographie, en abando leurs bourgs et leurs villes pou pierres et les dunes de s était-ce... l'Histoire, en ré qu'ils entendaient changer ?

GILLES LAPOUG



La Civic rassure les assureurs.



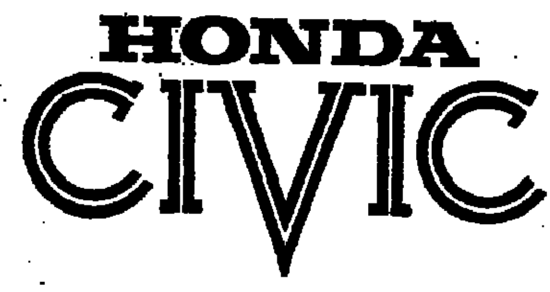
...ne "compacte" qui roule sans forcer ...130 km/h sur l'autoroute, avec à son bord ...personnes bien installées, ...ui se joue des côtes et des virages, et ...ui roule longtemps sans s'essouffler, ...ans broncher, ni sous les rafales de vent, ...i sous la pluie, cela ne se voit ...as tous les jours. Et pourtant on voit ...ujourd'hui beaucoup de "compactes". ...ès lors, comment s'étonner que la Civic ...oit actuellement la seule voiture ...endue en France à bénéficier d'un contrat d'assurance-assistance exceptionnellement avantageux pour son propriétaire?

Ce contrat – le contrat "Trois A" – a été établi en exclusivité pour Honda-France par PB Assurances avec Europ-Assistance. Il offre un tarif d'assurance annuel (1) très compétitif et donne droit à toutes les garanties d'Europ-Assistance quand une panne ou un accident se produisent à plus de 40 km de votre domicile.

A plus forte raison quand cela arrive à l'étranger. C'est dire combien la Civic a été au préalable sévèrement testée et combien elle a passé avec succès toutes les épreuves, les pires.

Elle a prouvé, entre autre, qu'une voiture peut être peu encombrante (3,54 m de long) pratique (le hayon arrière permet une transformation facile en break) en étant aussi très robuste, confortable, remarquablement stable et sûre. Lisez attentivement les légendes fléchées autour de la Civic ci-dessus, elles détaillent pour vous les nombreux points forts de cette voiture. Seul le prix reste faible : 14.215 F en version mécanique (2) et 15.535 F en version transmission automatique (2).

(1) Tous renseignements sur le Contrat "Trois A" chez PB Assurances 22 rue Géraldy 92270 BOIS-COLOMBES. Tel. 781.12.97.
(2) Prix T.T.C. au 1er mai 1975 + frais de transport et de mise en route.



Honda-France 20, rue Pierre-Curie - 93170 Bagnolet - Tél. 360.01.00.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Jacques Paul-Dauphin,
M. et Mme Francis Barbelet,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants
Hélène et Denis.
Thiais, le 24 mai 1975.

— M. et Mme Pierre Raynaud,
M. et Mme André Menjucq,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Marie-Germaine et Jean
célébré dans l'intimité le 26 avril 1975 à l'Ermitage de Font-Romeu.
14, rue de Penthièvre.
92330 Sceaux.
4, avenue Jéliotte, 64000 Pau.
9, rue Blainville, 75005 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Yvonne DEBIENNE,
née Laurent.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Checy (Loiret) le mercredi 21 mai.
De la part de
M. et Mme Dominique Chauvin et leurs enfants,
Mlle Marie-Claire Debienne,
M. et Mme Jacques Dupré et leurs enfants,
Mlle Marie-Françoise Debienne.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme Odile BON,
le 15 mai 1975.
De la part de
Elisabeth et Marc Bon-Dupuy.
Suzanne Bon,
ses enfants, sa sœur.
12, boulevard de la République.
12100 Millau.
25 ter, rue Waldeck-Rousseau.
35000 Rennes.

— Le baron et la baronne Pain, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Verrier,
M. et Mme André Viel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Noël Gossein et leurs enfants.
Les familles Gaigneron Jollimon de Marolles, Bertrand, Grimpez, Bonnaffé, Viel,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
Mme Maurice GOSSEIN,
née Yvonne Durand,
dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 19 mai 1975, en l'église de Landunvez.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Les Erables »,
2, rue des Clos-Moreaux,
92190 Meudon.
« Résidence l'Empire », rue Royale.
77300 Fontainebleau.
1, rue de Siam.
29200 Brest.
11, rue du Père-Bourdon,
35000 Rennes.

— On nous prie d'annoncer le décès subit de
Mme Sarah JOURDAN,
survenu le 19 mai.
L'inhumation aura lieu le vendredi 23 mai, à 15 heures, à l'ancien cimetière d'Asnières.
De la part de
Mme Henriette Hirsch, sa sœur,
Et des familles Hirsch et Schwarz.
96, boulevard Maurice-Barrès,
Neuilly-sur-Seine.

— Vannes, Rennes, Paris, Nantes.
Mme René Huchet, son épouse,
Le docteur et Mme Pierre Tattevin,
M. et Mme Xavier Lavolé,
M. et Mme Jacques Bauvol,
Le commandant Hervé Huchet et Mme,
M. et Mme Joël de Closmadeuc,
M. et Mme Bruno Huchet,
M. et Mme Gilles de Closmadeuc,
M. et Mme Daniel Huchet,
M. et Mme Patrick Huchet,
Mlle Soizic de Closmadeuc,
M. et Mme Jean-Bernard Huchet,
M. et Mme Pascal Lecomte,
M. et Mme Daniel Delsaut,
Mlles Carole et Laurence Huchet,
ses enfants, petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur René HUCHET,
chirurgien-chef
de l'hôpital de Vannes (E.R.),
ancien interne des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'Ordre de la santé publique,
rappelé à Dieu le 11 mai, dans sa soixante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu à Vannes, le 13 mai, en l'église Saint-Patern.
Cet avis tient lieu de faire-part.
61, avenue Victor-Hugo,
Vannes.

— Les familles Bine et Laffont ont la douleur de faire part des décès, survenus le 14 mai, de
Jean-Pierre BINE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
de son épouse,
née Elisabeth LAFFONT,
de leurs enfants,
Julien et Antoine.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Monique LITTAYE-PETIT
est décédée accidentellement à Grenoble, le 17 mai 1975, à l'âge de trente-six ans.
De la part de
Jean-Luc Petit, son mari,
Anne et Marc, ses enfants,
M. et Mme Guy Littaye, ses parents,
M. et Mme Maurice Petit, ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs, ses neveux et nièces,
Sa famille et tous ses amis.
Les obsèques ont eu lieu le 22 mai à Ville-d'Avray (92).
110, galerie de l'Arlequin,
38 Grenoble.
32, Chemin pavé,
78 Etang-la-Ville.

— Mme Jacques Lafon, née Eva de Visme,
M. et Mme Gilbert Lafon,
Le docteur et Mme Jean-Claude Lafon,
Le docteur et Mme Jean-Paul Birckel,
M. et Mme Laurent Koenig,
font part du décès du
pasteur Jacques LAFON,
survenu le 19 mai 1975, dans sa quatre-vingt-sixième année.
30, rue du Bassin.
14470 Courseulles-sur-Mer.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri NAVARRE,
née Elianne Valabrègue,
veuve du sculpteur Henri Navarre de l'Institut survenu le 16 mai 1975.
La levée du corps aura lieu le vendredi 23 mai à 8 h. 45, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (avenue de Verdun) 94.
La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour à 10 h. 30 en la basilique de Saint-Benoit-sur-Loire (45) suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

— Edith Casteinau,
Luciole de Richemond,
Marie et Daniel Galland, Anne, Guillemette, Isabelle, Mireille,
Jacques et Simone de Richemond, Annick, Hervé, Bruno,
Suzanne de Richemond,
Paul et Geneviève de Richemond, Tony, Françoise, Nathalie,
Pierre de Richemond,
Soline de Richemond,
Et les familles Raymond Delord, *Jean de Richemond et Lucien* Peyrot,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme René de RICHEMOND,
née Eliane Casteinau,
leur sœur, mère et grand-mère, belle-sœur et tante, éteinte dans la paix le 17 mai, à Montpellier.
Les obsèques ont eu lieu le 20 mai à Charmes-sur-Rhône, Saint-Georges.
« En toi est mon espérance. »
(Psaume 39, 8.)

— Le docteur et Mme Louis Bertagna,
Mlle Madeleine Sidler,
M. et Mme Dominique Roux,
M. et Mme Xavier Bertagna,
M. et Mme Michel Kasatchkine,
Anne et François Bertagna,
Valérie, Natacha, Stéphane, Loraine, Louis-Alexandre et Marion,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Marcel SIDLER,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenue le 9 mai.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

— Mme Jean-Paul Dandieu de Saint Roch,
Mlle Joëlle Dandieu de Saint Roch,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel VIRET,
commandant honoraire
de la marine marchande,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 18 mai, dans sa quatre-vingtième année, à Saint-Germain-en-Laye.
Après incinération, l'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière Saint-Pierre de Marseille (Bouches-du-Rhône), le samedi 24 mai 1975, à 9 heures.
Réunion à l'entrée principale.
57 ter, rue du Président-Wilson.
78230 Le Pecq.

— Mlle Hyacinthe Pasqualini, sa sœur,
M. Antoine Pasqualini, son frère, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mathieu PASQUALINI,
ministre plénipotentiaire (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Bastia (Corse), le 12 mai.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Campile, le 13 mai.
Volpajola 20290 Borgo.

— Mme Henri Schilli,
le rabbin Alain Goldman, Mme et leurs enfants,
le rabbin Saül Naouri et Mme,
M. et Mme Serge Kaufman et leurs enfants,
M. et Mme Joël Schilli,
MM. Jean-Pierre et Jacques Schilli,
Mlle Mariette Schilli,
et tous les membres de la famille
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de
M. LE GRAND RABBIN
HENRI SCHILLI,
officier de la Légion d'honneur,
directeur du séminaire israélite de France,
survenu le 20 mai à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mai 1975 à 17 heures au cimetière israélite d'Obernai (67).
9, rue Vauquelin, Paris-5e.
[« Le Monde » a publié le 22 mai la biographie du grand rabbin Schilli.]

Avis de messe

— Tous ceux qui ont connu et aimé
Cino del DUCA
auront une pensée émue pour le huitième anniversaire de son décès. Un service religieux sera célébré à sa mémoire le mardi 27 mai 1975, à 10 heures, en l'église de la Madeleine, *place de la Madeleine, Paris-8e.*

Communications diverses

— L'Union des juifs pour *la Résistance* et l'Entraide et l'amicale des juifs anciens résistants organisent une grande soirée solennelle à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire, le 23 mai à 20 h. 30, salle Paul-Paralicq, 21, rue Yves-Toudic.

Visites et conférences

VENDREDI 23 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., gare de Bellevue, Mme Bouquet des Chaux : « Meudon, ses terrasses et ses orangeries ».

CONFÉRENCES. — 15 h., Sorbonne, galerie Richelieu, salle 204 : « L'histoire dans le monde arabe et plus particulièrement le Maghreb » (cours public du recteur Ahmed Abdesselem). — 20 h., Eglise de scientologie de *France*, 12, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève : « Scientologie, philosophie religieuse appliquée, méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle ».

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 5 - Autogr. Napoléon, Généraux, Empire, Livres militaires, Armes blanches et à feu. *S.C.P. Péchon/Delavenne.*

S. 6 - Objets d'art, meubles 18e S., Porcelaine, Faïence ancienne, MM. Lacoste, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 7 - Coll. génér. de timbres poste. M. Roumet, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 8 - Livres anc., romant. et mod., Mme Vidal-Mégret, S.C.P., Laurin, Guilloux, Buffetaud.

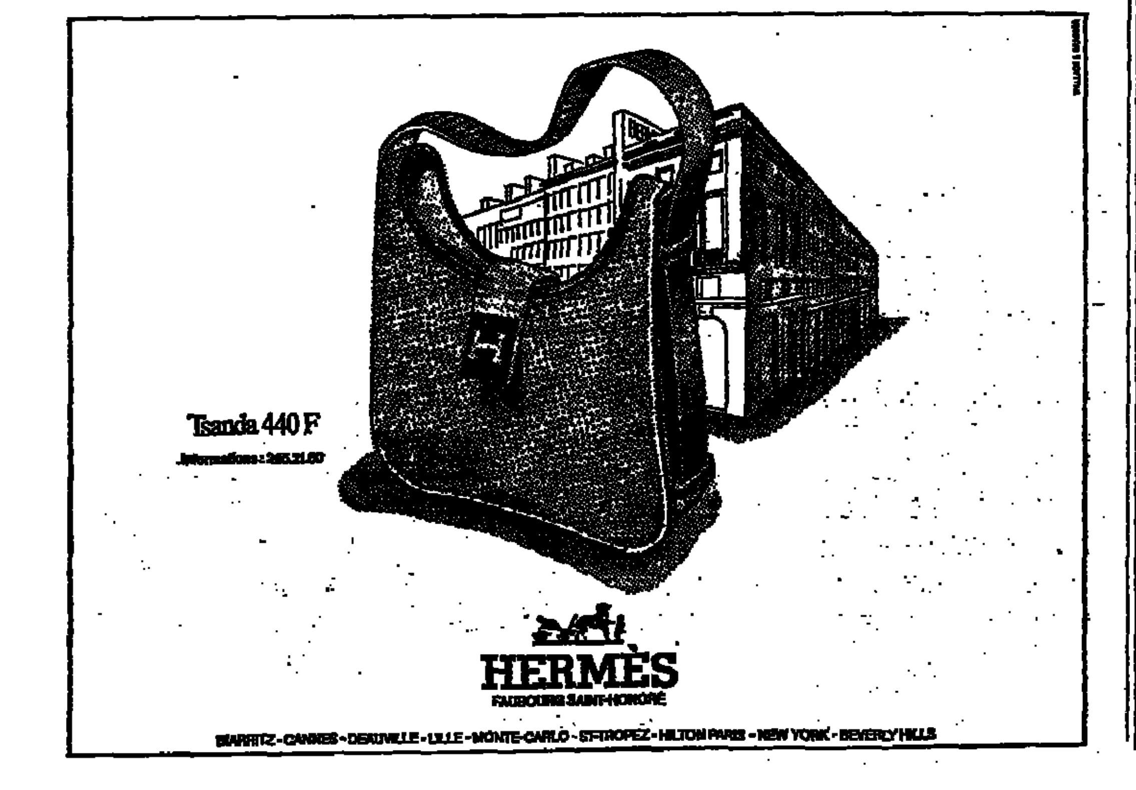
S. 16 - Dessins, tableaux modernes, MM. Dubourg, Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Césanne, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 14 - Bons mbles. Me Peschetau.

Palais Galliera, à 14 h. 30
OBJETS D'ART
et Bel AMEUBLEMENT XVIIIe siècle
MM. Lacoste, Dillée, Portier, Fabre, Mes Ader, *Picard*, Tajan

VENTE à VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN - C.P. Ass/
Tél. : 950-55-06
PALAIS DES CONGRES
Place d'Armes
TABLEAUX ANCIENS
OBJETS D'ART
SIEGES ET MEUBLES
d'époque Charles X
SIEGES ET MEUBLES
XVIIe et XVIIIe
TAPISSERIES DES FLANDRES
ET D'AUBUSSON, XVIIe et XVIIIe
Exp. : MM. Anancof et Dillée
Exposition vendredi et samedi



PRESSE

ATTAQUÉS, SELON LA DIRECTION DU QUOTIDIEN, PAR DES OUVRIERS DU LIV[RE]

Deux camions de livraison du « Parisien libéré » venant de Belgique ont été vidés de leur chargeme[nt]

Deux camions de livraison du « *Parisien libéré* » venant de Belgique — où le journal est imprimé à la suite du conflit qui oppose la direction et le Syndicat du Livre C.G.T. — ont été arrêtés jeudi matin 22 mai et vidés de leur contenu par des membres du Syndicat du Livre, annonce la direction du service des ventes du quotidien.

Le premier incident s'est produit à 4 h. 30 jeudi matin sur l'autoroute du Nord, à 4 kilomètres de la frontière belge : les dix-huit mille exemplaires du *Parisien libéré*, que transportait un véhicule, ont été éparpillés.

Le même scénario s'est répété à 6 h. 15 à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), *où* un autre camion, venant de Belgique et se rendant au siège des services commerciaux du journal, a *été* arrêté par un groupe d'hommes et vidé de ses onze mille exemplaires, qui ont *été* dispersés sur un chantier. Trois mille exemplaires, toujours selon la même source, ont toutefois pu être récupérés.

Un autre incident a eu lieu mercredi soir 21 mai dans les bureaux *de la rédaction du Parisien libéré.* Selon la direction du quotidien, « *une délégation du Syndicat du Livre parisien C.G.T. s'est introduite en force, mercredi à 20 h. 30, dans les locaux rédactionnels du journal, au deuxième étage du 18, rue d'Enghien, pour arracher à deux journalistes les maquettes d'une partie de la copie du supplément télévisuel du journal* ».

« *Devant l'interdiction qui leur était faite de travailler dans leur propre bureau,* ajoute le communiqué, *nos deux confrères ont dû s'incliner sur-le-champ. Bien entendu une plainte sera déposée dès demain contre cette atteinte flagrante à la liberté de la presse, à la liberté du travail et à la liberté tout court. Combien de temps les pouvoirs publics toléreront-ils, en plein Paris, de telles atteintes aux libertés les plus fondamentales ?* »

L'intersyndicale des journalistes du *Parisien libéré* (S.N.J.-C.F.D.T.) « *prend acte des déclarations de la direction selon lesquelles le journal pourrait déployer davantage ses éditions régionales et locales, et dans ces conditions estime que les journalistes doivent conserver leur plein emploi* ».

Enfin l'intersyndicale « *demande instamment à la direction de renoncer à l'ensemble des licenciements décidés et en appelle à toute la rédaction pour soutenir ses délégués dans la lutte engagée* ».

A propos des licenciements, le ministre du travail a donné les précisions suivantes à l'Assemblée nationale. Sur une question de M. Pierre Bas, député (U.D.R.) de Paris, constatant : « *On s'indigne, à juste titre, de voir le journal socialiste portugais* Republica *occupé par les communistes, mais rien n'est fait contre l'incroyable entreprise qui tend à faire disparaître* le Parisien *libéré* », M. Durafour a notamment répondu « *en termes de droit du travail* » : « *Les demandes de licenciement concernent en premier lieu* le Parisien libéré, *pour lequel une demande portant sur quatre-vingt-dix-sept collaborateurs a été déposée auprès de l'inspection du travail, le 21 avril dernier. Une première demande portant sur quatre-vingt-dix-sept travailleurs mensuels, nominativement désignés, déposée le 12 mars avait été jugée irrecevable. Une autre demande concerne le personnel de l'imprimerie. Elle porte sur deux cent trente-trois personnes et a été déposée le 24 mars. La direction départementale du travail y a opposé un refus...* »

Pour sa part, le bureau conf[édé]ral de la C.G.T. — qui « appr[ouve] *et soutient la position respons[able] et détermine de la Fédération [du] Livre* » — déclare :

« *Alors que la prolongation [du] conflit du* Parisien libéré *place [de] plus en plus le groupe Amaur[y et] le pouvoir dans une position in[sou]tenable, la direction confédérale apporte, par un communiqué p[ublié] dans un numéro de ce jo[urnal] imprimé à l'étranger, sa cautio[n]* »

« *En fait,* poursuit le commun[iqué,] *il s'agit d'une nouvelle et accab[lante] démonstration du soutien inc[ondi]tionnel des dirigeants F.O. au [pou]voir et au patronat dans toutes [les] entreprises dirigées contre les [tra]vailleurs. C'est une véritable tra[hison] à l'égard des travailleurs qu[i se] battent pour défendre leur em[ploi,] leurs droits acquis et l'ensembl[e de] leurs revendications.* »

Enfin, l'Union syndicale des a[gents des bureaux ambu]lants et des centres de tri [...] C.F.D.T.-P.T.T fait savoir, dan[s un] communiqué, que, « *solidaires [des] travailleurs du Livre* », les po[stiers] du centre de tri de la gare du [...] « *ont, en assemblée géné[rale,] refusé d'effectuer le tri, la man[ipula]tion et l'acheminement des nu[méros] du* Parisien libéré *dont l'édition [...] site par les P.T.T. pour être distr[ibuée] aux abonnés* ».

UNE LETTRE DE M. BELLANGE[R]

Invoquant son droit de rép[onse,] M. Claude Bellanger nous [prie] d'insérer le texte suivant :

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par autorité de justice

MOBILIER DU CHATEAU DE VILLARCEAUX

dont une partie classée *Monument historique*

LE DIMANCHE 8 JUIN 1975, à 14 h. 15 et 20 h. 45
SUR PLACE
Au Manoir de VILLARCEAUX (95 - Val-d'Oise)

par le ministère de
Mes Guy MARTINOT et Yves SAVIGNAT
commissaires-priseurs associés
à la résidence de Pontoise
et au département du Val-d'Oise
3 bis, rue Saint-Martin, 95300 PONTOISE
Tél. : 464-03-83

Me Paule DESTIEUX
Huissier de Justice
65, rue de Paris
95420 MAGNY-EN-VEXIN
Tél. : 467-07-94

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS
par ou attribués à,
Boucher - Drolling - Gault-de-Saint-Germain - Guérin - Reynaud
De Troy - Verdussen

CÉRAMIQUES EUROPÉENNES DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES
Service en pâte tendre de Chantilly - Fontaine et son bassin en faïence Sainceny - Collection de soldats en Capo di Monte.

OBJETS D'ART
Flambeaux - *Girandoles* - Appliques - Verrières - *Lanternes* - *Nombreux* accessoires à feu - Pendules - Glaces - Lustres dont un orné de cristaux de roche.

SIÈGES ET MEUBLES DES XVIe, XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES
CERTAINS ESTAMPILLÉS DE MAITRES ÉBÉNISTES


Chaise à porteur, époque Louis XV.

C.-V. Bara - J.-N. Blanchard - J.-B. Boulard - P. Brizard - J. Caumont - J.-M. Chevallier - Cl. Chevigny - N. Cresson - J. Delaunay - Delorme - C.-L. Dufour - L Gourdin - N. Heurtaut - J.-B. Delarge - E. Meunier - L. Peridiez - Roussel.
Suite de chaises par Boulard et Cresson - Bergères des époques Régence et Louis XV, certaines estampillées - Fauteuil de bureau par Meunier - Deux importantes paires de *fauteuils à dossier* plat par Boulard et Gourdin - Importante suite de 4 fauteuils à dossier plat d'époque Louis XV - Important ensemble de 8 fauteuils à dossier médaillon d'époque Louis XVI - Paire de bergères gondole d'époque Louis XVI - Petit canapé corbeille d'époque Louis XV, par Boulard - Consoles d'époque Régence et Louis XV - Bibliothèque en bois de placage d'époque Louis XV - Nombreuses commodes en bois fruitiers, certaines estampillées - Bureaux plats d'époque Régence, Louis XVI et hollandais - Paravents du XVIIIe siècle - Commodes et secrétaires en marqueterie d'époque Louis XV et Louis XVI - Important lit à la polonaise par J.-B. Lelarge - Importante chaise à porteur décorée de peinture en camaïeu bleu, d'époque Louis XV - Traîneau hollandais du XVIIIe siècle - Importante table trictrac d'époque Louis XV, par Chevallier - Importante console laquée par Heurtaut.

TAPISSERIES DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES
Suite de trois tapisseries de Bruxelles du XVIIe siècle - Tapisserie fine de Bruxelles du début du XVIIIe siècle - Deux ensembles de trois et deux cantonnières en tapisserie fine de la Manufacture de Beauvais, du milieu du XVIIIe siècle.

TAPIS
Important tapis au point de Savonnerie du début du XIXe siècle - Tapis d'Aubusson du début du XIXe siècle - Tapis au point de Savonnerie dans le goût des XVIIe et XVIIIe siècles.

SCULPTURES DÉCORATIVES DU PARC DES XVIIe - XVIIIe ET XIXe SIÈCLES
Ensemble de huit statues en pierre sculptée du XIXe siècle provenant de la Villa d'Este (lac de Côme), 1828.

ASSISTÉ DE :
Pour les tableaux anciens : M. Paul ANTONINI, expert près la Cour d'appel, 34, rue Jasmin, 75016 Paris. Tél. : 527-82-14.
Pour la céramique : M. G. LEFEBVRE, 24, r. du Bac, 75007 Paris. T. 261-18-40.
Pour les meubles, objets d'art, tapisseries : M. Charles CANET, expert près la Cour d'appel, 11, rue de Savoie, 75006 Paris. Tél. : 326-10-66.

Exposition publique : AU MANOIR DE VILLARCEAUX
JEUDI 5 JUIN, de 14 heures à 22 heures.
VENDREDI 6 JUIN, de 10 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 22 heures.
SAMEDI 7 JUIN, de 10 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 22 heures.
Pendant les expositions, pour tous renseignements : téléphonez à VILLARCEAUX (467-70-62 ou 467-70-45).
CATALOGUES SUR DEMANDE A L'ETUDE

SPORTS

VOILE

LA SEMAINE DE LA ROCHELLE
Mille bateaux en course

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — Dans les hôtels de La Rochelle, le voyageur trouve sur le plateau de son petit déjeuner une nappe en papier représentant un voilier habitable, construit dans un chantier local. Nous avons ainsi eu sous les yeux et sous notre tasse le Dufour 35. Dès le commencement du jour, la ville rappelle au visiteur qu'il se trouve dans une capitale de la voile.

La Rochelle est à la plaisance française ce qu'est Detroit à l'automobile américaine. Mais ce « Detroit » ressemble parfois à Indianapolis : si l'on fabrique ici, en grand nombre, des bateaux, les mâts, des voiles, on y organise aussi les plus grandes compétitions. La Semaine de La Rochelle attire chaque année, à la Pentecôte, la plus vaste concentration de sportifs à bord d'un millier d'unités : quelque neuf cents dériveurs et une centaine de voiliers habitables.

En l'absence de Serge Maury, médaille d'or olympique, Jean-Jacques Grandchamp l'a emporté en Finn. L'un et l'autre s'aligneront le 31 mai, en Espagne, dans le championnat d'Europe de la série. Le 470, lui aussi catégorie olympique, a vu Bouet-Fleury devancer de peu plusieurs équipages de valeur assez voisine. *Firebal 420*, *Yole Ok*, *Europe* participaient également à la fête dont les Optimist étaient l'ornement. Tranchant sur une autre série aux voilures blanches, ces minuscules dériveurs s'habillent de toiles gaies et bigarrées. Chez les navigateurs d'une dizaine d'années la rivalité est vive, sous l'œil attentif et passionné des parents.

Pour la qualité du spectacle, la palme revient au récital donné par Buffet-Moreau, vainqueur en 505, devant Yves Pajot, médaillé olympique qui avait ici pour équipière sa sœur Patricia. A cinquante-deux ans, Marcel Buffet affiche une aisance et une autorité souveraines.

La voile convient à tous les âges.

Parmi les bateaux habitables, *Pen-Ar-Vir* et *Carter 37* se distinguent aux mains d'un équipage qui comprenait un navigateur de quatre-vingt-trois ans, Robert Seize et un autre de soixante-cinq ans, Yves Oliveau.

Mais ce sont surtout les 18 pieds de jauge (environ 7,50 mètres de long) que l'on surveillait à La Rochelle : à la mi-juillet, ils participeront à Deauville à la Coupe internationale qui leur est réservée et qui est l'une des grandes épreuves mondiales disputées sans handicap. Ce trophée, appelé aussi Quarter Ton Cup, a été créé par la Société des régates rochelaises, comme la Coupe atlantique, connue également sous le nom de Half Ton Cup.

Parmi ces 18 pieds, l'Italien Arlecchino l'a emporté dans un peloton où l'on a remarqué *Arabelle* et *Saravah* de Michel Dufour, *Ombre* de Michel Joubert, *Juliénas 75*, de Philippe Harlé et *Pomme d'Amour* de Ron Holland. Dix bateaux français participeront à la confrontation de Deauville face aux meilleurs « quarter tonners » étrangers, scandinaves et britanniques en particulier. De l'autre côté de la Manche, nos voisins pensent beaucoup à cette rencontre et mettent au point plusieurs nouvelles créations au milieu desquelles semblent se distinguer *Cascade* et *David Thomas*, dérivés de « quarter ».

Alors que la Semaine de Marseille attire beaucoup d'Italiens, celle de La Rochelle compte assez peu de concurrents étrangers. On a noté vingt-neuf dériveurs allemands, vingt et un Suisses et, pour la première fois, huit Autrichiens. Mais en rassemblant, à côté d'innombrables dériveurs, la fine fleur des petits 18 pieds, la Semaine de La Rochelle offre une physionomie caractéristique, bien différente de celle que présente en Méditerranée l'affrontement des grands voiliers italiens et français.

YVES ANDRÉ.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *Saint-Etienne conserve son titre de champion de France, qu'il remporte pour la huitième fois. Mercredi 21 mai, il a battu Bastia par 3 à 2.*

Avant son match contre l'Islande, l'équipe de France a remporté par 3 à 0 celui qu'elle a disputé contre l'équipe anglaise des Queen's Park Rangers.

JEUX OLYMPIQUES. — *M. Maurice Herzog, ancien secrétaire d'Etat français à la jeunesse et aux sports, a été nommé mardi 21 mai à Lausanne chef de protocole du Comité international olympique (C.I.O.).*

OMNISPORTS. — *M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé le mercredi 21 mai à Paris la séance de la remise des prix de l'Académie des sports. Le président de la République a remis à la Polonaise Irena Szewinska, championne d'Europe d'athlétisme, le prix de l'Académie. « Le sport, a-t-il déclaré, est tout d'abord un moyen de confrontation internationale et pacifique. Le sport est également l'affirmation que l'épanouissement de l'individu passe par un développement harmonieux de l'esprit et du corps. Enfin, la tradition du sport, c'est d'être désintéressé et pratiqué sans autre but que celui de la détente. »*

TENNIS. — *François Jauffret et Patrice Dominguez ont été retenus pour disputer les simples de la rencontre de coupe Davis, contre la Yougoslavie, les 23 et 25 mai au stade Roland-Garros, à Paris, ils affronteront Nicola Pilic et Zeljko Franulovic. L'équipe française de double qui jouera le 24 mai sera formée au dernier moment.*

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 mai 1975 :

UNE LOI

● Portant suppression de la carte professionnelle d'importateur des produits de la pêche maritime.

UN DECRET

● Portant modification de la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre et de l'armée de l'air pour l'année 1975.

Allocations

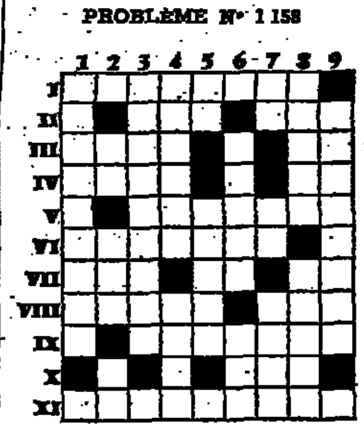
NOUVELLE CAISSE DE LA RÉGION PARISIENNE AU CARREFOUR PLEYEL

La caisse d'allocations familiales de la région parisienne rappelle, dans un communiqué, que les allocataires de plusieurs villes de la Seine-Saint-Denis ne doivent plus envoyer leur dossier à la caisse de la rue Viala à Paris, mais au nouveau centre du carrefour Pleyel : circonscription administrative de Carrefour-Pleyel, tour ouest, 93521 Saint-Denis, tél. 221-51-30. Les guichets sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures, et le samedi, de 9 heures à 11 h. 30. Les allocataires ainsi visés sont ceux de : Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Drancy, Dugny, Epinay-sur-Seine, L'Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Le Pré-Saint-Gervais, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse.

Seuls les travailleurs dont la famille réside à l'étranger, les personnes âgées et les handicapés adultes doivent continuer à s'adresser à leurs centres habituels : 18, rue Viala, Paris-15e, et 9, rue de Liège, Paris-9e.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 158



HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas quelqu'un à jeter l'ancre. — II. Flot descendant ; Elément de charrue. — III. Veste autrichienne ; Orientation. — IV. Jadis invoqué ; Pas répandu. — V. Repos. — VI. Prénom masculin. — VII. Convient à un appétit d'oiseau ; Abréviation ; Evoque une détente. — VIII. Contrée ancienne ; A deux ailes toujours ouvertes. — IX. Avec elles, comment ne pas voir rouge ? — X. Monnaie étrangère. — XI. Avait évidemment le pied marin.

VERTICALEMENT

1. Dans le fond, ils ne demandent peut-être qu'une chose : qu'on les envoie sur les roses ! — 2. Note inversée ; Ile ; Partie intégrante du paysage audomarois. — 3. Son destin est d'être enterrée vivante. — 4. Chaudes toisons ; Figure mythologique. — 5. A toujours donné la fièvre ; Localisées. — 6. Sont forts quand ils sont purs ; Préfixe. — 7. D'un auxiliaire ; Un point dans l'eau ; Est plus d'une fois sur le pavé. — 8. Aimable invitation ; Sont sans importance. — 9. Peu doués pour les courses.

Solution du problème n° 1 157

HORIZONTALEMENT

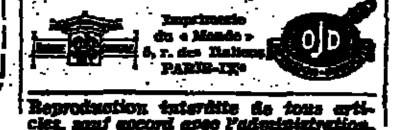
I. Bavoir ; RG. — II. Odeur ; Cor. — III. Ie ; Bêtise. — IV. SN ; Lev. — V. Aînesse. — VI. Urne. — VII. Rit ; Alma. — VIII. Vénitien. — IX. Réelle ; Râ. — X. Ut ; Lel. — XI. Espiègles.

VERTICALEMENT

1. Boiseur ; Rue. — 2. Aden ; Rivets. — 3. Vé ! ; Antée. — 4. Oublie (voir ce mot) ; NL. — 5. Ire ; Ailée. — 6. Elite. — 7. Cils ; Mi ; LL. — 8. Roses ; Aérée. — 9. Grèves ; Naïs !

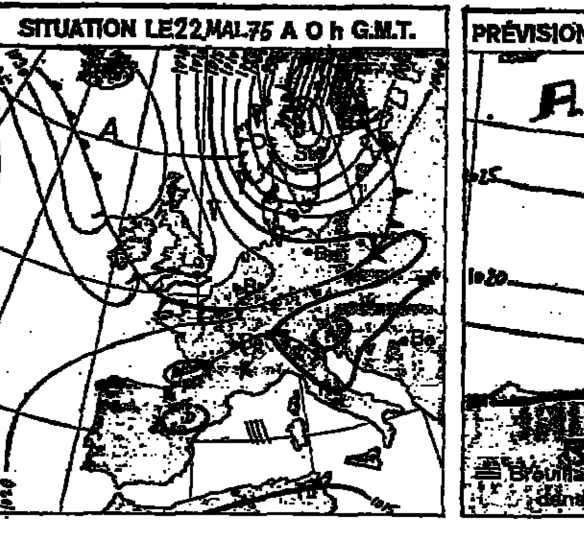
GUY BROUTY.

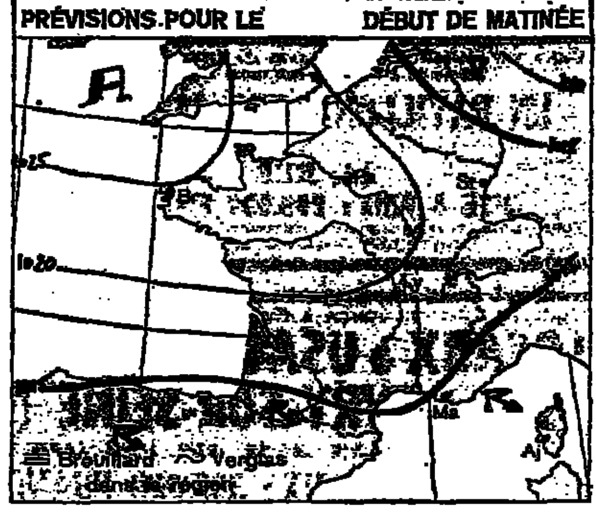
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages. Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 mai à 0 heure et le vendredi 23 mai à 24 heures :

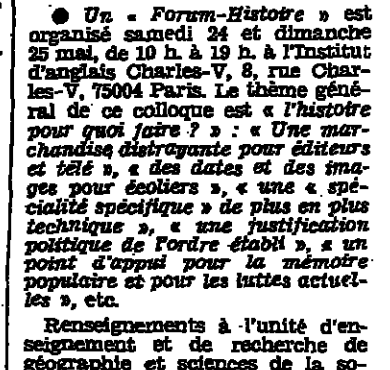
Dirigées par les hautes pressions centrées entre l'Irlande et l'Islande, des masses d'air froid envahiront la plus grande partie de l'Europe. La partie occidentale de ces masses d'air gagnera nos régions méridionales, où l'activité orageuse tendra à s'atténuer. Vendredi 23 mai, des Pyrénées aux sud des Alpes et à la Corse, le temps sera souvent nuageux et des orages éclateront encore localement. Le reste de notre pays sera sous l'influence d'un flux d'air frais de nord-est à nord et les éclaircies prédomineront. On observera toutefois des nuages passagers, qui pourront donner quelques faibles averses sur nos régions du Nord et du Nord-Est. En général, les vents seront modérés, à l'exception de quelques rafales sur le Pas-de-Calais, ainsi que dans le Midi méditerranéen.

Jeudi 22 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021,7 millibars, soit 766,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mai ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Biarritz, 20 et 14 degrés ; Bordeaux, 20 et 14 ; Brest, 22 et 7 ; Caen, 17 et 6 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 27 et 10 ; Dijon, 26 et 12 ; Grenoble, 28 et 12 ; Lille, 16 et 4 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille, 25 et 17 ; Nancy, 24 et 7 ; Nantes, 26 et 11 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 5 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 26 et 9 ; Strasbourg, 25 et 9 ; Tours, 24 et 8 ; Toulouse, 26 et 13 ; Ajaccio, 25 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 5 degrés ; Athènes, 26 et 18 ; Bonn, 16 et 2 ; Bruxelles, 17 et 6 ; Le Caire, 32 et 20 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 11 et 5 ; Genève, 28 et 12 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 18 et 6 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 20 et 14 ; New-York, 29 et 21 ; Palma-de-Majorque, 22 et 8 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 14 et 7.

Éducation



● *Un « Forum-Histoire »* est organisé samedi 24 et dimanche 25 mai, de 10 h. à 19 h. à l'Institut d'anglais Charles-V, 8, rue Charles-V, 75004 Paris. Le thème général de ce colloque est « *l'histoire pour quoi faire ?* » : « *Une marchandise distrayante pour éditeurs et télé* », « *des dates et des images pour écoliers* », « *une « spécialité spécifique » de plus en plus technique* », « *une justification politique de l'ordre établi* », « *un point d'appui pour la mémoire populaire et pour les luttes actuelles* », etc.

Renseignements à l'unité d'enseignement et de recherche de géographie et sciences de la société, université Paris VII, 2, place Jussieu, 75005 Paris.

● *Un prix d'un montant de 1 000 francs* sera décerné par l'Association des amis de Jean Zay et de Marcel Abraham à une personnalité ou à un organisme ayant, « *par son activité professionnelle et pratique ou par la nouveauté de ses idées en matière de pédagogie, rendu des services signalés à la cause de l'école maternelle et de l'éducation du premier âge* ». Les candidatures doivent être adressées avant le 30 septembre 1975 au siège de l'association, 1, rue de Courcelles, 75008 Paris.

● *L'Université de Bretagne occidentale* organise, du 2 au 11 juillet, « *un stage audio-visuel intensif d'initiation à la langue bretonne* », mettant l'accent sur la langue parlée. Ce stage s'adresse à des adultes n'ayant aucune connaissance de la langue bretonne. Des causeries et des conférences sur la langue, la littérature et la culture bretonnes sont prévues.

★ S'adresser au secrétariat de la section de Celtique, faculté des lettres et sciences sociales, B.P. 860, 29279 Brest.

Transports

● *Un « Guide des aéroports ».* — Les éditions Publirep viennent de publier un *Guide annuaire des aéroports et de l'aviation commerciale* où sont répertoriés tous les aérodromes de France : liaisons avec les villes, services officiels, compagnies aériennes.

(Publirep, 30, rue de Trévise, 75009 Paris, tél. : 523-12-80 ; prix du guide : 48 F, en vente à Paris à la Librairie du palais des congrès, porte Maillot et à la FNAC-Montparnasse.)

P.T.T.

● *Automatisation totale du téléphone dans les Alpes-Maritimes.* — Grâce à l'automatisation du téléphone dans le canton de Guillaumes, les Alpes-Maritimes est le treizième département à bénéficier d'un réseau téléphonique entièrement automatique.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer Série A	Série B
			F.	F.
1	81	1 2 3	60	60
	021	1 2 3	250	100
	63 651	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	65 991	1 2 3	8 000	5 000
	94 391	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000
	60 871	1	200 000	100 000
		2 3	7 000	4 000
2	312	1 2 3	250	100
	882	1 2 3	250	100
	1 242	1 2 3	500	1 000
	5 892	1 2 3	500	1 000
	60 872	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	05 832	1 2 3	5 000	3 000
	63 652	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	09 282	1 2 3	8 000	5 000
	78 352	1 2 3	8 000	5 000
3	60 873	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	63 653	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	05 863	1 2 3	8 000	5 000
	58 403	1 2 3	8 000	5 000
	85 713	1 2 3	8 000	5 000
4	344	1 2 3	250	100
	724	1 2 3	250	100
	0 924	1 2 3	500	1 000
	9 484	1 2 3	500	1 000
	60 874	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	63 654	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	34 584	1 2 3	8 000	5 000
	82 554	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000
5	5	1 2 3	30	30
	475	1 2 3	280	130
	7 425	1 2 3	530	1 030
	60 875	1	1 030	1 030
		2 3	130	130
	63 655	2	5 030	5 030
		1 3	1 030	1 030
	85 165	1 2 3	8 030	5 030
	33 765	2	20 030	10 030
		1 3	2 030	1 030
6	06	1 2 3	60	60
	36	1 2 3	60	60
	906	1 2 3	310	160
	5 536	1 2 3	500	1 000
	60 876	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	63 656	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
7	307	1 2 3	250	100
	3 047	1 2 3	500	1 000
	60 877	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	63 657	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
8	8	1 2 3	30	30
	18	1 2 3	90	90
	628	1 2 3	280	130
	0 018	1 2 3	590	1 090
	9 698	1 2 3	530	1 030
	60 878	1	1 030	1 030
		2 3	130	130
	63 658	2	5 030	5 030
		1 3	1 030	1 030
	58 148	1 2 3	8 030	5 030
	18 998	2	20 030	10 030
		1 3	2 030	1 030
9	60 879	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	21 019	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
	56 619	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
	63 659	2	500 000	1 000 000
		1 3	25 000	50 000
0	450	1 2 3	250	100
	4 360	1 2 3	500	1 000
	1 480	1 2 3	1 000	2 000
	60 870	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	63 650	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	80 720	1 2 3	5 000	3 000
	30 340	1 2 3	8 000	5 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Tranche jumelée de mai
tirage du 21 mai 1975

75 — PROCHAIN TIRAGE LE 28 MAI 1975 à SENLIS (Oise) — 24e

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente le 27 mai, à 14 h., au Tribunal à CORBEIL-ESSONNES, EN 8 LOTS
7 PAVILLONS et 1 PARCELLE DE TERRAIN à MENNECY (91)
Lieudit « Le Chemin Harbeux » dépendant d'un terrain. Cont. 12.000 m2.
M. à P. : 25.000 F PAR LOT Rens. à Corbeil-Essonnes : S.C.P.A. ELLUL, JAMES, GRIMAL, avocats, 496-30-14, Cab. AKOUN et TRUXILLO, av., 496-14-18, Me PAVIR, av., 496-19-33

Vente sur licitation au Tribunal de Grande Instance à VERSAILLES, Palais de Justice, le mercredi 28 mai 1975, à 11 heures
UN PAVILLON AVEC JARDIN à ORSAY
(Essonne)
14, RUE BUFFON
MISE A PRIX : 200.000 F Pouvant être baissée jusqu'à 50.000 F.
Pour tous renseignements s'adresser à Me GUEILHERS, avocat à VERSAILLES (Yvelines), 21, rue des Etats-Généraux.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 2 juin 1975, à 14 heures
LOCAUX à USAGE COMMERCIAL
SIS à IVRY-SUR-SEINE (94)
22, RUE PIERRE-CURIE et 23, RUE JEAN-MARIE-POULMACH
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
Me MARCEL BRAZIER avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e), et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 28 mai 1975, à 11 h.
UNE PROPRIÉTÉ A RAMBOUILLET (Yvelines)
Dénommée LE BOIS JOLI - 1, r. de la Gommerie - Cont. 20 A. 35 CA.
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adresser à Versailles S.C.P. SALONE, société d'avocats, 19, rue Sainte-Sophie : Me FESCHOTTE, avocat, 20, boulevard du Roi.

Adjudic. au Tribunal de Commerce à Paris, le 10 juin 1975, à 14 h 15
Fonds de commerce d'
OFFICINE DE PHARMACIE
AVEC BAIL DES LOCAUX COMMERCIAUX
A PARIS (19e) - 150, RUE DE FLANDRE
Sous la condition suspensive par l'adjudicataire de l'obtention de l'Enregistrement de la déclaration qu'il est tenu de faire à la Préfecture de Police.
Mise à prix 400.000 F (NE pouv. être baiss.). Consignat. 130.000 F. S'adr. Me CHARDONNET, not., 9, r. Pyramides ; Me PERNOT, synd., 144, r. Rivoli.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à BOBIGNY, le mardi 10 juin 1975, à 13 h. 30
EN DEUX LOTS
1er Lot UN LOCAL COMMERCIAL
au rez-de-chaussée et 4 EMPLACEMENTS DE VOITURES au sous-sol
2e lot - UN APPARTEMENT au 5e Étage
SIS à VILLEMOMBLE (93)
12, avenue du Général-Leclerc et 23, rue du Potager
M. à P. : 1er lot : 600.000 F - 2e lot : 50.000 F
Me MARGANNE, avocat, 346, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Corbeil-Essonnes (91), le mardi 27 mai 1975, à 14 heures
D'UN IMMEUBLE sis à SACLAS (91)
Lieudit « La Cave »
Compr. un PAVILLON D'HABITATION élevé sur sous-sol div. garage et cave ; d'un rez-de-chaussée div. entrée, cuis., s. d'eau, wc, séj. et 3 ch. ; un GR. BATIMENT rez-de-ch. div. 2 bur., 2 ch. et cabinet toilette, salle de douches pr dames et wc ; salle douches pr hommes et wc ; pièce, cuis., salle débarras, salle conditionnem. avec appareils frigorifiques ; 2 garages
CONTENANCE TOTALE 1 HA. 97 A. 76 CA.
MISE A PRIX : 200.000 F
Consignat. obligatoire 20.000 F pour enchérir. S'adr. au greffe du Trib. d'Evry-Corbeil ou écrire à Mes A.-F. HABER et V. DAMOISEAU, avocats, assoc. à Corbeil-Essonnes (91), 20, r. du Général-Leclerc, et s. pl. pr vis.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 5 juin 1975, à 14 heures
En deux lots avec faculté de réunion, dans un immeuble
17, RUE RAMPONNEAU - PARIS (20e)
1er lot **GRAND ATELIER** dans la cour avec dépendances et droit à la jouissance de l'accès et 343/1.000 des parties communes formant le 1er lot du règlement de copropriété.
2e lot **BOUTIQUE** à gauche avec arrière-boutique - Cave sous-sol, et 28/1.000 des parties communes formant le 2e lot du règlement de copropriété.
LE TOUT LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISES A PRIX : 1er lot : 150.000 F - 2e lot : 20.000 F
S'adresser à Me Georges MIELLET, avocat à 75001 Paris, 14, rue des Pyramides ; Me DURRMEYER, syndic à 75005 Paris, 1, bd Saint-Michel.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Corbeil-Essonnes, place Salvandy, *le mardi 27 mai 1975, à 14 heures*
DIFFÉRENTS BIENS IMMOBILIERS
SIS à SACLAS - BOISSY-LA-RIVIÈRE et ST-CYR-LA-RIVIÈRE (91)
Premier lot
UNE PROPRIÉTÉ à SACLAS (91) Chemin Départemental no 168, de Monnerville à Saclas, compr. : garage, pavillon de 4 pièces, cab. toil., 2 chambres, maison de maître *sur sous-sol, rez-de-chaussée,* div. *entrée,* bureau, *séjour,* salle à manger, cuisine et office ; 1er étage, 5 chambres, 2 salles de bains et cabinet toilette ; 2e étage div. 3 chambres et cab. toilette - Cour devant - Jardin derrière - CONTENANCE 2 HA. 72 A. 57 CA. - Traversé par deux rivières
Deuxième lot
8 PARCELLES de TERRE - PARCELLES BOIS et CARRIERES ET UN CORPS DE FERME le tout sur la commune de SACLAS (Essonne) *2 PARCELLES DE LANDES et 2 PARCELLES de TERRE à SAINT-CYR-*LA-RIVIERE et 3 PARCELLES de TERRE à BOISSY-LA-RIVIERE (91)
MISES A PRIX : 1er lot : 300.000 F - 2e lot : 900.000 F
Consignation obligatoire pour enchérir - 1er lot, 30.000 F - 2 lot, 90.000 F S'adr. au greffe du Tribunal d'Evry-Corbeil ou écrire à Mes A.-F. HABER et V. DAMOISEAU, avocats associés à Corbeil-Essonnes (91), 20, rue du Général-Leclerc, et sur place pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 29 mai 1975, à 14 heures
DIVERS LOCAUX PARIS-14e
Dans immeuble en cours de construction dépendant d'un
ENSEMBLE IMMOBILIER *16 à 20, rue FERRUS,* 8 à 14, rue CABANIS, édifié sur :
TERRAIN, CONTENANCE GLOBALE : 3.212,40 m2
Ledit immeuble se situant 10-12, rue Cabanis
MISE A PRIX : 9.700.000 F
S'ad. Me TOUNY avoc., Paris (1er), 15, r. d'Argenteuil et à tous avoc. pr. Trib. Gr. Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Et. de Me PANNEAU, not. Châtillon-Coligny (Loiret). A vend. à l'amiable
Propriété *d'agrément* et de chasse
à 20 km Sud de Gien
2 heures Sud PARIS par A 6, compr : 1) Pavillon d'habitation en parfait état, tt conf., 8 p.p., sur 8 ha. 50 ca. *de terre, parc et petit étang.*
2) 3 parcelles de bois, taillis et pré, séparées, d'une contenance totale d'environ 49 ha.
LE TOUT LIBRE
Notice sur demande. S'adresser à l'Etude (sauf le lundi et le dimanche), *tél. (38) 92-50-68.*

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 3 juin à 14 h. 15, Fds **VENTE - RÉPARATION** de VOITURES AUTOMOB. exploité à
COLOMBES (92) *4, 10 bis, 12 et 14, r. Gabriel-Péri*
Bail locaux : 2 propr. 361 et 890 m2 M. à p. (p. ét. b.) 50.000 F. C. 20.000 F. S'ad. Me Mizon, s., 63, bd Sébastopol, Me Demortreux, n., 67, bd St-Germain.

VENTE Palais de Justice de Meaux, jeudi 5 juin 1975, 14 h. - 5 actions S.A. Coopérative « Les Châtaigniers » APPART. LIBRE VILLEPARISIS (77)
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Me NORET, avocat à Meaux, 19, place Henri-IV (434-00-27) ; pr vis. s. place. Mme Malice, mercr.-jeudi, 10 à 17 h.

Adj. au TRIB. COMMERCE PARIS le 3 JUIN à 14 h. 15 - Fds Achat-Vte Import-Export **MATIÈRES PREMIÈRES**
Tout Produit Semi-Fini ou Fini à
BOULOGNE (92) 80, rue de PARIS
BAIL local 120 m2 - sous-sol 80 m2 M. à P. (p. ét. b.) 5.000 F. Cons. 5.000 F. S'ad. Me Mizon, s., 63, bd Sébastopol; Me Demortreux, n., 67, bd St-Germain.

Vente *s. sais. immob.* au *Palais* de Justice de Corbeil-Essonnes (91), place Salvandy,
le MARDI 27 mai 1975, à 14 heures
UN PAVILLON de Cinq Pièces
situé à
RIS-ORANGIS (Essonne)
23, rue des Colibris
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis, à Corbeil-Essonnes (Tél. 496-30-26 et 496-14-18).

Adj. au *TRIB.* COMMERCE PARIS LE 3 JUIN, à 14 h. 15 - Fonds **CADEAUX** en général et Articles de Fumeurs
20, r. de LAPPE PARIS (11e)
BAIL 2 mag, 1 bur., 3 ateliers, w.-c. M. à P. (p. ét. b.) 5.000F. Cons. 5.000 F S'ad. Me Mizon, s., 63, bd Sébastopol; Me Demortreux, n., 67, bd St-Germain.

VENTE SUR LICIT. au TRIBUNAL de Grande Instance de VERSAILLES, Palais de Justice
le Mercredi 28 mai 1975, à 10 heures
D'UNE PROPRIÉTÉ
située à
RUEIL-MALMAISON (92)
3 bis et 10, bd de l'Hôpital-Stell et 4, rue Jean-Mermoz
MISE à PRIX : 30.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me GUEILHERS, avocat à Versailles, 21, rue des Etats-Généraux, et tous autres avocats à Versailles.

Vte 3 juin, 14 h. Tr. Corbeil-Essonnes
MAISON av. JARDIN autour
CUVERVILLE (Calvados) Lieudit le Gravelin
Cont. 1.199 m2 - M. à prix 20.000 F. Renseign. Corbeil-Essonnes : S.C.P.A. ELLUL, JAMES, GRIMAL, 496-30-14.

Vte s./conv. sais. Pal. Just. Paris, le mercredi 28 mai 1975, 14 h. en un lot
MAISON élevée partiell. sur cave partiell. sur terre-plein R.-de-ch. 1 ét.-gren. Cont. 1 a 31 ca.
SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94) 11 bis, av. des Arts
MISE A PRIX : 80.000 F
S'adr. Me JALLES, avocat à Paris-2e, 36, r. des Petits-Champs (073-62-33) ; Me A. SALZE, avocat à Paris, 51 bis, rue Sainte-Anne (RIC. 18-18).

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à CORBEIL (91), le mardi 3 juin 1975, à 14 heures
UN APPARTEMENT
situé à
MASSY (Essonne)
Bâtiment C - 2 et 4, avenue du Président-Salvadore-Allende.
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS.
Consignat. indispensable pour ench. Renseign. Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26, 496-14-18, de 14 heures à 16 heures.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

CORRESPONDANCE

Antenne 2 et M. Mitterrand

A la suite de notre article paru dans le Monde *du 15 mai 1975, M. Georges Leroy, rédacteur en chef des informations télévisées à Antenne 2, nous prie de préciser :*

« En ce qui concerne Antenne 2, outre la couverture normale dans les journaux des activités du parti socialiste et de son premier secrétaire, M. Mitterrand, depuis le 6 janvier, a été invité à deux émissions-débats : « Le point sur l'A 2 », à « Aujourd'hui, madame », et à « Apostrophes », de Bernard Pivot. (...) Que M. Mitterrand estime avoir le droit de s'adresser directement aux Français, sans intermédiaire, est un problème qui dépasse la direction de l'information et les journalistes qui ont la charge des journaux, bulletins et magazines. Ce n'est pas parce que cette question de M. Mitterrand est restée sans réponse que les journalistes font mal leur métier et se soumettent à d'intolérables pressions. »

● *M. Christian Chavanon, nommé* administrateur - délégué de la C.L.T., n'a pas réintégré le Conseil d'Etat « *après l'affaire dite de la publicité clandestine à l'O.R.T.F.* » (*le Monde* du 22 mai), mais treize mois après la clôture *de cette affaire il y présidait la* section des finances (et non la commission des finances, comme *un lapsus nous l'a fait écrire).*

VU

Monsieur Nicolas dévoilé

Quel talent ce Bluwal. Quelle merveille cette Sara ! Pour moi un grand moment de télévision. Un regard neuf sur un climat, un auteur, une œuvre. Même pas neuf, d'ailleurs, lucide plutôt. Parce que, enfin, au siècle de Louis XV, de Sade à Rousseau, le Rousseau des Confessions, et même à Marivaux, le Marivaux des romans — relisez le Paysan parvenu *ou la* Vie de Marianne, *— le loup montrait volontiers le nez dans les bergeries. La vertu, on la mettait en vitrine et l'on se mettait à l'aise dans l'arrière-boutique.*

Surtout Restif de la Bretonne, ce hibou, ce spectateur attentif des Nuits de Paris *partagé entre son goût de la vérité et son sens de la morale, bousculé par son imagination et par sa générosité, bourré d'« idées singulières », philosophe et populaire, en avance sur Eugène Sue, Balzac et Fourier et rattrapé pourtant, dépassé par eux.*

Monsieur Nicolas, c'était un livre, un nom. Marcel Bluwal lui a donné un visage. Le visage de François Périer. Le visage somptueux, hideux, de la passion, au chapitre intitulé « L'histoire de Sara ». Sara c'est Danièle Lebrun. Sa mère c'est Luce Garcia-Ville. De penser qu'elle n'est plus — elle vient de se suicider, — on en était malade de regret. Que dire des deux autres ? Qu'ils sont admirables eux aussi, sensationnels ? Les mots sonnent creux dès qu'il s'agit de qualifier un jeu passant la mesure, donc démesuré. A présent, en gros, tout le monde joue bien et l'on se fait rarement remarquer en étant pire ou meilleur que d'ordinaire.

Bluwal a situé cet amour à la Swann dans un Paris d'époque — pas de style — vivant, remuant, plein de gens — pas de figurants — habillés — pas costumés. Un Paris en noir et blanc, hélas. On serait tenté de demander une seconde diffusion sur une chaîne voisine. Mais combien d'entre nous ont la couleur. C'est vraiment la pire des discriminations, la seule de son espèce, à y bien réfléchir. Le tableau, le livre, la symphonie, le public se les offre ou se les refuse dans leur intégralité. Le petit écran, lui, ne vous en donne que pour votre argent : même si elle repasse sur l'A 2, 90 % d'entre nous ne verront que l'ombre de Sara.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« **Le Monde** » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 22 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Série : Columbo. « Au-delà de la folie », avec P. Falk.
Meurtre entre intellectuels, à propos d'une théorie scientifique de première importance.
21 h. 20 Magazine de reportage : Satellite.
La bande à Baader : historique et interviews, le Koweït.
22 h. 25 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes et L. Feyrer.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.
20 h. 35 Entretien : Giscard un an après, par J. Chancel ; réal. A. Flédérick.
Radioscopie télévisée du président de la République, à l'occasion de l'anniversaire de son élection.
21 h. 35 Film : « Heureux qui, comme Ulysse », de H. Colpi (1970), avec Fernandel, Rellys, H. Tisot, M. Audibert.
Un valet de ferme provençal est chargé de conduire aux arènes d'Arles un vieux cheval, vendu par son maître à un picador. Il décide d'emmener l'animal en Camargue, où il pourra finir ses jours en liberté.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Les chenilles.
19 h. 40 Tribune libre : Les jeunes socialistes.
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film, un auteur : « Main basse sur la ville », de F. Rosi (1963) ; R. Steiger, S. Randone, G. Albe... M. Cannavale, C. Fermariello (N.).
A la suite de l'éboulement d'un immeuble, sur un chantier de construction à Naples, un scandale où sont compromis un promoteur immobilier et des hommes politiques de droite éclate à la veille des élec...

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre d'hier : « Domino », de M. Achard... F. Périer, S. Renant, P. Emmanuelle, M. Gary, M. ... G. Pierrauld, J. Arthur (réalisation J. Chouquet) ; 22 ... Entretien avec Edmond Jabès ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-E... Orchestre national, direction S. Varviso, avec C. H... pianiste : « Suite de danses », « Concerto no 1 pour pi... (Bartok), « Ainsi parlait Zarathoustra » (Strauss) ; 22 ... (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : C... organisé à l'occasion du Quiz de l'U.E.R. ; 24 h. (S.)... musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

VENDREDI 23 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Brune que voilà », de R. Lamoureux, avec R. Camoin, M. Barbulée, R. Lamoureux, D. Pradier.
Germain a quatre maîtresses, brunes et mariées. Comment choisir ? (Rediffusion.)
22 h. 10 En direct de Cannes.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.
20 h. 35 Bouvard en liberté, invité : Mort Shuman.
21 h. 40 Apostrophes, de B. Pivot, G. Lapouge et C. Barma ; réal. F. Chatel.
Les espions et la littérature.
22 h. 55 Ciné-club, film : « The Shanghai Gesture », de J. von Sternberg (1941) ; avec G. Tierney, W. Huston, O. Manson, V. Mature, Ph. Brooks (v.o. sous-titrée en noir).
Pour se venger d'un haut fonctionnaire qui veut faire fermer son établissement, l'étrange tenancière mandchoue d'une maison de jeux de Changhaï, amène la fille de son ennemi à la déchéance.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin... Des livres pour nous.
19 h. 40 Tribune libre : La génération sociale libérale.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Feuilleton : « Paul Gauguin », R... R. Pigaut, avec M. Barrier, A. Lon... P. Lafont, G. Berner, E. Nierman...
21 h. 20 Série prix Nobel : Linus Pauling.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), La musique et les hommes : Esthétique... la mort ; 22 h. 30, Entretien avec Edmond Jabès ; 23 h. ... la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Concert par l'Orchestre philharmonique... Radio-France, direction G. Amy. Avec le concours... Barbie : « Symphonie no 75 en ré majeur » (Haydn), ...der » (Mahler), « Trois pièces pour orchestre » (A. B... 24 h., La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Noctur...

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 22 MAI

— *M. Alfred Grosser,* professeur de sciences politiques, est l'invité d'Etienne Mougeotte à propos du procès d'Andreas Baader sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Les Jeunes Socialistes* exposent leur opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* répond en direct aux questions de Jacques Chancel sur Antenne 2, à 20 h. 35.

— *M. Jean-Paul Sartre* est interviewé au cours du magazine « Satellite » à propos d'Andreas Baader sur TF 1, à partir de 21 h. 45.

VENDREDI 23 MAI

— *M. Jean-Pierre Fourcade,* ministre de l'économie et des finances, répond aux questions d'Yvan Levaï sur Europe 1, à 8 h. 20.

— « *Les fausses innovations* », avec MM. Collery (directeur de la la fédération des coopératives de consommation), Biguet (Institut national de la consommation), et notre collaboratrice Josée Doyère, est le sujet d'Inter-femmes, à 11 h. 30.

— *M. Maurice Clavel* est interviewé par Jaques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *La Génération sociale et libérale* exprime son point de vue à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Leopold Trepper* participe au magazine littéraire « Apostrophes » de Bernard Pivot sur Antenne 2, à 21 h...

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Couvre-lits anciens du Québec

...on, ce n'est pas une exposition ...citée par la mode du « patch-...k » : plus de dix techniques ...ant sur le tissage et sur le ...or sont représentées au Musée ... arts et traditions populaires : « Catalognes et courtepointes ... l'ancien Québec ».

...omme il faut s'y attendre dans ...e maison-là, cette cinquantaine ... couvertures de lit offrent tous ... aspects techniques de leur ...re à la date choisie. Et ce n'est ... de même pas ennuyeux. La ...ection Séguin, à laquelle appar-...nent les pièces, a su choisir, à ...a d'or d'une des disciplines ...sanales les plus réussies du ...bec (de 1830 environ au début ... XXe siècle), des prototypes dont ... variété surprend.

...lusieurs sont d'une fraîcheur ...rmante, d'autres frappent par la ...eté comme instinctive de leur ...nposition, et, en regardant de... celles, toutes simples, qui ne ...blent retenir d'abord l'attention ... par leur robustesse paysanne ou ...s noms drus comme « la Bai-...se » ou « le Chemin de l'ivro-... », on ne manquera pas d'y ...ver soit des richesses de tis-...e, soit des finesses dans la dis-...ition des motifs ornementaux.

...n gros, les deux catégories, dis-...uées du reste dans le titre de ... présentation, sont assez éloi-...es : les « catalognes », comme ... nom l'indique, venues de Cata-...ne, sont fabriquées depuis fort ...gtemps dans le Nouveau Monde ... valent surtout par leur tissage ...ureux à gros points.

...es « courtepointes » — peut-être ...ruption de « contre-pointe », parce ... une étoffe double, en principe ...m b o u r r é e, s'y trouve piquée ...oint contre point avec ordre et ...portion », — sont plus récentes, ...s fines et plus spectaculaires. La ...ture du tissu mince et souple ... efface devant le travail du décor.

Mais, souvent, des pièces où le tissage compte sont rehaussées de motifs à l'aiguille, brodés au point de croix, etc. La couverture peut aussi se présenter comme un fond uni, généralement blanc, rehaussé de motifs découpés, le plus souvent rouges. Cette dernière technique, l'« appliquée », a fourni des compositions remarquables, franches et gaies, légères et vigoureuses, où l'on admirera l'adaptations de la composition à l'espace-lit.

Le problème d'animer une surface qui n'est ni celle du tapis plaqué au sol ni celle d'une tenture suspendue, mais une surface dont l'emplacement très particulier dans le volume d'une pièce habitée impose axes et angles de vue spécieux, n'a pas toujours été résolu dans le décor domestique. Il est le plus souvent éludé de nos jours. Ses solutions historiques les meilleures, pompeuses au dix-septième siècle, lourdes et prétentieuses souvent, satisfont rarement. Tandis qu'au Québec, il y a cent ans, de »femmes qui savaient coudre possédaient (venue d'où ?) des modèles où le motif m o d e s t e, flamme ou fruit, oiseau ou poupée, arbre ou flocon de neige, se mettait en place « avec ordre et proportion ».

Chaque région avait sa manière, du comté Charlevoix à l'île aux Coudres. Tant l'« appliquée » que celle « à la planche », tant l'« effilochée » que la « boutonnue » ou la « frappée », toute manière trouvait sur place ses matériaux : le lin ou la laine domestiques et les teintures végétales.

On regrettera que l'exposition présente à la verticale des pièces dont la beauté réside dans l'adéquation de leur rythme décoratif à leur emplacement fonctionnel. Au moins une aurait avantageusement pu, à titre exemplaire, être posée et non pendue. Par exemple une de celles où la guirlande-bordure juxtapose des nœuds et des passementeries inintelligibles sans leurs retombées naturelles.

Il faut avouer que les courtepointes sont plus séduisantes que les catalognes, mais les unes et les autres évoquent un temps qui avait du temps — luxe frugal désormais inaccessible.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (métro Sablons) jusqu'au 30 juin.

■ La revue « Techniques et archi-...ture » a obtenu la médaille d'or ... concours international des revues ...chitecture organisé par le ... Congrès mondial de l'Union ...rnationale des architectes ...I.A.), qui vient de s'achever à ...Irid. Le jury international, qui ...it à examiner la candidature de ...te revues, a désigné « Techniques ... architecture », notamment pour ... numéro spécial : « Créativité ...itecturale et technologie ».

Musique

CRÉATION A NANTES

"i. 330", de Jacques Bondon

Musique et science-fiction n'ont pas l'habitude de faire ménage ensemble, malgré quelques exceptions comme Aniara de Blomdahl, qui décrivait un vol interplanétaire voué à la catastrophe, ou les savoureux Globolinks de M e n o t t i. I 330, que vient de créer l'Opéra de Nantes, nous projette mille ans en avant sur la Terre soumise à un Etat unique, régie par une administration et une économie scientifiques, dont la liberté et l'amour ont été bannis, et gouvernée p a r un « Bienfaiteur » qui commande par radio. Quelque chose comme l'Alphaville de Jean-Luc Godard.

Mais l'un des « numéros », la séduisante I 330, a gardé son âme ; elle arrache D 503, l'inventeur d'un vaisseau spatial perfectionné, à ses heures d'« intimité programmée » avec la non moins séduisante A 90, lui révèle l'existence d'une peuplade attardée où l'on vit encore comme au temps des bergers d'Arcadie et l'entraîne dans une révolte bien près d'aboutir ; le Bienfaiteur ressaisit son pouvoir et D 503, soumis à la « grand opération » qui extirpe son imagination, devient le robot parfait.

Sujet dangereux qu'un rien peut faire capoter dans le ridicule. Le livret habile de Jean Goury n'y échappe pas toujours, surtout dans quelques discours philosophiques pompeux qui rejoignent les poncifs de l'opéra ; pourtant il navigue en général entre les écueils, grâce à la naïveté et la fraîcheur du roman dont il s'inspire, Nous autres, *qui fut écrit en 1920 par Eugène Zamiatine, mais jamais publié en U.R.S.S. Les fragiles héros nous émeuvent par l'humilité de leur protestation d'une humanité très simple en face de la dictature et des robots.*

La musique de Jacques Bondon (1927), qui voulait se hausser jadis au niveau d'un anti-Boulez, participe de la même simplicité. Elle commente et illustre sans façons, avec un incontestable don mélodique, au souffle assez court cependant, et un tour de main alerte pour les piétinements et les grandes progressions rythmiques qui font songer tour à tour à Ravel, Carl Orff, Stravinsky ou Chostakovitch. Rien de très personnel en tout cela, d'autant qu'une certaine pauvreté polyphonique empêche la musique de se déployer avec un vrai lyrisme. Mais la gageure de mettre en musique la science-fiction est dans l'ensemble tenue.

Le metteur en scène René Terrasson, à qui l'on doit la commande de cette œuvre, et les décorateurs Diego Etchenerry et Isabel Echarri ont retrouvé le ton sobre et naïf de Zamiatine : quelques projecteurs, un décor froid et métallique, des costumes de cuir moulants, quelques flashes électroniques, la géométrie et la raideur des évolutions de groupes suffisent à évoquer la robotisation de l'humanité, à laquelle s'oppose la laideur attendrissante des vestiges 1900 conservés à la « Maison antique ». Mais surtout on est sensible à la grâce du petit tableau dans le style du Douanier Rousseau ou de Beauchamp où, dans un décor de rochers et de mousse, les bergers aux longues barbes et tignasses frisées accueillent avec des gestes touchants et exquis le savant D 503 et son Ariane salvatrice. C'est aussi la page la plus poétique, toute ruisselante de rosée, de la partition.

Tous les acteurs jouent avec sobriété ce petit apologue sympathique, où l'on a remarqué surtout Claude Meloni, dont la voix aux couleurs assombries marque bien l'entrée de l'angoisse dans un monde aseptisé, les deux héroïnes qui défendent avec une égale vaillance leur conception du monde (Gillian Knight en I 330 et Andrée François en A 90), Frantz Petri, surveillant sévère aux accents de Golaud et Jacques Mars, Bienfaiteur méphistophélique. L'Orchestre des Pays de la Loire joue à merveille sous la direction de Jean-Claude Casadesus.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le Théâtre Jean-Vilar de Suresnes présente les 29 et 30 mai, à 15 heures, et le 31 mai, à 21 heures, « Cinna », de Corneille, dans la mise en scène de Pierre Vielhescaze.

■ Jean Gillibert, qui assure la mise en scène d'« Antoine et Cléopâtre », à la salle Gémier, ayant dû être hospitalisé, les représentations de ce spectacle du Printemps de Chaillot sont reportées à une date ultérieure.

■ M. J. Valmy a été élu à la présidence de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

■ Le groupe argentin Los Indianos, le chanteur uruguayen Marcos Velasquez et l'auteur-compositeur argentin Cesar Isella donneront un spectacle dimanche 25 mai, à 18 heures, à l'Olympia.

Danse

Alvin Ailey au Palais des sports

C'était en 1964 au Théâtre des Champs-Elysées. Alvin Ailey et sa troupe commençaient une vaste pérégrination qui allait révéler à l'Europe le nouveau visage de la danse noire américaine. Généreuse, belle, débordante de vitalité — jamais gratuite — elle mariait avec bonheur l'influence africaine reçue de Catherine Dunham, l'apport du blues et du jazz et la grande respiration de la modern' dance.

Pourtant, au fur et à mesure que la compagnie prenait de l'ampleur, on a vu Alvin Ailey se tourner de plus en plus vers la danse classique (cette évolution est générale aux Etats-Unis où l'on assiste à un véritable engouement des artistes noirs pour la technique académique) : parmi les chorégraphes, il semble affectionner particulièrement John Butler, au style néo-classique assez mal défini, et a mis à son répertoire les « Carmina burana » exécutées de façon spectaculaire avec apport massif de chœur et orchestre. Mais on ne voit pas ce que cette lourde bacchanale, avec ses pas martelés et ses attitudes stéréotypées, peut apporter à la troupe qui — à l'exception de Clive Thompson, danseur de classe internationale capable d'assimiler tous les styles — s'épuise à jouer les corps de ballets traditionnels.

Il y a cette année une nouvelle recrue de choix, le Portoricain Christopher Aponte, transfuge du Harkness-Ballet, musclé, vibrant, mais si bien modelé par la danse classique qu'il détonne parmi les autres. Il faut d'ailleurs un autre ballet de Butler « After Eden » pour mettre en valeur sa plastique et ses performances : c'est un pas de deux taillé en serpe dont la brutalité frise la vulgarité et n'a rien à voir avec la force primitive. Aux pas du danseur répondent d'un façon incongrue les parcours sur pointes de sa partenaire.

La mort de Duke Ellington a incité Alvin Ailey à reprendre « The road of the Phoebe snow », composé en 1959 par Talley Beatty, un vieux routier de la danse de jazz. Il y utilise à merveille la souplesse et le nerf de la compagnie dans une sorte de version noire de « West Side Story », construite en « flash back » avec des mouvements enlevés brutalement ou coulés en douceur, des pas de deux précis d'une haute virtuosité technique sous l'apparente décontraction. Egalement en hommage au « Duke », Ailey a créé « Night Creatures », où des personnages de la vie nocturne cernés par la lumière crue, scintillent comme les lettres d'une publicité lumineuse avant de retomber dans l'ombre bleutée. C'est agréable à l'œil, pimpant, enlevé comme une revue de music-hall, avec des déhanchements appuyés et des frissonnements de mains ; moins attachant cependant que « Journey », de Joyce Trisler, un court solo où Mari Kajiwara, portée par une musique capricieuse de Charles Ives, fait penser à un oiseau blanc volant à contrevent.

Il y a encore et toujours « Revelations » sur des chants traditionnels, un des premiers ballets d'Alvin Ailey — le chef-d'œuvre. Le chorégraphe y est vraiment démiurge et créateur, modulant la matière, animant les corps, leur insufflant une vie, un rythme, une âme, une joie de danser que le public partage pleinement. Il trépigne sur ses sièges, fait vibrer le plancher sous ses talons, retrouve e n f i n l'envoûtement vainement attendu pendant toute la soirée. On imagine qu'Alvin Ailey, dans les voies incertaines où il semble vouloir s'engager, ne demeurera pas indifférent à ces réactions spontanées.

MARCELLE MICHEL.

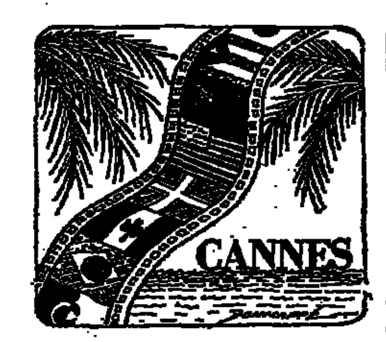
★ 20 h. 45, deux programmes en alternance.

■ Une opération « ville dans la rue » est organisée à Aix-en-Provence. Jusqu'au 31 mai, les animateurs du relais culturel, de l'agence d'urbanisme et des comités d'intérêts de quartier tentent de sensibiliser la population aux problèmes de la cité et de l'urbanisme en général. Ces trois journées auront lieu dans la zone piétonnière. Panneaux, stands, plans, maquettes et débats permettront au public de juger des principales réalisations et des projets divers.

■ Le « Picture's Bazaar » de l'école H.E.C. (Jouy-en-Josas, tél. 956-43-63) aura lieu du 22 au 28 mai et comprendra principalement des expositions de photos et de bandes dessinées, des diaporamas, des montages audio-visuels, un débat sur les nouveaux courants de la photographie, des projections de films super-8 et 35 mm avec de nombreux inédits, une soirée du cinéma politique.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Des « perspectives » à long terme

M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, avait-il tout à fait raison de s'en prendre, comme il l'a fait au début du Festival dans une déclaration au « Film français », par-delà les méthodes de sélection un peu laborieuses qui président au choix des films pour la compétition officielle à la qualité même de cette sélection ? Le cinéma français a peut-être trop vécu, pendant longtemps, au-dessus de ses moyens, victime de la réputation que lui ont créée les glorieux aînés, Bresson, Clouzot, Jacques Becker, ou les pères fondateurs des années 30, Clair, Carné, Renoir. La « nouvelle vague » elle-même n'a-t-elle pas été légèrement surestimée en véritable audace et goût du risque ?

Or, cette année, à Cannes, les premiers signes d'un certain changement sont apparus, plus clairement que par le passé, dans les quatre principaux volets du Festival : la compétition, la Semaine de la critique, la Quinzaine des réalisateurs, et les Perspectives du cinéma français. Parler d'œuvres abouties, de chefs-d'œuvre à admirer tout d'un bloc, n'a pas de sens. Perspectives en particulier offrait un choix révélateur : peut-être parce que sept membres de la S.R.F. avaient participé à cette sélection qui ne dut pas aller sans peine, et qu'en conséquence les tendances les plus diverses purent s'opposer, avec deux lignes de force : d'une part, le film militant tel qu'il s'est affirmé et consolidé ces derniers temps à travers des œuvres comme « Avec le sang des autres », de Bruno Muel, et « Quand on aime la vie, on va au cinéma », du groupe Cinéthique (du nom de la revue), d'autre part, des films d'auteur comme « Véronique, ou l'été de mes quinze ans », de Claudine Guilmain, ou « la Brigade », de René Gilson, déjà sorti à Paris.

Entre ces deux directions opposées, des films plus malaisés à classer, comme « Histoire de Paul », de René Féret, prix Jean-Vigo 1975, et l'éternel Jean Rouch avec « Cocorico, monsieur Poulet », qui, l'un et l'autre, polarisent deux tendances possibles d'un autre cinéma français, entièrement libéré des anciennes catégories du cinéma-spectacle tant célébré. « Histoire de Paul » naît d'un travail collectif des comédiens sur un sujet longuement mûri à partir d'un point de départ précis, le monde asilaire. Le but : retrouver le *style du documentaire*, sa qualité, sa vérité d'information, son éventuelle dimension poétique à travers un traitement romanesque très élaboré, suivi comme à la loupe par la caméra d'un disciple de René Allio.

« Cocorico, monsieur Poulet » se voudrait, selon la toute dernière formule lancée par l'auteur de « Moi, un noir », du « cinéma-plaisir ». Trois amis *nigériens*, Lam, Damouré et Tallou, partent à l'aventure dans une vieille guimbarde, pour jeter les bases d'un invraisemblable commerce de poulets. Ils s'amusent comme des petits fous, rencontrent des connaissances ou des inconnus, cependant que le grand sorcier blanc Rouch donne le « la » fondamental, « lance » l'histoire, strictement invisible de l'autre côté de la caméra qu'il tient lui-même.

La libre création voulue par la S.R.F. suppose des moyens appropriés, des techniques de tournage économiques, une diffusion plus directe. Nous quittons enfin, et c'est sympathique, la « tradition française de la qualité », pour un cinéma plus libre, moins prestigieux, proche de nos préoccupations immédiates. La culture, avec un grand « C », tant prônée en haut lieu, n'est pas l'ultime but.

De cela commence à témoigner, de manière bien sympathique, cette troisième édition de « Perspectives du cinéma français ». — L. M.

« Moïse et Aaron » aux Yeux fertiles

En 1959, Jean-Marie Straub et sa femme *Danièle Huillet*, fixés en Allemagne, eurent le privilège d'assister à la première représentation de l'opéra d'Arnold Schoenberg *Moïse et Aaron*. Ils conçurent aussitôt l'idée d'en faire un film.

Après cinq ans d'efforts, de recherches de moyens financiers, ils y sont parvenus ; ils ont tourné, l'été dernier dans les Abruzzes, en décor naturel et avec le son direct, selon leur habitude. Ils avaient répété quatre mois avec le chœur seul, puis enregistré pendant deux semaines à Vienne, aux studios de la radio autrichienne. Ils nous livrent leur chef-d'œuvre, l'aboutissement de tout le *travail accompli par eux dans la* solitude, à l'encontre des modes, des exigences supposées de l'industrie qui, trop souvent, sous les meilleurs *prétextes*, aboutit à l'auto-censure des créateurs.

Arnold Schoenberg avait achevé les deux premiers actes de *Moïse et Aaron* entre 1930 et 1932. Le troisième, très bref et uniquement parlé, fut écrit en 1935 à New-York, après un passage à Paris, passage marqué par sa conversion spectaculaire au judaïsme. Schoenberg rédigea lui-même le livret de l'opéra, texte capital qui soutient dramatiquement la musique, reste inséparable de celle-ci et nous est rendu avec une clarté exemplaire, une audibilité totale dans la version filmée du couple Straub.

Moïse a reçu mission de son Dieu de libérer le peuple juif de l'oppression exercée sur lui par le pharaon et ses séides. La suppression de la liberté est un châtiment de Dieu, répètent les moutons bêlants ; ceci correspond aux desseins du Tout-Puissant. Le peuple d'Israël n'a qu'à s'incliner. Jéhovah confie à Moïse effrayé le soin de sortir son peuple de la torpeur, lui donne comme compagnon Aaron, qui devra concrétiser *la parole de Dieu*, entraînant le peuple juif élu vers la terre promise. Débute alors une extraordinaire discussion entre Moïse, Aaron et le *peuple méfiant. Moïse demandait au* peuple élu le sacrifice suprême, le désintéressement absolu. Aaron « *dore la pilule* », promet une terre « *où coulent le lait et le miel* ». Le peuple se met en marche, trouve un lieu d'asile, crée de nouvelles idoles, honore le veau d'or. Moïse passe à l'action. Au dernier acte, il invite le peuple élu à repartir dans le désert, où se trouve peut-être sa vraie patrie.

Où effectuer le partage entre un idéalisme insidieux et ce réalisme impitoyable ? Schoenberg écrivit son œuvre lors de la montée, puis de la prise de pouvoir des nazis. Il a l'intuition du terrible drame des camps, de l'extermination de six millions de juifs.

Jean-Marie Straub et Danièle Huillet laissent « parler », si l'on peut dire, la musique, « chanter » les paroles, « couler » la dialectique serrée des images et des sons. *Soudain* s'éclaire le sens de l'œuvre antérieure de Straub, cette remise en question de la « pornographie » inhérente au cinématographe, de la volonté d'affirmer le pouvoir tout-puissant de l'idée et de l'idéal.

Moïse et Aaron coupe le souffle par sa beauté et sa volonté de lucidité. Un art aussi raffiné ne risque-t-il pas d'aller à l'encontre du but poursuivi ; de devenir sa propre fin ?

LOUIS MARCORELLES.

■ *Le Théâtre de la Michodière*, que Pierre *Fresnay* avait dirigé pendant trente ans en compagnie d'Yvonne Printemps, organise, du 22 mai au 16 juillet, une série de projections consacrées aux principaux films *interprétés* par le comédien disparu : « Monsieur Vincent », « la Grande Illusion », « Marius », « Dieu a besoin des hommes », etc. Les séances auront lieu chaque jour (sauf le dimanche), à 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30.

■ *M. Zygmunt* Chrzanowski, chef de la *délégation* polonaise au Festival de Cannes, *rédacteur* en chef de la revue polonaise « Film », est mort mercredi à Cannes des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quarante-quatre ans.

Théâtre

Nancy à Paris

Une femme en noir. Cinq garçons, le claquement de leurs doigts, de leurs paumes, l'agilité nerveuse des jambes, les talons qui frappent durement le sol, une guitare, des voix rugueuses : la Cuadra est un groupe flamenco. Mais, comme dans son précédent spectacle, *Quejío* (présenté en 1972 à Nancy), il rejette l'exhibitionnisme *folklorique*, *le récit* des passions amoureuses. La Cuadra raconte la passion d'un peuple crucifié.

Venu à Nancy cette année encore, il est jusqu'au 24 mai à la Cartoucherie de Vincennes, au Théâtre de l'Aquarium, avec *Los Palos*, un hymne à Federico García Lorca, au mythe du poète assassiné, un chant pour celui qui disait : « *Toujours je serai avec ceux qui n'ont rien, et à qui l'on refuse jusqu'à la tranquillité de ce rien...* » Des alternances d'éclairages contrastés, une grille de bois très lourde que les hommes soutiennent, et qui, par saccades, les écrase, suffit à la Cuadra pour dépasser l'histoire et la personne même de García Lorca, pour évoquer — force de l'authenticité et de l'austérité — la colère et l'espoir de *ceux qui ne se soumettront* jamais.

Parmi les autres spectacles du Festival de Nancy actuellement à Paris, on peut en distinguer deux : le Teatro libre de Bahia joue, au Théâtre d'Orsay, jusqu'au 24 mai, des « cordels », courtes farces truculentes où se représentent la vie du peuple, ses légendes, ses héros. Indifférents à leur beauté, à leur laideur, à leur vieillesse, à leur jeunesse, les Brésiliens sont plus que des comédiens, ils sont l'insolence même de la vie.

Les acteurs du Teatro Payro de Buenos-Aires, en revanche, restent totalement, et *d'une manière* raffinée, à l'intérieur du théâtre. Toujours à Orsay, ils jouent, du 26 au 31 mai, *El senor Galíndes*. Enfermés dans un grillage, avec des meubles et des accessoires tout à fait naturalistes, ils pastichent, dans une ironie mordante, les procédés des films de gangsters. Ils mettent en scène des bourreaux professionnels, petits bourgeois de la mort, ils mettent en spectacle la torture et la transforment en terrible jeu de l'absurde. Eux aussi vont au-delà des anecdotes — même tragiques — de leur histoire et obligent les spectateurs à se poser des questions. — C. G.

■ Les hommes de théâtre présents à Nancy à l'occasion du Festival ont envoyé une lettre — accompagnée de la liste des artistes chiliens actuellement détenus dans leur pays — à M. M'Bow, directeur de l'UNESCO à Paris, lui demandant d'intervenir dans le cadre de sa compétence afin d'obtenir la libération de ces artistes. La lettre a été acceptée et approuvée par la direction du Festival.



« RODOGUNE », de Corneille, mise en scène : Henri RONSE, à partir du 20 mai jusqu'au 22 juin, au Théâtre Oblique, 6, rue de la Roquette, Paris-11e, tél. : 805-78-51. Cette reprise après le succès des représentations au Petit-Odéon, en mars dernier, aura lieu tous les soirs à 21 h, sauf lundi.

Culture

LA PREMIÈRE CHARTE SIGNÉE A GRENOBLE

MM. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, et Hubert Dubedout, député (P.S.) et maire de Grenoble, ont signé la première charte culturelle proposée par le gouvernement et adoptée par le conseil municipal. Parmi les chiffres figurant dans ce document, on trouve les crédits de fonctionnement de la Maison de la culture (6 millions de francs, répartis entre l'État et les collectivités locales), du Centre dramatique national, de l'aide aux jeunes troupes (sous réserve *d'agrément*), l'agrandissement du Musée dauphinois, la restauration du Musée de la Bastille, 900 000 F pour la ville nouvelle d'Échirolles, et un crédit de 2 millions de francs (dont *500 000 F* sont à la charge de l'État) pour la construction d'une salle de théâtre. Au terme de l'article 10, on apprend cependant que « *le Festival international de court métrage deviendra bisannuel* », mesure qui décevra les professionnels du court métrage.

Présentant le contenu de cette charte, M. Michel Guy a déclaré : « *C'est un cadre pragmatique qui n'a rien à voir avec la politique.* »

LES PROGRAMMES DU FESTIVAL DU MARAIS

Le douzième Festival du Marais, organisé par l'Association pour le Festival du Marais (dont M. Michel Raude est le président fondateur et le directeur artistique), aura lieu du 10 juin au 12 juillet.

Comme les années précédentes, les différentes manifestations prévues *se tiendront dans les nombreux* lieux et monuments du quartier du Marais.

Pour le théâtre, les organisateurs annoncent trois créations cette année : *Mozarthement vôtre*, d'E. Westphal ; *On loge la nuit-Café à l'eau*, un spectacle autour de Gérard de Nerval monté par Jean-Michel Ribes, et *Une femme de tôle*, d'E. Faure, mise en scène de Roger Kahane.

D'autre part, Daniel Ceccaldi et Maurice Ducasse présenteront, en collaboration avec Antenne 2, *l'Eventail*, de Carlo Goldoni. *Polyeucte* sera interprété par le groupe Théâtre et Lumière, dans une mise en scène de Dominique Leverd. *Dracula*, texte et mise en scène de Didier Bétourné, sera donné à l'Atelier de recherche théâtrale de l'hôtel Donon.

Dix-huit concerts de musique classique auront lieu à l'église des Blancs-Manteaux et dans les hôtels Carnavalet, de Marle et de Lamoignon.

De nombreux spectacles de variétés sont aussi au programme. Un tournoi (tel qu'il était pratiqué au seizième siècle) sera reconstitué sur la place des Vosges.

Diverses interventions animeront les rues tandis que tous les soirs la cave gothique de l'hôtel de Beauvais sera transformée en *café chantant*. *Des films* seront présentés à l'hôtel de Marle.

■ La fête annuelle du P.S.U. aura lieu les 7 et 8 juin sur la terrasse de Meudon. Claude Nougaro, Maxime Le Forestier, Colette Magny, Jean-Paul Verdier, Jacques Higelin, Baden Powell, Bernard Douby, les comédiens du Théâtre du Soleil et le Grand Ballet du Mali participeront notamment à cette fête, qui entend se placer sous le *signe de l'autogestion*.

■ Le Grand Festival de la chanson inconnue se tient ce jeudi 22 mai, à 20 h. 30, au Théâtre des Nouveautés, 24, boulevard Poissonnière, Paris-10e. Il regroupe une quinzaine de chanteurs du collectif la Chanson inconnue et la fanfare des Beaux-Arts.

Jeudi 22 mai

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : la Sylphide.
Comédie-Française, 20 h. 30 : M. Le Troubadec saisi par la débauche.
Odéon, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Albertine ; 21 h. 30 : les Longs Chapeaux.
Chaillot (voir Théâtre de la Cité internationale).
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : *Cinéma* ; Petit TEP : *Libre parcours variétés*.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 20 h. : Cirque Gruss ; 21 h. : Folk-Decameron.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Zoltan-Kocsis, piano ; 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard, avec A. Weissenberg, piano (Fauré, Bizet, Brahms).

Les autres salles

A. C. T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Tutti Frutti.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Andromaque.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de l'Aquarium : voir Festival de Nancy à Paris.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 19 h. 30 : Faust.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Jean Sommer.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Édouard-VII, 21 h. : Chat en poche.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
La Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sade.
Moderne, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.
Mouffetard, 21 h. : Jeunes Barbares d'aujourd'hui ; 22 h. : Jacques Bertin.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite Salle, 19 h. : Trois Femmes.
Renaissance, 21 h. : Luxe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Élysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Là-bas, je gagnerai beaucoup d'argent et je reviendrai vite.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Gouverneurs de la rosée ; — La Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société. — Grand Théâtre, 21 h. : la Mort de Danton.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 21 h. : Rodogune.
Théâtre d'Orsay : voir Festival de Nancy à Paris.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Recherches audio-visuelles. La Tunisie et ses légendes.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Eut ! — Ranch, 20 h. 30 : l'Homme couché.
Théâtre Rive-Gauche, 21 h. 15 : l'Intervention.
Théâtron, 21 h. : le Retour de Miss Univers. — Salle II, 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Danses nationales d'Espagne.
Clichy, Théâtre de l'A.R.C., 20 h. 30 : les Petites Filles modèles.
Créteil, Maison de la culture, 21 h. : Shéhérazade.
Ivry, Studio, 21 h. : Phèdre.
Nanterre, Théâtre des Amandiers.

19 h. 30 : la Bécane ou le Jour d'une ouvrière du papier.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Orchestre de l'Île-de-France, dir. A. Galliaire et chorales Contrepoint (Fa... Bach).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue Roland Petit.
Élysée-Montmartre, 20 h. 45 : Hi... d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Amalia Rodrigues ; Taverne de l'Olympia, 21 ... François Béranger ; 22 h. Gong.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. Cabot de la République.
Deux-Ânes, 21 h. : Au nom du ... et du Fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Palais des sports, 20 h. 45 : *Alvin Ailey City Center ... Theatre.*
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : ... national yougoslave Kolo.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Comp... Dora Feilane.

Les concerts

Musée d'art moderne de la Vi... Paris, 20 h. 30 : Festival de ... que électro-acoustique.
Théâtre des Champs-Él..., 20 h. 30 : Orchestre nation... France, dir. G. Ferro, ave... Halffer, piano (Bartók, Brahms).
Musée Guimet, 21 h. : Floril... Musicum de Paris, avec E. ...nacka, clavecin, et Cl. M...neuve, hautbois d'amour (S...fer, Goeyvaerts, Lachartre).
Église des Billettes, 21 h. : Orc... de chambre Jean Barthe (V... Bach, Mozart).
Église Saint-Pierre de Mont..., 21 h. : Orchestre et chœ... conservatoire du 12e (Bach, ...valdi, Fauré).

Festival de Nancy à P...

Cartoucherie de Vincennes, Th... de l'Aquarium, 20 h. 30 : ...palos, par la Cuadra de S... (Espagne).
Théâtre d'Orsay, Grande ..., 20 h. 30 : Cordel, par le ... libre des Bahia (Brésil) ; ... Salle, 20 h. 30 : Puerto Ric... par le Teatro des Sesenta (... Rico) ; Foyer du Théâtre, 18 ... Resistencia, par le groupe ... Grupo de Caracas (Venezuela).

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Bataille sur la Drivna ; 18 h. 30, Il Sole sorge ancora, de A. Vergano ; 20 h. 30, Paisa, de R. Rossellini ; 22 h. 30, Le fils d'Iran est sans nouvelles de sa mère, de Rahnema.

Les exclusivités

ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 11e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES AMAZONES (Fr.-It.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A. v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h., 16 h. et 18 h.
BELLADONNA (Jap., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Ordener, 18e (607-07-02).
CELEBRATION AT BIG SUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE CHEVAL DE FER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Omnia, 2e (231-39-36).
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Lux - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17).
DIALOGUE D'EXILES (Chili, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h. 10 à 20 h. 40.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 15 h., 18 h., 21 h.
FILMS INEDITS D'AVANT-GARDE AMERICAINE (A., v.o.) : Olympic-14e (783-67-42).
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) à 15 h. 15, 18 h. 45, 22 h. 15, Escurial, 13e (770-28-04) mer., jeu., lun., mar.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne 15e (734-42-96).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e 359-41-18).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).
LES JOURS GRIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h., 20 h.
LEPKE LE CAID (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; (v.f.) : Telstar, 13e (331-06-19), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette I et II, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h., 20 h.
LES ORDRES (Fr) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08), La Clef, 5e (337-90-90), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Murat, 16e (288-99-75).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 heures (sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Murat, 16e (288-99-75).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Biarritz, 8e (359-42-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN HOMME VOIT ROUGE (Ang., v.o.), Cluny, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (734-20-70), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE VENT DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) (jusqu'au 22) ; (v.f.), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) (jusqu'au 22).
VERITES ET MENSONGES (Amér., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-52-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 17 h. et 20 h. 30).
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AU PARADIS (France) : Caméo, 9e (770-20-89), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Palace, 17e (387-77-39).

Les films nouveaux

LES NOCES DE PORCELAINE, film français de Roger Coggio : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CE CHER VICTOR, film français de Robin Davis, avec Bernard Blier, Jacques Dufilho : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 11e (343-04-67).

LES PHALENES, film français de Philippe Valois : Seine-Studio, 5e (325-92-46), de 18 h. 30 à 22 h.

LA CLEPSYDRE, film polonais de W. Has, v.o. : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46), de 17 h 45 à 22 h. 15.

KAFR-KASSEM, film libanais de Bohran Alaouie, v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Entrepôt, 14e (783-67-42).

L'IBIS ROUGE, film français de Jean-Pierre Mocky : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97 ; Studio - Alpha, 5e (033 - 39 - 47) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 4e (580-03-75).

A PARTIR DU 23

TOMMY, film américain de Ken Russel, avec Ann Margret, Oliver Reed, Jack Nicholson, Elton John et les Who, v.o. : Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

spécialisé en Cardiologie - Angéiologie Neurologie - Néphrologie,

cherche

dans le cadre du développement de ses activités

DÉLÉGUÉS(ÉES) MÉDICAUX

Age minimum 25 ans.

Les postes proposés comportent l'obligation de résider dans le secteur.

Il s'agit de secteurs situés dans les régions suivantes :

- RÉGION PARISIENNE
- TOULOUSE
- CHARENTE, LOT-ET-GARONNE, LANDES
- INDRE, CORREZE, CREUSE
- ALSACE
- BRETAGNE

Outre l'exigence du baccalauréat complet, la sélection s'orientera, de préférence, vers des *candidats* ayant :

- — connaissances d'anatomie, physiologie ou autres sciences fondamentales du premier cycle des études médicales ou pharmaceutiques ou biologiques ou autres ;
- — culture générale ;
- — présentation et élocution agréables ;
- — art de convaincre ;
- — dynamisme et puissance de travail ;

La situation offerte comporte :

1) Salaire établi suivant programme de travail accompli ;
2) *Frais de déplacement (voiture personnelle) ;*
3) Prime annuelle d'objectif, pour une campagne complète ;
4) Avantages sociaux - retraite complémentaire - régime de prévoyance, etc.

Sélection des candidats avant le stage (rémunéré) qui sera compris dans la période d'essai légale.

Adr. C.V. et photo à nº 777.270 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

CAISSE DE RETRAITE PARIS
recherche

1) RESPONSABLE INFORMATIQUE

370/115 96 K DOS/VS

Le candidat devra :

- — être capable de générer un système DOS/VS ;
- — avoir la faculté de participer à des analyses fonctionnelles ;
- — connaître une méthodologie d'analyse ;
- — avoir la maîtrise de l'Assembleur et du Cobol ANS ;
- — réaliser et sera aidé de 3 Collaborateurs.

Salaire annuel de l'ordre de 65.000 F.

2) RESPONSABLE EXPLOITATION

Le candidat devra :

- — avoir de solides connaissances techniques au niveau du :
  - ICL et système
  - Matériel
  - L'expérience pratique du pupitre (4 ans) ;
- — être capable de créer et gérer une bandothèque ;
- — avoir l'expérience de la réalisation de dossiers d'exploitation.

Salaire annuel de l'ordre de 45.000 F.

Ecr. nº 65342 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS cedex 02.



emplois régionaux

DIRECTEUR COMMERCIAL REGIONAL 90 000 F+

Nous sommes l'une des premières industries françaises de produits de base pour le Bâtiment et les Travaux Publics. Nous recherchons pour étoffer notre équipe de Direction un cadre commercial pour lui confier, après une période de formation d'environ 1 an dans les différents secteurs de la Société, une de nos Directions Régionales en France.

Une formation commerciale supérieure complétée par une expérience de *plusieurs* années des négociations au niveau industriel et de l'animation d'une équipe de vente est indispensable. La connaissance des marchés Bâtiment et Travaux Publics serait très appréciée.

Merci d'adresser votre candidature sous *référence* 174 CC, à notre Conseil



algoe

Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseils, Boîte Postale 25 — 69130 ECULLY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATION

recherche pour
Centre de Province en expansion

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

POSITION I ou II

en commutation téléphonique

Adr. C.V., prétent. et photo, nº 8.837, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Recherchons
RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL
pour usine de conserves.
Sérieuses références exigées.
Adresser C.V. à Conserveries Morbihannaises, B.P. 21
56320 LE FAOUET.

IMPTE STE région
RHONE - ALPES
recherche
UN JEUNE
INGENIEUR-MECANICIEN
à *L'ESPRIT CREATIF*

pour seconder l'ingénieur responsable des études.
Préférence sera donnée à candidat ayant quelque expérience en automatisme.

Adresser curriculum vitae à Nº 8488 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-Ier q. tr.

Impt Cabinet Fiscal et Juridiq. cherche pour *province* :
COLLABORATEURS
de très haut niveau ayt plus. années d'expérience de un cab. ou de l'administration fiscale. Rémun. en fonction des compét. Ecr. av. C.V. ss nº 16.728 à
J.R.P 39, rue de l'Arcade. Paris (8e), *qui trans.*

U.P. ARCHITECTURE
1, rue Buisson
A SAINT-ETIENNE
recherche :
— 2 assistants architecture;
— 1 assistant construction (architecte, ingénieur...).
Pour les trois postes, cinq ans de pratique professionn. exigés.

Laboratoire de contrôle de qualité de produits alimentaires cherche Laborantin, homme. Les candidats doivent avoir expérience dans *le domaine* des analyses de chimie alimentaire et des notions de langue anglaise. Adresser C.V. et prétentions à : L.T.R.C., 15-17, av. de l'Europe. 02400 CHATEAU-THIERRY.

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche :

ADJOINT ADMINISTRATIF du DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce cadre de haut niveau, CONSEILLER JURIDIQUE et FINANCIER pour la préparation et la négociation des contrats, sera responsable de l'élaboration et du suivi du budget commercial.

Adresser curriculum vitae à M. GALLAIS - Service du Personnel, 16, rue du Fossé-Blanc. — 92231 GENNEVILLIERS.

Sté métallurgique d'un effectif de 200 personnes située près SAINT-GERMAIN (78) recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

IL SERA RESPONSABLE :

- *de toute la comptabilité ;*
- *es questions financières et fiscales ;*
- *du personnel et de toutes les questions administratives.*

NOUS DEMANDONS :

Un diplômé d'études supérieures qui a au minimum 5 ans d'expérience pratique dans les mêmes domaines.

Le candidat devra pouvoir se libérer rapidement. Bonne rémunération.

Ecrire en indiquant prétentions ss référ. 79 à :
CEPIAD *2, rue Joseph-Sansboeuf, 75008 PARIS.*

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

recherche pour une de ses Branches (C.A. 1.500 millions F) à implantation multinationale

chargé de mission

auprès du Directeur

Poste convenant à Ingénieur Grande Ecole (X., Sup. Télécom., ESE...) ou Docteur en *Droit ou Economie.*

28 ans minimum.

Dynamique, imaginatif, goût et sens négociations.

Anglais courant indispensable.

Larges perspectives carrière.

Adressez candidature avec C.V. à No 8394 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS

recherche

CADRE TRES GRANDE CLASSE POUR SERVICE BUDGET ET ANALYSE DE GESTION

dépendant de la Direction Générale du Groupe.

Formation grande école; expérience et références significatives d'au moins 5 années dans la comptabilité et l'analyse de gestion industrielle.

Pratique de l'anglais indispensable.

Large éventail d'évolution de carrière France et étranger.

Adr. dossier de candidature *s/réf. 5069*
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Société en expansion proche banlieue offre position avenir à

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour Direction Département (60 personnes)

ÉLECTRONIQUE

ayant expérience confirmée conception circuits et fabrication classique petites et moyennes séries

Env. lettre man. et curriculum vitae détaillé, à ORBIS - CD - 28, av. Fr.-Roosevelt - 75008 PARIS
DISCRETION ASSUREE.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE RAYONNAGE STOCKAGE MÉTALLIQUE

- — cornières perforées ;
- — étagères métalliques ;
- — éléments de stockage ;
- — *palettisation ;*

recherche

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

capable animer et développer réseau commercial revendeurs - grandes surfaces - industries

Poste à pourvoir : région parisienne avec nombreux déplacements en province.

Préférence sera donnée à candidat ayant expérience dans cette branche.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 1979, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS - CEDEX 02, qui transmettra

---

IMPORTANTE ENTREPRISE BANLIEUE NORD-OUEST

recherche

- **Ingénieurs** *Expérimentés* POUR CONTROLE QUALITE
- **Ingénieurs Sécurité** TOUS PROBLEMES PROTECTION ETABLISSEMENTS CLASSES
- **B.T.S.** Fabric. Méca. POUR : MAITRISE ATELIER OU BUREAU METHODES.

Adresser C.V dét. av. photo et prét. à nº 4712, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX-

---

GENERAL ELECTRIC

has an opening for a

SALES ENGINEER

to sell rechargeable nickel-cadmium batteries to industrial and consumer markets in France, Spain and a portion of Belgium. The home base office will be in 91 EVRY (25 km South Paris).

Applicants should be of French nationality, and have previous technical sales experience, and should be fluent in English and Spanish, as well French. Italian is desirable.

We are looking for a result-oriented young man, who is capable of working on his own initiative.

The successful candidate will have responsibility for market and sales development of rechargeable batteries and will be given extensive training to prepare him for this task. He will have a good starting salary and a Company car.

Applicants are requested to send photo and details in English, of their education, work experience and present compensation to :

Direction Générale
General Electric Plastics France
28, rue du Puits-Dixme, 94320 THIAIS (France)

BANQUE D'AFFAIRES

équipée de deux ordinateurs 370/135 + TP nous confie la recherche d'

INFORMATICIENS

- **de gestion** réf. 2025
- **système** réf. 2028

Pour ces postes, il conviert d'être titulaire de diplômes tels que : Maîtrise d'informatique IUT, IIE.

Les candidats (es) débutants (es) ou possédant une première expérience (18 mois environ) professionnelle recevront une formation bancaire complète et devraient pouvoir évoluer vers des fonctions de responsabilité.

Faire acte de candidature en précisant la référence à Jean PORRACCHIA



conseil en recrutement
149, RUE SAINT HONORE 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE

recherche pour un
SERVICE « PRODUCTION » au SIÈGE

INGÉNIEUR-CHIMISTE

MISSION :

- — assurer liaison, suivi et coordination entre service commercial et usines.

PROFIL :

- — ingénieur diplômé d'une Ecole de Chimie, ayant une expérience de fabrication ;
- — compétence ou formation complémentaire, dans les domaines de la gestion ou les études d'investissement, appréciées.

Adr. C.V. et prétentions, nº 08.839, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

LA Cie DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

SULZER

recherche pour le

service technico - commercial
de son département TURBO-MACHINES

UN INGÉNIEUR

pour vente d'installations de gros compresseurs industriels

Ayant au *minimum* 3 à 4 années d'expérience.

Ecr. avec C.V. à C.C.M. SULZER, 51, bd Brune Cedex 59, 75300 PARIS-BRUNE.

UN DES PREMIERS GROUPES EUROPEENS du CAOUTCHOUC INDUSTRIEL

hutchinson-mapa

recherche pour une de ses divisions fortement exportatrice

RESPONSABLE TRANSPORTS

connaissant particulièrement les problèmes de transports maritimes et aériens.

- *Lieu de travail :* Champs Elysées

Envoyer CV manuscrit et prétentions à : DIRECTION DU PERSONNEL 124, Champs Elysées - 75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

Homme ou femme
expérience support indispensable
et connaissance milieu agence de publicité souhaitée. Poste évolutif pour candidat de valeur

Ecrire avec C.V. et photo nº 517
REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e)

STE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES, rech.

1 INGENIEUR

Expérimenté en transmiss. de données. Orientation systèmes de mesures s/réseau de téléinformatique. S'occupera de la gestion autonome de projets, d'install. et de supervision de réseaux informatiques.

1 PROGRAMMEUR DE GESTION

Bonne connaiss. langage *assembleur.*

1 FORMATEUR INFORMATICIEN

IMAG ou maîtrise d'informatique ou équiv. Bne connaiss. Hardware *(aspect fonctionnel)* et software système, expér. formateur très appréciée.

Pr chaque poste : anglais lu, écrit et parlé. Env. C.V. et prétent. *SITA, 112, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-s-Seine, 722-93-49, poste 347.*

Bureau d'Etudes rech. pour son dépt. GEOTECHNIQUE (mécan. des sols, fondations, routiers).

INGENIEUR DES PONTS

30 ans min., pr diriger ce *départem.* travx France, Etranger. Env. C.V. s/réf. 7655 P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris cédex 02, qui transmettra.

Filiale française d'un important fabricant de robinetterie industrielle
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure. Bilingue anglais.

Possédant expérience et excellent contact pour prospection et vente en France à clientèle industrielle.

Une expérience pratique dans *l'industrie* chimique, traitement des eaux, instrumentation ou papier et carton sera appréciée. Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à Nº 8588 *« Le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.* Discrétion absolue assurée.

STE DE CONSTRUCTION DE MACHINES-OUTILS LA PLAINE-ST-DENIS

recherche pour son Service *Informatique équipé IBM 3/10-54-45*

UN PUPITREUR-PROGRAMMEUR

Sér. connaiss. GAP 2 Disques

Horaire normal
Restaurant d'entreprise
Vacances en *août.*

Téléphoner de 8 h 15 à 17 h au 752-19-70.

BOURJOIS S.A.
recherche pour son usine de PANTIN

UN ADJOINT DE COMPTABILITE

ANALYTIQUE et de GESTION

Le poste s'adresse à un diplômé BTS comptabilité ou DUT sortant d'Ecole ou ayant 1 an de pratique.

Chargé de l'organisation administrative et des relations avec l'informatique dont il devra posséder de bonnes notions, des prix de revient, du contrôle budgétaire, de la valorisation des stocks et des imputations de frais.

Ce sera un homme dynamique ayant de grandes possibilités d'adaptation. Position assimilé CADRE avec possibilité d'avancement.

Env. lettre man., CV, photo et prétentions au Service du Personnel, 40, rue Delizy 93501 PANTIN.

POUR BLANC-MESNIL
rech. TECHNICIENS radio pour dépan. pet. appareils en atelier.
Téléphone : 929-[illegible]

Laboglangues CETRADE,
recherche

PROFESSEUR D'ALLEMAND

Nationalité allemande impé
Pour donner des co
de 12 à 21 heures.
Env. C.V. : 2, rue des I
75009 Paris

Impt Sté Electronique

CHEF DE REGIO

PARIS

Vendeur et meneur d'ho
né, rompu au recrutem
formation, animation, co
Sens de l'organisation pa
Pour amélioration positi
important réseau exista
Nous demandons :
— Une expérience de la
directe, connaissances électroniques souhaitées
mais non indispensable
— Voiture et tél. personne
Age 35 ans minimum
Env. C.V. *manuscrit dé*
+ photo et référ., PUBI
réf. 808 93, rue du Fg
Honoré, *75008* Paris, qui

Etab. BANCAIRE appar
à un groupe national

ATTACHE COMMERC

expérim. (notamment en
d'équipement) en vue de
et développer une clie
d'entreprises. Adr. C.
s/réf. 2.785, à P. LICHA
10, r. de Louvois, 75063
Cedex 02, qui transmet

IMPTE SOCIETE D'ETUDES

proche banlieue Oue
apparentée à group
international, recher

Réf.

COLLABORATE

pour SERV. FACTURA
Connaiss. langue anglai
comptabilité clients apr

Réf.

COMPTABLE ANALYTIQUE

1er ECHELON Nivea
3 années d'expérien

Nationalité française e
Transport assuré par

Ecrire avec C.V. dét.
en précisant nº de réfé

LABORATOIRE CENT
DE TELECOMMUNICA
18-20, rue Grange-Dam
78 VELIZY-VILLACOU

ORGANISME PARAP
PARIS recherche

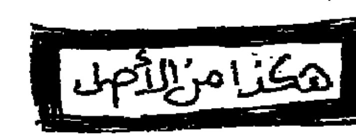
PRATICIEN DE LA FORMATI EN GROUPE

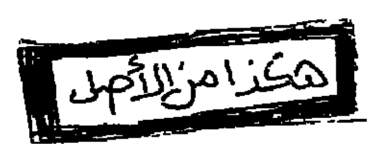
Pour organiser et a
des sessions dans le
des gestes, postures et
de travail
— Ce poste nécessite
connaissances en
anatomie humaine
de l'entraînement
— *Niveau licence ou* éq
(quelques années
médecine par exem
— Déplacements fréqu
en province
Nombreux avantag sociaux
Adr. C.V. et photo, à
CONTESSE Publici
20, av. de l'Opéra, Pari

P.M.E. *Métrologie* r

ELECTRONICI INGENIEUR D'ET

Appareils de mesures
commandes. 35 ans mi
Sud. Ec. s/réf. 7657, P.
S.A., 10, r. Louvois, 750
cédex 02, qui transm





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,63
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

ELECTRONICIEN B.F. et LOGIQUE présenter : ETS BUSSOZ, r. de Clignancourt, Paris-18e.

UNIVERSITY COLLEGE DUBLIN recherche un

LECTEUR ASSISTANT EN LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES

Entreprise NEGRO rech. JEUNE AIDE-METREUR ayant C.A.P. Envoyer C.V. et prétentions à NEGRO, B.P. 46, 20, rue de Marlan, 93130 NOISY-LE-SEC.

SOCIETE D'ETUDES PORTE MAILLOT RECHERCHE TRADUCTEUR (TRICE) TECHNIQUE

ACHETEUR

S.A. RAMBOL

SECRETAIRE HAUT NIVEAU

ELECTRO-MECANIC.

MASSON EDITEUR

TECHNICIEN DE FABRICATION

CHEF COMPTABLE

RESPONSABLE DES ETUDES

PROGRAMMEUR

représent. offre

représent. demande

capitaux ou proposit. com.

cours et leçons

occasions

deux roues

autos-vente

demandes d'emploi

CADRE COMMERCIAL

(Prospection, Négociation, Gestion des Affaires) 50 ans - 3 enfants - Ancien 2e D.B. - 28 ans référ. Afrique et France, dont 10 dernières années dans industrie du bâtim. (équipements et engineering). Libre suite licenciement d'ordre économique. Recherche nouvelles responsabilités.

Ecrire sous le numéro 3.296, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

GESTION

SI VOUS AVEZ BESOIN
— d'un « guide » pour orienter la gestion de votre entreprise ;
— d'un « conseil » pour tracer la carte du futur.

JE PEUX L'ÊTRE
— homme de 31 ans, pratique, ouvert aux techniques modernes, diplômé DECS.

MES OUTILS
— techniques de base : comptabilité, contrôle de gestion, budgétisation, planification ;
— techniques acquises en complément : informatique, audit, méthodes anglo-saxonnes, commercial, formation professionnelle.

Ecrire N° 3.322, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Conseil en Brevets d'Invention
Expérience industrielle et libérale

Recherche poste de responsabilités auprès d'une entreprise implantée en Province et fortement innovatrice.

Ecrire n° 3253, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE SUPÉRIEUR, 42 ans

Actuellement à ABIDJAN

Très bon gestionnaire, dynamique, sens du commandement, négociateur, références, libre de suite, expérience 8 ans Direction administrative et générale.
Recherche poste avec responsabilités Etranger ou Métropole.

Ecrire n° 3324, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Cadre de gestion financière

H.E.C. J.F. 27 ans

Expérience de mise en place d'un contrôle de gestion (prix de revient standard, prévisions, organisation) dans société industrielle. Bons contacts humains. Efficacité.
Recherche poste d'adjoint direction financière, si possible société importante.

Ecrire N° 3.321, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CHEF DE PUBLICITÉ

46 ans - Possédant plus de 20 ans d'expérience publicitaire (fabricat., édition, presse, exposition), relations publiques.
Excellentes références dans Industrie (électronique, électromécanique, aéronautique, auto) et Produits grande consommation, cherche situation similaire chez ANNONCEUR ou AGENCE
Libre rapidement. Ecrire n° 8.285, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

J.H., 30 a., lic. en droit, expér. administrat. et financ. comptab. contentx et immobil. ch. sit. position cadre.
Ecr. n° 6530 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

INGENIEUR D'EXPLOITAT. 30 a., diplômé Sup Déco, expér. marketin, gestion budget et personnel bien introd. ds secteur commercial rech. emploi simil. Ecrire Letellier, 12, square Léon-Blum, 92 Puteaux.

Journaliste 30 a., Sciences Eco. Ecrivant franç.-allem. Bonnes conn. anglais. Actuell. corresp. à Bruxelles de journaux et radios en Allemagne, ch. poste ds rédaction jnal quotidien ou hebdo., ou dans Service de ...

J. F. SECRETAIRE ASSISTANTE BIL. FRANÇAIS-ANGLAIS 25 ans, cadre, responsable depuis deux ans bureau parisien société commerciale ...

CHEF DE PUBLICITE

ARCHITECTE D.P.L.G.

CADRE BANQUE DAME - CLASSE VI

DIRECT. GENERAL

PUBLICITE

L'immobilier exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par **Le Monde**

appartements vente

Paris

16e - PTE DAUPHINE

PL. WAGRAM

17e - S/SQUARE

MOZART

PARC DES PRINCES

PORTE D'ORLEANS

NEUILLY

GARE NORD

NEUILLY - ST-JAMES

18e Imm. p. de taille. Appart. 3 P., 75 m2, tél. Prix 255.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-89.

14e Parc MONTSOURIS. Imm. récent, pl. soleil. Magnif. 4 PCES, cuis., s. de bns, 90 m2 + loggia de 12 m2 SUR PARC. AFFAIRE TR. EXCEPTIONNEL 535.000 F (facilités). ALIN ORPI-SUD 531-75-50 et 532-69-77

Région parisienne

A LOUER EN SECONDAIRE

locations non meublées

Offre

TRES BEL ATELIER D'ARTISTE de caractère
100 m2 mezzanine double hauteur
PARIS 14e - Cuisine - Bar
Salle de bains - Equipés.
Reprise importante justifiée
Tél. : 704-54-05

LOCATIONS SANS AGENCE 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles. 9, r. du Hanovre, métro Opéra. 45, rue Héricart, Tél. 577-76-01.

130 km de Paris CHATILLON-COLIGNY A LOUER EN SECONDAIRE TRES JOLI PAVILLON NEUF

Demande

COUPLE SALARIES ch. SANS AGENCE, 2 ou 3 PIECES. Versailles ou environs. T. 950-36-70.

Ch. DIRECT. STUDIO ou 2 P. Paris, quart. indiff. T. 577-70-01.

locations meublées

Offre

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près de la NATION. Tél. : 343-62-14.

PAIE CPT 2-3 P., confort ou poss., 15e, 7e, 14e, 13e, 16e Mme LOISANT : 578-66-66.

hôtels-partic.

... 4 ch., s. de bains, cab. toil., sous-sol, gar., chff. centr. gaz, jardinet bien clôturé. 650.000 F à débattre.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
PARTICULIER VEND
PROXIM. R.E.R. TR. RESID.
HOTEL PARTICULIER
entièrement restauré
STANDING EXCEPT.
300 m2 habitables. TERRASSE.
Dépendances. Sur jardin.
M. VANNUCCI : 772-25-13

châteaux

YONNE

JOLI CHATEAU

... pend. Prix 1.000.000 F. 742-20-86.

viagers

IXe lux. appt 100m2 av. jardin EXCEPT. viager occup. 1 tête. ALGRAIN : 285-09-59 — 09-54.

Pte Versailles, libre, 2 P., 44 m2, 5e asc., park., 1 tête 63 a. 50.000 cpt + 1.500/m. Prop. 258-13-36.

constructions neuves

LES HAUTS DE CHAVENAY

PRES St. NOM LA BRETECHE (78)
Autour d'un jardin aménagé
14 Superbes DUPLEX de 3 pièces
84 m2 + grande terrasse
Cuisines et Salles de bains équipées
A partir de 225.000 F (prêt 80%)
Livraison Immédiate
Tél : 878.86.81 ou 887.39.19

Dans le quartier résidentiel de
GARCHES (92)
Une petite résidence grand standing
LES JARDINS DE GARCHES
29/33 Rue Henri Regnault
du STUDIO au 4 PIECES
4.180F le m2 (prix moyen)
CONFORT TOTAL ELECTRIQUE
Bureau de vente sur place
Samedi et Dimanche de 10h30 à 18h
GECOM : 747.59.50

PARIS - XIIe
22, RUE MOUSSET-ROBERT
Métro : Picpus - Nation
DU STUDIO AU 4 PIECES
PRIX TRES COMPETITIFS
FERMES et DEFINITIFS
lignes téléphoniques à disposit. ...

CHAMPS-ELYSEES

TRES BEAU 6 PIECES

CLAMART (Centre)

NEUILLY 65, BD DU CHATEAU du STUDIO au 6 P.

villas

CORSE - GOLFE DE LAVA à 20 km d'AJACCIO
A vendre ou à louer
TR. BELLES VILLAS et APPARTEMENTS 2 PCES
En bordure d'une plage de sable fin et d'un port naturel.
Vue imprenable sur le golfe de Lava depuis les terrasses et jardins privés.
Avec 20.000 F + crédit très modéré.
Rentabilité assurée hors période d'occupation : 7 %.
A louer : Juillet - Août - Septembre.
2 pièces : 1.500 à 2.500 F.
Villas : 2.500 à 5.000 F.
Accueil sur place ou pour rendez-vous à :
FLOREAT, 92, bd du Montparnasse, 75014 PARIS.
Tél. : 033-61-67 et 033-73-55.

ORSAY, part. vd mais. caract., pigeonnier, jardin 1.500m2, liv. 38m2, 5 chbres, gar., chff. maz. Px 500.000 F. Tél. : 590-25-03.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE DOMAINE DE LA TUILERIE sur 2.600 m2 terr., villa 5 P., 150 m2 habit. Vue except. sur golf. 770.000 F. Tél. : 460-14-53.

bureaux

8e - FG SAINT-HONORE
Cède BURX 105m2, 3 téléphon. Loyer 25.000 /an. Tél. 359-36-60.

BAC 190 m2 Bureaux, standing. Cession bail. - 924-62-42.

fonds de commerce

locaux commerciaux

usines

pavillons

terrains

CROISSY

fermettes

VALLEE SEINE
splend. ferme équer., 3 vastes pces, pout., cheminée, grange, 800m2 pelouse clos. 120.000 F, av. 24.000 AVIS, 2, rue Gal-de-Gaulle, Sens. T. (16) 86-65-09-03.

FORET DU PERCHE
130 km. Ouest, fermette beaue., allure, 3 P., gren. am., dépend., E., El., terr. 2.300 m2, 68.000 F av. 13.000 cpt. Sombim, 21, rue Paris. 61-Longny ou : 700-46-21.

propriétés

A vendre demeure de caractère, 2 ét., salon de réception au r.-de-ch. 250m2 au sol. Située dans un parc de 12.000m2 à Fontainebleau, nomb. poss. d'utilisat. Ecr. n° 4.871 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris.

NEMOURS SUR 1 HA PARC CLOS MURS

VESINET

AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-99

CHENNEVIERES-S/M., 10 MIN. R.E.R. Quart résid., vue, calme, dans magnific. parc, verger de 4.500 m2, tr. agréab. prop., mais. s/cave. 8 P., tt cft + pav. gard. 3/6 P. indép., annexe, garage, dépendances. - Tél. : 983-08-70.

PETIT MANOIR anglo-normand, 6 Pièces, chem. monum., tt cft, impecc., centre parc 6.000 m2. Rare 450.000 F. S/place, dim. 25, BLANCFOSSE, PRES BRETEUIL (OISE). PARAGE. Téléphone, 448-07-55.

Voir la suite de notre immobilier en page 32

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	22,00	25,85

L'immobilier

appartements vente

Paris

5e arrdt, Monge-Contrescarpe, ds imm. 1960, 2-3 P., tt confl, sur jardin, 320.000. Agences s'abst. Téléphone : LAB. 85-39.

SUR CHAMPS-DE-MARS
Appt gd luxe, 7 P., 360 m², sur jardin privatif 450 m², boiseries Louis XV et Louis XVI, parfait état. Prix élevé justifié. Michel et Reyl S. A. Tél. : 265-90-05.

MARAIS
PLATEAU BEAUBOURG
grand choix de studios de 20 à 50 m², tout confort. Sur place, jeudi, vendredi, samedi, de 14 à 18 heures, 22 bis, rue de la Verrerie, ou sur rendez-vous : 277-62-23.

Idéal pour profession libérale
MONCEAU - COURCELLES
Très bel appart. parfait état : 215 m² (5-6 Pièces) + mini-studio, rez-de-chaussée, tr. clair. Prix intéressant. Téléphone : 520-65-66.

PRES PANTHEON. ODE. 42-78.
IDEAL PLACEMENT
STUDIO LUXUEUS. RENOVE. PRIX TRES INTERESSANT.

IENA. Grand 4/5 Pièces, tout confort, chambre de service. — MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

PRES BD SAINT-JACQUES
Propr. vd duplex, caractère, tt confort, avec jardin. KLE. 93-15.

PARTICULIER, exception., ILE ST-LOUIS, tr. bel imm., classé, rénové, 115 m², 5e étage, refait, lux. 3 P. + loggia, 2 bains, poutres, cheminée. Heures Bur., Tél. : 368-38-20, Mme ROLLO.

NATION. — Récent, étage élevé, 4 Pièces. Verdure. — MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

PLACE ITALIE. Récent, grand 2 Pièces, tout confort, balcon. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

MICHEL-ANGE. Imm. P. de T., stdg, gd 3 Pièces, tout confort. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

PRES QUAIS - VIe ARRONDT
Dans bel hôtel XVIIIe, classé, entièrement sur parc privé : 1e Gd appt, 4/5 Pièces, 165 m²; 2e Duplex, 5 Pces, tt cft, 140 m². Prix élevés justifiés. Michel et Reyl S.A. - 265-90-05.

Me LOUVRE
Ds imm. entièrem. RESTAURE STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX, cuisine équipée, bains, PTRES. Téléphone : 343-97-23.

113, RUE SAINT-HONORE
IMM. STANDING : STUDIOS, 2 PCES, DUPLEX, cuis. éq., bs, asc., v.-o. Sur place, de 11 à 19 heures, du mardi au samedi.

148, RUE DE TOCQUEVILLE
STUD., tt cft, 35 m², imm. réc., 155.000 F. Vendr.-sam., 14-18 h.

MONCEAU SUR VERDURE
Beau 8 Pces, bien distr., 3 ch. domestiq., park., imm. gd stdg. Idéal pour prof. libér. 622-22-56.

Appt, dble liv. + chb., s. d'eau, cft, tél., bon état. Vis. s/place, 5, rue Pasteur (11e), 14 à 19 h., DU 23 AU 31 MAI.

Vd 2 P., av. Erlanger (XVIe), 330.000 F, gd stdg. Tél. rens. : 609-81-78 ou 486-86-54.

QUAI SAINT-MICHEL
Délicieux appt 140 m², S. à M., salon, 4 chbres, 2 sanit. Possibilité studio de service. 526-31-74.

AUTEUIL. Bel imm., gd conft, dble exposit. Est-Ouest. Verd., 55, bd Murat. Vendr.-sam., 15-18 h. 5 P., 170 M2, 2 san. + 2 serv. PRIX EXCEPT. 700.000.

Me PLACE ITALIE, imm. réc., 4 P., 82 m², 4e ét., cave, park. Prix : 340.000 F. Tél. 535-47-74.

Plein PL. D'ALLERAY. Récent, gd studio, tout conft, balcon. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

BUTTES-CHAUMONT
Bel appt 80 m2 tt cft, loggia 32, rue Cavendish, asc. droite. Vend., sam., 14 à 18 h. 30.

FALGUIERE
Studios 2 pces tt cft, immeuble entièrement restauré. 131, r. de Vaugirard.

PARC MONCEAU
Imm. neuf grand standing. Lux. living-dble + chbr., park. Px 550.000. Vernet 526-01-50.

10e - PRES REPUBLIQUE
BEAU DUPLEX
Immeuble neuf tt confort 9e et 10e ét., 95 m2 + 75 m2 de terrasse, cheminée, cave, parking. Décoration soignée et
BEAU 4 PIECES
85 m2, 8e ét., tél., cave, park. Vis. s/pl. vendredi 11 h.-19 h. 156, av. Parmentier ou renseig. SEICAP - OPE 73-45.

5e - BOULEVARD SAINT-GERMAIN
IMMEUBLE
TRES GRAND STANDING
à 400 m. du Palais de Justice, 200 m. de la Sorbonne, 300 m. de la Fac. de Droit, 50 m. de la Place Maubert.
Je vends directement :
TOUTES SURFACES
LIVREES le 30-10-75
AMENAGEES ou ETAT BRUT
Immédiatement.
M'appeler 325-25-25 et 56-78.

QUAI D'ORSAY
Appartement 300 m2. 734-23-75.

AV. LA BOURDONNAIS
Prop. vdent coq. liv. + 1 chb. cuis., gde s. de bns, WC, 3e ét. 723-38-48.

19e
QUARTIER DE DEMAIN
Mais dès maintenant, achetez au bord de l'eau dans mon immeuble entièr. rénové des
STUDIOS
TOUT CONFORT avec
GROS RAPPORT
PLUS-VALUE CERTAINE ET D'AVENIR.

AV. LA BOURDONNAIS
Prop. vdent splend. liv. + 2 chb., bns, WC, cuis., tél. PL/SOLEIL.

CARDINAL-LEMOINE
(Pr. bd St-Germain)
Ds imm. de caract. P. de T. Prop. vdent studs tt cft. Remis à neuf Rue et Cour/jard. Tél. 723-38-74.

16e - MUETTE
VUE DEGAGEE. Tr. clair. Imm. stand., ét. élev., 250 m2, 3 récept., 4 chb, 3 sanit., chbres serv. Profess. libér. autorisée. 1.300.000 F. ESPACE 3 - 602-96-39 - 29-77.

2e - QUARTIER VIVANT - Immeuble
de caractère. Luxueusement rénové — Propriétaire vend :
STUDIOS - 2 et 3 PIÈCES
MEZZANINES en DUPLEX
Grand confort + Poutres et pierres d'origine
EQUIPEMENT MODERNE INTERIEUR — N'hésitez pas à m'appeler au 325-25-25.

BOURSE 200 mètres
(rue calme). Dans bel immeuble rénové 100 % — Vendons
STUDIOS
2 et 3 PIECES DUPLEX
GRAND CONFORT avec POUTRES ET PIERRES D'ORIGINE — Livraison fin mai 75 — Me voir les 22 et 23 de 13 h. à 19 h. 9, rue Paul-Lelong

HALLES
Studio de caract. confort. BAS PRIX. ELY 73-18.

R. des ECOLES. Imm. ref. nf. STUD. et DUPLEX tt confl. équipé + terrasse. IDEAL PLACEMENT. 548-65-80.

HALLES Gd 3 P. cuis. éq., w.-c., s. de bs., chf. cal. Tél. caract. A sais. 247-13-47

INVALIDES
IMM. P.D.T. RAVALE
R.-de-ch., s/voie calme, soleil
Gd 5 Pces sal., s. à m., cuis. 3 ch., 3 s. b., 2 wc
ch. c. et eau chde, imm. mod., entièrement refait neuf.
JARDIN PRIVE FLEURI + ch. service + cave.
PRIX : 640.000 F
Vendredi, samedi 10 h.-18 h. 30. 9, av. Constant-Coquelin (39, bd des Invalides). Tél. : 273-06-47.

MONGE, 34 RUE LACEPEDE
Original Atelier d'Artiste. Ref. neuf, tél., immeub. rénové. 298.000. Vis. vendr., samedi de 13 h. à 17 h. ou 325-15-76.

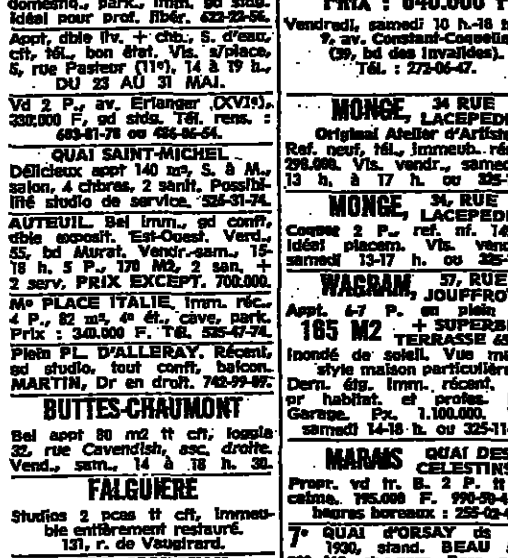
MONGE, 34, RUE LACEPEDE
Coquet 2 P., ref. nf. 149.000. Idéal placem. Vis. vendredi, samedi 13-17 h. ou 325-15-76.

WAGRAM, 57, RUE JOUFFROY
Appt. 6-7 P. en plein ciel.
165 M2 + SUPERBE TERRASSE 65 M2
Inondé de soleil. Vue magnif. style maison particulière. Dern. étg. imm. récent, idéal pr habitat. et profes. libér. Garage. Px. 1.100.000. Visit. samedi 14-18 h. ou 325-11-68.

MARAIS QUAI DES CELESTINS
Propr. vd tr. B. 2 P. tt cft., calme. 195.000 F. 990-50-46 ou heures bureaux : 255-02-48.

7e QUAI D'ORSAY ds imm. 1930, stand. BEAU 5 P. 200 M2, ch. pers. Poss. parkg. S/pl. vendredi 14 h. 30-17 h. 30 : 3, rue COGNACQ-JAY.

VIe SUR GRAND PARC
Luxueux appart. 195 m² dont
ATELIER 75 m², Hauteur 8 m.
6e ét. asc. Px élevé. 742-02-44.



NEUILLY - SAINT-JAMES
Part. à Part., à vdre appartem. 80 m², liv. dble + 1 chambre, S. de B. + salle de douches, Jardin privé de 75 m². Téléphone : 624-80-71.

BOULOGNE, PRES EGLISE
Sur avenue et jardinet, immeuble en rénovation, occupés : 2 Pièces, cuisine, dépendances. Téléphone : 924-96-18, Poste 24.

ST-MANDE. Près bois, résid. stdg, appt 3/4 Pces, liv. double, 2 chbres, cuis., S. bns, entrée, box. Prix 350.000 F. - 344-43-87.

NOGENT-s/Marne, RER 700 m, 3 P., cuis., bs, 2e étage, balcon, imm. anc., tél. Prix 125.000 F. Plac. idéal 950 X 12. 260-39-89.

NOGENT-s/Marne, RER 800 m., 4 P., dble liv. + 2 chbr., étage élevé, balcon, vue, imm. récent, standing. URGENT. - 260-39-89.

A Cachan, Part. vd cause dép. F 4, ds imm. vue imprenable, à 5 min. ligne de Sceaux, ensol. total, gar. et park. Libre juillet. Téléphone : 655-11-38.

BOULOGNE, Rhin-et-Danube : immeuble récent, vue dégagée, soleil, liv. double + 4 chbres, 2 bains, 115 m² + balcon. Sur place, vendredi, de 15 à 18 h., 15-17, RUE DE SEVRES, I.M.O. 23. Téléphone : 033-38-39.

L'HAY-LES-ROSES - NEUF
Splend. liv. loggia, VUE magnif., 3 chbr., 2 bs, gde cuis., dress., radiat., garage compr. 288.000 F. Tél. : 350-50-86 ou 660-44-66.

CHATOU - R.E.R.
Im. neuf. stand. 5e asc. 3 P. P. 60 m2 + terrasses 26 m2, Box., Téléphone. — Prix 368.000 F.

CHATOU - 15' R.E.R.
stdg, 4-5 p., 103 m2 + balcon 18 m2, box. — Prix 371.700 F. Agce CARLIER, 14, pl. M.-Berteaux. Tél. 966-11-90 (ORPI).

EXCEPTIONNEL - Tr. grand luxe, aménagt rare, 180 m2 + terrasse plain-pied. Claude ACHARD. — 624-76-97.

SAINT-CLOUD Près gares VAL-D'OR et COTEAUX. B. imm. récent, soigné. 3 P., tt conft, 70 m2. URGENT. Prix total 200.000 F. Vis. s/place vendredi, 15-18 h., 16, AV. DE LONGCHAMP.

CHAVILLE coteau stdg., 5 P. cuis., balc. 283.000. Lges fac. 027-57-40.

SCEAUX 140, rue Houdan. Jamais habités. Lux. studios, 2-3 pces, duplex 5-6 pces, terrasse. VUE. Merc., samedi 14-18 h. ou 224-95-27.

GARCHES RESIDENTIEL calme, magnif. appt. 6 P. 125 m², nomb. amén. VUE PANOR. EXCEP. 602-57-27.

AVEC JARDIN PRIVE 300 M2
NEUILLY - INKERMANN Plein Sud
Liv., s. à m., 3 ch.+Stud. ind. Claude ACHARD - 637-32-93

NEUILLY - V.-HUGO - Appart. prestige, 4 p., dble liv., 2 ch., jard. 610.000 F. 247-13-47.

Jouy-en-Josas, Living + 2 chbr., balcon, garage. Prix 220.000 F + C. F. Téléphone : 526-73-01.

Province

TOULON (Var), Part. vd appt T. 4. Bon état : 180.000 francs. M. RODRIGUEZ, 27, RUE DES CEDRES. - 33170 GRADIGNAN.

appartem. achat

ACH. URGT, RIVE GAUCHE Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, STUDIO. - Paiement comptant chez notaire. - Tél. : 873-23-35.

RECH. pour CHIRURGIEN 5-6 P. 8e - 16e - 17e ou Rive gauche. Urgent. SION - 887-44-66

appartements occupés

INVALIDES
Prop. vdent ds imm. P. de T. ravalé 3-4 p. 723-38-56.

constructions neuves

PARIS 19e
du studio au 5 pièces
prix moyen : 3.200 F le m2
ferme et définitif
exemple :
3 pièces 70 m2 + 5 m2 loggia
234.000 F (parking compris).
livraison début 76
avantage exceptionnel
en cas de crédit, les remboursements ne commencent qu'à la livraison de l'appartement.
FELICITÉ
7, rue Curial Paris (19e)
appartement témoin sur place
en semaine de 14 h à 19 h
samedi et dimanche, de 10 h à 19 h
tél. 205.46.41

PARIS 13e
Au calme
près du square des peupliers
Du studio au 5 Pièces
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Livraison été 1975
Exemples :
2 Pièces : 48 m2 + 5 m2 de balcon : 217 000 F
4 Pièces : 78 m2 + 2,50 m2 de balcon : 386 000 F
Bureau de Vente et Appartement témoin, sur place
tous les jours (sauf mardi) de 14 à 19 h,
les samedi et dimanche de 10 à 19 h.
FLEURON B
27, rue de la Colonie
GEFIC
ALM. 98.98

VINCENNES
Beaux studios à vendre. Sur place, de 14 à 18 heures au : 22, RUE DES VIGNERONS, ou Téléphone : 331-65-61 +.

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing, studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland - BAL. 93-67.

XIIIe - PORTE D'ITALIE
3 pièces, 70 m2 ...... 256.000 F

locaux commerciaux

3e AV. MATIGNON. Tr. b. bout. angle 100 m² + appt. 70m². Cess. bail. 720-94-95, poste 277.

COLOMBES
Pr. gare, part. vd atelier ou dépôt 200 m² + pav. 3 p. c., 340m². Px. 300.000. Tél. 913-19-16.

fonds de commerce

Urg. cse dépt dans centre cclal du Parc de la Noue, Bagnolet, bout. rue 50 m², prêt-à-porter. Poss. extension. 100.000 F. Tél. après 19 h. : 487-60-65.

Ds ville de 40.000 habitants, à 1 heure de Paris, vends pharmacie importance moyenne. Ecr. No 8.604 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

NANTERRE
EMPLACEMENT 1er ORDRE boutique 260 m2. Cession de bail. — Téléph. : 204-10-59.

8e Cède importante GALERIE D'ARTS spécialisée objets de fouilles. Toutes propositions étudiées. Ecr. no 3.345 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

A Vdre restaurant 2 étoiles Michelin, cadre verd. grd parking. sur route nationale à Rivedoux-Plage (Ile de Ré), b. chiff. d'aff. Ecr. no 6.925 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche professeur ou maître d'éducation physique voulant acheter activité gymnastique de grd centre E.P. soins du corps. (600m² installat. ultramodernes) dans grande ville ouest. Ecrire HAVAS Rennes no 305 R.

INDUSTRIEL dispos. Capitaux ch affaire bénéf. NEGOCE-distribut. sans connais. spécial. Paris-rég. parisien. GOURON 28, rue du Pont-Neuf, Paris.

villas

DIRECTEMENT SUR
PARC DE SCEAUX
Belle mais. de caractère. 12 pces dont 2 p. av. entr. indép., pouv. conven. prof. libérale. S/750 m2 jdin. Px 1.040.000 F. ROB. 34-66.

PALAISEAU LOZERE Pr. R.E.R.
Part. vd maison expos. plein sud. Quart. résid. Calme. Gd sél. 3 ch. 2 s. bns, cuis. Gar. Tél. Sur 3.200 m2 jard., petit bois et arbres fruitiers. 370.000. Tél. : 590-19-59

Pr. ST-GERMAIN - 10 mn RER
MAIS. CARACT. s/900 m2 jdin, sél. 33 m2 av. chemin., poutres appar. 3/4 ch., bns, cft, cave. 340.000 F. — 959-14-68.

pavillons

CHATOU Au calme, av. jdinet, PAVILLON pl.-pied comor. : cuisine, séjour, 2 ch., cellier, s. d'eau, w.-c., parking. 178.000 F. — 958-14-68.

Dans joli village VALLEE DE CHEVREUSE, 10 km Versailles, s/jdin 230 m2, coquet, PAV. refait neuf. 5 P. Conft. Calme. 287.000 F. — 950-14-68.

CHATENAY-MALABRY
Résid. Const. 5 p. en L. Gd stdg. 320.000 F. — Tél. : 202-20-04.

Alfortville. Part. vd pavillon 5 p., cuis., bns, chff. cal. gaz. tt conft. tél., jard. - 368-00-33.

Bois-d'Arcy, s/280 m2 terr. Pav. 7 p., bon ét. S/forêt. Sous-sol complet, gar. 305.000. 460-31-22.

SAINT-MAUR - BORD MARNE
TRES RESID. CONSTR. 5 P., gd séjour. 340.000 F. - 282-28-04.

ANTONY METRO
Splend. Mais. neuve, liv. 42 m2 pl.-pied, jdin sud + Mezz. 40 m2 poutres, lux. cuis., 4 ch.+2+2 bns, gd cft, s/sol, garage. Prix élevé. — 660-44-66 - 702-82-34.

CACHAN RESID. PRES METRO
écoles, commerces, Sup. pav. état impecc. s/sous-sol, séjour 35 m2, 3 ch., tt cft, garage 2 voitures. Terrain : 300 m2. Prix 445.000 F. — Tél. : 665-33-72.

JOUY-EN-JOSAS, RESID.
Pavillon récent, cuis. séjour, 4 chbres, s.-de-bns, sal. douche, gar. 2 voit. Jdin 650 m2. Etat impecc. Px 600.000 F. Vis. sur pla. samedi 24 (10-12 h., 14-18 h.) 5, rue Pierre-Brossolette et RUE DES FONDS (METZ) Le Vallon. J.M.B. 978-48-78.

CACHAN, maison bourg., 7 p., ds parc 1.500 m2 + maison gard. 750.000 F — AMP. 350-73-04.

P. & P. de prêt. vd banl. Est Pavillon avec jardin, 738-13-16 à partir de 17 heures.

Rech. pavillons près de PARIS, GERARD, 5, bd Jules-Ferry, PARIS-11e. Tél. : VOL. 33-97.

MAREIL - MARLY
Proche forêt. Pav. 1967 1.200 m2 pelouse. 4/5 pces, cuis., w.-c., s. bns. Nomb. penderies. Tél. Gar. Cave - Chaufferie - Buanderie. Vis. s/pl. 68, rue des Sablons, Vendredi 23, de 17 h. à 19 h., et samedi 24, de 10 h. à 18 h.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

propriétés

LA VILLA DU BO[...]
mais. moderne, sél. av. c[...] 3 ch., cuis. s.-bns. beau [...] garage 2 voit., chauf. ce[...]

DS 1 HA 70 (17.000[...])
Cadre boisé, beaux art[...] Jolie vue sur vallée du [...] Prix total : 378.000 [...] ROCHET, 5, rue du Lo[...] 45200 Montargis 15 (38) [...]

ENGHIEN Pl. cen[...] Grd cal[...]
Belle VILLA « Mansart [...] sol : hall, sél. 45 m2. 5 [...] cuis., bns. cab. toil., c[...] gaz, jardin 1.200 m2 [...] 650.000 F
Avec 130.000 cpt. — [...]

Pr. GISORS Jol. PRO[...] tt conft. [...]
liv. 70 m2, 7 ch. 2 bs. pa[...] Parc arbres séculaires [...] 400.000 F. Cab. Blondeau-[...] 2, r. Cappeville, GIS[...] Tél. : 418. 036-33-30-[...]

Ouest de Chartres. 118 [...] Paris. Belle pté ds [...] R.-de-ch. : cuis. s.-bns, [...] sél. autre gd sél. belle [...] 1er ét. : 2 ch. s.-bns, [...] s. d'eau ds anc. fourn[...] dép., ch. cent. maz. B[...] 3.740 m2. Exc. ét. Px [...] + rent. viag. 23.000 F [...] Me VALLET, not. à [...] sur-Eure — Tél. 23-20-1[...]

châteaux

Près de Châteaudun [...]
CHATEAU LOUIS X[...]
Bon état 37 ha 50 seul[...] SIé ROBINET, 23, r. G[...] CHATEAUDUN. Tél. : [...]

terrains terrains

PORTUGAL (Algarve)
Terrain de 50 ha, 300 m de plage privée. Permis [...] construire. Plans déjà réalisés pour comple[...] hôtelier et touristique. Possibilité de construct[...] de villas. 1,5 million de Francs suisses. Arran[...] ment possible pour paiement.
PROMOVENTE S.A., Case Postale 121 CH-1[...] GENEVE 19.

Grande possibilité de gain par l'achat de terrain sur l'île de FUERTEVENTURA
ISIP SA L - CH 6901 Lugano, case postale [...]

RELIGION

LA NOMINATION DE Mgr JEAN RÉMOND

Pour la première fois
n prêtre-ouvrier devient évêque

souligne Mgr Huyghe

'est la première fois, note r Gérard Huyghe, évêque rras, dans sa revue diocésaine 16 mai, qu'un prêtre-ouvrier vient évêque. Il s'agit, on le t, de Mgr Jean Rémond, ré- mment nommé évêque de la ssion de France par Paul VI Monde du 7 mai). Ce prêtre actuellement employé à Paris, rès avoir travaillé à Reims de 59 à 1972 comme menuisier.

« Combien de fois ai-je souhaité, rit Mgr Huyghe, *que Rome enne une telle décision. Ne ut-il pas rendre visible aux ux de tous que le choix que prêtres-ouvriers ont fait d'une le vie est bien un choix Eglise et qu'ils sont, comme les ôtres, des fondateurs d'Eglise, lien intime avec les chrétiens monde ouvrier.*

» Beaucoup de chrétiens, atta- és encore aux formes anciennes une Eglise de chrétienté, por- nt un jugement défavorable sur le prêtre-ouvrier parce que, disent-ils avec beaucoup d'incompréhension, « ils ne font pas » de ministère ». Comme si le don, et même l'ensevelissement de toute une existence dans un monde globalement non chrétien, et dans le partage d'une vie dure, souvent épuisante et sans garantie de stabilité, n'était pas le principal ministère d'un fondateur d'Eglise. »

[Mgr Jean Rémond travaille à plein temps dans une grande société administrative. Il réside à la prélature de la Mission de France, 16, rue du Père-Lucien-Aubry, à Fontenay-sous-Bois (94) et n'envisage pas de cesser ses activités professionnelles. Rappelons que son prédécesseur, Mgr Bossuyt, exerçait un travail à mi-temps, sa santé l'ayant empêché d'aller au-delà. Bien avant lui, Mgr Alfred Ancel, aujourd'hui âgé de soixante-dix-sept ans, a travaillé de 1954 à 1959 à Lyon comme artisan jusqu'à ce que le Saint-Office lui ait demandé de s'abstenir : on était alors en pleine crise des prêtres-ouvriers...]

Six cents ouvriers à plein temps et cent cinquante employés

Les prêtres-ouvriers en France ennent à une certaine discré- on. Tout au plus a-t-on appris rs d'une conférence de presse ganisée par la Mission ouvrière 'ils sont quelque six cents à availler à plein temps et à don- er à leur choix un sens commu- autaire en se retrouvant avec urs camarades, chrétiens ou non, ur diverses activités. Ces prê- es travaillent principalement ans des entreprises métallurgi- ues, dans le bâtiment, dans les ansports routiers, etc.

A ce chiffre, il faut ajouter nt cinquante prêtres environ availlant comme employés dans s entreprises diverses et ayant s préoccupations similaires. 'autre part, quelques centaines autres travaillent le plus sou- nt à temps partiel pour des otifs de convenance personnelle.

La majorité des prêtres-ouvriers nt partie de la Mission ou- ière qui existe depuis 1954 - où sont représentés quatre ouvements de laïcs : Action tholique ouvrière, Jeunesse vrière catholique masculine et minine, Action catholique de fance, ainsi que des religieu- s.

Soixante-quinze jeunes du onde ouvrier se trouvent actuel- ment dans des groupes de for- tion (G.F.O.) où ils étudient éventuel projet d'accession à prêtrise.

L'Action catholique ouvrière (ACO) compte environ vingt-cinq mille membres répartis en deux mille trois cents équipes. La jeunesse ouvrière estime toucher cent mille personnes. Les adhérents de l'ACO appartiennent par ordre décroissant à la C.F.D.T., à la C.G.T., à F.O., à la C.F.T.C., etc. Ils adhèrent d'autre part au parti socialiste, au P.S.U., au parti communiste, etc. Lors de sa dernière session nationale qui s'est réunie à Lyon du 2 au 4 mai, la Mission ouvrière s'est préoccupée de la montée du chômage. Cinquante-cinq pour cent des jeunes du monde ouvrier (moins de vingt-cinq ans), sont touchés. Ils sont souvent chômeurs avant même d'avoir commencé à travailler.

La session de Lyon a aussi étudié le problème de la relation des milieux ouvriers avec l'ensemble de l'Eglise. « Nous ne voulons *pas*, ont-ils dit, *faire une Eglise ouvrière, mais nous ne voulons rien perdre de ce que nous sommes avec la classe ouvrière et avec tout son dynamisme, ce n'est pas toujours facile.* »

Pour la Mission ouvrière, la lutte des classes représente un fait mais elle ne doit pas empêcher des relations avec les autres milieux. C'est ainsi qu'elle entretient des rapports avec l'Action catholique des milieux indépendants.

H. F.

CORRESPONDANCE

Communisme et exigences de l'Evangile

La publication dans le Monde *du 13 mai de deux textes sur les chrétiens et le socialisme et sur la possibilité d'être prêtre et communiste, nous a valu une lettre de M. E. de Lavarène, de Versailles.*

Autant le texte des « chrétiens ur le socialisme » sonne faux, pédantisme s'accompagnant m langage ésotérique d'intellec- el (« l'engagement dans la axis historique... »), autant le te signé Jean-Baptiste (s'agit- d'un pseudonyme ?...) m'a ppé par sa sincérité, sa réso- ion et son courage.

Deux livres de grande qualité, moins, font le point avec sa- se et modération : *Marx et nt Paul*, du P. Refoulé, publié Cerf ; et le dernier livre de r Elchinger, évêque de Stras- urg, chez Fayard, *le Retour de ce-Pilate.*

Cela dit, on a l'impression, à lire te page de votre journal, qu'il a une grande confusion chez rs auteurs... Il y a des « plans » des « ordres », disait Pascal — on ne peut confondre, car ils fèrent moins par leur degré e par leur *nature* : la « libéra- n de l'homme » entendue par s auteurs est *en regard* de cette nception de l'homme, qui m'est mandée comme préalable.

un peu plus loin, Jean-Bap- nous dit que la « théologie nnelle » et la « philosophie e » ont poussé les chrétiens r plus « souci de leur salut nnel que de libération col- e ». Mais pourquoi diable opposition entre ces deux es ?... Le « salut », ce n'est sauver sa peau des flammes l'enfer. Le salut, c'est voir , c'est entrer dans son mys- e infini. Vouloir son salut, c'est avec les autres, c'est espé- avec tous les hommes que rions celui qui est au-delà tout désir et de toute espé- ce. (...)

Que des hommes et des pays vent dans des conditions njustice et de misère, c'est in- able et dramatique. Que autres hommes et d'autres ys qui se disent chrétiens ex- tent et renforcent ces condi- s, négligeant ou ne voulant s réfléchir sur la nature de omme, c'est indéniable et dra- atique. Que l'Eglise (« sacre- ent du peuple », dit Vati- n II) apporte son soutien aux premiers et condamne les seconds, qu'elle lutte pour que les premiers affrontent la superbe des seconds, peut-être ne le fait-elle pas assez...

Mais de là à diviser le monde entre prolétaires vertueux sous la houlette de l'Eglise et nantis orgueilleux est une chose, la *nature* de l'homme en est une autre ; ou, plus exactement, c'est *parce que* Dieu s'est fait homme et que l'homme est appelé à devenir Dieu qu'il faut le « libérer ». Mais d'une libération autrement plus exaltante, et déifiante, que le seul affranchissement de conditions de vie, même « inhumaines ».

Dans les camps de Soljenitsyne, dans les villages de Bernanos et de Mauriac, on rencontre des bougres de chrétiens et des prêtres qui, dans d'insupportables conditions de vie morale et matérielle, ne se « libèrent » pas en s'affranchissant de ces conditions, mais en assumant ce qu'un certain Jésus avait assumé avant eux, une certaine *croix*... Le bonheur matériel n'est pas un préalable (1).

Si Jean-Baptiste interprète le chapitre 25 de saint Matthieu dans un sens d'appel à la lutte de « libération de nos frères », les « frères » qui ne sont ni prolétaires, ni détenus, ni persécutés ont-ils le droit de l'interpréter autrement ? Contrairement à ce que dit ce prêtre, je pense que ce qui nous sera demandé « *à cette rencontre décisive avec le Père* » c'est notre « conception de l'homme » d'abord et avant tout. Et nous serons jugés sur notre action sur terre.

Appeler à la rescousse de l'Evangile le petit livre rouge, n'est-ce pas oublier que Mao a torturé des milliers de chrétiens et asservi intellectuellement des millions d'hommes (quitte à les libérer de la misère matérielle...) ?

Un grand psychologue de notre histoire, saint François de Sales (fût-ce un « théologien traditionnel » ?) a écrit : « *La frontière entre le royaume du bien et le royaume du mal passe par* mon coeur. » A chacun, seul ou en groupe, donc, de confronter sa vie quotidienne aux exigences de l'Evangile. (...)

(1) Saint Thomas d'Aquin disait que la vertu n'est pas possible sans un minimum de confort matériel. (N.D.L.R.)

ÉDUCATION

SOUMIS AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

Un rapport souhaite l'extension des expériences d'enseignement « en alternance »

Populariser l'idée de formation en alternance dans l'enseignement supérieur et soutenir — matériellement et psychologiquement — les expériences : c'est ce que propose, après examen des rares tentatives françaises, dans le rapport rédigé à la demande du secrétaire d'Etat aux universités, M. Charles-Pierre Guillebeau, directeur du CELSA (Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées) de l'université Paris-IV.

M. Guillebeau juge d'abord nécessaire de créer « *un courant favorable à la mise en place d'un enseignement supérieur en alternance* », tant parmi les présidents d'université et les enseignants que parmi les cadres, les chefs d'entreprise et les grandes organisations syndicales. En effet, estime-t-il, il faut d'abord créer les « *conditions psychologiques* » favorisant les expériences. Pour cela, plutôt qu'une campagne d'information qui risquerait d'être sans lendemain, le rapport suggère de multiplier et d'encourager les échanges et les recherches et d'amener les partenaires, notamment les employeurs et les universitaires, à concevoir ensemble et à coordonner les formations. Des groupes d'information sur l'enseignement existent déjà dans des organisations patronales.

Il faudrait non seulement utiliser ces canaux, mais en établir d'autres avec les grandes centrales syndicales. Les syndicats doivent en effet, selon M. Guillebeau, « *jouer un rôle fondamental d'information sur les problèmes sociaux et économiques et sur la vie de l'entreprise* », et « *veiller au respect du contrat qui lie le stagiaire et son employeur* ». Même lorsqu'elles expriment — comme la C.G.T. et la C.F.D.T. — la crainte que « *l'enseignement en alternance* » ne soit qu'un moyen déguisé de réduire le nombre des étudiants, les centrales sont intéressées par ce nouveau type de relations avec l'Université.

D'autre part, un groupe de réflexion, formé de présidents favorables et d'enseignants expérimentés, devrait être constitué par le secrétariat d'Etat aux universités pour « *sensibiliser le corps enseignant* », examiner les conséquences concrètes de la pratique de l'enseignement en alternance sur « *les tâches, la formation et les carrières des enseignants* », et devenir « *l'interlocuteur privilégié* » des employeurs et des syndicalistes. Il devrait étudier la multiplication de stages d'enseignants dans des entreprises, et de cadres dans les universités.

Le groupe de travail devrait aussi proposer, selon les disciplines, les « *terrains d'accueil* », les moyens disponibles, les effectifs d'étudiants, des « *expériences pilotes* », et en étudier les résultats. Celles qui ont réussi, à l'université des sciences et techniques de Lille, ou à Metz, ont en effet bénéficié, entre autres, d'un « *tissu industriel et commercial dense* » et de bonnes « *liaisons* » entre les milieux économiques et les universitaires. Des expériences de formation continue en alternance devraient aussi être lancées pour intéresser les salariés à l'opération.

De son côté, le secrétariat d'Etat devrait encourager toutes les expériences. D'abord en réglant le problème du statut du stagiaire (notamment en cas d'accident du travail) : celui-ci est-il un étudiant ou, comme le souhaitent la plupart des universitaires, des employeurs et des syndicalistes intéressés, un « *travailleur à part entière* » ?

D'autre part, en soutenant matériellement et psychologiquement toutes les tentatives afin d'inciter les enseignants à l'innovation (M. Guillebeau parle de « *libérer l'imagination* ») et de donner confiance à ceux qui veulent tenter quelque chose : le succès des premières expériences a, dans tous les cas, été dû à l'existence d'une « *équipe pédagogique soudée* ».

C'est sans doute l'isolement de la plupart des enseignants qui explique que l'intérêt suscité par l'idée de l'enseignement en alternance — notamment au colloque organisé par l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique en septembre 1973 — n'ait entraîné que si peu d'expériences. D'autre part, le rapport lui-même met en évidence la diversité des objectifs possibles de l'alternance. Le souci primordial du directeur du CELSA — dont les enseignements permettent à des étudiants ayant une formation littéraire d'entrer dans des entreprises — est d'ouvrir ainsi de nouveaux débouchés aux étudiants et de dapprocher les formations universitaires des besoins de l'économie. Pous la majorité des participants au colloque de Rennes, comme pour M. Bertrand Girod de l'Ain, maître de conférences, associé à l'université Paris-IX-Dauphine, qui avait présenté le rapport initial, il s'agissait plus encore de « *rendre l'université aux étudiants* », de lier la théorie et la pratique, afin de hâter leur maturité.

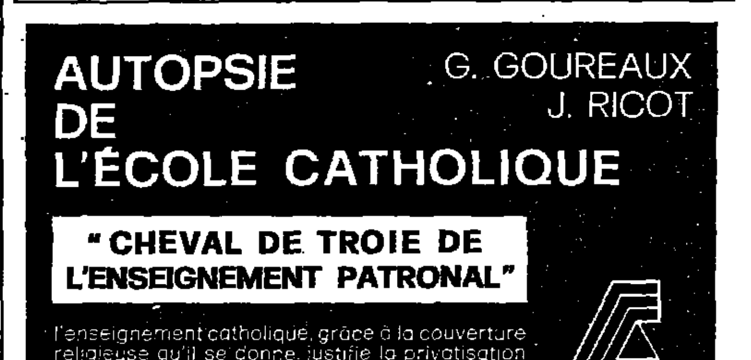
GUY HERZLICH.

Le parti socialiste critique l'« avant-projet croupion » du gouvernement et présente huit « mesures immédiates »

M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué du parti socialiste à l'éducation nationale, a sévèrement critiqué, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 21 mai à Paris, la procédure suivie pour la présentation au Parlement, à la fin du mois de juin, d'un avant-projet de loi concernant l'enseignement, qualifié d'« *avant-projet croupion* » et de « *non-projet* ».

M. Mexandeau a donc demandé le report de la discussion au début de la sesion d'automne. « *Un projet qui devrait conditionner tout le système scolaire pour un quart de siècle ne peut être bâclé* », a-t-il dit.

M. Roger Quilliot, sénateur du Puy-de-Dôme et maire de Clermont-Ferrand, également délégué du P.S. à l'éducation nationale, a, d'autre part, présenté huit « *mesures immédiates* » concernant l'enseignement supérieur, qui font suite aux dix présentées par cette formation pour les autres niveaux d'enseignement (*le Monde* du 21 mars) : 1. Un « collectif » budgétaire de 300 millions de francs pour « *sauver les universités de la faillite* » ; 2. Le déblocage par le secrétariat d'Etat aux universités des projets de filières à finalité professionnelle (notamment les maîtrises de sciences et techniques) ; 3. L'attribution de crédits aux universités pour le développement de la formation permanente ; 4. La suppression du *numerus clausus* en médecine et l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur, notamment pour les non-bacheliers ; 5. Une négociation immédiate sur les carrières des enseignants du supérieur ; 6. Une relance de la recherche par l'établissement de programmes à long terme en recherche fondamentale et en technologie avancée ; 7. L'octroi de personnel et de crédits supplémentaires aux bibliothèques universitaires ; 8 L'annulation des « *mesures administratives restreignant l'autonomie des universités* », particulièrement pour l'élection des membres et présidents des conseils d'université.



MÉDECINE

UNE DÉLÉGATION DE L'UNEF REÇUE AU MINISTÈRE

Répondant à l'appel de l'UNEF (ex-Renouveau), deux cents étudiants en médecine se sont rendus, le 21 mai, en cortège de la station de métro Duroc aux abords du ministère de la santé, où une délégation a été reçue par un conseiller technique de Mme Simone Veil.

Les manifestants, qui représentaient la plupart des CHU parisiens, entendaient demander la satisfaction des revendications suivantes :

— douze mois de fonctions hospitalières pour les étudiants en quatrième année de médecine D.C.E.M. 2 (dans la majorité des centres hospitaliers universitaires, ils n'en accomplissent que cinq ou six) ;

— l'extension au D.C.E.M. 2 du principe de la rémunération de ces fonctions actuellement appliqué pour les seules années D.C.E.M. 3 et 4 (cinquième et sixième année de médecine) ;

— l'augmentation du taux de cette rémunération qui devrait, selon eux, atteindre 720 francs par mois (contre 350 à ce jour) pour l'ensemble des étudiants concernés.

A l'issue de cet entretien, les délégués étudiants se sont déclarés déçus par l'absence de réponse positive ou constructive de leur interlocuteur. Ils se proposent d'appeler leurs camarades au développement de leur action après leur avoir rendu compte de leur démarche et de son faible résultat.

JUSTICE

L'AFFAIRE DES FAUSSES FACTURES EN APPEL

Les postulats de l'accusation et les indignations de la défense

De notre correspondant régional

Lyon. — *Depuis que s'est ouvert, le 28 avril, au rythme de quatre journées par semaine, le débat en appel de l'affaire dite des fausses factures de Lyon, il n'y avait guère eu jusqu'à présent que la répétition assez fidèle de propos et échanges entendus onze mois plus tôt devant le tribunal correctionnel. La surprise est venue le 20 mai de l'avocat général, M. Jean Aldebert, qui devait requérir la condamnation des dirigeants des sociétés anonymes Ferinox et Cartry-Worms, relaxés par les juges de première instance suivant en cela les réquisitions de M. Pierre Truche, qui occupait alors le siège du ministère public en sa qualité de premier substitut du procureur de la République.*

Qu'un magistrat du parquet de la cour d'appel, lorsqu'il y a appel à minima, demande la condamnation là où le tribunal avait trouvé motif à relaxe est chose courante et normale. Mais il est évidemment plus exceptionnel qu'il y ait appel à minima de la part du parquet lorsque la relaxe ne fait qu'accorder à des inculpés ce que souhaitait le représentant du ministère public lui-même.

Il faut dire que lorsque avaient été examinées en première instance les affaires Ferinox et Cartry-Worms, le 26 juin 1974, divers documents en faveur des prévenus avaient produit une impression certaine. Il s'agissait notamment de lettres adressées par M. Roger Worms, soit en sa qualité d'administrateur à Paris de la société Ferinox, soit en celle de président-directeur général à Nancy de la société Cartry-Worms, et enjoignant impérativement aux directeurs régionaux des agences lyonnaises de ces deux entreprises de ne pas passer de marchés avec des fournisseurs douteux, manifestant ainsi une volonté apparemment sans équivoque de refuser les combines et les malversations.

Assurément, les lettres ne furent guère suivies d'effet, puisqu'on devait découvrir par la suite, provenant des agences lyonnaises, un nombre suffisant de factures à en-tête de Récupérama ou de MM. Dagand ou Maugé, facturiers de complaisance réputés, pour justifier amplement les poursuites.

Il n'empêche que, en raison de ces lettres de M. Worms, M. Truche avait alors abandonné l'accusation contre cet inculpé, ainsi que contre les autres dirigeants « *au niveau le plus élevé* » de Ferinox comme de Cartry-Worms, MM. Jean Hennequin, Paul Pauly et Bernard Weisenburger. Plus tard, le tribunal, dans son jugement rendu le 25 novembre 1974, se rangeait à cet avis, déclarant notamment : « *Pour ce qui concerne Pauly Paul, Worms Roger et Hennequin Jean, qui n'avaient pas dans leurs attributions de traiter les achats, qui n'ont eu aucun contact avec les vendeurs et qui avaient donné des instructions rigoureuses à leurs directeurs d'agence régionaux pour qu'ils s'assurent que les entreprises avec lesquelles ils traitaient n'étaient pas de simples entreprises de facturation, il n'est pas établi qu'ils se soient rendu compte des conditions dans lesquelles des marchés avaient été passés avec Lièvre, Dagand et Maugé... et qu'il échoit en conséquence de les renvoyer des fins de la poursuite sans peine ni dépens* ».

Le signe d'un machiavélisme

Or, le 20 mai 1975, M. Aldebert a adopté une position et un ton très différents. Lui, devait dire en substance M. Truche, avait abandonné l'accusation devant le tribunal, « *mais,* ajoutait-il, *je peux vous dire qu'il s'en est vite repenti* ». Car, pour l'avocat général, ces lettres circulaires de M. Worms ne seraient nullement convaincantes. Il y verrait même le signe d'une grande malignité, pour ne pas dire d'un machiavélisme. Partant du principe que la fraude constatée dans les agences de Lyon ne pouvait se faire à l'insu des dirigeants situés à l'échelon supérieur, il n'a pas hésité à soutenir que les lettres circulaires n'avaient peut-être jamais eu d'autre but que de se préparer un alibi en cas de malheur.

C'est avec fermeté qu'il a donc demandé la condamnation de MM. Worms, Pauly, Weisenburger et Hennequin.

De ces propos, la défense devait dès le lendemain se déclarer tout à la fois « *surprise, ulcérée, choquée, stupéfaite et indignée* ». Elle l'a fait savoir d'ailleurs durant quatre heures d'horloge par Mes Joannes Ambre, Pierre Piloix, François La Phuong et Jean Balleroy. Elle n'avait pas tort, dans la mesure où M. Aldebert ne peut guère aller en effet au-delà de son postulat, n'ayant apporté aucun de ces petits faits vrais qui auraient été nécessaires pour prouver ce qui sans eux ne restait qu'une simple affirmation.

Il demeure que ce réquisitoire est un signe et que l'épreuve de la cour d'appel risque d'être plus difficile à passer que celle du tribunal pour ceux qui, justement, en leur qualité de « *dirigeants à l'échelon le plus élevé* », avaient été jugés non coupables en première instance, ayant obtenu le bénéfice de la bonne foi ou pour le moins celui du doute.

En plus de MM. Worms, Pauly, Weisenburger et Hennequin, c'est en effet le cas aussi de MM. Pierre Durand et Pierre Simon, dirigeants des sociétés Entreprises industrielles et Conduites et canalisations, qui font également l'objet d'un appel à minima, tout comme M. André Tapiau et M. Jean Dufayet, respectivement président-directeur général de la Compagnie française des ferrailles et président-directeur général de l'Européenne des ferrailles-Novafer. Comme vedettes, et on les reverra au début du mois de juin.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Pour usage de faux papiers et usurpation d'identité*, M. Virgilio Gomez Suardi, trente-deux ans, révolutionnaire dominicain, a été condamné le 17 mai à trois mois et huit jours d'emprisonnement et 1 000 francs d'amende par la quatorzième chambre correctionelle de Paris. Au bénéfice du doute, le tribunal, après plaidoiries de Mes Manville et Dorwling-Carter, n'a pas retenu le vol d'articles de bimbeloterie dans un grand magasin parisien, qui était également imputé au prévenu.

M. Gérard Nicoud conteste les inculpation[s] de séquestration et de violation de domicil[e]

De notre correspondant

Bourgoin. — Détenu du 14 au 17 mai 1975, après l'occupation des locaux des contributions directes de Bourgoin-Jallieu opérée le 12 mai, M. Gérard Nicoud, libre mais toujours inculpé des délits de violation de domicile et de séquestration, a été entendu mardi 20 mai par M. Pierre Brossier, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Bourgoin.

Le secrétaire général du CID-UNATI a fait savoir au magistrat qu'il n'entendait accepter ni l'une ni l'autre de ces deux incriminations. Pour ce qui concerne la violation de domicile, il fait valoir qu'il s'est présenté au local des contributions directes avec ses amis et à l'heure d'ouverture des bureaux, c'est-à-dire à un moment où l'accès en était libre, et qu'ayant frappé à la porte de M. Gauquier, le contrôleur, c'est ce dernier qui lui-même avait dit : « *Entrez.* »

Quant au délit de séquestration, M. Nicoud et ses avocats considèrent qu'il est encore plus aisé d'en réfuter la pertinence. Ils font valoirs d'abord que le contrôleur a pu librement téléphoner à ses supérieurs hiérarchiques, à Grenoble, pour les aviser de l'événement et que ensuite, faute d'avoir pu joindre l'un de ceux-ci, il put, avec la même liberté, téléphoner au commissariat de Bourgoin.

Le commissariat ayant alors dépêché dans les locaux occupés MM. Vedrines, commissaire de police, et Mousset, inspecteur, ces deux fonctionnaires purent eux aussi pénétrer librement dans le bureau du contrôleur et y demeurer sans contrainte jusqu'à la fin de l'occupation des lieux.

Cependant, Si M. Nicoud entend discuter de la sorte, la perspective d'un nouveau procès n'est pas pour lui déplaire : « *Ce sera,* a-t-il dit en quittant le palais de justice de Bourgoin, *l'occasion d'ouvrir un véritable débat sur la nature des relations qui doivent exister entre les contribuables et l'administration fiscale. C'est là-dessus que j'entends personnellement éclairer le jour venu le tribunal. Car je pense être bien placé pour le faire.* »

En attendant, le secrétaire [gé]néral du CID-UNATI a posé [la] première pierre, l'après-midi [de] ce même 20 mai à Saint-Clair-la-Tour (Isère), des futurs loc[aux] qui seront le nouveau siège na[tio]nal du *CID-UNATI*.

UNE LETTRE DE M. J.-M. DOMENAC[H]

M. Jean-Marie Domenach, recteur de la revue Esprit, *écrit :*

Je n'ai aucune sympathi[e a] *priori* pour le CID-UNATI e[t ce] qu'on appelait naguère le « [pou]jadisme » (lequel n'est d'ail[leurs] pas limité aux petits comm[er]çants) me fait horreur.

Mais je crois sentir dans [les] excès de G. Nicoud autre c[hose] qu'un chantage politique ou [une] bravade spectaculaire : la co[...] tion qu'il doit attirer l'atte[ntion] sur une catégorie sociale à [la]quelle le système technocra[tique] qui nous régit ne demande [pas] seulement des adaptations e[t des] limitations, mais « bel et bie[n de] ne plus exister », selon une [for]mule de P. Goodman, qui [peut] également s'appliquer à d'a[utres] catégories : vieillards, débiles [...] que l'urbanisation et la [ratio]nalisation économique exc[luent] inexorablement.

Certes, il est inadmissible [que] des groupes se fassent j[ustice] eux-mêmes. Mais, alors qu'o[n voit] des viticulteurs incendier de[s bu]reaux administratifs, des [étu]diants séquestrer des prési[dents] de faculté et des camionneur[s ar]rêter la circulation, pourqu[oi le] gouvernement réserve-t-il sa [sévé]rité au CID-UNATI ? Le g[roupe] qu'il défend (plus ou moins [bien]) n'est pas dans le couran[t du] « progrès », il est compo[sé de] gens dont certains, sans [doute,] *font de bonnes affaires, mais* beaucoup d'autres sont accu[lés au] désespoir et à la misère, alor[s que] le petit commerce contin[ue à] jouer un rôle essentiel da[ns la] vie sociale, et tout particu[lière]ment pour les personnes âg[ées et] handicapées.

Plus largement, je pose la [ques]tion : cherche-t-on à tu[er les] petites entreprises ? Oh [...] d'un bel assassinat public, [mais] par piqûres successives qui [débi]litent et angoissent. Que [signi]fient ces contrôles minutieu[x qui] portent parfois sur quelqu[es di]zaines de francs, alors qu[e des] milliards sont volés impuné[ment] au fisc et à la Sécurité s[ociale] par de grandes entreprises [...] n'est pas drôle d'être un [pro]saure à la fin du secondaire. [...] si l'on veut achever les p[etites] entreprises, commerciales et [arti]sanales, qu'on ait le coura[ge de] *le dire et de le faire* au [grand] jour.

Après la mort de sa femme tuée par un policier à Marignane

M. GEORGES CRAVENNE DEMANDE A L'ÉTAT 1 FRANC DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS

M. Georges Cravenne a réclamé, mercredi 21 mai, à la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, 1 franc de dommages et intérêts après la mort de sa femme, tuée le 18 octobre 1973, par un tireur d'élite de la police sur l'aéroport de Marignane à l'intérieur du Boeing qu'elle avait détourné. *Le conseil de M. Cravenne,* Me Albert Nau, a soutenu devant le tribunal que des fautes avaient été accumulées par l'administration — plus particulièrement par le préfet de police de Marseille — et que ces fautes sont à l'origine de la mort de Mme Cravenne.

Pouvait-on tenter une mesure qui aurait laissé la vie sauve à Mme Cravenne ? Me Nau l'affirme. Selon lui, on aurait pu identifier aisément cette « inconnue », ne serait-ce qu'en consultant la liste des passagers embarqués. Il aurait été alors facile de faire appel à M. Cravenne, aux deux enfants du couple et aussi à un psychiatre.

Au nom de l'État, Me Jean Gallot a rétorqué que les services de police et le préfet à leur tête ne pouvaient agir autrement qu'ils l'ont fait à l'occasion de ce « crime flagrant » de détournement d'avion : il leur fallait de toute urgence sauver l'otage — un steward — demeuré seul dans l'avion, après la descente des cent dix passagers que Mme Cravenne avait autorisée, face à la carabine tenue par une personne dont les réactions étaient imprévisibles. Lorsque le policier avait *riposté par quatre coups de feu à un* coup de carabine tiré par Mme Cravenne, il se trouvait, selon Me Gallot, en état de légitime défense.

M. Michel Montanier, premier substitut, fera connaître, le 18 juin, les conclusions du ministère public.

POLICE

● *Le bureau national du Syndicat national des policiers en tenue,* issu du dix-neuvième congrès de l'organisation, a été constitué. Il est composé de MM. Henry Buch, secrétaire général ; Albert Mazeau, secrétaire général adjoint, et de treize secrétaires nationaux : MM. Michel Lefebvre (étude des problèmes techniques), Roland Dulac (fonction publique), Lionel Raepsaet (affaires sociales), Louis Noël (secrétaire administratif), René Leleu (trésorier), Maurice Gérard (retraités), Eugène Asencio, Gilbert Brunetière, Joseph Deronne, Jean Faye, Jean Lautier, Lucien Vigne et Georges Vincent.

La commission exécutive du S.N.P.T. a, d'autre part, mandaté M. Henry Buch pour poser, en septembre prochain, sa candidature au secrétariat général de la Fédération autonome des syndicats de police. Il affrontera donc, pour la succession de M. Gérard Monate, M. Jean Chaunac, secrétaire général de la Fédération syndicale des personnels de la préfecture de police.

SOCIÉTÉ

● *Les militants du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (M.L.A.C.)* de Bourg-en-Bresse ne pratiqueront plus d'avortements et n'assureront plus de permanence dans cette ville. Ils entendent ainsi mettre fin, précisent-ils dans un communiqué, aux conséquences de la non-application dans l'Ain de la loi sur l'interruption de grossesse. « *Les médecins se déchargent de leur responsabilité en envoyant leurs clientes au M.L.A.C., or celui-ci n'a pas à pallier les insuffisances du corps médical* ».

ANCIENS COMBATTANTS

Contre la suppressio[n] de la commémoratio[n] du 8 mai 1945

DEUX CENT CINQUAN[TE] JEUNES COMMUNISTE[S] ONT MANIFESTÉ AUT[OUR] DE L'ARC DE TRIOM[PHE]

« L'Europe de la réconcilia[tion et] de l'amitié ne peut pas se co[nstruire] sur l'oubli », a déclaré l'un d[es deux] cent cinquante jeunes comm[unistes] qui ont manifesté, dans la so[irée du] mercredi 21 mai, devant l'[Arc de] triomphe à Paris, pour p[rotester] contre la suppression de la [commé]moration officielle du 8 mai [1945].

Brandissant des portraits de résistants fusillés, des ba[nderoles] sur lesquelles étaient inscr[its des] slogans exigeant l'annulation [de la] décision de M. Giscard d'Esta[ing, les] manifestants, après avoir [défilé] pendant deux heures autour [de l'Arc] de triomphe, se sont p[ortés] devant le tombeau du sol[dat in]connu *pour y observer* une [minute] de silence au moment où, [comme] chaque soir, une dizaine d'[anciens] combattants y ravivaient la [flamme].

● *Le soixantième anniv[ersaire] des combats des Dardanel[les].* A l'occasion du soixantième [anni]versaire des combats des [Darda]nelles, qui se sont dérou[lés le] 24 avril 1915 en Turquie, [sur la] presqu'île de Gallipoli et à [Kum] Kale, des délégations t[urques,] anglaises, australiennes[, néo-]zélandaises et une délé[gation] française se sont retrouvé[es sur] les lieux de la bataille p[our] assister à plusieurs cérémo[nies du] souvenir. L'une d'entre e[lles a] notamment été célébrée au [cime]tière français où le Rév[é]rend Père Pasty, préside[nt des] anciens combattants résid[ant en] Turquie, a prononcé une [allo]cution.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA PROTECTION DU LITTORAL BRETON

Pas d'autos dans les bruyères du cap Fréhel

Faut-il, pour le plus grand plaisir des automobilistes et des touristes, tracer des routes nouvelles le plus près possible du littoral ? Ou bien, dans un souci de protection des sites sauvages encore vierges, les interdire ? Question fondamentale que vient d'illustrer récemment une affaire dans les Côtes-du-Nord, sur les landes du cap Fréhel.

Là, dans un paysage magnifique où les ajoncs et les bruyères mêlent leurs teintes chamarrées au rose des carrières de Phéhérel, défenseurs de la nature et agriculteurs viennent de s'affronter vivement. La commune concernée veut ouvrir une route qui relierait directement le phare du cap Fréhel — où accèdent actuellement les automobilistes au majestueux château du Fort-La-Latte perché sur un éperon de falaise plongeant dans la mer. Cette route empiéterait sur une zone classée en réserve naturelle (le cap Fréhel est en Europe une des plus riche réserve pour toutes sortes d'oiseaux de mer). Mais la nouvelle voie remplacerait l'ancienne desserte, étroite et tortueuse, où l'afflux des touristes, l'été, rend la circulation dangereuse. Les élus locaux et les agriculteurs sont favorables à ce projet ; les « citadins », qui possèdent des résidences secondaires, et les écologistes, eux, s'y opposent.

A l'évidence, accepter un tel projet sera pour les pouvoirs publics faire un « faux pas ». Le gouvernement, par la voix des ministres de l'aménagement du territoire successifs a déclaré à plusieurs reprises depuis deux ans, qu'il ne fallait plus construire des routes en bordure de mer, car celles-ci constitueraient des « barrières » et défigureraient les paysages. La question est chargée d'une « sensibilité » particulière en Bretagne où, on le sait, les élus ont proposé récemment de préserver sous forme de « tiers sauvage » une grande partie des landes, des falaises, des estuaires et des plages.

Dans le cas précis du projet du cap Fréhéel, le conseil général des Côtes-du-Nord, que préside M. René Pleven, « inventeur » de l'idée de « tiers sauvage », s'était refusé à le subventionner et le tracé avait dû être reétudié. La commune décida alors de le financer sur ses propres deniers, sans tenir compte de l'autorisation du dpartement, qui a passé avec elle une convention pour la protection de la lande, ni de celle de la commission des sites.

En outre, bien qu'elle ne soit pas véritablement une route de corniche, cette voie emprunterait le tracé d'un sentier pour piétons que le même conseil municipal avait projeté d'aménager à cet endroit.

Plusieurs affaires du même genre risquent de se produire, par exemple à Pleneuf-Val-André, dans les Côtes-du-Nord, ou à Saint-Brieuc, dans l'Ile-et-Vilaine, où des comités de protection et de mise en valeur des sites, animés par des estivants, se sont constitués.

On espère que les élus concernés, appuyés par l'Etat par le biais notamment du Conservatoire du littoral, sauront résister aux pressions du béton et de l'asphalte.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

M. CHIRAC EN LORRAINE EN JUIN

M. Jacques Chirac se rendra en Lorraine, au cours du mois de juin, vient d'annoncer M. Claude Coulais, député R.I. de Meurthe-et-Moselle. M. Coulais a proposé au premier ministre de se rendre dans la région lorraine pour attirer son attention sur les équipements routiers et la préparation du VIIe Plan. M. Chirac se rendra à Nancy et à Metz et pourrait participer à une réunion du conseil régional. La date précise de ce voyage n'a toutefois pas été fixée. (Corresp.)

TOURISME

L'ENTRÉE DU PARTHÉNON INTERDITE AUX VISITEURS

Depuis le 21 mai, l'entrée du Parthénon est interdite aux touristes qui visitent l'Acropole d'Athènes. C'est *« pour sauvegarder le précieux dallage de marbre du temple, qui montre des signes d'usure »*, que M. Constantin Trypanis, ministre grec de la culture, a pris cette décision. Désormais, l'accès à l'intérieur du monument sera limité à un nombre réduit de visiteurs, dûment nantis d'une autorisation spéciale. On estime à environ deux millions le nombre des touristes qui viennent chaque année visiter la célèbre colline athénienne.

● INVALIDES-ROISSY SANS CHANGER DE CAP. — Air France a décidé de relier directement par car l'aérogare des Invalides à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Il fallait auparavant changer d'autobus au terminal de la porte Maillot. Le prix du voyage sera de 10 francs.

Faits et projets

...ménagement territoire

M. BERNARD LABBE, PRESIDENT DE LORDEX. — M. Bertrand de Maud'huy, fondateur et président de la Société de développement régional Lordex, vient de céder la présidence de cet organisme à M. Bernard Labbé. Celui-ci, industriel, est maire de Gorcy (Meurthe-et-Moselle). Il est également le dirigeant des forges de Saulnes et Gorcy, président national du Syndicat du tréfilage et président de l'Union de la métallurgie de Longwy-Villerupt. — *(Corresp.)*

...vironnement

REQUIEM TERMINÉ POUR QUATRE ÉRABLES

Les quatre érables qui entourent la statue de Thiers, place de la Gare, à Nancy, sont tombés dans la nuit de mercredi à jeudi 22 mai (« le Monde » du ... mai). Une quarantaine de manifestants s'étaient pourtant ...is sur la place, face aux vingt-six étages de la tour Frantel, dès le début de l'après-midi. Sur une banderole, on pouvait lire : « Martin, crois-tu que l'ombre du Frantel nous suffit ? » Les contestataires, jeunes de tous bords politiques, avaient annoncé qu'ils grimperaient dans les arbres pour empêcher qu'on ne les abatte.

Malgré les cris de protestation, trois arbres ont été abattus à 21 heures. Défendu par quelque deux cents personnes, le quatrième érable a « tenu » jusqu'à l'aube. Au petit matin, pratiquement abandonné, l'arbre est tombé.

LES GREVISTES DE LA FAIM SATISFAIT. — Les neuf grévistes de la faim — parmi lesquels deux employés d'E.D.F. — dont l'action avait commencé le 21 avril dernier pour protester contre la politique nucléaire d'E.D.F. (*le Monde* du 23 avril) ont interrompu leur jeûne, le mercredi 21 mai, au lendemain de la projection du film de Claude Otzenberger *les Atomes vous veulent-ils du bien ?* sur A 2, mardi 20 mai, les grévistes de la faim ont estimé que le débat public télévisé qu'ils avaient réclamé *« marquait la fin d'une information unilatérale et tendancieuse »*.

P.T.T.

● LA C.F.D.T. DEMANDE LA CREATION DE 44 000 EMPLOIS. — Estimant que 20,3 milliards de francs d'investissements en 1976 obligent les P.T.T. à recruter massivement du personnel, la fédération C.F.D.T. des P.T.T. demande la création de 44 000 emplois d'ici à la fin de l'année 1976. Le secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications n'en proposerait que 15 500. *« L'amélioration de la qulité du service public des P.T.T.*, déclare la C.F.D.T., *passe par d'importantes créations d'emplois. »*

Région parisienne

● CONTRE LE PEAGE SUR L'A 4. — Le conseil général du Val-de-Marne a été unanime, le 21 mai, pour demander au gouvernement de revenir sur sa décision d'instituer un péage sur l'autoroute de l'Est (A 4) à partir du pont de Charenton. Les élus de la majorité (U.D.R., R.I. et modérés) ont voté une motion dans laquelle ils se déclarent prêts à démissionner collectivement au cas où le projet de péage serait maintenu.

Quelques jours auparavant, le conseil général de la Seine-Saint-Denis, dont le président est M. Georges Valbon (communiste), avait adopté une motion pour exprimer *« son opposition absolue au péage urbain, mesure contraire aux engagements gouvernementaux qui pénalise la population de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et compromet le développement de celle-ci »*.

Transports

● LES TRANSPORTS EN TEMPS DE CRISE. — Sur proposition de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, M. Paul Bastard, directeur des ports maritimes et des voies navigables, a été confirmé dans ces fonctins par décret en conseil des ministres, « en temps de crise ». La notion de « temps de crise » s'applique aux périodes de mobilisation générale ou d'état de guerre. La coordination des services administratifs en ce cas est assurée par un « commissaire général aux transports en temps de crise ». Le prédécesseur de M. Bastard dans ces fonctions était M. Jean Chapon, ancien directeur des ports maritimes et voies navigables, actuellement secrétaire général à la marine marchande.

LA VIE SOCIALE

HONORAIRES MÉDICAUX

Divergences entre les médecins et la Sécurité sociale sur le relèvement des tarifs

Les représentants des syndicats médicaux (C.S.M.F. et F.M.F.) et ceux des caisses d'assurance-maladie, qui se sont réunis le 21 mai pour essayer de conclure un accord transitoire de six mois avant l'élaboration d'une nouvelle convention nationale, n'ont pas réussi à dégager un compromis. Une nouvelle réunion doit avoir lieu mercredi 28 mai.

La C.S.M.F. avait vivement réagi ces dernières semaines aux projets des caisses de modifier l'ancienne convention, les accusant un peu rapidement de vouloir créer une *« médecine de caisse »* et de porter ainsi un coup fatal à la médecine libérale. Les négociations du 21 mai n'ont pas échoué sur ces problèmes de fond mais sur les questions plus terre à terre des honoraires.

« Des points de convergence se sont, en effet, dessinés » pour reprendre les termes du docteur Monier, président de la C.S.M.F., sur les questions de principe, telles que les types d'exercice de la médecine (article 18). Les caisses qui, comme la F.M.F., proposaient de reprendre pour six mois l'ancienne convention, dans l'attente d'un accord plus global, ont accepté d'ajouter un protocole sur les orientations de la future convention.

Des divergences profondes sont cependant apparues sur deux points. La C.S.M.F. refuse, pour l'instant, de reconduire provisoirement plusieurs clauses de l'ancienne convention notamment sur l'autodiscipline, ce qui revient, selon M. Derlin, président de la caisse des salariés, à vider la convention de la moitié de son contenu.

Deuxième divergence, et de taille, celle qui a trait au relèvement des honoraires d'ici à la fin de l'année. Les caisses proposent, en fonction de la hausse prévisible des prix en 1975 (environ 10 %), une révision des tarifs médicaux en deux temps : majoration de 5,5 % le 1er juin portée à 10 % environ, le 1er novembre, et la fixation d'une seule valeur de la consultation de généraliste au lieu de deux actuellement selon la taille des agglomérations. De son côté la F.M.F. demande une augmentation, en 1975, de 11,58 % et la C.S.M.F. une majoration immédiate de 12 % portée ensuite à 16,58 % et la suppression de toute différence entre les honoraires (visite et consultation de généraliste comme de spécialiste) selon les régions.

Les ponts ne sont certes pas coupés entre les syndicats de praticiens et la Sécurité sociale. Certains négociateurs font même preuve d'optimisme. Mais la menace d'une cassure plus profonde persiste : pour le docteur Monier, les propositions actuelles des caisses sont *« inacceptables »* et dans les départements, des médecins préparent déjà les services d'urgence au cas où la C.S.M.F., qui réunit ses instances dirigeantes le 1er juin, se prononcerait pour une grève le 6 juin.

JEAN-PIERRE DUMONT.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES NAVIGANTS D'AIR INTER REPRENNENT LE TRAVAIL

Les navigants de la compagnie Air Inter ont décidé de suspendre la grève-surprise de vingt-quatre heures renouvelable qu'ils avaient déclenchée mercredi matin 21 mai. Ils réclamaient que l'augmentation de 3 % accordée le 1er avril dernier au personnel au sol leur soit intégralement appliquée. La direction ne leur avait pas donné satisfaction.

L'an dernier, indique la direction, les salaires mensuels des navigants d'Air Inter ont été compris en moyenne entre 14 000 et 27 900 francs pour les commandants de bord, de 8 600 et 11 000 francs pour les pilotes, 8 700 et 15 300 francs pour les officiers-mécaniciens. En 1974, toujours selon la direction, l'activité de ce personnel n'a pas dépassé en moyenne quarante-cinq heures par mois.

D'autre part, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé le personnel au sol d'Air France à cesser le travail le jeudi 22 mai, de 9 heures à 13 heures, afin d'obtenir *« l'ouverture de négociations sur les revendications en cours »*.

De son côté, le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien C.F.T.C. *« s'étonne*, dans un communiqué, *que les promesses de négociations lancées en 1973 ne soient toujours pas tenues »*. Il *« engage tous ses adhérents à manifester leur mécontentement devant cette situation et appelle toutes ses sections à organiser l'action dans les délais les plus brefs pour mettre un terme à l'attente dans laquelle se complaisent les pouvoirs publics »*.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

La production industrielle a fortement fléchi pendant le mois de mars

L'indice de la production industrielle en France a baissé en mars, revenant de 116 à 112 (base 100 en 1970), soit une diminution de 3,4 % en un mois. Par rapport à mars 1974, la baisse de la production industrielle traduite par l'indice est de 8 %.

La baisse de mars était attendue à cause des grèves qui ont perturbé la production chez Renault du *15 février* au *15 avril*. Le recul de production enregistré chez les raffineurs de pétrole n'est pas en soi un fait alarmant : elle traduit la récession économique et de moindres besoins pétroliers. En revanche, celui de la production des industries chimiques (— 6,6 % en un mois) est un peu inquiétant après la reprise enregistrée dans ce secteur en *février* (+ 4,3 % par rapport à janvier). Les experts estiment que l'indice d'avril devrait être en hausse et se situer sensiblement au niveau de février.

La plupart des conjoncturistes continuent de penser qu'une reprise de la production industrielle va se produire en France. Ainsi le Centre d'observation de la chambre de commerce de Paris — dont les prévisions se sont souvent révélées justes — estime que, de juin à décembre prochain, la production devrait croître de 4 %. Le Centre d'observation de la chambre de commerce a établi — *en moyennes annuelles* — les prévisions suivantes pour 1975 :

● RESSOURCES : production intérieure brute, + 1,8 % ; *importations, — 3 %* ;

● EMPLOIS : consommation des ménages, + 2,2 % ; investissements des entreprises, + 1 % ; investissements des ménages, *— 2 % ; exportations, + 0,5 %.*

Selon la chambre de commerce la balance commerciale de la France serait excédentaire de 2,5 milliards de francs cette année. Le revenu disponible des ménages augmenterait de 13,7 % en valeur (soit d'environ 2 % en volume). Les prix augmenteraient de 11,5 % (en moyenne annuelle), le taux d'épargne des ménages resterait stable par rapport à l'année dernière, aux environs de 15,4 % de leurs revenus disponibles.

AFFAIRES

LE CONTROLE DES CONCENTRATIONS

A tout petits pas...

Un projet de loi tendant à améliorer les conditions de la concurrence va être déposé devant le Parlement, a indiqué au conseil des ministres du 20 mai M. Jean-Pierre Fourcade. Les ententes et positions dominantes étant nombreuses en France, nul ne songera à contester le bien-fondé de l'initiative du ministre de l'économie et des finances. Mais celle-ci met en lumière les contradictions d'une politique qui vise à créer des groupes importants et puissants, capables de rivaliser avec les grandes sociétés étrangères, tout en maintenant la concurrence sur les prix.

L'action gouvernementale va s'exercer dans deux directions : une amélioration des procédures mises en place pour réprimer les abus de position dominante ; un contrôle sur les opérations de concentration.

Il y a bien longtemps qu'un dépoussiérage des mécanismes de répression des ententes apparaissait nécessaire, tant ils sont lourds et mal adaptés. Qu'on en juge. Après avoir recueilli des indices, la brigade nationale des enquêtes, qui dépend de la Rue de Rivoli, effectue des recherches quasi policières et constitue un dossier où doivent figurer des preuves. Le dossier est alors transmis à la commission technique des ententes et des positions dominantes, qui est chargée de donner au ministère de l'économie et des finances, un avis sur l'opportunité de saisir le tribunal. Si des poursuites sont décidées, le dossier est transmis à la justice pénale, les présidents des entreprises concernées risquant alors des peines de prison.

L'expérience le prouve — sur cent affaires traitées depuis 1953, une dizaine seulement ont été transmises à la justice, — la commission répugne à employer les « grands moyens », même si depuis quatre ans elle l'a fait un peu plus souvent. A cela une raison bien simple : la peine encourue par une personne physique, dont la responsabilité personnelle n'est pas toujours clairement établie, apparaît souvent disproportionnée par rapport au délit. Dès lors, la commission se contente le plus souvent de recommander à la Rue de Rivoli des mesures d'ordre administratif pour mettre fin à la situation délictueuse... Bref, on tombe d'un excès dans l'autre.

Pour remédier à cet inconvénient, *il est prévu des sanctions intermédiaires* (amendes), qui auraient en outre l'avantage de frapper non plus un homme mais les sociétés coupables.

Parallèlement, la tâche de la commission technique des ententes et des positions dominantes, qui deviendra la commission nationale de la concurrence, va être élargie : il lui appartiendra de *« contrôler les concentrations risquant d'altérer la concurrence »*.

Dans ce domaine toutefois, le gouvernement entend se montrer libéral. Le projet de loi préparé par M. Fourcade fixera certes un seuil de contrôle du marché (on parle de 40 %) au-delà duquel la concurrence serait considérée comme « altérée ». Mais le texte n'imposerait pas de déclaration préalable en matière de concentration, le contrôle par les pouvoirs publics n'intervenant qu'*a posteriori*.

La concurrence n'est pas prioritaire

Au reste, le ministère de l'économie et des finances ne s'en cache pas : la concurrence, pour importante qu'elle soit, n'est pas, à ses yeux, prioritaire. Le porte-parole du gouvernement a été explicite à cet égard : *« un contrôle sur les opérations de concentration ne s'exercerait que si elles risquent d'altérer notablement la concurrence ; ce contrôle ne doit pas empêcher la réalisation des opérations jugées souhaitables ; il doit être fondé sur l'appréciation comparée des atteintes à la concurrence et de l'apport au progrès économique et social »*. En clair : une fusion qui apparaîtrait « *souhaitable* » à la Rue de Rivoli ou au ministère de l'industrie et de la recherche serait acceptée, même si elle conduisait à accorder aux intéressés une position dominante sur le marché. On est loin des réglementations de concurrence en vigueur aux Etats-Unis... et même de la pratique de contrôle préalable des concentrations exercée depuis 1951, dans le cadre de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (inaugurée avec l'affaire Krupp et encore rappelée récemment à propos de la bataille pour le contrôle de Creusot-Loire).

L'initiative du gouvernement appelle un dernier commentaire. Il est frappant de constater qu'il aura fallu attendre 1975 pour que la France découvre — ou presque — la nécessité de se pencher sur les problèmes posés au niveau de la concurrence par les concentrations. Le *regain d'activité de la Commission de Bruxelles, dans ce domaine*, n'est peut-être pas étranger à un réveil aussi tardif si l'on considère que les années 1970 ont été marquées par de grandes fusions qu'ont facilitées des avantages fiscaux non négligeables... Il n'est jamais trop tard pour bien faire, dit-on. Ce ne saurait être une *consolation*. — Ph. L.

● LE GROUPE SOCIALISTE DU SENAT a déposé une proposition de résolution demandant la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner *« les conditions dans lesquelles est intervenue la fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull et les conséquences sur l'avenir de l'informatique en France »*.

SYNDICATS

MANIFESTATIONS DES CADRES C.G.C. A PARIS

Les cadres C.G.C. manifestent leur mécontentement et « descendent dans la rue » : ceux de la métallurgie parisienne l'ont fait le 21 mai, ceux des V.R.P. doivent le faire dans toute la France le 23 mai.

Ces manifestations ne sont pas totalement exemptes du souci de démontrer le dynamisme des organisations C.G.C., à quelques semaines de l'élection du successeur de M. Malterre à la présidence de la centrale. Les métallurgistes soutiennent la candidature de M. Jean Menu, et les V.R.P. celle de M. Yvan Charpentié.

Après avoir tenu un meeting à la *Maison de la chimie*, à 16 heures, les agents de maîtrise, ingénieurs et cadres métallurgistes C.G.C. ont défilé, au nombre d'un millier, de la rue Saint-Dominique jusqu'à la place de la Concorde. MM. Jean-Pierre Chaffin et Georges Dalboussière, dirigeants du syndicat parisien, et Paul Marchelli, président de la fédération nationale, marchaient en tête d'un cortège sur lequel flottaient les calicots tout neufs résumant les discours prononcés : *« Finie la colonisation des agents de maîtrise et des cadres »*, *« Non à la chasse aux sorcières »*, *« Garantie de l'emploi »*, *« Retour aux quarante heures »*, etc. Avec un mégaphone, on protestait contre la politique gouvernementale : *« Fourcade, démission ! Méraud* (auteur du rapport sur les inégalités sociales) *au tonneau ! »*

De leur côté, les voyageurs, représentants et placiers (V.R.P.) organisent au niveau national une manifestation contre les difficultés croissantes qu'ils rencontrent pour exercer leur profession. A Paris, leur protestation prendra la forme d'un défilé d'automobiles à 17 heures, du boulevard de Bonne-Nouvelle à l'Hôtel de Ville.

D'autre part, le tribunal de grande instance de Paris, jugeant, *le 21 mai, sur une demande du* Syndicat national de la banque (C.G.C.) d'annulation du congrès extraordinaire de la C.G.C. prévu pour le 24 mai, a décidé que ce congrès *« ne peut être régulièrement convoqué qu'après exécution de l'expertise confiée à M. Stéphane Thouvenot par jugement du 8 janvier 1975... »*.

Néanmoins, le bureau confédéral de la C.G.C. a fait connaître, aussitôt après cette décision du tribunal, qu'il maintenait ce congrès extraordinaire à la date et au lieu prévus.

IMMIGRÉS

Le gouvernement adopte plusieurs mesures sociale[s] mais maintient la fermeture des frontièr[es] aux travailleurs étrangers

Commentant mercredi 21 mai devant la presse les décisions du conseil des ministres, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, a réaffirmé la volonté du gouvernement de résoudre le problème posé par la présence en France de quatre millions d'étrangers.

« Après une phase intermédiaire visant à préparer les orientations fixées par le conseil des ministres du 9 octobre 1974, a-t-il déclaré, *un climat nouveau s'est instauré à l'intérieur et à l'extérieur du pays. »*

Selon le secrétaire d'Etat, nos partenaires étrangers sont conscients, beaucoup plus que l'opinion publique en France même, des orientations nouvelles de notre politique d'immigration, dont ils reconnaissent, a-t-il dit, *« la sincérité et le réalisme »*. Au moment où la France renoue ou renforce ses liens de toute nature avec les pays du Maghreb, qui fournissent, après le Portugal, les plus forts contingents d'immigrés, il était capital que soient dissipées les ambiguïtés.

Rappelant que le conseil des ministres a décidé de maintenir la suspension des flux migratoires, le secrétaire d'Etat a précisé qu'il s'agissait, à la fois, de faire une pause permettant d'accélérer la promotion sociale des étrangers qui se trouvent déjà en France et d'apporter une réponse aux préoccupations les plus actuelles de nos partenaires, lesquels envisagent presque tous de réintégrer progressivement dans leur potentiel de production une main-d'œuvre expatriée, nombreuse et souvent expérimentée. D'où l'accueil *« extrêmement favorable »* réservé aux perspectives d'une politique de « formation-retour », destinée à former, en France, des immigrés à des qualifications dé[fi]nies, en accord avec les [pays] d'origine, et en fonction de [leurs] projets de développement.

Changement de clima[t en] France même aussi, selon M. [Dij]oud. *« Les maires des gr[andes] villes,* a-t-il expliqué, *saven[t dé]sormais que l'Etat s'est don[né les] moyens de les aider à rés[oudre] les problèmes posés par une concentration de population [immi]grée dans leurs commun[es, à] condition qu'ils contribuent [eux-]mêmes à la mise en œuv[re de] cette politique d'ensemble. [C'est] tout le sens des contrats d'[agglo]mération, dont deux seront [pro]chainement passés avec la vi[lle de] Marseille et l'agglomératio[n de] Lille-Roubaix-Tourcoing. »*

Quant à la population imm[igrée,] elle s'est pliée de façon [« *coopérative* »] à la discipl[ine de] la suspension des entrées.

Faciliter l'immigration familiale

La décision, prise le 3 juillet 1974, de suspendre l'immigration visait à la fois les travailleurs et les familles. Toutefois, la particularité de la situation des familles est très vite apparue, et des instructions ont été données aux préfets, en août, puis en décembre 1974, afin de faciliter la venue ou la régularisation des familles étrangères dans tous les cas justifiés.

A titre d'incitation, des primes d'installation équivalant à trois mois de loyer seront attribuées aux familles dès le mois de juillet. Il s'agit là, cependant, d'une mesure expérimentale (1).

Des actions nouvelles intéressant l'amélioration de la condition des immigrés viendront compléter les décisions déjà acquises et les réalisations engagées à ce jour

● LE REGIME DES TITRES DE TRAVAIL sera libéralisé et des améliorations pratiques seront apportées aux conditions de fonctionnement des « *guichets uniques* », pour éviter une dispersion excessive de ces guichets dans les communes de moyenne ou de faible importance. Cette amélioration intéressera près de trois millions d'étrangers : les « *guichets uniques* » pourront être regroupés dans les principaux départements d'immigration. Une mission conjointe du ministère de l'intérieur et du ministère du travail proposera dans un délai de trois mois les mesures pratiques afférentes à cette réforme.

● A PROPOS DU LOGEMENT, le gouvernement considère comme un objectif prioritaire *« d'assurer la dispersion des familles étrangères dans le tissu urbain français »* en vue d'éviter les concentrations qui nuisent à l'insertion sociale des immigrés.

● LE RETOUR AU PAYS : Un effort particulier sera fait pour faciliter au moyen d'une incitation financière — pécule de départ, prise en charge des frais de voyage — le retour au pays pour les immigrés qui le désirent ou qui se trouvent réduits au chômage (2).

● LA FORMATION : D'autres efforts seront accomplis e[n ma]tière de formation (quatre-[vingt-]douze mille étrangers ont [béné]ficié, en 1974, d'action d'[alpha]bétisation, de pré-formati[on et] de formation). Ces actions [éga]lement considérées comme [prio]ritaires, feront l'objet d'u[n trai]tement financier privilégié [...] le résultat d'une négo[ciation] concertée avec le secrétaire [d'Etat] à la formation professionn[elle.]

● LA SCOLARISATION [DES] ENFANTS D'IMMIGRES : [...] 1976, le gouvernement a ad[opté le] principe d'un desserrement [prio]ritaire des classes mate[rnelles] comprenant une forte pro[portion] d'étrangers, et la créati[on de] nouvelles classes d'initiat[ion et] d'adaptation.

● UN OFFICE CULTU[REL :] M. Paul Dijoud a insisté [sur la] création prochaine d'un of[fice de] promotion culturelle des [immi]grés, et sur le lancement [dans] des délais très brefs, d'une [cam]pagne de sensibilisation de [l'opi]nion publique française [aux] problèmes de l'immigratio[n.]

« Rien ne se fera sans p[...] a conclu M. Dijoud. *J'ai l[e senti]ment d'être encore lo[in du] compte, mais si une réelle [frater]nité se développait à l'ég[ard des] travailleurs étrangers, 90 [% des] problèmes seraient résolu[s. »]*

(1) Au total, il est entré, [en 1974,] 68 030 personnes au titre de [l'immi]gration familiale, contre 7[...] 1973 et 74 955 en 1972. Si la [décision] de suspension a provoqué un [...] des introductions (1 483 fa[...] juillet 1974, 370 en mars [...] nombre des régularisations [...] élevé : 4 755 en juillet 1974, [...] janvier 1975, 3 865 en ma[rs...]. Cependant, ces dernières [...] 16 000 au premier semestre [...] sont tombées à 6 000 au c[ours du] deuxième semestre et à [...] cours des deux premier[s mois] de 1975. Certaines régula[risations] ont pu concerner des tra[vailleurs] entrés clandestinement en [France] avant la *décision de suspe[nsion].*

(2) Au total, 87 000 tra[vailleurs] étrangers, soit 12 % de l'[ensemble] des demandeurs d'emploi en [France,] sont frappés par le chôma[ge. Seu]lement 26 000 d'entre eux bé[néficient] *de l'aide publique.*

ÉNERGIE

L'OPEP POURRAIT DÉCIDER D'AUGMENTER LES PRIX DU PÉTROLE DÈS LE MOIS DE JUIN.

L'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pourrait décider d'augmenter les prix du pétrole brut dès le mois prochain, indique un envoyé spécial du « New-York Times » à Ryad (Arabie Saoudite). L'augmentation envisagée serait faible, mais elle constituerait un avertissement à l'intention des pays industrialisés pour faire prendre conscience à ces derniers de la nécessité de discuter avec l'OPEP des problèmes d'énergie et de matières premières.

En principe, les prix du « brut » ont été bloqués jusqu'en septembre prochain, et c'est seulement à cette date qu'on s'attendait à une hausse.

L'Agence fédérale des Etats-Unis a contredit l'information donnée par le « Washington Post » (« le Monde » du 22 mai). La hausse de septembre serait comprise entre 10 % et 15 %, et non de 18 %.

MONNAIES ET CHANGES

La livre irlandaise sera-t-elle détachée du sterling ?

De notre correspondant

Dublin. — *La crise de la livre sterling remet en question le lien entre les monnaies britannique et irlandaise. Selon certaines rumeurs, la Banque centrale d'Irlande aurait vendu, la semaine dernière, une partie de ses réserves pour un montant de 40 millions de livres sterling. Depuis neuf mois les réserves du pays en sterling sont tombées de 55 % à 23 %. Déjà l'an dernier, l'organisation agricole la plus importante du pays, l'Association d'agriculteurs irlandais (IFA) avait invité le gouvernement à étudier le détachement de la monnaie nationale de celle du Royaume-Uni. Une déclaration du secrétaire général du parti travailliste, membre de la coalition gouvernementale, le sénateur Brendan Halligan, vient de relancer le débat.*

Selon lui, l'Irlande devrait maintenir la valeur de sa monnaie et l'intégrer au « serpent » communautaire. Il exprimé ainsi une opinion de plus en plus répandue dans les milieux financiers du pays.

Que va décider le gouvernement ? La République, bien que tentée à plusieurs reprises depuis sa fondation, il y a cinquante ans, par l'idée d'autonomie monétaire, y a renoncé jusqu'à présent en raison de sa dépendance presque totale du marché britannique. Depuis son adhésion à la C.E.E., cette dépendance est moins sensible, particulièrement dans l'agriculture (18 % du revenu national, 24 % de la population), mais l'Irlande exporte toujours 55 % de ses produits vers la Grande-Bretagne.

Or elle souffre plus que celle-ci de la faiblesse du sterling britannique : ses importations représentent 40 % de son produit national brut contre 15 % pour la Grande-Bretagne. Cette dernière considération, jointe aux revendications de ses agriculteurs, pourrait décider le ministre des finances à laisser flotter la monnaie, opérant ainsi un détachement de fait de la livre anglaise.

JOE MULHOLLAND.

LA FRANCE N'A MIS AUCUNE CONDITION A SON RETOUR DANS LE « SERPENT », affirme M. Rossi

M. Fourcade a rendu compte le 21 mai au conseil des ministres des réunions communautaires auxquelles il a participé à Bruxelles le 20 mai et souligné l'accueil très favorable réservé à la rentrée du franc dans le « serpent » communautaire.

M. Jean-Pierre Fourcade a noté à cette occasion combien les pays membres de la Communauté avaient été impressionnés par le retour de la France dans le « serpent » communautaire.

M. Rossi a précisé en outre : *« Il faut maintenant mettre au point les modalités pratiques de ce retour auxquelles la France ne met aucune condition. Ces modalités concernent notamment le mécanisme des interventions et la position commune que pourraient adopter les différents Etats vis-à-vis du dollar... »*.

M. Rossi a indiqué que le président de la République avait insisté sur l'importance de cette décision *« dictée par des considérations et un esprit strictement communautaires »*.

● L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (ANDA), dont l'objet est la formation technique et économique des agriculteurs, va disposer de nouveaux moyens financiers. M. Bonnet a annoncé au cours du colloque des Jeunes Agriculteurs sur le développement agricole, que les taxes parafiscales alimentant le Fonds national de développement seront calculées sur la base des prix communautaires.

FAITS ET CHIFFRE[S]

Conflits et revendications

● LA GREVE DES AGENTS DE CONDUITE S.N.C.F. DE SAINT-ETIENNE (LOIRE) SE POURSUIT. — Commencé mardi 20 mai, ce mouvement se prolongera jusqu'au 23 mai, dans l'attente des résultats des négociations qui s'ouvrent ce jeudi avec la direction régionale de Lyon. Si aucun accord n'intervenait, la grève, suivie par 90 % du personnel roulant, serait reconduite.

Le trafic de marchandises était, mardi, pratiquement nul ; en revanche, 40 % du service voyageurs étaient assurés. — *(Corresp.)*

● QUINZE CADRES DE L'USINE CHAUSSON de Reims ont pénétré, le mercredi 21 mai, vers 6 heures, dans l'usine occupée, sous la protection de la police, qui n'a pas eu à intervenir. Selon les *représentants* de la C.G.T., les cadres étaient accompagnés de membres du syndicat C.F.T. des usines Citroën, ce que la C.F.T. dément.

Après s'être vu refuser le passage par le piquet de grève, les cadres ont découpé le grillage de clôture et, à l'aide de chariots élévateurs, dégagé l'entrée de l'usine. L'opération s'est déroulée sans incident.

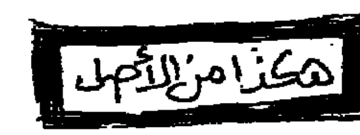
D'après la direction, deux cents personnes sur mille quatre cents, étaient ce jeudi matin au travail. L'occupation se poursuit dans les usines Chausson d'Asnières, Gennevilliers et Meudon. Les grévistes réclament un alignement des salaires *sur* ceux de Renault, une révision des classifications et, dans l'immédiat, une prime de 250 F par mois.

Droit syndical

● LA NULLITE DE LA [DENON]CIATION DES ACC[ORDS] D'ENTREPRISE [PAR LA] SOCIETE BERLIET [a été] confirmée le 21 mai [par la] première chambre civi[le de la] cour d'appel de Lyon. [Celle-ci] a été plus explicite en[core que] les juges du tribunal d[e grande] instance qui, le 5 juil[let 1973,] avait, à la demande de[s syndi]cats C.G.T. et C.F.D.T., [déclaré] *« nul et de nul effet »* l[a dénon]ciation notifiée le 16 n[ovembre] 1972 par la société B[erliet de] l'ensemble des accords [d'entre]prise. L'arrêt n'hésit[e pas à] affirmer comme [l'avaient] d'ailleurs plaidé les av[ocats des] syndicats « *que l'ex[amen des] motifs de la dén[onciation] donnés par la directio[n montre] à l'évidence qu'il s'ag[it d'une] mesure de rétorsion à [l'encon]tre des organisation[s syndi]cales* ». — *(Corr.)*

Emploi

● LE CHOMAGE EN [...] S'EST ACCRU DE 4[...] UN AN passant de [...] mars 1974 à 4 840 000 [...] 1975. Ces statistiques [...] par la Communaut[é euro]péenne sont calculées [...] des indicateurs soci[...] pays du Marché comm[un...] les critères sont ass[...] rents. L'intérêt de ces [...] porte en conséquence [...] évolutions : progres[sion de] 23,6 % au Danemark, [...] en Allemagne fédé[rale...] 65 % en France et de [...] Belgique, la progressi[on...] inférieure à 50 % dan[s les au]tres pays.





IGRES

plusieurs mesures
meture des fro
urs étrangers

LA VIE ÉCONOMIQUE

COMMERCE

Cent soixante-six demandes de création de magasins ont été refusées en 1974

e ministre du commerce et de tisanat a fait le point, le mai, devant le conseil des mi-res, de l'évolution du com-ce de grandes surfaces, qui a egistré un ralentissement des nandes de créations nouvelles uis le début de l'année ainsi des études en cours sur la lernisation de la distribution sique, notamment par une flioration du commerce de s et des circuits de commer-isation des biens industriels de sommation.

es premières commissions dé-tementales, chargées d'autori-ou de refuser l'ouverture de gasins, ont commencé leurs vaux en avril 1974, et la com-sion nationale (qui conseille ministre, en cas de recours, nt que celui-ci ne prenne la ision finale) en juillet dernier.

es commissions départemen-s, au cours de deux cent douze nions, ont pris quatre cent rante-cinq décisions autori-t l'ouverture de deux cent nte-trois magasins (920 674 mè-s carrés de surface de vente) refusant la création de deux t douze magasins (1 258 552 tres carrés).

Cent soixante et onze recours ces décisions ont été examinés la commission nationale, et Ansquer a décidé d'autoriser 63 ouvertures (44 en annulant le refus des commissions départe-mentales, et 19 en confirmant leur accord) et d'en refuser 99 (97 confirmant la décision néga-tive des départements, et 2 refu-sant une autorisation donnée localement). Neuf dossiers de recours ont été retirés par les promoteurs avant décision minis-térielle.

Au total, en 1974, en tenant compte des décisions de M. Ans-quer, 279 magasins ont été auto-risés à s'installer (1 180 055 mè-tres carrés) et 166 ont dû y renoncer (977 012 mètres carrés de surface de vente).

Sur la totalité de la surface de vente autorisée, la part du com-merce indépendant est nettement majoritaire : 40 % sont destinés à des boutiques installées dans des galeries marchandes, et 20 % sont tenus par des commerces de biens d'équipement de la maison.

Un décret sera prochainement soumis au Conseil d'Etat, qui a pour objet de limiter la durée de validité des autorisations et d'instituer des sanctions en cas d'infraction à la loi d'orientation. Cette dernière disposition vise manifestement les « agrandisse-ments sauvages » pratiqués par certains qui refusent de respecter les décisions des commissions ou qui n'attendent pas qu'elles aient statué pour réaliser leurs projets.

l'immigration

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

HITACHI, Ltd

La cent sixième assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra 28 mai 1975 à Tokyo.

Le conseil d'administration d'Hitachi, Ltd soumettra à l'approbation de te assemblée les comptes au 31 mars 1975 (société mère seulement) dont éléments essentiels sont repris ci-après :

EN MILLIONS DE YEN	106e SEMESTRE FINANCIER (Du 1er octobre 1974 au 31 mars 1975)	105e SEMESTRE FINANCIER (Du 1er avril 1974 au 30 septembre 1974)
mmandes reçues	547.386	572.179
tes nettes	507.500	587.279
éfice net	8.338	12.118
dende	Dividende ordinaire Yen 2,50 par action	Dividende ordinaire Yen 3,— par action
net de commandes à la fin la période	820.682	785.656

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE (S.S.B.)

assemblée générale ordinaire des onnaires, qui s'est tenue le mai 1975 à Paris (1er), 368, rue t-Honoré, a approuvé les comptes l'exercice 1974.

le a ratifié la répartition du éfice net de 983 987,81 F pro-e par le directoire, qui comprend amment une affectation à un rt à nouveau de 273 050,32 F et la mise en paiement d'un divi-dende net de 5 F par action (l'impôt déjà versé au Trésor s'éle-vant à 2,50 F, le dividende global est de 7,50 F)

Le règlement du dividende s'effec-tuera pour les cinq cent mille actions formant le capital social, à partir du 29 mai 1975, sur présen-tation des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 32.

S ET CHIFFI

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE NÉGOCE BORDELAIS DU VIN SUR LA SELLETTE

Quand les châteaux se rebiffent...

A Bordeaux, les « affaires », comme on dit, se suivent et s'entrecroisent. Le procès Cruse n'a pas fini de rebondir — il vient le 26 mai devant la juridiction d'appel — que déjà grossit la rumeur Ginestet. Vendra, vendra pas ? Et à qui ? C'est de nouveau le sort d'une des meilleures maisons de commerce de vins, aujourd'hui dans une passe financière délicate, qui se joue. Et surtout, au travers d'elle, la propriété d'un domaine viticole sans doute le plus fameux du monde : château Margaux, classé premier grand cru du Médoc.

Les Ginestet céderont-ils ce joyau et *à quel prix ? 120, 130 millions de* francs ? Ou bien, comme plus probable, prendront-ils des associés mais jusqu'à quel niveau ? Quitte à *les imaginer elles-mêmes, la bonne société* bordelaise se repaît des « péripéties » de l'affaire avec cette curiosité carnassière qu'elle possède au plus haut degré. *Les salons* dissèquent, spéculent, espionnent : *« Avez-vous vu la mine de Bernard Ginestet l'autre soir au concert ? »*

La rumeur a vite enflé, car elle atteint, comme le procès, l'un des tout premiers rôles du gotha bordelais : M. Bernard Ginestet, l'anticonformiste *de talent, le P.-D. G.* potache, la quarantaine chevelue, chemise rouge et chaussettes roses, dans son bureau laqué bleu. L'anti-Cruse, la copie inversée du négociant chartron policé, encaustiqué. Depuis dix ans, avec une application sympathique et gamine, M. Bernard Ginestet n'a jamais arrêté de donner des coups de pied dans la termitière quelque peu fossilisée du commerce bordelais, rimant entre deux cash-flow, posant dans le magazine *Lui* avant que ça ne devienne à la mode, se présentant comme candidat malheureux à la députation contre M. Aymar Achille-Fould, brocardant ses collègues à haute voix, alors que Bordeaux cancane en chuchotant. Et voici qu'en pleine difficulté personnelle, il leur fait encore un joli pied de nez : *la Bouillie bordelaise,* un livre publié chez Flammarion dans les prochains jours, et où il décortique les mécanismes de la spéculation dans laquelle l'économie vinicole bordelaise sombra en 1972-1973. Période folle dont tout le monde ici n'a pas fini de payer le prix.

Ginestet et les autres

Ginestet n'est qu'une société touchée parmi d'autres. La mévente actuelle des grands vins de Bordeaux laisse exsangues presque toutes les maisons de la place et ce, pour des raisons bien faciles à saisir. Rappelons-nous. Au cours de l'hiver 1972-1973, des investisseurs étrangers donnent le branle à la ruée sur les grands vins de Gironde, les châteaux, l'« or rouge ». C'est l'invasion des managers internationaux qui achètent massivement les vins à des cours trois à quatre fois supérieurs à ce qu'ils étaient en 1970 et à ce qu'ils sont redevenus en 1975. Bon gré, mal gré, le commerce bordelais s'aligne.

En 1974, les managers américains, japonais, suisses ont déjà abandonné le terrain, aussi vite qu'ils sont venus, car ils ont compris que le client ne suivait pas. Le négoce de la place achète alors moins de vins qu'en 1973, mais, « sur la lancée », il le paie encore à des prix presque doubles de ceux d'aujourd'hui. Là-dessus éclate la crise économique, qui porte un coup de plus à la demande internationale des grands vins, laquelle entre-temps a diminué comme peau de chagrin à la suite de la flambée des prix de 1973.

Aujourd'hui, le négoce bordelais a en cave une récolte et demie de vins de châteaux, invendable, faute d'acquéreurs. Le stock a perdu de 40 à 60 % de sa valeur. Aux taux d'intérêt actuels, il en coûte cher *de le garder. Jamais les négociants* n'ont été aussi endettés. Des renseignements fournis par une dizaine de sociétés, il ressort que les frais *financiers supportés par celles-ci* atteignent, en moyenne, 11,75 % de leur chiffre d'affaires, contre 3,6 % en 1972, et que leurs emprunts à *deux ans représentent 45 % du* montant de leurs stocks.

La fin d'un certain négoce

D'où, évidemment, des mesures draconiennes — au moins un bon millier de licenciements discrets — et des situations financières explosives. De trois choses l'une. Ou *les* négociants bordelais avaient des réserves qu'ils ont pu mobiliser : ce serait le cas de Cordier, Moueix, Dourthe et de la maison Cruse, qui, depuis le premier procès, a revendu le château Pontet-Canet à une alliance d'intérêt cognaçais, avant de se faire reprendre en gérance par une de ses propres filiales. Ou ils ont reçu la manne des groupes étrangers auxquels ils appartiennent, mais qui peuvent décider demain de mettre la clef sous la porte : il en irait ainsi de Barton Guestier *(Seagram), Delors (Allied Breweries),* Lichine (Bass Charrington), etc. Ou, troisième hypothèse, ils ont obtenu des concours des banques, lesquelles *mettent, aujourd'hui, des* conditions à la poursuite de leur aide. La société Ginestet relèverait de cette troisième catégorie, car elle a grandi vite et seule.

« Nous avions toujours écarté les propositions d'alliance, explique son P.-D. G. *Maintenant nous les étudions. Et elles sont nombreuses. Mais rien n'est fait. »* Il semble pourtant que les négociations avancent avec Rémy-Martin, société de Cognac, et un ou deux autres partenaires. L'affaire de négoce et la propriété de château Margaux pourraient *être reprises par un pool dont la famille Ginestet serait le principal* actionnaire, sans avoir la majorité. *« De toute manière, le négoce de papa a vécu »,* tranche avec un sens intact de la provocation M. Bernard Ginestet. Beaucoup d'observateurs pour une fois le rejoignent sur ce point.

L'économie viticole du Bordelais est en pleine mutation. Jusqu'en 1972 une douzaine de maisons de commerce tenaient la plupart des leviers de commande. Elles acquéraient les vins en spéculation *faisant* par tradition et grâce à des astuces parfois assez croquignolettes leurs bénéfices à l'achat plutôt qu'à la vente. *« Dans nos familles, les plus intelligents ont toujours été chargés d'acquérir les vins et les plus sots de les commercialiser »,* ironise un *représentant d'une des plus vieilles* familles des Chartrons. Dans ce système, les gros viticulteurs, propriétaires en Médoc ou à Saint-Emilion, *sortaient leur épingle du jeu,* plus ou moins bien selon la réputation de leurs châteaux. Au contraire les vignerons modestes, produisant les *petits bordeaux du côté* de Langon ou de Blaye, tiraient vraiment la langue. C'est à peine s'ils vendaient le vin 20 à 30 centimes de plus que *le gros rouge du Languedoc.*

Les excès de l'hiver 72-73 ont fait sauter ce corset. Le négoce a sérieusement entamé son autorité pour n'avoir su résister ni aux mirages de la spéculation ni aux facilités des fraudes. Depuis un an, faute de moyens, il n'a acquis aucun grand vin, ce qui met dans l'embarras financiers les châteaux du Médoc et de Saint-Emilion. Le volume des affaires, dira-t-on, est redevenu normal sur les petits bordeaux. C'est vrai mais à quels cours ? 1 400 francs le tonneau contre 3 850 francs en mars 1973. *Les prix sont retombés* à leur niveau de 1970 et, à en croire les producteurs, leurs vins seraient achetés un tiers en dessous du coût *de revient. D'où un climat* de vive tension dans les régions des côtes et de l'Entre-deux-mers.

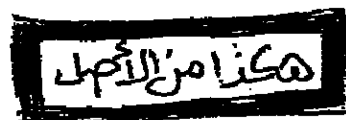
Le vigneron bordelais se rebiffe.

Chacun, selon ses moyens. Pou surer *leur trésorerie* Lafite-Roths et Mouton-Rothschild, deux pre grands crus du Médoc, mettent sieurs milliers de caisses de *millésimes aux enchères à Lor* en court-circuitant le négoce. d'Estournel, second grand cru, tie à la vente directe des vir *plusieurs domaines. Château* berlay embauche des cadres ciés par la société Lichine, ir 5 millions de francs et se *à corps perdu dans le comr* en grignotant la clientèle de société. Château Martinon o autre petit domaine sérieux de *tre-deux-mers* développe gall ment la mise au domaine ave poir de se tailler une clientèl ticulière. *« Même vendue à : la pièce, la bouteille rapporte que le même vin commerciali tonneau. »*

Il s'exerce surtout une pr *générale pour que le négoce* avec les vignerons les bases économie contractuelle. Les teaux réputés cherchent à déf *système de financement* et d'a qui leur permettrait de faire eux-mêmes leurs vins, lesque raient commercialisés « pr *boire », alors qu'ils le sont* d'hui en primeur deux ans ave mise en bouteilles, ce qui pré aux coups de bourse. Les p *teurs de petits bordeaux* réc la fixation de prix planchers fonds interprofessionnel de r sation des marchés.

Toutes ces réformes, en voie d'adoption, tourneraient l sur deux siècles d'économie lative. Mutation autrement tante tout de même que le s château Margaux, le second Cruse ou la rumeur Ginestet

PIERRE-MARIE DOUTRELA



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 MAI

Nouveau recul

…réponse des primes a eu lieu …ur à la Bourse de Paris. Mais …ombreux engagements ayant …abandonnés du fait de la …e moyenne des cours de 3 % …on d'un mois à l'autre, elle … pas entraîné un grand sur… d'activité. Les profession… se sont donc contentés d'ex…r les affaires courantes. …nt dire que les échanges … guère été nourris. Et faute …ne demande suffisante, les …rs françaises ont poursuivi … repli.

… tendance, toutefois, est ap…e légèrement plus résistante … la veille, surtout après les …ières cotations, et une ving…e de titres seulement se sont …its en recul sensible (—2 %) …re plus de trente mardi. Mais … simple constatation ne per… en aucune manière d'en con… qu'une amélioration est …he. La situation économique … pour le moins préoccupante …s détenteurs de capitaux, qui …ient à la rigueur disposés à …r derechef la reprise attendue … le quatrième trimestre, sont …ellement détournés par le … emprunt national de 5 mil…s de francs.

…t de La Hénin, Pricel, S.N.I., …, SIAS, C.D.C., Pernod-Ri…, Peugeot, Générale d'Entre…s, Grands Travaux de Mar…, Talcs de Luzenac, J.-Borel, …ries Lafayette, Nouvelles Ga…s, C.G.E., Matra, Electro…nique, Radiotechnique, Si…x, Creusot, Pompey, Aqui…e, Française BP, Bellon, …pe n° 1.

…r le marché de l'or, les cours … continué de progresser. Le …ot a encore gagné 30 F à …5 F, et le napoléon 1,20 F …9,60 F. Seul le kilo en barre … pas varié à 22 160 F. Le vo…e des transactions a un peu …menté : 10,86 millions de …cs contre 7,57 millions.

…ouvelle et forte avance de la …e 4 1/2 % 1973.

…ouveau recul des valeurs …ngères. Seules les mines d'or … été fermes.

LONDRES

Le fait saillant à l'ouverture du Stock Exchange, jeudi, est la nouvelle hausse des mines d'or, dont l'indice bat à nouveau tous ses records, en liaison avec la subite et forte montée du métal jaune. Sur le reste du marché les affaires sont calmes dans l'attente de la publication des résultats trimestriels d'I.C.I. et l'effritement est de règle dans presque tous les compartiments. Seuls les pétroles sont soutenus. Stabilité des banques et des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 172 75 contre 168 50

VALEURS	CLOTURE 21/5	COURS 22/5
War Loan 3 ½ %	23 5/8	22 5/8
Beechams	296 ...	297 1/2
British Petroleum	457 ...	458 1/2
Shell	333	334 ..
Vickers	133	131 .
Imperial Chemical	274	275 ...
Courtaulds	124	125 ..
De Beers	385	385 1/2
* Western Holdings	38 3/4	39 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	282 ...	197
* West Driefontein	54 ...	54 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	7 3/8 %
Effets privés	....	7 5/16 %
Moyen terme	....	....

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/5	22/5
1 dollar (en yens)	292 20	291 90

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	20 mai	21 mai
Valeurs françaises	130,7	129,2
Valeurs étrangères	127,9	126,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76	75,1

NOUVELLES DES SOCIETES

GAZ ET EAUX. — Résultat net pour 1974 : 1,49 million de francs contre 2,64 millions et, plus-values comprises, 6,75 millions de francs contre 8,7 millions. Dividende global : 22,50 F contre 21,75.

RIPOLIN-GEORGET-FREITAG. — Perte de 1,8 million de francs contre un bénéfice de 0,9 million en 1973. En raison d'importantes provisions pour créances douteuses et de charges exceptionnelles, aucune dotation n'a pu être faite à la provision pour hausse de prix.

NEW YORK
La baisse s'accélère

Le mouvement de baisse s'est notablement accéléré mercredi à Wall Street, où l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 818,68, soit à 11,81 points au-dessous de son niveau de la veille, ce qui porte à 40,05 points le montant de ses pertes en cinq séances.

L'activité s'est un peu ralentie : 17,64 millions de titres ont changé de mains contre 18,31 millions précédemment.

Le marché, qui jusqu'à ces derniers temps était plus influencé par les bonnes que par les mauvaises nouvelles, paraît désormais réagir de façon totalement inverse. Des deux informations dont il a eu connaissance, il n'a retenu que celle qui était défavorable : la hausse des prix de détail en avril (+ 0,6 %), deux fois plus forte que celle enregistrée en mars, qui fait ressortir un taux d'inflation annuel de 7,2 %. En revanche, l'annonce de la progression d'environ 10 % des commandes de biens durables au cours du même mois l'a, semble-t-il, laissé indifférent, bien que ce résultat soit le meilleur depuis décembre 1967. Il est vrai qu'en arrière-plan l'éventualité d'un nouveau renchérissement du prix du pétrole n'a rien pour réjouir les opérateurs.

Les pétroles, les produits pharmaceutiques, les cuivres et les tabacs ont été particulièrement lourds. Un seul compartiment a monté : les mines d'or.

Sur 1 797 valeurs traitées, 1 069 ont baissé, 337 ont monté et 391 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 166,42 (— 1,80) ; services publics, 77,17 (— 0,86).

VALEURS	COURS 20/5	COURS 21/5
Alcoa	48 ...	46 ...
A.T.T.	49 1/2	48 5/8
Boeing	28 3/4	28 3/4
Chase Manhattan Bank	33 1/4	33 ...
Du Pont de Nemours	124 5/8	122 1/8
Eastman Kodak	104 3/4	103 1/8
Exxon	81 1/4	80 ...
Ford	37 3/8	37 ...
General Electric	45 1/2	44 7/8
General Foods	21 3/8	21 1/4
General Motors	44 5/8	44 1/2
Goodyear	18 ...	17 3/4
I.B.M.	216 ...	213 3/4
I.T.T.	22 1/4	23 1/8
Kennecott	37 1/2	37 ...
Mobil Oil	42 1/4	42 ...
Pfizer	34 1/4	33 1/8
Schlumberger	81 1/2	82 3/8
Texaco	23 7/8	24 3/8
U.A.L. Inc.	22 1/4	21 1/4
Union Carbide	64 3/8	63 ...
U.S. Steel	62 1/8	60 1/8
Westinghouse	16 3/4	16 3/8
Xerox	77 1/8	75 3/4

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

OBLIG. ECHANG.

SICAV

BOURSE DE PARIS — 21 MAI — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
....	48	1 915	France (La)	0485	0480 ..	Séquanaise Banq.	238	233 20	Un. Imm. France	... ..	116 80
....	56	1 507	Préservatrice S.A.	330 ..	321 ..	SLIMINCO	144 50	144 .	Acier Investiss.	102	101 50
[illegible]											

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

En raison de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
	4,50 % 1973	504 90	512 80	512 50	512 ..
	C.N.E. 3 %	1188	1200	1198	1198 ..
	Afrique Occ.	355	350	351 50	349
	Air Liquide	361	355	358	359
	Als. Part. ind	69 50	70 20	70 20	70
690	Cie Gle Eaux	685	674	675	670
107	Electro-Méc.	115	111	111	108 90
295	Esp. Matra.	300	285	284	281 10
172	E. J. Lefebvre	186 50	185	186 10	187 80
65	Esso S.A.F.	64	63 80	63 50	63 85
178	Eurafrance	168 50	168 50	168 50	168 10
315	Europe N° 1	311	303	303	300
195	Olida-Caby	180	175 20	175	175
81	Opfi-Paribas	75 10	74 80	74 80	75
120	Paris-France	120 20	120 20	120	120 50
140	Patern. S.A.	135 10	134	134	132 20
72	Pechelbronn	71 10	70	70 10	70
255	Talcs-Luz.	248	243	243	242
360	T.R.T.	419	430 50	436	430 50
970	Tél. Electr.	970	950	950	940
770	Tél. Ericss.	786	759	758	745
86	Terres Roug.	89 50	88 10	88 10	88
210	Thomson-Br.	204 50	201 50	204	202
156	U.I.S.	152	151	150 70	152 80
355	U.C.B.	345	C342	341	342
195	Gen. Electric	190 90	184 30	185	185
175	Gen. Motors	185 50	181	182 50	177 40
24	Goldfields	25 50	25 45	25 80	25 20
43	★ Harm. Go.	44 90	45 50	46 60	45 50
255	Hoechst Akt	227	225	225	226
24	Imp. Chem.	25 35	25 60	25 30	25 25
113	Imperial Oil	115 90	114 20	114	114 90
895	I.B.M.	893	874	872	861
[illegible]					
15	De Beers (S)	15 40	15 60	c 15 50	15 45
196	Dome Mines	198 50	200	200 ..	198 .
515	DuPont Nem.	517	495	500	505
435	East. Kodak	428	420	419	415 .
59	East Rand	63 25	63 20	64 50	63 ..
220	Ericsson	231	236	235 10	234
325	Exxon Corp.	336	334	334	335 .
158	Ford Motor	160 10	153	153 20	156 .
160	Free State	157 80	159	160 50	159 ..
14	Tanganyika	18 55	19	19 45	19 40
187	Unilever	174 50	173 30	173 30	175
27	Union Carp.	26 45	26 80	27 35	27
169	U. Min. 1/10	179 50	176	176 50	177 90
268	West Drief.	268	270 50	274	270 50
107	West Deep.	109 50	111 80	112 50	110 50
210	West Hold.	197	202 50	202 50	200 80
3 50	Zambia Cop.	3 65	3 60	3 65	3 60

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
a. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 057	4 035	4 02
Canada ($ can. 1)	3 930	3 930	3 95
Allemagne (100 DM)	172 925	172 425	171 50
Belgique (100 fr.)	11 658	11 627	11 15
Danemark (100 krs.)	74 620	74 470	74 50
Espagne (100 pes.)	7 257	7 237	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 368	9 318	9 35
Italie (100 lires)	0 647	0 645	0 64
Norvège (100 krs.)	82 150	82 020	82 25
Pays-Bas (100 fl.)	168 900	168 350	167 25
Portugal (100 esc.)	16 730	16 680	16 50
Suède (100 krs.)	103 220	103 020	102
Suisse (100 fr.)	161 675	161 750	160 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/5
Or fin (kilo en barre)	22160	22140
Or fin (kilo en lingot)	22185	22215
Pièce française (20 fr.)	238 40	239 60
Pièce française (10 fr.)	160 50	160 10
Pièce suisse (20 fr.)	225 20	227 50
Union latine (20 fr.)	212 50	212 50
Souverain	213 30	212 50
Pièce de 20 dollars	988 60	988 80
Pièce de 10 dollars	499 80	498 60
Pièce de 5 dollars	355 ..	354 80
Pièce de 50 pesos	898 50	892
Pièce de 10 florins	197 20	196 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Reçus par M. Stirn

LES PARTIS D'OPPOSITION DE DJIBOUTI SOUHAITENT L'INDÉPENDANCE « DANS UN COURT DÉLAI ».

La délégation des partis d'opposition de Djibouti regroupés au sein de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.), qui séjourne actuellement à Paris (*le Monde* daté 18-19 mai) devait être reçue jeudi 22 mai par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

M. Ahmed Dini, porte-parole de cette délégation, a déclaré dès mercredi : « *Nous nous proposons de demander au gouvernement français de reconnaître, sans équivoque, le principe de notre indépendance nationale, dans les mêmes conditions que celles qui furent appliquées aux autres pays de l'Afrique francophone... Nous voulons accéder à l'indépendance par le dialogue et la négociation. Nous voulons d'abord que le principe soit reconnu et discuter ensuite sur le calendrier et les modalités de cette accession à l'indépendance.* »

M. Dini a souhaité que cet objectif soit atteint « *dans un court délai* » sans donner de date, car, a-t-il dit, « *l'indépendance ne s'improvise pas, elle se prépare* ».

« *Si nous voulons accéder à l'indépendance par la négociation, c'est pour garder avec la France les mêmes liens que les autres Etats de l'Afrique francophone* », a conclu M. Ahmed Dini, affirmant que, en cas d'échec de la démarche entreprise par la Ligue, « *la parole resterait aux partisans de la lutte armée* ».

Une lettre du général Brasart

Nous avons reçu du général Pierre Brasart, commandant supérieur des forces armées du T.F.A.I. la lettre ci-dessous :

Serait-ce trop exiger de votre objectivité que de vous demander de bien vouloir publier dans les colonnes du *Monde* que je n'ai jamais fait mention dans mes propos de Michel Laurent, dont j'ignorais et le nom et *a fortiori* le triste sort ? (cf. *Paris-Match du 17 mai 1975.*)

Vous comprendrez aisément que je sois ému et surtout profondément attristé de me voir accuser d'avoir craché sur une tombe, quand ce n'est pas d'avoir souhaité la mort d'un homme.

Puisque les passions ne s'apaisent pas, puis-je espérer de celui qui les a déchaînées le geste de stricte justice auquel vous savez, du fond de votre conscience, que j'ai droit ?

[*Les propos du général Brasart* que nous avions rapportés ici visaient notre confrère Christian Hoche du « Figaro ». A aucun moment — ni au cours du dîner ni dans « le Monde » — il ne fut question de Michel Laurent dont, au demeurant, on ignorait la mort à ce moment-là. Nous confirmons volontiers cette précision ainsi que nous le demande, en réponse à d'autres journaux, le général Pierre Brasart. — J.-C. G.]

EN VISITE OFFICIELLE A BELGRADE

M. Sauvagnargues évoque les dangers « qui grandissent » en Méditerranée orientale

De nos envoyés spéciaux

Belgrade. — Arrivé mercredi 21 mai, dans l'après-midi, à Belgrade, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a été accueilli à l'aérodrome de Surcin par M. Minitch, vice-président du conseil exécutif et secrétaire fédéral aux affaires étrangères. Après les présentations d'usage, M. Sauvagnargues a fait une brève déclaration. Il a rappelé le caractère traditionnel de l'amitié franco-yougoslave et exprimé la conviction que sa visite lui donnera un élan nouveau. M. Sauvagnargues a confirmé qu'il était porteur d'un message du président Valéry Giscard d'Estaing au chef de l'Etat yougoslave, avec lequel, a-t-il dit, « *je serais très heureux d'examiner les grands problèmes d'un monde difficile* ».

Peu après son arrivée, M. Sauvagnargues a eu avec M. Minitch un premier entretien d'une heure et demie, consacré exclusivement au « *développement favorable* » des rapports bilatéraux. Une attention spéciale fut cependant consacrée aux échanges économiques entre les deux pays, échanges qui sont défavorables à la Yougoslavie, malgré leur constante progression. (En 1974, les exportations françaises ont atteint 1 352 millions de francs, soit 35 % de plus qu'en 1973, et les exportations yougoslaves 681 millions de francs.)

Dans ce cadre, ont été examinées des formes nouvelles de coopération technique et technologique et les possibilités de la participation française à la réalisation de certains projets de l'économie yougoslave. Les deux ministres ont envisagé également d'activer les travaux de la commission mixte franco-yougoslave créée en 1969 et chargée de la coproduction d'armements. A la demande de la partie yougoslave, M. Sauvagnargues a confirmé que le gouvernement français était prêt à faciliter l'enseignement de leur langue maternelle aux enfants des travailleurs yougoslaves en France.

L'activité des émigrés politiques

Un des thèmes des entretiens fut, comme prévu, celui de l'activité des émigrés politiques yougoslaves en France. Ce problème délicat qui, à plusieurs reprises, a donné lieu à d'âpres polémiques, fut débattu dans une atmosphère « sereine ». Du côté français, on se félicite que ce débat n'a donné lieu, comme on le craignait, à aucune réclamation de la partie yougoslave. En effet, M. Minitch a souligné que son gouvernement faisait confiance à la France pour éliminer « *les éléments extrémistes, dont les menées sont précisément dirigées contre l'amitié des deux pays* ».

Il a également été question d'un voyage à Paris du chef du gouvernemen fédéral, M. Djemal Bjeditch, à l'invitation de M. Chirac, et à Belgrade de M. Giscard d'Estaing, questions que M. Sauvagnargues devait évoquer ce jeudi avec le président Tito.

Dans la soirée, M. Minitch a offert un grand dîner à l'issue duquel les deux ministres ont échangé des toasts exprimant tous deux le vœu de voir donner un contenu nouveau à une amitié traditionnelle et d'exploiter « *les grandes possibilités* » de leur coopération. M. Minitch a réaffirmé l'attachement de la Yougoslavie à la politique de non alignement et sa volonté de contribuer au règlement des problèmes d'actualité, mondiaux et européens, et à « *l'établissement d'un nouvel ordre économique équitable dans le monde* ». « *Nous souhaitons* », a conclu M. Minitch, « *que la compréhension entre nos deux pays soit le plus large possible.* »

M. Sauvagnargues, pour sa part, a rappelé les deux grands principes communes aux politiques de Paris et de Belgrade. « *Nos deux pays ont en effet* », a-t-il dit, « *bien des choses en commun, avant tout le souci de préserver leur indépendance nationale et la même volonté constante de rechercher un meilleur dialogue entre nations parvenues à un degré inégal de développement, par la définition d'un ordre économique mondial (...). Parmi les nations industrielles, la France est, de par sa longue expérience, l'une des mieux à même d'agir en ce sens. Il en va de même de la Yougoslavie, quasiment sortie du sous-développement, parmi les pays non-alignés sur lesquels elle exerce une influence justifiée* »

Parlant « *des dangers qui persistent, voire même qui grandissent* », dans la partie orientale de la Méditerranée, M. Sauvagnargues s'est félicité, en revanche, de la coopération qui se noue entre la rive nord et la rive sud de cette mer, thème que M. Minitch avait lui-même évoqué en disant : « *Il est tout naturel que nous soyons appelés à coopérer ensemble en vue de rechercher les meilleures voies permettant d'atteindre pleinement, dans cette région, la sécurité et d'y instaurer une large coopération internationale.* »

JEAN SCHWŒBEL et PAUL YANKOVITCH.

En Rhodésie

M. SMITH RENCONTRE UNE DÉLÉGATION DE L'A.N.C.

Salisbury (*Reuter*). — Une délégation du Conseil national africain (ANC) s'est entretenue pendant une heure et demie, jeudi 22 mai, à Salisbury avec M. Ian Smith, premier ministre rhodésien.

C'est le premier contact officiel entre les deux parties depuis plus de deux mois.

● *M. Jean-Michel Catala*, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, dément être entré en communication avec M. Contamine à propos de la « Tribune libre » de son mouvement diffusée sur FR 3 (*le Monde* du 22 mai). Il nous écrit : « *J'ai dit que M. Contamine était un valet aux ordres du gouvernement et qu'à ce titre il n'hésitait pas à violer l'indépendance des « Tribunes libres » et même le cahier des charges de FR 3.* » M. Catala ajoute que « *M. Contamine n'a pas dit la vérité s'il a indiqué que la séquence a été amputée avec l'accord du secrétaire général de la jeunesse communiste* ».

[On précise, à FR 3, qu'un double échange de communications téléphoniques a eu lieu entre M. Contamine et un adjoint de M. Catala. M. Contamine a placé le responsable de la J.C. devant l'alternative : diffusion avec coupure ou report au 28 mai ; c'est la première solution qui a été retenue par la Jeunesse communiste qui avait alerté ses militants pour la date du 28 mai. Toutefois, l'adjoint de M. Catala a laissé évidemment l'entière responsabilité de la « censure » à M. Contamine, ce qui ne constitue pas, au sens propre du mot, un « accord ».]

● *Les Etats de la Ligue arabe* ont décidé la création d'un comité de dix membres (Jordanie, Egypte, Syrie, Tunisie, Koweït, Arabie saoudite, Algérie, Maroc, Emirats arabes unis, O.L.P.) pour étudier les implications de l'accord commercial entre la Communauté européenne et Israël. C'est seulement après cette étude qu'ils se prononceront sur la reprise du dialogue euro-arabe prévue pour le 10 juin. — (*A.F.P.*)

Une nouvelle pelouse pour le Parc des Princes

Coût : 3 millions de francs

M. René Ansart, l'expert désigné par le tribunal administratif, a recommandé que le stade du Parc des Princes à Paris reste fermé pendant dix mois afin que la pelouse soit refaite (« le Monde » du 22 mai).

M. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, nous a déclaré à ce propos : « *Comme l'expert, je pense qu'il faut refaire la pelouse du Parc des Princes même si cela n'est pas agréable sur le plan financier et sur le plan des responsabilités. Des mesures doivent être prises pour que les travaux de réfection commencent le plutôt possible et que soit mise à profit la période de l'été. Il n'est pas certain que six mois soient nécessaires pour réaliser ces travaux. Seules des études techniques le préciseront.* »

C'est le 3 février 1974 que la préfecture de Paris annonçait dans un communiqué qu'« *afin d'assurer l'utilisation du Parc des Princes jusqu'à la fin de la saison et à titre conservatoire, des travaux important de remise en état de la pelouse devraient être effectués.* » On confirmait ainsi, officiellement, ce que les joueurs, les dirigeants sportifs et les spectateurs pressentaient depuis le 4 juin 1972, date de l'ouverture du stade : la pelou[se] était pratiquement impra[ti]cable.

Le Parc des Princes a d[éjà] coûté très cher : l'ouvrage [en] quatre ans doubla de p[rix]. Estimé à 45 millions en 19[..], puis à 52 millions en 1969, [le] coût total du stade ét[ait] évalué à 78 millions en j[...] 1971 par M. Marcel Dieb[olt], alors préfet de Paris, [qui] réclamait une nouvelle a[vance] financière à l'assemblée pa[ri]sienne pour faire face [aux] engagements de l'admin[is]tration. En décembre 1[...] le nouveau préfet de Pa[ris], M. Jean Verdier, dema[ndait] des crédits supplémentai[res]. La construction de l'ouvr[age] est alors évalué à 89 milli[ons], soit une augmentation [de] près de 100 % du coût d'[ori]gine.

Qui, aujourd'hui, va pa[yer] une nouvelle pelouse [qui] coûterait, estime-t-on, [plus] de 3 millions ? L'entrep[rise] Marcel Villette, qui l'a [ins]tallée ? celle-ci possède [un] solide dossier prouvant qu['elle] a été obligée de travailler [trop] vite et dans de mauva[ises] conditions. La Ville, et c[donc] les contribuables ?

La question va à nou[veau] être débattue à l'Hôtel [de] Ville, où le Conseil de P[aris] devrait rouvrir le dossier [du] Parc des Princes le 9 [...] prochain.

En Corse

LE MOUVEMENT « GIUSTIZIA PAOLINA » REVENDIQUE LA PLUPART DES ATTENTATS COMMIS PENDANT LA NUIT DU 20 AU 21 MAI.

(*De notre correspondant.*)

Ajaccio. — Dans un communiqué adressé au mensuel *Kyrn*, à Bastia, le mouvement Giustizia Paolina, qui observait la trêve depuis le 23 décembre 1974, revendique la plupart des attentats commis en Corse dans la nuit du 20 au 21 mai, sans toutefois préciser lesquels. Il déclare notamment : « *L'opération anti-charte a réussi* », faisant allusion à la charte de développement de la Corse en cours d'élaboration dans le cours de la mission confiée par le gouvernement à M. Libert Bou.

Le communiqué est accompagné du « Manifeste de Pentecôte » rédigé par la direction du Mouvement qui, rappelant les raisons de son combat, demande « *le départ de l'île des colons, fonctionnaires et soldats français* », ainsi que celle de « *l'imposteur Libert-Bou* » et déclare lutter « *pour la destruction systématique de la tutelle coloniale dans tous les organismes administratifs privés et policiers* ».

D'autre part, un nouvel attentat a été commis à Ajaccio jeudi à 0 h. 10. Un engin de fabrication artisanale (un cube bourré d'explosifs et une mèche à combustion lente) a été accroché à la poignée de la porte de l'appartement de M. Jean Colonna, premier juge au tribunal de grande instance d'Ajaccio, rue du Maréchal-Ornano. L'explosion a provoqué des dégâts importants. Il ne semble pas que cet attentat soit de caractère politique.

● *Le prince Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères*, est à Paris pour quelques jours. Il tiendra une conférence de presse vendredi 23 mai, à 15 heures, au ministère de l'industrie et de la recherche, en compagnie de M. Michel d'Ornano qui fera le bilan de la visite du prince.

Le numéro du « M[onde] » daté 22 mai 1975 a été [tiré à] 553 044 exemplaires.

A C D E F G H

